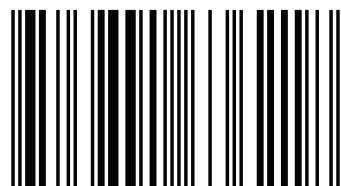


Commercialisation de l'essence Kpayo à Cotonou: déviance ou débrouille

Le commerce parallèle de l'essence au Bénin se trouve à la frontière de la légalité puisqu'il a épuré les champs de la reconnaissance sociale et de la légitimité. De quoi parle-t-on et pourquoi il existe et persiste ? Au terme, cette thèse offre les arguments, raisons et retrace les trajectoires qui positionnent ce commerce en incontournable à Cotonou. Au Bénin, le vendeur d'essence "kpayo" n'est pas celui qui transgresse la loi, mais au contraire celui qui se bat pour survivre et combler le vide laissé par la défaillance du service public. Cette activité est devenue normale, puisqu'elle ne gêne presque plus personne, ne génère pas un rejet social, mais plutôt bénéficie d'une caution sociale favorable. Et pourtant, cette vente est illicite ! Elle ouvre alors la voie à une autre façon de considérer afin d'associer le secteur parallèle en partenariat pour un développement global réel.



Bruno Montcho, de nationalité béninoise, est docteur en sociologie de la débrouille de l'Université d'Abomey-Calavi. Membre du Laboratoire d'Analyse et de Recherche, Religions Espaces et Développement et enseignant dans ladite université, son parcours et expériences de vie l'ont orienté vers cette discipline où il compte être un spécialiste reconnu



978-3-8416-3621-8

Vente parallèle de l'essence à Cotonou

Montcho



Bruno Montcho

Commercialisation de l'essence Kpayo à Cotonou: déviance ou débrouille

Sociologie de la Débrouille

presses
académiques
paf
francophones

Bruno Montcho

Commercialisation de l'essence Kpayo à Cotonou: déviance ou débrouille

Bruno Montcho

**Commercialisation de l'essence
Kpayo à Cotonou: déviance ou
débrouille**

Sociologie de la Débrouille

Presses Académiques Francophones

Impressum / Mentions légales

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek: Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.d-nb.de> abrufbar.

Alle in diesem Buch genannten Marken und Produktnamen unterliegen warenzeichen-, marken- oder patentrechtlichem Schutz bzw. sind Warenzeichen oder eingetragene Warenzeichen der jeweiligen Inhaber. Die Wiedergabe von Marken, Produktnamen, Gebrauchsnamen, Handelsnamen, Warenbezeichnungen u.s.w. in diesem Werk berechtigt auch ohne besondere Kennzeichnung nicht zu der Annahme, dass solche Namen im Sinne der Warenzeichen- und Markenschutzgesetzgebung als frei zu betrachten wären und daher von jedermann benutzt werden dürften.

Information bibliographique publiée par la Deutsche Nationalbibliothek: La Deutsche Nationalbibliothek inscrit cette publication à la Deutsche Nationalbibliografie; des données bibliographiques détaillées sont disponibles sur internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Toutes marques et noms de produits mentionnés dans ce livre demeurent sous la protection des marques, des marques déposées et des brevets, et sont des marques ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs. L'utilisation des marques, noms de produits, noms communs, noms commerciaux, descriptions de produits, etc, même sans qu'ils soient mentionnés de façon particulière dans ce livre ne signifie en aucune façon que ces noms peuvent être utilisés sans restriction à l'égard de la législation pour la protection des marques et des marques déposées et pourraient donc être utilisés par quiconque.

Coverbild / Photo de couverture: www.ingimage.com

Verlag / Editeur:

Presses Académiques Francophones

ist ein Imprint der / est une marque déposée de

OmniScriptum GmbH & Co. KG

Bahnhofstraße 28, 66111 Saarbrücken, Deutschland / Allemagne

Email: info@presses-academiques.com

Herstellung: siehe letzte Seite /

Impression: voir la dernière page

ISBN: 978-3-8416-3621-8

Zugl. / Agréé par: Abomey-Calavi, Université d'Abomey-Calavi, Thèse de doctorat, 2015

Copyright / Droit d'auteur © 2015 OmniScriptum GmbH & Co. KG

Alle Rechte vorbehalten. / Tous droits réservés. Saarbrücken 2015

«... L'offre, la demande, le marché, et même l'acheteur et le vendeur, sont le produit d'une construction sociale,... » (Bourdieu, 2000).

DEDICACE

A ma mère Dagnon DJOSSOU,

A Véronique G. GBEGNITO,

A Carine AVOCEGAMOU MONTCHO et nos enfants Brunyno et Brunato.

IN MEMORIUM

A mon feu père Toulassi MONTCHO,

A ma feue tante Gbéhami KPODEHOU.

SOMMAIRE

DEDICACE	3
IN MEMORIUM	4
REMERCIEMENTS.....	6
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
RESUME	11
ABSTRACT.....	12
LISTE DES FIGURES	13
LISTE DES GRAPHIQUES.....	14
LISTE DES PHOTOS.....	15
LISTE DES TABLEAUX.....	16
INTRODUCTION GENERALE	17
PREMIERE PARTIE :.....	29
DES CRISES ECONOMIQUES ET SOCIALES AU COMMERCE PARALLELE DE L'ESSENCE	29
CHAPITRE I : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO": UNE PREOCCUPATION DE LA SOCIOLOGIE DE LA DEBROUILLE.....	31
CHAPITRE II : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" ET LES AXES ACTUELS DE LA DISCUSSION.....	86
CHAPITRE III : DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE.....	130
CONCLUSION PARTIELLE	154
DEUXIEME PARTIE.....	155
VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" A COTONOU: UN ORDRE SOCIAL ACCEPTE ?.....	155
CHAPITRE IV : DES FACTEURS FAVORISANTS LE RECOURS A L'ESSENCE "KPAYO".....	157
CHAPITRE V : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" A COTONOU: ENTRE LOGIQUES MARCHANDE ET DE MAINTIEN SOCIALE	212
CHAPITRE VI : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO": UNE SOLUTION A LA DISQUALIFICATION SOCIALE	248
CONCLUSION PARTIELLE	286
CONCLUSION GENERALE.....	287
REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	293
REFERENCES WEBOGRAPHIQUES	315
ANNEXES.....	321

REMERCIEMENTS

"Nul ne peut se vanter de se passer des autres", cette assertion de Sully Prudhomme trouve sa justification dans la conduite et l'achèvement de la présente thèse. Ainsi, il me sera impossible de pouvoir nommer de façon exhaustive tous ceux à qui je suis bien redevable. Nonobstant, mes remerciements vont particulièrement à l'endroit :

- du Professeur Emérite Albert J. NOUHOUAYI, directeur de thèse, sans qui je n'aurais pas pu faire cette formation, que Dieu vous garde pendant longtemps ;

- du Dr. Mouléro Dodji H. AMOUZOUVI, Maître de Conférences des Universités/CAMES pour sa disponibilité, son accompagnement et ses conseils pour un travail scientifique bien fait ;

- de tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) de la FLASH et de son Directeur, Professeur Titulaire Michel BOKO ;

- du Dr. Cyprien C. AHOLOU pour ses conseils et accompagnements ;

- des autorités du Ministère d'Etat en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour cette bourse de formation en thèse qui m'a été offerte ;

- du Dr. David G. HOUINSA, pour m'avoir mis sur la piste de la recherche avec ses rigueurs ;

- du Dr. Grégoire HOUSSOU pour vos conseils quotidiens ;

- de tous les enseignants et moniteurs du Département de la Sociologie-Anthropologie, en particulier Dr. Monique OUASSA-KOUARO ;
- de Bernard TOULASSI sa femme et ses enfants, pour le rôle capital qu'il a joué dans la poursuite de mes études au supérieur ;
- de Roger Toboko B. MONTCHO, ses femmes et ses enfants pour tous ses soutiens spirituels à mon égard, que ce travail soit un de ses succès ;
- de Jean Y. AYEVO sa femme et ses enfants, qui m'a prouvé que seul le travail bien fait peut donner une ascension aux enfants des pauvres ;
- de Grégoire MONTCHO sa femme et ses enfants, pour tous les apports, soutiens et conseils à mon endroit, retrouvez ici la récompense ;
- de Guy MONTCHO sa femme et ses enfants, pour tous les apports, soutiens et conseils à mon endroit ;
- de tous mes frères et sœurs Yévi, Céline, Georges, Eléonore, Augustin, Louise, Chantal, Sylvie, Rosaline, Aimée, Antoine et Catherine leurs époux, épouses et enfants, recevez ici le fruit de vos assistances et soutiens ;
- de madame Victorine SIZOGAN, pour les aides qui m'ont permis d'avoir mon baccalauréat ; que ce travail comble vos espoirs ;
- de tous mes oncles et tantes en particulier Emile DJOSSOU, pour la manifestation de la volonté à me porter assistance ;
- de ma belle-famille, AVOCEGAMOU Alphonse, Odette, Candide, Joëlle, Toussaint et Corinne pour m'avoir considéré comme propre fils, que ce travail soit le fruit de cette considération ;

- de Raoul B. KODJELA et son épouse pour leurs aides quotidiennes ;
- des Docteurs Karl NASSI, Ilyass SINA, Jacques AGUIA-DAHO, Kassim DEMBA DIALLO, Appolinaire GNANVI, Rodrigue MONTCHO et tous mes collègues de la promotion DEA 2010-2011, de Charles GBEHI et madame Alapini ;
- de Cyprien NOBIME, ses femmes et toute sa famille pour les soutiens ;
- des dames Yolande DAGBA, Rolande TOBOSSI, tous mes frères et sœurs du village en particulier Pascal ZANTOU, Francis, Alphonse, Charles, Mathias, François, Vincent, Richard, Bonaventure, Félix, Juste, Rodrigue, Immaculée, Anicet pour tous les soutiens, prières et conseils ;
- de Josué SOSSOU, pour avoir rendu agréable la lecture de cette thèse ;
- de tous mes amis, Appolinaire LOKO, Valérie IDOSSOU, Nicolas AKOTCHAYE, Grey TOHOUEGNON, Casimir AGBIDINOUCOUN, Claude DAWSON, Gbènakpon DANDJI, Joseph DEH-TCHOKPON, Blaise, Adeline, Adèle, Sèdamidé BOCO, Fernand AZA, Francis GODONOU ;
- de tous les jeunes frères et sœurs qui m'ont aidé dans la collecte des informations ;
- de tous ceux qui ne verront pas leurs noms cités dans ce document.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AITRPP	Association des Importateurs, Transporteurs et Revendeurs des Produits Pétroliers
APE	Agents Permanents de l'Etat
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BOA	Bank Of Africa
CAF	Coût Assurance Fret
CFA	Communauté Financière Africaine
CONAMIP	Commission Nationale chargée de l'Assainissement du Marché Intérieur des Produits raffinés et leurs dérivés
DGCI	Direction Générale du Commerce Intérieur
DGE	Direction Générale de l'Energie
DGID	Direction Générale des Impôts et des Domaines
EDP	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
ENEAM	Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management
EPAC	Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi
FLASH	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FMI	Fonds Monétaire International
FSS	Faculté des Sciences de la Santé
GPS	Global Positioning Système (Système de Localisation Mondial)
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
LARES	Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
MRS	Mrs Maria SEYU

OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONU-Habitat	Organisation des Nations-Unies pour les établissements humains
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDC	Plan de Développement Communal
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RFI	Radio France Internationale
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SONACOP	Société Nationale de Commercialisation des produits Pétroliers
SONICOG	Société Nationale des Industries des Corps Gras
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Le commerce parallèle de l'essence au Bénin se trouve aujourd'hui à la frontière de la légalité parce qu'il a épuré les champs de la reconnaissance sociale et de la légitimité. De quoi parle-t-on et pourquoi il existe et persiste ? La réponse à cette inquiétude m'a orienté vers 254 acteurs constitués de vendeurs, consommateurs, gérants de stations-service et autorités politiques sur la base du questionnaire, du guide d'entretien, de la grille d'observation et s'est appuyé sur des récits de vie. Au terme, cette thèse offre les arguments, raisons et retrace les trajectoires qui positionnent ce commerce parallèle en incontournable à Cotonou. La vente de l'essence "kpayo" satisfait les acteurs sociaux mais bouscule malheureusement les intérêts des acteurs du secteur formel puis de l'Etat qui a montré ses faiblesses et limites. Ainsi, cette recherche s'est fondée sur les théories de la débrouille, de l'informel, de l'individuation et de l'analyse stratégique des acteurs pour comprendre les dynamiques, les regards, les perceptions et les appréciations des Béninoise sur les valeurs et contre-valeurs qui ne sont plus étanches. Car à Cotonou, le vendeur d'essence "kpayo" n'est pas celui qui transgresse la loi, mais au contraire celui qui se bat pour survivre et combler le vide laissé par la défaillance du service public. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une activité qui est devenue normale, puisqu'elle ne gêne presque plus personne, ne génère pas un rejet social, mais plutôt bénéficie d'une caution sociale favorable. Et pourtant, cette vente est illicite ! Elle ouvre alors la voie à une autre façon de considérer afin d'associer le secteur parallèle en partenariat pour un développement global réel.

Mots clés : Commerce, Essence "kpayo", déviance, débrouille, Cotonou.

ABSTRACT

Petrol parallel trade in Benin is about to be legitimated. What does it refer to and why is it persisting? To find the answer to that question, I have met 254 actors comprising sellers, consumers, petrol station managers, political authorities by the mean of survey, interview, and observation and based on life stories. This thesis dissertation brings out the reasons and how this parallel trade has become unavoidable in Cotonou. The business of adulterated petrol satisfies social actors but drawbacks the interests of both formal sector actors and government who has shown its limits and weakness. Thus, this research was based on the theories of resourcefulness, informal, individuation and strategic analysis of actors so as to understand dynamics, views, perceptions and appreciations of Beninese on the values and counter-values. The adulterated petrol seller in Cotonou is not seen as lawbreaker but as a citizen working to survive and to solve a problem that public officials couldn't solve. There is every reason to believe that adulterated petrol selling has become a normal activity since no one complains, and it seems to be approved by everybody. And yet, this business is illegal! Here is a possibility to reconsider this activity for a real global development.

Keywords: Trade, adulterated petrol, deviance, cope with, Cotonou

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Compromis et compromission entre déviance et norme sociale..... 75

Figure 2: Localisation du Bénin dans l'Afrique..... 132

Figure 3: Découpage administratif de la commune de Cotonou..... 136

Figure 4: Axes parcourus pour la collecte des données empiriques..... 139

Figure 5: Les marchés frontaliers entre le Bénin et le Nigeria..... 165

Figure 6: Organigramme de distribution parallèle des produits pétroliers au Bénin 196

Figure 7: Trajectoires des commandes d'essence "kpayo" au Bénin..... 200

Figure 8: Circuits d'approvisionnement des hydrocarbures au Bénin (2011) 205

Figure 9 : Cartographie des points de vente d'essence "kpayo" sur les axes parcourus 207

Figure 10: Cartographie des stations-service des axes parcourus..... 245

Figure 11: Regard sur la fonctionnalité des normes dans la société béninoise 276

Figure 12: Schéma explicatif de la vente de l'essence "kpayo"..... 279

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Prix de vente annuel moyen d'un litre d'essence dans le formel au Bénin et au Nigeria.....	172
Graphique 2 : Les acteurs qui peuvent ou non vendre l'essence "kpayo" (N=150).....	213
Graphique 3 : Situation matrimoniale des vendeurs d'essence "kpayo"(N=150)	217
Graphique 4 : Les vendeurs suivant les formations reçues (N=150)	218
Graphique 5 : Les voies d'accès à la vente d'essence "kpayo" (N=150)	231
Graphique 6 : Répartition des consommateurs d'essence entre les secteurs formel et parallèle à Cotonou (N=75)	240
Graphique 7 : Répartition des vendeurs par sexe selon la nécessité ou non de vivre à Cotonou sans la vente de l'essence "kpayo" (N=150)	261
Graphique 8 : Les raisons ayant conduit à la vente d'essence "kpayo" (N=150).....	262
Graphique 9 : Les raisons d'achat de l'essence "kpayo" (N=75).....	268
Graphique 10 : Prix de vente moyen d'un litre d'essence en CFA de 2009 à 2013 dans les secteurs formel et parallèle	270
Graphique 11 : Logique des consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou (N=75) .	272
Graphique 12 : Logiques de soutien accordé aux vendeurs d'essence "kpayo" (N=75)	274

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Transport d'essence "kpayo" en pleine circulation au Bénin.....	47
Photo 2 : Entrepôts de bidons et d'essence "kpayo" à Cotonou.....	48
Photo 3 : Affluence chez un vendeur d'essence "kpayo" de Cotonou	78
Photo 4 : Station-service et moyen de transport dans le secteur formel.....	83
Photo 5 : Photographie prise d'avion révélant la trame urbaine de Cotonou.....	133
Photo 6 : Vespa spécifique pour le transport d'essence "kpayo"	187
Photo 7 : Positionnement des vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou au bord des routes et sur les trottoirs.....	222
Photo 8 : Positionnement des vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou sur les terre-pleins centraux.....	222
Photo 9 : Point de vente d'essence "kpayo" assuré par les enfants	237
Photo 10 : Stations-service et mini-stations abandonnées de Cotonou	244
Photo 11 : Chargement et déchargement des bidons d'essence dans les barques	256

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Constitution des groupes cibles..... 147

Tableau II : Synthèse des choix méthodologiques 153

Tableau III : Evolution des cas d'incendies dus à la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou..... 184

INTRODUCTION GENERALE

Mercredi 23 décembre 1999, Alphonse reçoit la notification officielle de son arrêt définitif de travail à la Société Nationale des Industries des Corps Gras (SONICOG) située à *Akpakpa*. Or, c'est ce jour qu'il devrait percevoir son salaire du mois ; mais c'est plutôt son licenciement qu'il obtient en lieu et place. Il devait retourner à la maison (quartier *Agla* situé à une vingtaine de kilomètres de son service) avec cette triste nouvelle alors que sa femme et ses trois (03) enfants attendaient impatiemment ce retour qui devrait offrir et annoncer les couleurs des fêtes de fin d'année et de nouvel an. Sur le chemin de retour, à peine arrivé au carrefour "PTT", sa moto de marque Suzuki 50 de couleur noire communément appelée "*corbillard*" venait de consommer la dernière goûte d'essence contenue dans le réservoir. La seule alternative qui s'offre à lui est de trimbaler la moto puisqu'il n'avait qu'une pièce de 50 F CFA dans sa poche. 100 mètres après le carrefour, une vendeuse d'essence "kpayo" l'invita comme il est de coutume dans de pareils cas à payer l'essence. Ce fut vraiment son besoin, mais il ne pouvait pas être satisfait faute d'argent. Il marqua un arrêt puis se débarrassa avec le revers de sa main gauche de quelques sueurs apparues sur son front. En sanglots, il expliqua sa situation à la vendeuse. Cette dernière avait servi deux (02) litres d'essence dans le réservoir de sa moto. Elle demanda à Alphonse s'il pouvait l'aider à transporter quelques-uns de ses bidons d'essence du fleuve vers son hangar de stockage. Il accepta sans condition. Quelques heures de collaboration avec cette

vendeuse d'essence lui avaient valu à terme la somme de 15 000 F CFA. La vente de l'essence "kpayo" avait donc redonné sens à la vie d'Alphonse. Un adage populaire dit « *à quelque chose, malheur est bon* ». Cet exemple en est une illustration, puisque c'est par là qu'Alphonse deviendra par la suite un grossiste intermédiaire. Un tel constat appelle à une interrogation capitale. Faut-il condamner Alphonse et les membres de sa famille s'ils s'adonnent désormais à la commercialisation de l'essence "kpayo" ?

Une thèse de sociologie-anthropologie n'en est pas une de la psychologie par exemple qui peut s'intéresser exclusivement à un individu pour opérationnaliser ses résultats. Mais je pars de cette histoire de vie anecdotique pour entrer dans le vif de mon sujet. L'objectif est d'étudier comment les nécessités de survie peuvent amener les acteurs sociaux à choisir ce que Ferréol (2012 : 128) appelle la « *trajectoire professionnelle* » pour se donner une « *identité affinitaire* ».

Au Bénin, l'Etat est le principal et grand pourvoyeur d'emploi. Il exprime le besoin et recrute selon ses possibilités. Mais depuis les crises économiques et sociales des années 1980, il absorbe de moins en moins la main-d'œuvre. Et pourtant, c'est toute une masse importante de jeunes diplômés qui sort des écoles et universités chaque année. Le secteur privé au Bénin a pratiquement pris le relai mais n'a pas cette capacité de jouer efficacement ce rôle. Conscients de la situation, les gouvernants parlent ces dernières années de partenariat public-privé. Mais toujours est-il que la question de pauvreté, du chômage est endémique et contemporaine. Elle s'aggrave, persiste et perdure.

Le Bénin est-il dans ce qu'Erbès-Seguin (2004 : 3) appelle la « déstructuration » ou bien la « restructuration » du mode de recrutement ou alors du travail ? La notion du travail est celle qui a suscité plusieurs débats quant à son contenu et son importance dans la vie quotidienne d'un acteur. Il donne et oriente les trajectoires sociales, à l'instar de ce que Locke (1690) considérait comme la manifestation de la liberté individuelle. Mais peut-on parler de liberté individuelle sans un minimum de ressources financières ? Smith (1776) propose une évolution par rapport à la notion du travail. Ainsi, il conçoit le travail humain comme l'un des éléments créateurs de richesses. Si tant est qu'il crée la richesse, il doit s'appuyer sur ce que Marx (1971) appelle les « facteurs de production ». L'organisation du travail est alors une construction sociale qui varie d'une société à une autre. Seulement qu'il génère les mêmes ressources et des difficultés similaires qui ne sont pas spécifiques au Bénin.

Confronté à d'énormes problèmes, le marché du travail en général et au Bénin en particulier est partagé entre instabilité, précarité et autres maux. Erbès-Seguin (2004 : 6) a attiré l'attention des acteurs sociaux sur le fait que « ...les mises en question contemporaines du travail ne portent pas sur sa - problématique - disparition, mais résultent à la fois d'une diminution de la quantité de travail disponible et d'une diversification des modes d'emploi de la main-d'œuvre ». Pour cet auteur, la chute rapide de l'emploi est due à l'avènement des machines. Je trouve en outre que, la pression démographique constitue un argument additif à ne pas perdre de vue. Cette pression crée et prolonge les relations et rapports directs ou indirects. Durkheim (1893) trouvera dans le travail des « fonctions

sociales » ou différentes formes de « solidarité sociale ». De cette façon, je glisse progressivement sur la mise en évidence du changement du modèle de l'emploi et de l'échange dans sa forme aussi bien marchande que non marchande.

La question de commercialisation, de distribution et d'échanges entre les acteurs sociaux a toujours préoccupé et interpellé toutes les disciplines qui traitent des sujets d'ordre économique, juridique, politique, environnemental et surtout les sciences sociales dont la sociologie-anthropologie. Smith (1776) dira après réflexion que c'est cette propension à l'échange (mais surtout d'un point de vue économique) qui permet de différencier l'espèce humaine de celle animale. A la suite de cet économiste classique, plusieurs autres auteurs ont réfléchi avant et après lui sur les types d'échanges et y vont avec leurs instruments et méthodes pour expliquer et justifier ses manifestations.

Le constat pour la plupart est qu'il existe deux grands groupes : ceux qui fonctionnent en respectant les normes légales établies par l'Etat et les pouvoirs institués, puis les autres qui opèrent en marge desdites normes. Les premiers sont qualifiés d'acteurs du secteur formel et les autres acteurs du secteur informel. A partir de ce moment, les pistes de réflexion sont ouvertes offrant à chaque discipline soit de condamner, de comprendre ou de soutenir les deux secteurs. Smith (1776), dans sa logique de *main invisible* et Polanyi (1944) dans celle du *système autorégulateur de marchés* pensent que le parfait fonctionnement d'une économie de marché ne sera pas remis en cause. Car, pour ces auteurs et d'autres, les éventuels dysfonctionnements et anormalités présents sur le marché vont céder

place progressivement et définitivement à la normalité. Ils ne croient pas si bien dire ! Des options différentes n'ont jamais cessé de gagner du terrain. A partir de ce moment, la question sur la coprésence des deux secteurs dans la même société est alors restée en suspens.

Au fil du temps, cette dualité (formel-informel) laisse apparaître des déséquilibres de l'informel sur le formel au point de devenir inquiétante. Il gagne du terrain, des espaces, puis occupe des acteurs sociaux qui lui servent de support. Alors, le débat sera officiellement posé dans les instances internationales qui pensent, orientent et analysent les différentes politiques sur les échanges commerciales dans le monde en particulier le Bureau International du Travail (BIT) en 1969. Les tout premiers (économistes et juristes) ont très tôt condamné ce secteur et ses acteurs en les vouant aux gémonies. Cette façon à mon avis les conduit à plus se radicaliser dans le secteur parallèle sans offrir de clarté.

L'échange ou même le commerce met en relief une kyrielle de relations entre minimum deux acteurs sociaux. Par conséquent, il offre aux sociologues et anthropologues ce qu'Agui-Daho (2013 : 22) appelle « l'exploration d'un univers social et culturel » importante. Il pose alors la traditionnelle question de réalités et de faits sociaux qui se justifie par l'aboutissement d'actes, d'actions et de comportements individuels selon la perspective de Weber (1921) ou collectifs pour Durkheim (1937). Ces faits sociaux sont devenus légion dans les sociétés contemporaines à cause des progrès scientifiques ayant causé et suscité des mutations sociales profondes. Ils se manifestent différemment, selon qu'on soit

dans un milieu rural ou urbain. Ce dernier attire souvent plus d'acteurs qu'il n'en demande. Ces acteurs proviennent des milieux divers et surtout ruraux en quête sûrement de mieux-être sans compter avec les esprits et réalités qui gouvernent le milieu urbain. N'est-ce-pas ce qui a inspiré Simmel (1989 : 247), à considérer qu'au fil des jours, « l'esprit moderne est devenu de plus en plus calculateur » ? Et à Boudon (1977) de renchérir arguant que le milieu urbain est le lieu propice de l'individualisme. En somme, les faits et réalités dans les espaces urbains montrent l'opposition individu-société et appelle à la rationalité (au sens de Weber) des choix qui sont opérés. Ce sont ces logiques urbaines qui gagnent le monde entier à cause de l'urbanisation inexorable.

Les études récentes montrent que l'Afrique connaît une croissance démographique urbaine sans précédent. Elle se manifeste par son taux d'accroissement annuel évalué à plus de 3,4% en moyenne par an (ONU-Habitat, 2010). Cette croissance rapide portera sa population vivant en milieu urbain à 1271 millions d'ici l'an 2025 (Torrey, 2004 : 2 @). Le Bénin, à l'instar de plusieurs autres pays en développement, connaît cette croissance rapide qui constitue, dans une certaine mesure, un avantage. Cependant, la croissance démographique rapide entraîne des problèmes d'ordre politique, économique, environnemental et social aux dirigeants. C'est pour pallier et trouver une solution à tout ceci que Malthus (1798) « préconisait la limitation des naissances par la contrainte morale afin de remédier au danger de la surpopulation » (Ferréol et al, 2012 : 151). Pour cet auteur, les naissances incontrôlées constituent le réservoir de fabrication des pauvres qui à leur tour ont une fécondité excessive. Loin d'épouser totalement

cette théorie, je constate l'effectivité du fait tel que peint par l'auteur dans les pays africains ou en développement. La conséquence directe est que ces pays, dont le Bénin, n'arrivent pas à offrir à tous ses enfants des emplois conséquents gages d'une meilleure condition de vie sociale et économique. Impuissant devant de pareilles réalités, les autorités politiques constatent les dangers et apparaissent généralement comme des sapeurs-pompiers qui n'interviennent qu'après le déclenchement d'un malheur pour colmater les brèches.

Pour remédier à cela, les gouvernements successifs du Bénin se sont engagés sur plusieurs pistes, mesures et réformes structurelles pour juguler et régler ces problèmes sociaux. Ainsi pour absorber la masse de jeunes diplômés, plusieurs entreprises publiques ont été créées sous l'ère de la révolution par les autorités politiques d'alors. Cette politique avait très tôt montré ses limites et s'est avérée inefficace. Puisque la mauvaise gestion a eu raison de l'espoir que constituaient ces entreprises et sociétés dans le processus de redressement économique et surtout de résolution du problème de chômage.

Cet échec couplé à celui de l'orientation politique d'alors avait plongé le Bénin dans une crise économique et sociale dont les effets ont commencé à se faire sentir à partir de 1988. C'est alors que le pays va opter pour un redressement économique conçu et élaboré par les institutions de Breton Woods. C'est l'épisode de l'avènement et de la mise en application des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) successifs (le premier en 1989). Ces PAS ont priorisé l'assainissement au niveau macro-économique et négligé les secteurs sociaux dont

la situation s'est aggravée avec la dévaluation (INSAE, 2001). Le résultat est que ces mesures ont créé plus de problèmes qu'elles en ont résolu. Or, la pression humaine libère surtout un environnement qu'Abou (2013 : 3) qualifie d'« espace d'interactions entre des individus venus d'horizon divers où se jouent des rapports de forces ». C'est au gré de ces derniers que les acteurs sociaux pratiquent des activités économiques caractéristiques de la vie quotidienne de la rue. Rodriguez-Torres (1998 : 54) en avait identifié un certain nombre, jugées peu recommandables auxquelles s'adonnent, par défaut, des membres de communauté urbaine de Nairobi. Ces derniers sont qualifiés de « mendiants, vagabonds, passeurs de drogues, prostituées, bandits, voleurs, violeurs, voyous, fauteurs de troubles, squatters, distillateurs d'alcool illégaux, faux entrepreneurs, fraudeurs du fisc... ». Ceux qui ne peuvent pas emprunter ce chemin, créent plutôt et envahissent d'autres types d'activités. C'est alors les "petits métiers" qui ont vu le jour et se sont multipliés au Bénin en général et à Cotonou en particulier. Ces métiers mobilisent beaucoup d'acteurs en quête de bien-être économique et social. Ils sont partagés entre ce que Kuty (2004 : 136) appelle l'« intérêt-valeur » et le dualisme « stratégie-identité collective ». Les acteurs sociaux font face aux actions qui doivent assurer leur maintien et leur survie dans leur milieu de vie. C'est d'ailleurs pourquoi Kuty (2004 : 136) affirme que « l'acteur se constitue par les réponses créatrices qu'il apporte et c'est dans l'action qu'il se crée. Ses choix sont liés au défi de la situation à résoudre et ne les précèdent pas ». C'est fort de cela que, certains Cotonnois ont peut-être pris ce que d'autres appellent le risque de vendre de l'essence "kpayo". D'autant plus que ce commerce semble ne pas

demander beaucoup de capitaux ou d'investissements de démarrage importants. Autant de faits qui créent et renforcent les acteurs qui s'accommodent et s'appuient sur leurs situations pour vivre et échanger entre eux.

La vente de l'essence "kpayo" s'est imposée dans tout le Bénin dont Cotonou à travers la multiplication des points de vente et des acteurs directs et indirects impliqués dans ce commerce. Elle ne cesse de prendre de l'ampleur, comme en témoigne l'augmentation des quantités vendues (571 000 000 litres en 2011 contre 19 952 000 litres, Direction Générale de l'Energie, DGE, 2010) et du nombre très important de consommateurs et vendeurs. Ces derniers sont estimés à plus de 50000 personnes directes actives soit les 2/3 des Agents Permanents de l'Etat béninois (LARES, 2011 : 8).

Cette vente a causé plusieurs cas d'incendies qui se sont soldés aussi bien par des pertes en vies humaines (612 de 2007 à 2013, Sapeurs-pompiers-Cotonou, 2013) que matérielles. Sur le plan économique, la vente de l'essence "kpayo" crée à l'Etat béninois une perte considérable évaluée à 150 milliards de francs CFA dans la mesure où ces acteurs ne payent pas d'impôts au trésor public. Ce commerce qui plus est n'est pas comptabilisé parmi les importations afin de capter des devises pour le pays en termes de Produit Intérieur Brut (PIB) ou de Produit National Brut (PNB). Et pourtant, plus de 90% de consommateurs béninois s'approvisionnent auprès de ces vendeurs selon le relevé du conseil des ministres du 2 novembre 2012.

Depuis l'apparition de la vente de l'essence "kpayo" au Bénin, des mesures et décisions politiques ont été prises par les structures de l'Etat aux fins d'éradiquer définitivement cette activité. Il s'agit entre autres des décrets n°83-298, du 24 août 1983 qui interdit la poursuite de cette activité et n°2008-614 du 22 octobre 2008 portant modalités d'importation et de distribution des produits pétroliers et de leurs dérivés en République du Bénin. La création en février 2003 d'une Commission Nationale chargée de l'Assainissement du Marché Intérieur des Produits raffinés et leurs dérivés (CONAMIP) sans oublier les nombreux efforts consentis par le gouvernement du changement à partir de 2006. Malgré tout ceci, l'essence "kpayo" est quotidiennement vendue dans toute la ville de Cotonou. Ce qui appelle une réflexion sociologique sur ce commerce qui se complexifie de jour en jour.

Mieux, les acteurs politiques ont tardivement pris la mesure de la situation. Ils en ont fait une récupération en fonction de la position qu'ils occupent par rapport au pouvoir central. Compte tenu de leurs nombres, ces vendeurs apparaissent comme un réservoir électoral important du pays. C'est ainsi qu'en juillet 2013, certains députés de l'opposition avaient interpellé le gouvernement à l'assemblée nationale pour une question orale, sur l'opportunité et les mobiles de la lutte hardie contre les vendeurs d'essence "kpayo". Ces élus du peuple ont même lié la pratique de ce commerce à la situation de chômage généralisée qui trouverait par ce biais une solution palliative. Aussi, selon eux, une quelconque interdiction de ladite activité créerait des crises sociales. Ainsi, considèrent-ils toute lutte contre ce commerce parallèle d'essence comme un acharnement social et une déstabilisation politique.

Puisqu'elle n'a démarré et ne se fait que dans les localités sous contrôle de l'opposition. Autant de réalités qui montrent l'interférence des systèmes sociaux qui finalement embrouille les pistes. En se référant à Luhmann (1989) et Teubner (1989), cette interférence ne doit pas étonner. Car pour ces derniers, « quand une information produite par un discours semble incorporer en partie dans un autre discours, il s'agit en réalité de la reconstruction de l'information selon les nécessités fonctionnelles et les procédures de construction de la réalité de ce dernier discours » (King et Kratz, 1992 : 614). Ainsi, si par exemple force doit rester à la loi, l'application de celle-ci retrouve sur son chemin le politique, le social et l'économique qui attirent son attention sur les situations que vivraient ces acteurs. Ces différentes positions rendent difficiles le rétablissement et le respect des normes légales et institutionnelles dans la société. Au vu de tout ce qui précède, plusieurs questions sont restées sans réponses à ce jour : Faut-il formaliser la vente de l'essence "kpayo" ? Ou bien penser à la reconversion de tous les vendeurs ?

La rareté de l'emploi est un des problèmes sociaux qui secoue le monde contemporain. Elle livre des arguments forts pour justifier et se prévaloir de l'exercice d'activités de toute nature. Elle offre la possibilité de conclure que les théories classiques (capitalisme, socialisme, etc.) ont montré leurs limites. Car, elles n'ont enfanté que des crises aussi bien économiques que sociales. Les théoriciens de l'informel abordent la question distinctement, mais pas forcément avec une différence notable quant aux raisons. Evoquant les raisons du développement du secteur informel, Crévoisier et al (2007 : 18) concluent qu'il

s'agit d'«une solution efficace à une pénurie d'emploi ou à un défaut de qualification suffisantes ». Et ces acteurs sociaux qui sont contraints et mis à l'écart par le circuit formel, forment ce que Border (2005) considère comme « des réseaux et de microsociétés qui permettent aux jeunes victimes d'exclusion sociale et à la recherche d'une reconnaissance d'appartenir à un groupe avec lequel ils partagent les mêmes valeurs et des modes de vie » (Crévoisier et al 2007 : 19). Cette refonte de valeurs économiques, politiques et sociales a inspiré Roche (2011) et Gonzalez (2010) sur la nouvelle façon de voir et de reconsidérer les activités du secteur dit informel. La mise en évidence de leur angle d'analyse me permet d'étudier les logiques et les pratiques qui concourent à la persistance de la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou. C'est à ce travail que s'est consacré cette thèse. Ainsi, pour mieux appréhender le sujet, j'ai adopté la démarche systémique ; ce qui m'a permis de structurer le travail en deux parties :

Dans la première partie, les chapitres I, II et III ont traité et vidé les aspects d'ordre théorique et méthodologique ; puis dans la deuxième partie les autres chapitres qui renseignent sur les éléments empiriques assortis d'analyse.

PREMIERE PARTIE :

DES CRISES ECONOMIQUES ET SOCIALES AU COMMERCE

PARALLELE DE L'ESSENCE

La trame de fond de cette première partie regroupe le premier, deuxième et troisième chapitre. Elle renseigne sur les aspects théoriques et méthodologiques de cette thèse.

CHAPITRE I : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO": UNE PREOCCUPATION DE LA SOCIOLOGIE DE LA DEBROUILLE

Les principales articulations de ce chapitre traitent successivement de la problématique, des hypothèses, des objectifs et de la clarification conceptuelle et positionnement théorique.

I.1. Problématique

La trame de cette thèse n'est pas de justifier la légalité d'une pratique sociale qui est devenue courante, mais plutôt de thématiser et de restituer un fait social qui englobe tout le monde contemporain. Admettre une société ou une économie exempte de dysfonctionnement (l'idéal) serait exceptionnelle sinon impossible. Si tel est le cas, pourquoi ne pas alors s'interroger (démarche scientifique) au lieu de condamner la présence du secteur informel dans un pays ? Plusieurs réformes, retouches et autres mesures ont été proposées puis apportées au secteur formel pour lui permettre d'être la clé de voûte qui absorbe toutes les mains d'œuvres dans tous les pays. On assiste plutôt à un effet contraire puisque cette impossibilité d'absorption de mains d'œuvres du secteur formel rejaillit sur les populations. En conséquence, « il a participé à la massification du chômage, au déficit croissant du système de protection sociale, des transformations sociologiques profondes des structures et des modes de vie familiaux » (Martin, 2010 : 40). De ce fait, les sciences économiques, juridiques, politiques etc., ont

donné raison et offert la possibilité légitime aux sciences sociales dont la sociologie de prouver que « l'individu n'est pas une pâte molle sur laquelle viendraient s'inscrire les données, (...) » (Boudon, 1986 : 230). A ce titre, les acteurs sociaux modifient et participent selon leurs motivations et intérêts (individuels et/ou collectifs) à la construction et/ou à la déconstruction des réalités sociales. Cette dynamique contribue à l'évolution du monde. Elle offre aux acteurs et chercheurs de réfléchir et de sortir des postulats ou de s'inscrire dans des courants aux fins de rendre intelligible la réalité sociale. La globalisation et la généralisation des faits sociaux quant à leurs compréhensions et explications me renvoient fondamentalement sur deux grands blocs. Il s'agit du collectif et de l'individuel.

Aujourd'hui, toute action donnant naissance à un fait social doit avoir une explication et une compréhension sociologiques qui s'inscrivent dans la logique de ces deux grands blocs. Je prends appui sur celui dont Durkheim (1937) est le précurseur : la conséquence d'actions ou de comportements individuels est dictée et contrainte par le collectif. Il rejette toutes idées et théories fondées sur l'individu. De ce fait, l'explication de la présence du secteur informel est extérieure puis exerce une contrainte collective sur celle individuelle. A le suivre, c'est la société qui a construit et élaboré des règles, conduites sociales, normes et valeurs organisant le secteur parallèle qui s'imposent de façon autoritaire à tous. Mais l'auteur précise que cette contrainte n'est pas tellement ressentie par l'acteur qui agit. Elle est intériorisée de façon inconsciente et bénéficie d'une acceptation sociale dans sa majorité. La vente de l'essence "kpayo" remplit-elle ces

conditions ? Est-elle une activité qui appartiendrait au secteur parallèle ? Autant de questionnements dont les manifestations et les effets interpellent le socio-anthropologue. Il ne s'agit pas de questions dont les réponses sont évidentes puisqu'elles perturbent et bousculent les postulats préexistants et actuels (économiques, juridiques etc.)

L'environnement économique, politique et surtout social qui a permis et favorisé l'exercice du commerce parallèle de l'essence au Bénin en général et à Cotonou en particulier doit retenir l'attention de tout chercheur. Ce dernier devra se demander comment en est-on arrivé là ? Le Bénin est consommateur-importateur des produits pétroliers en général. Du coup, il s'inscrit dans la logique internationale qui caractérise ce secteur. Son organisation et son fonctionnement exige le respect d'un certain nombre de principes. Partant de là, les acteurs formels importent toute la quantité des produits pétroliers nécessaires pour la consommation des populations. Cette transaction est assurée par l'intermédiaire des sociétés agréées sur le marché international. Ces produits arrivent au Bénin à un prix relativement élevé. Par exemple, le prix CAF (Coût Assurance Fret) de l'essence en 2011 est en moyenne de 370,08F CFA (DGCI, 2012). Alors l'Etat béninois a opté pour la subvention, le contrôle et la fixation des prix à la pompe avant sa livraison aux populations. La vente des produits pétroliers au Bénin est assurée officiellement par la Société Nationale de Commercialisation des produits Pétroliers (SONACOP) seule société ayant le monopole depuis sa création le 04 décembre 1974 par décret n°74-320. Ce secteur des hydrocarbures ne sera

libéralisé qu'après vingt et un (21) ans de monopole par décret n°95-139 du 03 juin 1995.

Sur un autre tableau, les stations-service installées à Cotonou et ses environs n'arrivent pas à satisfaire les nombreuses demandes des consommateurs. Ils doivent y veiller pour se procurer du carburant et ceci à un prix très élevé. Deux éléments qui contrastent avec la loi économique du marché. Les populations de Cotonou et ses environs ont saisi cette défaillance pour faire de la vente de l'essence "kpayo" une activité courante et quotidienne. Elle leur permet de satisfaire les consommateurs, et leurs besoins fondamentaux. Le rapport 2010 de la Direction Générale de l'Energie (DGE) mentionne qu'il y a soixante-dix-huit (78) stations-service dans le département du Littoral qui se résume à la ville de Cotonou dont seulement soixante (60) sont fonctionnelles, seize (16) non fonctionnelles et deux (02) qui ne vendent uniquement que du gasoil. En 2011, le LARES, à travers une étude ne constate la présence effective que de quarante-quatre (44) stations-service encore fonctionnelles dans la ville de Cotonou pour une population estimée à 779314 habitants (INSAE, RGPH 2013). Soit un ratio d'une (01) station pour 17712 habitants. Les mesures, dispositions et conventions internationales exigent aux acteurs du secteur formel d'importer les produits pétroliers des pays tels que l'Algérie, la Suisse, les Pays-Bas pour ne citer que ceux-là.

Et pourtant, le Bénin partage plus de 773 km de frontières poreuses aux tracés imprécis avec le Nigeria (Sossa, 2004 : 21). Cette proximité sera exploitée par les populations béninoises, mais autrement. L'essence, objet de transaction,

d'échange et de commerce provient exclusivement de la République Fédérale du Nigeria, pays producteur-exportateur du pétrole où l'essence est vendue moins chère, même à la pompe. Les populations de Cotonou, désœuvrées ou non, vont se tourner vers ce pays exportateur et producteur du pétrole classé 1^{er} en Afrique et 13^{ème} au plan mondial. Sa production journalière est estimée à 2,08 millions de barils par jour pour un revenu de plus de 34 milliards d'euros, soit 22.100.000.000.000 F CFA (Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole OPEP, 2010). Cette potentialité naturelle et économique dont dispose ce pays constitue un avantage pour ses populations et celles environnantes. Ainsi, pour satisfaire les besoins de ses citoyens et les apaiser, les autorités nigérianes ont adopté des politiques pour amoindrir leurs charges. C'est à ce titre que les produits pétroliers dont l'essence sont vendus à un prix inférieur (comparativement aux pays limitrophes dont le Bénin) dans les stations-service puisque subventionnée par l'Etat fédéral. Malgré tout ceci, on constate que c'est le pays dans lequel les produits pétroliers sont le plus détourné. Les autorités du Nigeria estiment que 150 à 200 000 barils sont détournés chaque jour, soit 10% de la production totale nationale du pays selon une enquête réalisée par Radio France Internationale (RFI) et publiée le 04 novembre 2011.

Cette situation profite aux Béninois qui vont importer frauduleusement l'essence, suivant des circuits de redistribution construits et propres à eux pour la céder à des prix relativement bas, comparés à ceux pratiqués dans les stations-service agréées du Bénin. Ces vendeurs d'essence "kpayo" sont présents sur presque tous les axes, pistes et routes inter-états du pays. Ils offrent quotidiennement une trilogie

formidable, attractive qui favorise et encourage les consommateurs à venir toujours vers eux, même si au passage le prix connaît une hausse : **bon prix–proximité–rapidité**. Toutes des qualités qu'on ne retrouve pas chez les acteurs du secteur formel du pays. Cette attitude des consommateurs béninois se justifie selon Robbins (1988) par le fait que tout comportement humain est un mécanisme adaptatif : il a un but et il doit satisfaire un besoin dans un contexte donné. S'il faut adopter ou transformer ce comportement, il faut le faire sans nuire au besoin fondamental qu'il satisfait.

Durant des années et même jusqu'à présent, les stations-service officielles ne parviennent pas à couvrir tout le pays. Ils ont même du mal à satisfaire les clients là où elles sont au moins présentes, imposant et ouvrant la voie aux populations de se tourner vers les acteurs du "kpayo" qui leur offrent une satisfaction à moindre coût. Le vide laissé par ces sociétés agréées, par rapport à cette incapacité à couvrir tout le pays et l'existence permanente de se procurer ce produit vital oblige les consommateurs du pays à ne opérer presque qu'un seul choix, s'approvisionner chez les vendeurs d'essence "kpayo". Ils couvrent tout le territoire béninois. En 2011, il a été dénombré dans le pays plus de 40000 points de vente d'essence "kpayo", soit 03 point de vente par km² (LARES, 2011 : 73). Ce qu'aucun circuit formel ne peut offrir aux populations.

La vente de l'essence "kpayo" qui avait débuté dans une grande clandestinité est devenue de nos jours un phénomène social total aux allures inquiétantes et même suicidaires non seulement à tous les acteurs impliqués, mais aussi et surtout pour les sociétés agréées et l'Etat. C'est une activité qui fait perdre au trésor public

bénois, selon le relevé du conseil des ministres du 02 novembre 2012, la somme annuelle de cent cinquante (150) milliards de francs CFA, soit en moyenne 12,5 milliards de francs par mois. Ce qui équivaut à de plus d'un (01) mois de salaire des agents permanents de l'Etat (APE) béninois. Selon ce même conseil des ministres, ce commerce d'essence "kpayo" satisfait lui seul 90% des consommateurs béninois, soit 200 à 300 millions de litres par an. En témoigne son ampleur et son importance dans l'environnement social béninois. Alors que le cadre légal et législatif existe. Il ne permet exclusivement qu'aux acteurs formels autorisés d'exercer ce commerce. De ce fait, leurs infrastructures offrent une garantie quant à la qualité du produit et la sécurité des acteurs directs et indirects.

Depuis l'apparition de la vente de l'essence "kpayo", les acteurs à divers niveaux sont exposés à d'énormes risques d'insécurité aussi bien dans son importation, sa distribution que dans sa consommation. Je pense entre autres aux drames quotidiens et réguliers qui surviennent dans les différentes villes et villages du pays. Il y a aussi la pollution de l'environnement de Cotonou qui, selon les autorités compétentes, est largement imputée à ce commerce. Mais, compte tenu du rôle important et des problèmes vitaux que règle ce commerce, les différents acteurs pensent d'abord à la satisfaction de leurs besoins, de ceux de leurs familles et alliées qu'ils ont à leur charge.

En effet, l'hypothèse selon laquelle la crise économique des années 1980 et l'adoption de mesures que Martin (2010 : 41) appelle « logique universelle ou prêt-à-porter » avait déversé des milliers d'acteurs dans "l'environnement

chômage" se trouve confirmée. Puisqu'au Bénin par exemple, près de 7000 agents civils et militaires, toutes catégories confondues, ont été mis aux départs volontaires et/ou ciblés. Ces départs généralement non planifiés associés au gel des recrutements de 1987 à 1994, (Gauthé, 2005) ont accentué les difficultés de survie des populations du Bénin et celles de Cotonou en particulier. Ces différentes mesures ajoutées à l'explosion démographique urbaine due à l'exode des bras valides des campagnes vers les petits centres urbains et surtout dans les villes ont des implications sérieuses sur le nombre de personnes en situation d'emploi et de pauvreté. Ce qui donne raison au rapport de 1990, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui note que peu de gouvernements mettent en place des programmes efficaces pour réduire la pauvreté en milieu urbain, laissant les pauvres se débrouiller tout seul : ils se construisent leur propre logis, se trouvent du travail dans le secteur informel (...). Ce dernier, selon Kibalonza Kabwende (2005 : 3 @), joue un rôle plus social que productif ; il est qualifié selon l'auteur « d'éponge à emploi » grâce à ses qualités de créativité, de dynamisme et de flexibilité. Du coup, les activités du secteur informel deviennent un outil d'adaptation aux politiques d'ajustement structurel. Pensés puis importés de l'extérieur, ces ajustements se sont basés plus sur des logiques beaucoup plus économiques que sociales. Elles ont alors montré leurs limites et mis à nu les lacunes d'une solution dépouillée de toutes considérations sociales, culturelles et participatives. Le résultat me fait penser à ce que Martin (2010 : 41) considère comme « une logique individualisée ou "sur mesure", adossée à une rhétorique du "libre choix" ». Chaque acteur est tenu d'aller dans le

sens qu'il lui convient pourvu que cela puisse lui donner ou lui permettre d'assurer ses quotidiens et ceux de sa famille.

Le triomphe de l'essence vendue dans le secteur parallèle à celui du formel a toujours, et ce depuis des décennies, inquiété et interpellé les autorités politiques béninoises. Leurs responsabilités sont engagées. Elles doivent protéger les acteurs du secteur formel qui paient des impôts et taxes à l'Etat. Malheureusement, ces acteurs subissent une concurrence déloyale de la part des vendeurs d'essence "kpayo". L'idée de protection du secteur formel est légitime et s'inscrit dans une logique un peu moins protectionniste, mais surtout capitaliste. Mais, plusieurs années se sont écoulées sans que ces autorités politiques n'aient réussi à mettre un terme à ce commerce. Toutes les mesures, actions et institutions de répressions mises en place par les pouvoirs publics successifs n'ont jamais donné de résultats probants. On assiste au mieux à des reculs spectaculaires de leur part. Alors, « au-delà du caractère anonyme de façade du marché [de la vente de l'essence "kpayo"] », existe un véritable code social qui dicte les conduites et motive les décisions des acteurs sociaux » (Abou, 2013 : 11). Au regard de tout ceci, la question fondamentale qui me vient à l'esprit est de savoir s'il est nécessaire de se bousculer pour s'installer et investir dans le secteur des hydrocarbures au Bénin ? La réponse pour un homme d'affaires ou un investisseur est d'office non ! C'est d'ailleurs pourquoi les grandes compagnies internationales telles que Total, Shell, Texaco etc., ont abandonné ce marché depuis 2010 laissant quelques acteurs non moins importants garder encore le côté formel du secteur. Au regard de tout ceci,

il est nécessaire d'approcher et d'étudier ce phénomène avec des démarches et méthodes sociologiques.

L'idée de s'approvisionner chez les vendeurs d'essence "kpayo" a pris le pas et gagné ce que Durkheim (1937) nomme la conscience collective des populations de Cotonou. Alors, les perceptions, et représentations sociales justifient-elles les actions en retour ? Pour Bonardi et Roussiau (1999), ce comportement des acteurs sociaux s'explique par le fondement de leur pensée agissante. Ainsi, l'analyse de ces représentations sociales paraît utile pour comprendre et expliquer la nature des liens sociaux, les pratiques sociales et les relations intra et inter groupe. De ce fait, Boudon (1977) oriente le chercheur sur une piste dont la logique est individualiste. Il affirme que la « base de toute analyse doit prendre en compte l'action, la décision, la pensée ou le comportement individuel. Tout phénomène social doit pouvoir être tenu pour un résultat d'actions individuelles » (Ogien et Quéré, 2005 : 56). A contrario, l'analyse des faits économiques telle qu'elle a été conceptualisée par Mill (1973) n'est pas liée aux « motivations "*individuelles*" [puisqu'il propose que ces dernières] sont en principe minimales » (Hirschhorn, 2007 : 175). Donc Mill s'inscrit dans la compréhension collective des faits sociaux selon Durkheim. Cette façon holistique de considérer ou de chercher à analyser rend parfois flou et dépouille la plupart des réalités économiques de plusieurs substances utiles.

La question de la vente de l'essence "kpayo" est *a priori* économique. Ainsi, les auteurs qui ont travaillé sur le secteur informel ont livré des conclusions. Je fais recours à quelques-uns. Walther (2008), affirme qu'il faut reconsidérer et migrer

les vendeurs d'essence "kpayo" du Bénin vers l'entrepreneuriat en développant leurs capacités de création, d'innovation et d'évolution. Nélisse et *al* (1994) et Lautier (2004) ne voient pas de cette manière le commerce parallèle de l'essence. Pour eux, de façon globale, il vaut mieux intégrer ces acteurs dans la sphère de production et comprendre qu'il ne peut y avoir absence de ce secteur dans une économie, fut-elle développée. Mejjati Alami (2008), s'appuie sur les contextes économiques et sociaux qui ont favorisé la présence du secteur informel dans les pays. Ses analyses débouchent sur comment qualifier en termes juridiques les activités dudit secteur. Et pour elle, il n'y a pas de transgression systématique de la loi, puisque les activités informelles se font au grand jour. Elles sont tolérées et témoignent parfois d'une ignorance de la réglementation. Cette façon de voir les activités du secteur informel interpelle les théoriciens de la déviance. Au regard de tout ceci, la problématique de la vente de l'essence "kpayo" est celle qui ouvre la voie à la confrontation de plusieurs disciplines qui ne livrent pas forcément les mêmes résultats, chose pour le moins normal ! C'est pourquoi le présent travail n'est pas de trop. Par conséquent, je me suis posé la question de savoir quelles sont les pratiques sociales qui structurent puis participent de la persistance de la vente de l'essence "kpayo" au Bénin en général et à Cotonou en particulier ? La réponse à cette question m'a permis non seulement de requalifier ce commerce mais aussi de baliser le champ de la recherche, de cerner les raisons de la persistance et de la prospérité de ce commerce dans la ville de Cotonou.

Pour y parvenir, j'ai émis des hypothèses puis fixé des objectifs dont la substance est la suivante :

I.1.1. Hypothèses

Des réponses provisoires ont été émises afin de focaliser et d'orienter la recherche dans un sens précis. Ainsi,

- ❖ la persistance de la vente de l'essence "kpayo" est due aux facteurs historiques et socio-anthropologiques entre le Bénin et le Nigeria ;
- ❖ l'altération des institutions de régulation sociale a renforcé le recours à la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou ;
- ❖ l'adoption de l'essence "kpayo" s'explique par les conditions économiques et sociales précaires des populations de Cotonou.

I.1.2. Objectifs de l'étude

Les objectifs sont de deux ordres à savoir l'objectif général et les objectifs spécifiques.

S'agissant de l'objectif général, cette recherche vise à étudier les référents sociaux qui participent à la normalité du recours à la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou.

Quant aux objectifs spécifiques, il s'agit :

- d'examiner les facteurs historiques et socio-anthropologiques qui participent à la persistance de la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou ;
- d'expliquer les effets produits par le dysfonctionnement des institutions chargées de lutter contre la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou ;
- d'identifier le lien entre le recours à l'essence "kpayo" et la satisfaction des demandes sociales des populations de Cotonou.

I.2. Clarification Conceptuelle et positionnement théorique

Il est question ici d'éclairer les lecteurs de ce document quant au sens et à l'usage que je fais des mots, termes et concepts clés utilisés et auxquels j'ai eu recours. Cela permettra de comprendre de quoi je parle dans ce document et sur quelle piste ils peuvent me trouver ou me positionner. Il s'agit entre autres termes clés essence "kpayo", secteur informel, commerce parallèle, déviance, débrouille et normes sociales. Mais aussi d'autres termes connexes qui n'apparaissent pas directement mais qui influencent et guident le comportement des différentes personnes impliquées ou non dans la mise en œuvre du processus de ce commerce ont été élucidés. C'est par exemple le chômage, le travail, le pouvoir d'achat, le milieu urbain, le commerce, le commerçant, l'acteur politique et la stratégie.

L'essence est un liquide pétrolier léger à odeur caractéristique distillant entre 40 et 220°C environ, utilisé principalement comme carburant selon le Larousse 2007. C'est un produit énergétique très important et indispensable pour le fonctionnement de certains véhicules. Elle est considérée comme le sang qui circule dans le corps du véhicule et sans lequel il ne peut pas fonctionner. Dans les grandes industries, elle constitue un solvant et représente la source d'énergie. C'est un hydrocarbure composé de carbone et d'hydrogène qui contient ou non du plomb ou du benzène, substances chimiques qui sont nuisibles à la santé humaine. Mais les stations-service au Bénin n'ont commencé à commercialiser à la pompe l'essence sans plomb qu'à la fin de l'année 2005. L'essence, en fonction de son caractère dangereux, doit être transportée, distribuée et commercialisée avec

beaucoup de précautions, de délicatesse et ce, par des personnes ou institutions ayant reçues l'autorisation et l'agrément auprès des autorités politiques de chaque pays. Paradoxalement, au Bénin, ce produit est vendu au bord des voies publiques dans des bouteilles ou bidons. L'essence vendue au bord des voies est dite frelatée c'est-à-dire trafiquée, falsifiée contenant des impuretés et des substances étrangères. Toute la population de Cotonou est consciente de ce fait et reconnaît que l'essence vendue dans ce secteur ne bénéficie d'aucun contrôle de qualité de la part des autorités compétentes. Avertis et dans le but de fixer les autres usagers, les béninois ont très tôt trouvé le mot juste pour le désigner afin de faire une démarcation nette entre ce produit qui est vendu dans les secteurs formel et informel, il s'agit de : essence communément appelée "kpayo".

I.2.1. "Kpayo" : un concept béninois ?

Le "kpayo" est un terme typiquement béninois issu du "*Goun*", une des langues parlées majoritairement dans la capitale béninoise qui est Porto-Novo. Ce terme signifie dans la conception des communautés "*Goun*", tout ce qui, dans le cas d'un objet solide s'écarte de l'original, est dépourvu de qualité est photocopié contrefait ou falsifié. Dans le cas d'un liquide, le "kpayo" est ce qui n'est pas l'original, est impur et n'a pas subi toutes les transformations utiles pouvant lui permettre d'atteindre le stade final de qualité ; c'est-à-dire qui appartient à un état transitoire entre l'état après matière première parce que ayant subi une transformation primaire et celui avant le produit final de qualité. Le "kpayo" peut être assimilé dans le jargon des entreprises au résidu ou à un défaut de fabrication.

Un produit dénommé "kpayo" est tout sauf celui qui est exempt de défaut. La majorité de Béninois s'accorde sur sa qualité douteuse. Il n'est pas l'authentique et dispose dans la réalité d'un caractère second auquel les individus se réfèrent ou qu'ils choisissent malgré eux ou même dans des situations où c'est le "kpayo" qui est le seul choix accessible, disponible et facile à acquérir à cause de la trilogie : prix-proximité-rapidité. Il est dans la construction sociale des acteurs, ce qui a une valeur inférieure et dégradée de la normale. Le terme "kpayo" est attribué à un produit lorsque son original ou un produit équivalent doté d'une qualité supérieure existe et est présent, permettant la comparaison. Celui qui achète un produit "kpayo" est averti et conscient (sauf dans l'ignorance) de ce qu'il est en possession d'un produit qui ne doit pas durer ou qui est susceptible d'être changeant. C'est à ce niveau qu'intervient l'aspect pouvoir d'achat et possibilité financière des acteurs. Ceci me rappelle le fonctionnement du marché des pièces détachées des motos et autos de Dantokpa (le marché international du Bénin) où le vendeur présente les deux qualités à l'acheteur, quitte à ce dernier de faire son choix en fonction de ses moyens financiers. Mais lorsqu'il opte pour le produit "kpayo", à ses risques et périls, si l'objet se dégrade en un temps court après qu'il l'ait acheté, il ne doit pas ou ne peut pas venir réclamer. Ce genre de produit n'a pas de garantie ; cela est clair et connu dans l'imaginaire populaire des Béninois. Je rappelle qu'il est souvent le plus accessible aux couches sociales démunies ou ceux que certains auteurs comme Marx appellent les marginaux.

Le terme essence "kpayo" trouve son origine dans le fait que les acteurs clandestins d'alors procédaient au mélange d'une quantité importante entre le

pétrole lampant (acheté à un prix dérisoire 15 à 25 F CFA) et l'essence (parce que le prix de ce dernier était très cher). Mais cette méthode a été abandonnée au fil des années depuis que le prix du pétrole lampant a connu une augmentation au Nigeria depuis 1995. Le terme essence "kpayo" est gardé comme tel et reste d'actualité bien qu'il soit aussi acheté dans les stations-service du Nigeria par les grossistes et importateurs Béninois.

L'essence "kpayo" est celle qui est livrée et vendue dans le commerce parallèle, en dehors des infrastructures formelles conçues et construites à cet effet. Elle ne bénéficie d'aucun contrôle de qualité par des acteurs des institutions prévues dans le domaine soit à l'origine et surtout une fois qu'elle atterrit au Bénin. C'est celle dont les conditions de stockage, de transport, de distribution, d'approvisionnement et de commercialisation se font sans aucun respect des dispositions et précautions appropriées en la matière (confère photos).

Photo 1: Transport d'essence "kpayo" en pleine circulation au Bénin



Source : Prise de vue Montcho, 2013



Source : Prise de vue Montcho, 2013

Plusieurs terminologies sont attribuées à ces acteurs qui transportent surtout l'essence dans la ville de Cotonou. Ils sont par exemple appelés "*bombe*", "*kamikaze*". Comme anecdote, le transporteur de la photo 1 a écrit derrière sa moto "*Ben Laden*", un nom plein de sens. Pour ce dernier, c'est sa façon de rappeler aux acteurs de la circulation qu'il est un danger en déplacement. Le problème actuel se trouve au niveau de la conservation et du transvasement dans les instruments (bidon surtout) qu'utilisent les acteurs. Actuellement, ils sont conscients de cet état de chose et prennent désormais mieux soin desdits bidons en les lavant soigneusement même si les lieux de stockage sont impropres comme le montre la planche ci-dessous.

Photo 2 : Entrepôts de bidons et d'essence "kpayo" à Cotonou



Source : Prise de vue Montcho, 2013

Source : Prise de vue Montcho, 2013

La plupart des consommateurs béninois s'arrêtent devant les étalages qui présentent des bouteilles propres, bien lavées et dont le contenu présente un aspect très limpide. Pour ces consommateurs, cette qualité d'essence est originale et ne contient pas assez d'impuretés. Il faut aussi signaler qu'elle assume toujours ce qualificatif parce qu'elle provient aussi des raffineries clandestines qui pullulent dans les régions pétrolières du Nigeria. Le commerce parallèle d'essence a tellement évolué que certains importateurs, grossistes et demi-grossistes disposent mêmes des matériels qu'utilisent les acteurs du secteur formel mais seulement enfouis soit dans la brousse ou soit dans les concessions. Les impuretés et autres saletés s'infiltrent lors des chargements et déchargements du produit aux importateurs, grossistes, automobilistes, piroguiers, détaillants et vendeurs. En définitive l'essence "kpayo" provient aussi des stations-service mais est revendue

en dehors des stations-service agréées dans des conditions inadaptées et de manière informelle.

L'informel quant à lui est étymologiquement un terme anglais "*informal*" qui signifie ce qui est officieux, non officiel, ce qui est en dehors des règles ou des statuts. Il sera ensuite emprunté par la langue française dans les différents secteurs concernés. Ainsi, selon Verhaegen, l'informel est toute activité économique spontanée, échappant en grande partie au contrôle de l'administration, souvent en marge des obligations légales, non recensées dans les statistiques officielles, bénéficiant rarement des activités promotionnelles de l'Etat. Pour Akoun et Ansart (1999 : 285), c'est comme tout ce qui, dans les pratiques sociales, échappe à la normativité et à la reconnaissance sociale. Les économistes le considèrent comme une économie souterraine, une activité économique non déclarée aux institutions chargées du recouvrement de l'impôt et des cotisations sociales. Cela suppose qu'il doit être reconnu par les institutions de l'Etat ; ce qui n'est pas le cas, car selon l'INSAE (2011), les activités informelles sont celles menées par des entreprises non immatriculées à cet institut et qui ne disposent pas de numéro d'identification. Il s'agit d'un élément que l'on trouve en Afrique et qui caractérise les pays sous-développés dont le Bénin, c'est un secteur qui occupe la majorité des populations non ou peu qualifiées qui en vivent. Ces acteurs n'ont pas besoin de grands moyens financiers pour exercer leurs activités. Avec des méthodes de travail rudimentaires, ils se battent contre la misère et la paupérisation grandissante. C'est un secteur qui prend de l'ampleur tous les jours et inquiète les autorités au point que le Directeur Général du BIT (1991) dans le

rapport de la 78^{ème} session affirme que « malgré le volume de recherches effectuées et de la documentation rassemblée, notre compréhension de ce secteur, de sa nature, de ses origines et de son fonctionnement laisse beaucoup à désirer. Au fond, une chose est sûre au sujet du secteur informel, c'est qu'il existe. »

Le secteur informel est devenu un concept depuis la conférence internationale du travail en 1969. Mais sa naissance dans les annales du BIT sur le terrain scientifique date des années 1972. Ainsi, selon De Villiers (1992), « les activités du secteur informel seraient donc des activités pratiquées généralement par des pauvres, exercées plus ou moins en marge des lois et des institutions officielles et relevant des normes spécifiques par rapport à celles de la modernité ». Pour Mubake (1984), le secteur informel « est un correctif à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ». C'est un secteur qui apparaît comme une ou toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales ou contractuelles. Ainsi, les travailleurs de ce secteur ne sont souvent pas des salariés dans le sens habituel et légal du terme. Il s'agit formellement des indépendants qui sont pour la plupart du temps en relation de parenté ou de dépendance vis-à-vis de ceux qui les emploient et les paient. De nos jours, cette logique a évolué, puisque outre ces relations traditionnelles caractérisant ce secteur, les vendeurs d'essence "kpayo" fonctionnent aujourd'hui avec des employés ayant pour objectif de gagner de l'argent leur permettant de subvenir à leurs besoins ; je rappelle que le problème de protection et de contrat formel est toujours d'actualité dans cette activité. Qu'ils soient vendeurs, employés et consommateurs, la vente de l'essence

"kpayo" leur permet de survivre dans la ville de Cotonou, donc participe au relèvement du pouvoir d'achat de ces acteurs.

Le pouvoir d'achat est considéré comme la force ou la capacité économique dont un acteur dispose pour acquérir un bien ou service nécessaire sans craindre rien. Dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", ce sont les consommateurs qui encouragent, renforcent et pérennisent le commerce parce qu'il leur permet de faire des économies compte tenu des prix pratiqués sur les marchés formel et parallèle.

L'essence "kpayo" occupe une place de choix pour certains acteurs, d'où sa vitalité. Il faut entendre par vitalité ce qui est essentiel à la vie, absolument nécessaire pour maintenir l'existence d'une personne, d'un groupe et assurer son développement. Elle est indispensable à quelqu'un et conditionne son existence matérielle. Tous les acteurs qui, d'une manière ou d'une autre, interviennent dans la chaîne de distribution et de commercialisation de l'essence "kpayo" sont convaincus de l'utilité de ce produit dans le processus de leur développement personnel et collectif. Ils avouent combien de fois ce commerce assure leur maintien dans la ville de Cotonou. C'est une activité qui est pratiquée dans sa majorité par des acteurs peu qualifiés ; cela leur permet de s'insérer dans la vie sociale réduisant ainsi le taux de chômage.

Le chômage est considéré selon les définitions traditionnellement données comme la cessation de l'activité professionnelle d'une personne ; c'est un fait économique et social constitué par la population active inemployée. Le cas des acteurs

impliqués dans la vente de l'essence "kpayo" est très complexe dans la mesure où ce sont des mains d'œuvres presque non ou peu qualifiées. A ce titre, cela pose le problème de l'insertion socioprofessionnelle et surtout de la reconversion dont il a été souvent question lorsqu'il s'agit de mettre fin à cette activité.

La reconversion consiste quant à elle à adapter une activité économique à de nouveaux besoins, à affecter un nouvel emploi, à donner une nouvelle formation ou à changer la profession ou l'activité d'un ou plusieurs acteurs. Il s'agit ici d'appliquer tous ces éléments à des personnes non ou peu qualifiées qui ont coutume de manipuler d'importantes sommes d'argents. A quel prix va-t-on le faire puisqu'il ne s'agit pas seulement de ceux qui sont installés au bord des voies mais de ces grands "Hommes" d'affaires qui ont un fonds de commerce, un chiffre d'affaires ou un capital très important et très élevé. Ce qui pose l'épineux problème du type de politique à adopter pour satisfaire dans leur différence ces acteurs.

La politique est une manière d'exercer l'autorité dans ou sur un groupe social constitué au niveau familial et surtout, dans le cas d'espèce, au niveau de l'Etat ; c'est une manière concertée d'agir, de conduire une affaire. La vente de l'essence "kpayo" apparaît aux yeux des autorités politiques comme une activité à interdire et à bannir. Aussi, ne privilégient-elles aucune concertation au préalable avec les différents acteurs intervenant dans ce commerce pour tenter de le supprimer. A en croire, son caractère le leur permet et leur donne le droit d'agir de cette façon. Seulement que cette vision n'a pas jusqu'à ce jour connu de succès. Surement que

ce sont les échecs répétés qui profitent aux acteurs d'exercer leurs activités au point de l'inscrire dans le commerce normal.

Le commerce est une activité qui consiste en l'achat, la vente, l'échange de marchandises, de denrées, de valeurs, ou en la vente de services. Il s'agit d'une activité régie par le code du commerce. Elle ne peut être exercée que par des acteurs légalement reconnus par les institutions administratives du pays. Sont légalement considérées comme commerçants, les personnes qui, de par leur profession, accomplissent habituellement des actes de commerce. Par ce fait, ils bénéficient de la protection des autorités politico-administratives pour la préservation de leurs intérêts et activités. De façon formelle, ils sont l'un des acteurs clés à prendre en compte dans le processus du développement à travers les activités qu'ils mènent, le paiement des impôts et taxes et surtout les mains d'œuvre faisant office d'emploi. Les commerçants contribuent directement et indirectement à la construction, à la stabilité, et au renforcement des potentialités productives d'un pays. Paradoxalement, ceux qui exercent dans le secteur informel notamment les vendeurs d'essence "kpayo" du Bénin ne paient rien de ces taxes et impôts à l'Etat central. Alors qu'ils importent le produit, procèdent à sa distribution et sa commercialisation sans une quelconque imposition de la part de l'administration fiscale. Ils sont considérés selon certains auteurs (économistes et juristes) comme ce que le sociologue Becker (1965) avait appelé les « outsiders » dans le calcul du PIB, c'est-à-dire les personnes exclues du système formel du développement, car évoluant et opérant dans une obscurité financière, puisque tout ce qu'ils font ne peut pas être comptabilisé puis ajouté à la

production nationale du pays. La ville de Cotonou est le centre urbain qui abrite les grands marchés du Bénin. C'est la ville qui offre à l'Etat la majorité des recettes fiscales. Malheureusement, c'est dans ce milieu que s'initie presque toutes les activités qualifiées d'informelles, dont la vente de l'essence "kpayo". Que doit-on retenir ou quelle compréhension doit-on avoir du milieu urbain dans lequel les occupants évoluent avec des logiques toujours différentes les obligeant à choisir des options qui peuvent être préjudiciables soit à eux-mêmes ou à la communauté tout entière ?

Le milieu urbain ou de façon réduite la ville est selon les sociologues de l'école de Chicago des années 1920-1930 un milieu écologique qui influence fortement les comportements. Pour Wirth (1938), c'est un milieu caractérisé par le grand nombre, la densité de l'hétérogénéité des individus et des activités, un lieu de compétition où le contrôle social se relâche laissant place à l'individualisme et la marginalité. Pour Lojkine, Lefebvre, et Castells (1960-1970), sociologues d'inspiration marxiste, la ville est perçue comme un lieu de logique socio-économique englobant où les enjeux sont la recherche du profit, la production et la reproduction de la force de travail et le fétichisme du logement-marchandise. Weber cité par Durand et Weil (2006), considère la ville comme l'émergence des rationalités formelles et spécifiques, censées répondre adéquatement à chaque type particulier de problèmes à résoudre par les divers domaines d'activités. L'auteur pense que l'espace est une ressource qui permet des stratégies diverses et la ville qui est le lieu majeur du pouvoir, est dès lors aussi, par excellence, le lieu des luttes sociales. L'anthropologue urbain Hannerz (1980) perçoit la ville comme

le support des réseaux et de leurs interconnexions (Durand et Weil, 2006 : 457). Les villes contemporaines répondent toujours à ces logiques développées par les marxistes, libéraux et autres. Aux termes, il convient de dire à la suite de Durand et Weil (2006 : 458) que tous ces auteurs s'accordent sur le fait que la ville est le lieu de logique d'appropriation des opportunités, d'inégalité, d'opposition et de transformation sociales. Simmel (1903) dira que la ville est un milieu qui exerce une action en profondeur sur les comportements et accentue le traitement purement formel et superficiel des choses et des gens puis participe au développement de relations impersonnelles et standardisées (Echaudemaison et al, 2001 : 375). Dans le but de saisir ces "*opportunités empoisonnées*", au nom de l'exode rural, les villes sont bondées de gens sans qualification ou bien de qualifications inappropriées. Il leur est difficile d'avoir une assise urbaine sans l'exercice d'une activité informelle.

La ville de Cotonou s'inscrit dans la même dynamique telle que décrite par ces auteurs, ce qui justifie la pratique d'activités qui sont en désaccord avec les lois, textes et règles édictés par l'Etat. C'est le cas entre autres activités de la vente de l'essence "kpayo" dans toutes les rues de ladite ville à bon prix. Vente qui permet aux différents acteurs de réaliser des plus-values aussi bien économiques que sociales importantes, du niveau supérieur à celui inférieur de la hiérarchie commerciale. Ainsi, vendre de l'essence "kpayo" à Cotonou représente un enjeu surtout social et économique dont le résultat est le bénéfice qui se dégage des échanges commerciaux effectués avec les autres.

L'introduction de la monnaie a modifié l'esprit premier des échanges pour y introduire des calculs onéreux. Celui qui achète une denrée ou une marchandise doit la revendre à un prix supérieur au prix d'achat afin d'en déduire son bénéfice. Il faut entendre par prix la valeur d'un bien ou service exprimée en monnaie. Pour mieux et vite vendre l'essence, les acteurs ne payant aucun impôt ni aucune taxe douanière, la revendent à un prix relativement bas, en tout cas plus bas que celui pratiqué dans les stations-service. Les consommateurs affluent naturellement vers le vendeur qui livre sa marchandise à un prix réduit ; c'est une loi de la liberté d'achat qui s'observe sur les marchés de toute nature.

Le marché selon Polanyi (1886-1964) est un système particulier d'échange qui oriente le comportement des usagers vis-à-vis des biens offerts par ce marché. Walras (1875) définit le marché comme le lieu où s'échangent les marchandises. Il faut s'y rendre pour connaître et étudier exclusivement la valeur d'échange des marchandises. L'auteur est dans une logique de fonctionnement pur et parfait du marché. C'est pourquoi il pense que s'il est « mieux organisé sous le rapport de la concurrence, les ventes et les achats se font à la criée par des agents » (Echaudemaison et al, 2001 : 32). Je pense que cette forme de marché est beaucoup plus virtuelle que réelle, car si cela avait existé, aujourd'hui, elle n'est plus à mon avis d'actualité. Le marché est considéré comme un lieu public en plein air ou couvert, où les marchandises ou services sont achetés et/ou vendus. C'est donc un lieu de regroupement, de rencontre d'acteurs et où se font tous les calculs avantageux ou non, pourvu que "*mon produit*" soit livré, c'est-à-dire vendu. Le marché, fait appel aux notions de prix, de quantité et de qualité. Cette

dernière conditionne la quantité et rend élevé le prix. Lorsque le prix d'un bien est élevé, il crée des "*exclus envieux*", des "*frustrés économiques*" et des "*frustrés sociaux*". La suite est qu'une *sélection silencieuse* est faite quant aux catégories d'acteurs capables d'acquérir ce bien.

L'essence "kpayo" est achetée sur le marché qui est à la fois officiel et non officiel ; on le qualifie de marché noir, le plus souvent illégal sur lequel sont échangés des biens difficiles à trouver sur les marchés classiques ou interdits par la loi. L'essence n'est pas difficile à trouver, mais elle est victime et souffre d'une politique de couverture nationale inappropriée et de la prohibition du prix. Ainsi, ce marché existe mais elle se trouve contournée par les populations de façon ouverte au vu et au su de tout le monde. C'est pour cette raison, qu'associé à mes prédécesseurs, je parle de marché parallèle. Il ne relève même plus d'un secret de Polichinelle, car tout le monde sait qu'il existe, chacun l'alimente, soit en tant que fournisseur, ou en tant que client. Les produits qui s'y trouvent sont généralement livrés à des prix nettement bas parce que échappant à toute fiscalité. C'est un marché qui est prisé de tous ; il a des conséquences ou désavantage l'économie formelle mais avantage les consommateurs, vendeurs et autres qui ne sont que les acteurs directs et indirects.

Les acteurs apparaissent dans ce travail comme les éléments très importants qui agissent conformément à leurs besoins, aspirations et surtout difficultés. L'acteur est un individu qui agit selon ses propres desseins et ses propres motivations. Les différents auteurs se distinguent à travers le qualificatif des motivations de l'acteur. Ainsi, Weber (1922), va rechercher les types de motivations qui animent

les acteurs, Parsons (1952), parle des types d'interactions suscitées, Boudon (1983), des modèles de rationalité, Crozier et Friedberg (1977) s'intéressent aux rapports qu'entretiennent les acteurs au sein des différents types d'organisations. A travers ces auteurs, je comprends pourquoi et comment les vendeurs d'essence "kpayo" en sont arrivés à construire des logiques, circuits, itinéraires et pour ne pas dire trajectoires autour dudit commerce qui constitue un réseau très organisé à ce jour. Selon Tingbé-Azalou (2005), l'acteur est une personne, un groupe ou un organisme visant certains objectifs et confronté à certaines contraintes et qui peut par ses stratégies et ses moyens influencer sur le devenir du système étudié. Dans le processus de la vente de l'essence "kpayo", je peux faire ressortir, distinguer et dissocier trois principaux acteurs à savoir :

- ☛ les acteurs commerciaux : ce sont ceux qui interviennent dans le circuit de distribution de la vente de l'essence "kpayo". Les acteurs commerciaux sont des personnes qui selon Kalhoulé (2005) « procèdent du commerce, qui appartiennent aux services commerciaux d'une entreprise et qui agissent à but lucratif ». Dans la chaîne de production et de distribution de l'essence "kpayo", les acteurs commerciaux sont bien visibles : ce sont les vendeurs dans leur majorité qu'ils soient exportateurs, importateurs, grossistes, demi-grossistes, agents d'approvisionnement, piroguiers, détaillants, automobilistes, passeurs ou autres. Ils jouent vraiment des rôles différents et connaissent leurs portions de responsabilités et d'actions ;
- ☛ les consommateurs sont des personnes, groupe de personnes ou d'institutions qui utilisent ou achètent des biens ou services pour satisfaire

leurs besoins. La prière ou le vœu ardent de tout vendeur est qu'il existe sur le marché des acteurs qui désirent, qui préfèrent et qui achètent son bien ou service. Les consommateurs représentent des acteurs clés dans tout circuit ou système d'échange de biens et services. Dans le contexte de la vente de l'essence "kpayo", les consommateurs sont ceux qui alimentent, donnent le courage et la certitude aux vendeurs de continuer et de persister dans le commerce. Composer de toutes les couches sociales de Cotonou, leur soutien, adhésion et caution sociale positionne l'Etat dans des postures très ambiguës parce que condamnant toute initiative allant dans le sens de mettre fin à la satisfaction qu'ils retirent de la consommation de ce produit. Ces acteurs clés adoptent des comportements rationnels selon la logique de Boudon à deux niveaux ; d'abord le produit est vendu moins cher, donc leur garantit un minimum de bénéfice ; ensuite, c'est un produit qui est à leur portée, s'inscrivant ainsi dans une logique sociale d'aide et de secours proche et rapide et tenant surtout compte de leurs situations réelles ;

- ☛ l'acteur politique est l'autorité publique qui agit dans le but de faire respecter les lois, textes, normes et règles de façon universelle sur l'ensemble du pays sans tenir compte des spécificités culturelles et religieuses des populations de chaque partie composant le pays. « C'est une personne qui détient un ou les pouvoirs au niveau des instances politiques. Il a la possibilité de modifier un comportement observé dans la

société par un processus de communication et/ou par intervention de sanctions punitives. » (Kalhoulé, 2005).

Chaque acteur agit selon ses responsabilités, besoins et intérêts. Dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", les acteurs commerciaux, pour alimenter et faire vivre le réseau, adoptent des stratégies soit pour pérenniser le commerce soit pour faire infléchir toutes décisions et actions pouvant les déposséder et les détourner de cette activité.

Il faut entendre par stratégie un art de coordonner des actions, des manœuvres pour atteindre un but. La vente de l'essence "kpayo" étant une activité parallèle, pour effectuer ce commerce, les acteurs ont développé depuis des décennies des méthodes qui leur permettent d'importer et de vendre le produit sur tout le territoire béninois. Elles partent du contournement des frontières officielles pour en tracer leurs propres chemins reliant le Nigeria qui, du coup, sont diffus et ne répondent à aucun principe légal si ce n'est sur la base des construits sociaux, réseaux sociaux et relations sociales. Ils opèrent subtilement mais au vu et au su des autorités du pays dans un univers ou système qui les considère comme ce que j'ai nommé une "impuissance raisonnée". Ces stratégies partent de l'argument de la satisfaction des besoins élémentaires dans un environnement urbain caractérisé par le "*saive-qui-peut*" et où l'Etat s'est montré essoufflé. Il ne faut surtout pas aussi perdre de vue le mode de recrutement et d'animation du circuit de vente. Elle prend sa source dans la cellule de base qu'est la famille pour en créer une autre de nature professionnelle mais qui fonctionne comme la première. Je me

demande s'il faut toujours les considérer comme des acteurs du commerce informel ?

I.2.2. Du commerce informel au commerce parallèle de l'essence sans retour !

Certains secteurs vitaux ont échappé non pas au contrôle social mais plutôt à celui juridique, économique et politique. La vente de l'essence "kpayo" vient s'ajouter à cette liste. Dans les logiques juridiques et économiques, tout ce qui, dans ses manifestations, s'écartent, n'obéissent pas ou ne respectent pas les lois, textes et règles écrites et consignées (pouvant servir d'élément de preuve) est classé dans le secteur non structuré, souterrain, populaire, bref informel. Les nombreux travaux du BIT de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sur le secteur informel témoignent de l'importance qu'ils lui accordent, son ampleur dans les économies et surtout des pertes financières qu'il occasionne aux finances publiques. Le rapport de la session de 1990 de l'OIT mentionnera que « la majeure partie des emplois nouveaux des dernières années, particulièrement dans les pays en développement et en transition, avaient été créés dans l'économie informelle » (Alba et Labazée 2011 : 77@). Au-delà des pertes financières, l'économie informelle utilise et s'appuie d'une part sur les acteurs exclus du système formel faute de qualification et de formation, d'autre part, sur les autres formés par ledit système mais incapable de les employer faute de ce que Marx considère comme "facteurs de productions". Ces facteurs sont devenus aujourd'hui de plus en plus rares, insuffisants et surtout inexistants.

Comme défini plus haut, celui qui vend ou pratique ce commerce alors qu'il n'a pas la qualification formelle est considéré comme fonctionnant dans le secteur informel. S'il est vrai que les vendeurs d'essence "kpayo", dans leur totalité n'ont pas reçu l'agrément ni l'autorisation d'exercer ce commerce, alors ils sont purement et simplement dans l'informel ! Ces acteurs violent donc les textes et lois du pays et sont par conséquent passibles de sanctions juridiques et économiques. Pourquoi le chercheur que je suis, au lieu d'abonder dans le même sens que les juristes et économistes ne réfute pas leurs logiques et positions, mais pense qu'il s'agit d'un commerce parallèle ?

La réponse à cette question a été simple, mais scientifique. Les acteurs de ce commerce posent quotidiennement des actes qui ont de sens, d'intérêts et de valeurs dans la société sinon souvent créent l'équilibre de ladite société. Je me base sur des critères élémentaires comme l'avait déjà si bien fait Durkheim (1837) pour comprendre, appréhender, qualifier puis classer les actes que posent les acteurs qui animent la vie de la société. Le commerce parallèle dans son ensemble est un élément constitutif du secteur informel. Fort de cette appartenance, c'est une activité qui se pratique en marge de la législation, sans respect des "normes officielles" établies pour emprunter le terme d'Olivier de Sardan lors d'une communication en mars 2013 à l'Institut Français de Cotonou. En s'inscrivant dans la logique du commerce parallèle, je postule qu'il s'agit de la coprésence, de la coexistence et de la cohabitation non seulement des modes de distribution mais aussi de commercialisation du produit qui se font dans le même marché par des acteurs différents. Les uns très nombreux utilisant des techniques et instruments

rudimentaires mais répondant à leurs possibilités financières, c'est-à-dire à leur taille. Les autres moins représentatifs sur ce même marché mais utilisent des équipements appropriés et adaptés. Ces derniers sont victimes d'une concurrence déloyale. Très ancré dans les logiques populaires, les vendeurs d'essence "kpayo" ont réussi à fédérer et à épurer du vécu des populations les pensées négatives générées par leurs pratiques (même si cela existe toujours) pour construire définitivement autour de leurs activités un accueil favorable. Ils bénéficient d'une caution sociale qui n'est que le résultat d'une reconnaissance sociale de la part des populations vis-à-vis de cette activité ou de ce commerce. Pour Paugam et Giorgetti (2012 : 16), « la reconnaissance et la protection sont les deux sources fondamentales du lien social ». Cela voudrait dire que la vente de l'essence "kpayo" pour avoir réussi une reconnaissance de toute la population béninoise a déjà créé et finalisé un lien social entre ses acteurs et ladite population. Je m'aperçois que dans le dictionnaire de sociologie d'Akoun et Ansart (1999 : 285) « l'informel désigne tout ce qui, dans les pratiques sociales, échappe à la normativité et à la reconnaissance sociale ». Cette définition vient renforcer ma position sur l'appellation "*commerce parallèle*". La vente de l'essence "kpayo" est une activité ancienne et aussi vieille que l'autonomie ou l'indépendance du Bénin en 1960. Elle a su résister aux multiples pressions, répressions et oppressions des régimes aussi bien dictatoriaux que démocratiques. Voilà une activité qui s'inscrit, s'exerce et dure toujours dans le temps. Elle a réussi à réorienter le choix des consommateurs béninois dans leur quasi-totalité. Etienne et al, (2004 : 109), empruntant le chemin théorique tracé par Boudon (1986) ont qualifié ce

comportement de rationnel, car pour cet auteur, les consommateurs cherchent toujours ou subordonnent la consommation d'un bien ou service à l'évolution de leurs revenus, à la variation des prix relatifs et aux conditions générales de l'offre qui influe sur les pratiques de consommation. Pour Boudon (1986), il s'agit d'une rationalité située et orientée qui tient compte des ressources et des contraintes structurelles de l'action. C'est pourquoi Boudon pense que ces acteurs ont de « *bonnes raisons* » de consommer et de vendre l'essence "kpayo" du moment où c'est une vente qui dispose de facteurs sociaux, culturels et surtout économiques pour être adoptée. Tous ces éléments réunies m'ouvre la voie, en s'inspirant de Boudon, je marche sur les traces de Durkheim pour affirmer que la vente de l'essence "kpayo" est un fait social et comme elle bénéficie d'une reconnaissance sociale totale donc un fait social total selon Mauss (1925 : 11), elle est qualifiée d'activité normale. De plus, la sociologie admet le postulat qu'« un phénomène social est normal pour autant qu'il soit stable et récurrent dans une société donnée » (Ogien, 2012 : 29). En conséquence, sans pour autant être un oiseau de mauvais augure, au lieu de commerce informel de l'essence, j'ai adopté comme beaucoup d'autres auteurs le terme *commerce parallèle* de l'essence. Il satisfait et constitue aux yeux des sociologues français contemporains ce qu'ils appellent un « service de proximité » dans un « désert de services publics », selon Nélisse et al (1994 : 6 @).

Nombreux sont les auteurs qui n'hésiteront pas à attribuer ou à qualifier la vente de l'essence "kpayo" comme un comportement déviant. C'est la forme la plus visible et la plus répandue de la déviance dans la mesure où les individus ont

intériorisé les buts (réussir dans la vie, assurer les rôles sociaux) mais n'ont pas les moyens et n'ont pas intériorisé les normes juridiques et économiques établies pour parvenir à leurs buts (Hounsou, 2012 : 21). Merton (1965) dira ou qualifiera cette société, qu'elle soit béninoise ou autre, d'anomique (concept de Durkheim utilisé dans son ouvrage le suicide pour qui l'anomie est absence de règle, de norme ou de loi) car, il y a une disjonction entre la structure culturelle et sociale. Dans ladite société, tel que pensée par Durkheim (1897), les individus ne respectent plus les règles sociales qui orientent leurs conduites et leurs aspirations. Ces valeurs ont dans un premier temps perdu leur pouvoir sur ces acteurs, et elles apparaissent incompatibles et désuètes au regard des changements sociaux. Durkheim (1897) a montré que l'affaiblissement des règles imposées par la société aux individus a pour conséquence d'augmenter l'insatisfaction. Thomas et Znaniecki, parleront dans ce cas de la "*démoralisation*" de l'individu. Loin de la démoralisation, ces acteurs, qu'ils soient vendeurs ou consommateurs ont pris la mesure des choses pour trouver une issue favorable et conforme à leur mode et genre de vie. Toujours dans son approche holistique, Durkheim affirme que cet état de choses est du fait de la société. Alors que dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", ce sont plutôt les individus qui sont à la base. A travers leurs actes, en fonction de leurs besoins et surtout intérêts, ils ont montré à la suite de Miller comment « les classes sociales défavorisées n'adhèrent pas aux normes conventionnelles, elles ont les leurs propres » (Melossi, 2001 : 2@). Merton va conclure que les individus sont donc embarqués dans une logique d'adaptation qui les conduit finalement à une innovation. Pour comprendre l'enracinement du

commerce parallèle de l'essence à Cotonou, il est important de partir des conditions sociales des acteurs car Weber (1922) cité par Melossi (2001 : 3@) dira qu'il n'y a pas de personnalité collective exerçant d'activités (...) l'analyse des phénomènes sociaux passe donc nécessairement par une réduction à leurs composantes individuelles. Pour renforcer Weber dans son analyse, Coleman (1990) affirme que les phénomènes sociaux quels qu'ils soient doivent être compris comme la résultante d'actions individuelles (Lallement, 2013@). Et à Vallet (2011) s'inspirant de Weber de renchérie. Cet auteur pense que « pour décortiquer scientifiquement la réalité, il faut la comprendre, c'est-à-dire lui donner une signification dans sa singularité, ce que les lois ne peuvent permettre de faire ». (Vallet 2011 : 43). Autant de pistes existantes qui m'ont orienté sur le choix des théories sociologiques. Ils m'ont permis d'analyser comment une activité qui avait débuté dans une grande clandestinité est incontournable dans le pays. Or, les acteurs ne pouvaient pas dans un passé récent oser s'afficher comme tel. Ils ont progressivement réussi à quitter ce statut de clandestin, pour passer avec le temps aux vendeurs informels un peu plus visibles à celui de commerçants parallèles. Cela pose le problème réel du respect strict des règles, normes et textes formels. C'est au vu de cela que Mendras (2001) avait affirmé « qu'il n'existe pas de société où la conformité aux règles, aux normes ou aux valeurs de la société serait totale ». L'auteur pose et rassure alors qu'il serait pratiquement impossible de retrouver une société dépourvue de comportements non conformes aux lois et normes que le sociologue ou l'anthropologue qualifie de déviant.

I.2.3. Déviance versus norme : quand la débrouille s'interpose

Les réalités sociales et sociologiques dans le monde et surtout dans les pays africains imposent une autre façon surtout inclusive de les analyser. Une telle approche permettra de comprendre leurs teneurs, les sens et les différentes formes qu'elles pouvaient ou devaient prendre. Cela évitera aux uns et aux autres de ne pas s'indigner ou de s'étonner du pourquoi (non scientifique) de la manifestation des faits qui se produisent, se construisent et se déconstruisent. L'importation des réalités n'est pas automatique pour ne pas dire possible littéralement.

I.2.3.1. Vente de l'essence "kpayo": une dimension positive de la déviance

L'économie des pays africains présente des caractéristiques attirant l'attention qu'elle souffre de beaucoup de maux. Dans ce climat de morosité, les populations dans leur grand ensemble ont trouvé la solution : fonctionner dans des secteurs qui assurent leur survie et surtout à leur taille. La vente de l'essence "kpayo" à Cotonou en est un exemple significatif. Elle est considérée comme une activité illégale, illicite ou même frauduleuse, pour les juristes et les économistes, mais certains auteurs n'hésiteront pas à les assimiler aux déviants. De tradition anglo-saxonne, ce concept a été une réalité ayant marqué la vie sociale surtout des Etats-Unis de la ville de Chicago après la première guerre mondiale. Elle est considérée comme un construit social qui avait suscité l'attention de nombreux auteurs. Ainsi, pour Becker (1985), la déviance n'est pas simplement la violation des normes sociales, mais elle est aussi un processus qui oblige à considérer, outre le

"déviant" lui-même, l'ensemble des individus qui le définissent ou qui l'étiquettent comme tel. Je retiens à la suite de cet auteur que la déviance est un comportement de transgression d'une norme reconnue et acceptée avec l'accord de tous. Les Béninois savent et reconnaissent que la vente de l'essence "kpayo" est contraire à la loi. Mais ils s'accordent et font volontairement ou non obstruction à l'application de ces lois et textes. Ils développent toute attitude et autres comportements pour justifier leurs forfaits. Cette position des vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" renforce Ferréol (2000 : 114) dans sa logique qui définit la déviance comme « l'ensemble des conduites individuelles ou collectives qui, jugées non conformes aux attentes, aux revendications ou aux idéaux exprimés ou partagés par les membres d'un groupe, sont susceptibles de créer des tensions ou des conflits, de susciter des attitudes de réprobation ou de rejet donnant naissance à toute une gamme de sanctions, de la réprimande à l'incarcération, du blâme au bannissement ». Cette définition me paraît opérationnelle dans le choix et l'orientation théorique poursuivie dans cette thèse. Et mieux, abondant dans le même sens, Selosse (2003) renforce ces déviants puis enfonce le clou en affirmant qu'« aucune conduite n'est déviante en soi, c'est la signification qu'on lui prête en fonction de critères normatifs individuels et sociaux qui lui confère ce caractère » (Pesqueux, 2013 @). Les vendeurs d'essence "kpayo" ne s'imaginent pas qu'ils exercent une activité qui doit être qualifiée de déviant, hors norme. Au contraire, ils fonctionnent avec la logique de rendre service aux populations mais également à l'Etat, du moment où ce sont eux qui satisfont les localités dépourvues de stations-service formelles. Etiquetés

comme tels, ces vendeurs ont créé des groupes sociaux dominants dans lesquels subsiste une forte cohésion sociale. S'il est vrai que la vente de l'essence "kpayo" est une activité du secteur parallèle, non structuré ne respectant pas les normes économiques et du contrat du travail, elle n'est pas condamnée, désapprouvée, rejetée par les communautés. Elle ne crée pas de conflits ou de tensions sociales sauf si les forces de l'ordre s'invitent ou font irruption sur ordre de l'autorité politique. Elle est un commerce domestique, protégé et soutenu par les Cotonois en général. Puisque c'est une activité qui leur permet de satisfaire les besoins vitaux de la famille et de maintenir l'équilibre social. Je pars de cette définition de Durkheim qui attribue à la déviance une fonction dans la reproduction sociale, de l'ordre social pour affirmer que cette vente d'essence "kpayo" devrait être considérée comme une "*déviance positive*". Le terme "positive" ajouté à déviance signifie que la vente de l'essence "kpayo" participe à la satisfaction des besoins ou est la solution à l'amélioration des conditions de survie des acteurs. Qu'ils soient vendeurs ou consommateurs, chacun à son niveau y trouve son compte soit économiquement et/ou socialement. La vente de l'essence "kpayo" est alors considérée comme ce que Nélisse et al (1994) appellent « *un mal nécessaire* ». Bien que ce commerce soit pratiqué en violation des textes, règles et normes légales, il satisfait un besoin utile, nécessaire et important des populations. Ogien (2012 : 37) dira que la vente de l'essence "kpayo" « participe de la vie sociale normale ». Malgré qu'elle soit une activité illicite, elle est, selon le sociologue, le résultat de l'existence d'un conflit entre deux systèmes concurrents à savoir le formel (normal) et le parallèle (anormal). Cette dualité crée et conduit à ce que

Weber considère comme une victoire provisoire de l'un sur l'autre. La vente de l'essence "kpayo" au regard de sa récurrence, de son ampleur, de sa régularité, de sa permanence et de sa persistance m'autorise à parler d'une victoire non pas provisoire selon Weber, mais plutôt une "*victoire définitive*". Puisqu'elle a réussi à s'imposer depuis plusieurs années et ne semble pas défaillir malgré les assauts extérieurs.

1.2.3.2. Norme et débrouille : le possible rapport

La vente de l'essence "kpayo" à Cotonou est comparable à la réalité que Durkheim (1893) considère comme « la même du Nord au Midi, dans les grandes villes et dans les petites, dans les différentes professions. De même, elle ne change pas à chaque génération, mais elle relie au contraire les unes aux autres les générations successives. Elle est autre chose que les consciences particulières, (...) elle est le type psychique de la société, type qui a ses propriétés, ses conditions d'existence, son mode de développement, tout comme les types individuels » (Echaudemaison et al, 2001 : 315). Lorsque j'observe de près les manifestations et pratiques de la vente de l'essence "kpayo", je me rends compte qu'elles remplissent dans presque leur totalité les exigences de Durkheim. Ce sont des bases préalables qui lui ont permis de qualifier puis d'apprécier le caractère collectif soit d'une action et par la suite d'une conscience. Tout ceci participe de sa construction du fait social et de sa normalité. En prenant appui sur ces éléments existants, je m'éloigne d'une affirmation qui pourrait être qualifiée de gratuite ou de jugement de valeur. Du moment où ce préalable est épuré puis vidé de tous

effets pervers (qui vont à l'encontre des intérêts et des intentions même des individus) au sens de Pareto (1916), je n'éprouve plus de difficultés à requalifier l'action de vendre l'essence "kpayo". Loin de renier l'existence ou de faire l'affront aux textes, normes et règles édictés qui organisent la vie formelle de la société, je me réserve de considérer la vente de l'essence "kpayo" comme une activité qui respecte les normes légales. Bien qu'elle soit à mon humble avis pas très loin, mais encore sur le chemin menant à la norme sociale. A Cotonou comme partout ailleurs, comme le dit Mendras (2001), il existe réellement un véritable décalage entre les normes officielles. Les pratiques ou encore l'indétermination juridique de nombreuses pratiques sont des phénomènes très fréquents qui ne semblent pas être vécus comme des contradictions. Au contraire, dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", elles semblent avantageuses pour les acteurs dans leur quotidienneté. Entre les deux modes de gestion (formel-informel), la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou me conduit sur le terrain dont les acteurs en présence sont entre déviance et conformité à la norme. Mais avant d'atteindre le seuil de la norme sociale, se trouve un espace que Mendras (2001) nomme et qualifie de « *non-dit* ». Certains auteurs sont d'accord avec moi pour considérer cet espace comme la débrouille. Elle est une dynamique contemporaine en expansion et occupe la plupart des populations actives ou non. Elle n'est pas comme une exclusivité continentale ou sociétale orientée vers le Bénin. Déjà, Hart en 1973 tirait la sonnette d'alarme lorsqu'il pensait que c'est un phénomène (c'est-à-dire l'informel) qui allait prendre de l'ampleur considérable dans les sociétés non développés (Chéneau-Loquay, 2008 : 110).

Au vu de ses manifestations, fonctionnements, organisation et de son ampleur, les activités du secteur informel ont fait l'objet de plusieurs recherches dont les plus récents sont entre autres celles de Zanichelli (2012), Fontaine (2013), Roche (2011), Gonzalez (2010) et de Jamouille (2002). Comprendre les réalités qui gouvernent les activités du secteur informel n'est pas un exercice facile comme d'aucuns pouvaient le penser. Il est question d'identifier les dynamiques sociales qui se créent dans les cas où le contrôle social est faible. Comment ont-ils réussi à récupérer et orienter ce contrôle social en leur faveur ? Ainsi, la vente de l'essence "kpayo" est une activité qui tend vers la normalité (démontré plus haut). Au vu de son utilité, de son importance et du nombre d'acteurs directs et indirects qu'elle nourrit, je l'ai positionné dans le secteur parallèle. De ce fait, elle est considérée comme une activité de débrouille qui s'inscrit dans la sociologie de la débrouille.

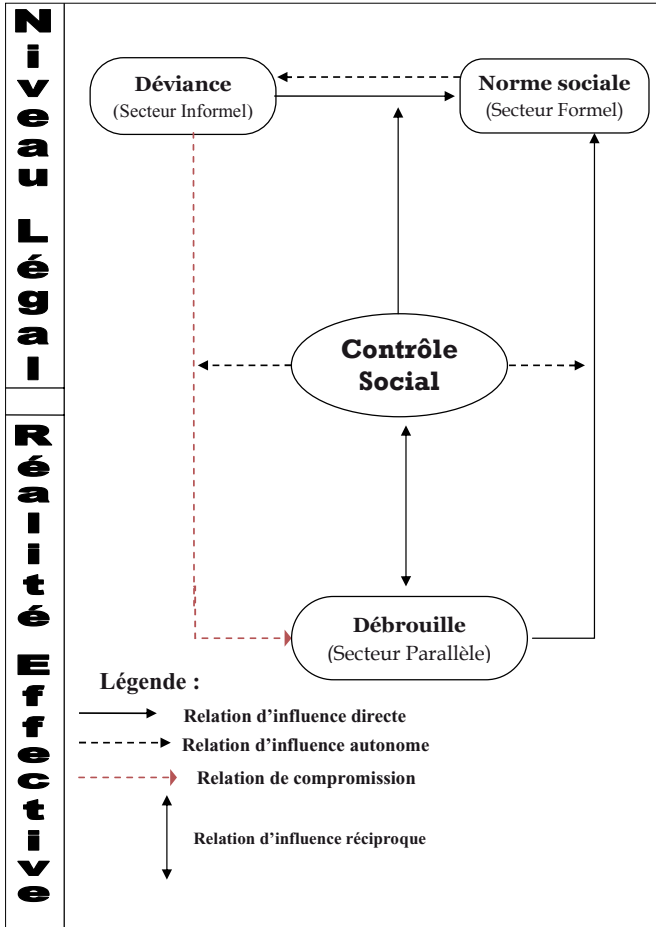
Les populations d'Afrique en général et du Bénin en particulier sont victimes des choix et du suivisme économique de leurs dirigeants. Ces dirigeants ne leur offrent pas les armes nécessaires pour faire face et supporter les effets. Ces populations veulent bien se positionner dans la sphère sociale formelle mais, malheureusement, elles sont limitées faute de moyens financiers. Averti de ces genres de manifestations, Jamouille (2002 : 2@) aux termes de ses recherches affirme que « ces familles se débrouillent pour sortir leurs membres de l'isolement, s'appuient sur les potentialités de leur environnement en faisant preuve d'une ingéniosité hors-pair ». Or cette potentialité environnementale et géographique existe et ne demande qu'à être exploitée : c'est le positionnement du Bénin à moins d'une heure de route du Nigeria qui dispose de gisements

importants de pétrole. L'auteur s'appuie sur les difficultés, les failles et l'incapacité des structures sociales formelles d'inscrire surtout l'ensemble de la jeunesse dans un système de références et d'échanges. Alors que dans une société où tout fonctionne normalement (l'idéal), il ne devrait pas y avoir un quelconque dysfonctionnement. Lorsqu'il survient, comme le cas de la vente de l'essence "kpayo", pour Kalhoulé (2005 : 85), si cette activité n'avait pas de rôle à jouer, elle aurait [dans un bref délai] disparu du jour au lendemain faute de facteurs pour l'alimenter.

La débrouille qui s'est installée comme mode de fonctionnement normal du commerce de l'essence dans la société béninoise n'est pas unique à ce pays. Elle montre qu'il n'y a pas une étanchéité entre la norme et la déviance pour que soient qualifiés ou classés d'office les comportements des individus dans l'une ou l'autre position. Le passage d'un état à un autre fait découvrir des pratiques qui collent avec leur vécu quotidien, culturel ou social. Ce sont autant de logiques dont il faille tenir compte pour comprendre comment se construisent ou se déconstruisent les réalités sociales de façon générale et surtout dans le domaine de la vente de l'essence "kpayo". Situations qu'Amouzouvi appellerait des sociétés en pleine transition et négociation des normes et valeurs. C'est au cours de ces négociations que des espaces sont libérés et d'où émergent et se radicalisent certains phénomènes qui ne sont pas pour autant anomiques (Amouzouvi, 2009 : 371). Au-delà de ce que ce commerce est un support solide qui participe à la négociation et même à la réorientation des repères et valeurs, les acteurs de ce commerce ont pendant longtemps et progressivement positionné en dépassant cette étape de

négociation pour celle d'*imposition*, d'*incontournable* et d'*inconvertible* des acteurs qui pratiquent (surtout les vendeurs) ce commerce parallèle. En somme, je me suis positionné en utilisant les bases théoriques et méthodologiques de Zanichelli, Jamouille et de Gonzalez pour schématiser la réalité de la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou qui, entre les secteurs formel et informel, a pu se trouver son espace que je qualifie de parallèle qui chapeaute la débrouille.

Figure 1: Compromis et compromission entre déviance et norme sociale



Source : données de terrain, 2013.

En opposant la déviance et la norme sociale, c'est une logique qualificative et classificatrice des actes que posent les acteurs de la vie sociale. Je prends appui sur l'analyse sanitaire du pathologique et du normal de Canguilhem (1966). Si pour l'auteur c'est l'anormal qui donne l'existence et la légitimité au normal puis à l'élaboration des lois, dans la perspective de Comte, « l'intérêt se porte du pathologique vers le normal pour déterminer spéculativement les lois du normal » (Bédin et Fournier, 2008 : 60). C'est ce que montre la figure 1 de la page précédente. L'intérêt fut porté sur le commerce parallèle de l'essence qui est classée dans le secteur informel puisque violant les textes et lois (déviance). Canguilhem qualifierait cette activité « d'anormal donc logiquement second [mais malheureusement auxdites règles et au grand bonheur des populations] est existentiellement premier » (Bédin et Fournier, 2008 : 59). Elle a donc créé un autre champ que je nomme le passage intermédiaire ou l'avant norme sociale : *la débrouille*. Il serait moins commode de saisir et de comprendre les réalités ayant conduit cette activité en dehors de l'environnement social. C'est pourquoi Bédin et Fournier (2008 : 61) considèrent que « c'est par rapport à un milieu qu'un vivant peut être dit normal si ses normes de vie lui permettent de se maintenir et de se reproduire ». Cette figure montre que je suis en présence d'un environnement marqué par la faiblesse du contrôle social formel. Par conséquent, les acteurs agissent et récupèrent cela pour en créer les leurs parallèles. Ce qui dénote de l'altération des institutions en charge de la régulation et du contrôle social. Mais Billet (2004), démontre que dès que l'engagement dans une activité est structuré socialement, et par la suite dès que l'institutionnalisation intervient,

on quitte l'informel. C'est plutôt le contraire dans le commerce parallèle de l'essence au Bénin. Ce marché, ayant une fois échappé au contrôle social, a véritablement du mal à se normaliser dans le sens souhaité par la loi. Il n'est d'ailleurs pas le souci des acteurs puisque cette forme leur convient le mieux. Dans leurs logiques, ils suggèrent à l'Etat de les laisser comme tel et de venir simplement collecter les taxes chez eux. Cette position ne peut pas être adoptée par l'Etat puisque la loi est universelle et s'applique à tous les citoyens et sur tout l'espace du pays. Par conséquent, il ne peut pas accepter ces "deux poids deux mesures".

Les données empiriques ont révélé qu'une règle complètement différente sinon inversée domine le secteur des hydrocarbures au Bénin. Le vendeur d'essence "kpayo" n'est pas celui qui transgresse la loi, mais bien au contraire celui qui se bat pour survivre et satisfaire les besoins de sa famille et ceux de la communauté. La vente de l'essence "kpayo" est une activité courante qui est considérée comme normale puisqu'elle ne gêne personne ; au contraire, elle bénéficie d'une caution sociale favorable, est utile pour toute la population du Bénin et comble le vide laissé par la défaillance du service public dans le domaine (illustration de la photo 3).

Photo 3 : Affluence chez un vendeur d'essence "kpayo" de Cotonou



Source : Prise de vue Montcho du 22 février 2013

Gonzalez (2010) dans ses recherches menées sur ce qu'elle appelle le « *bas peuple* » de la Colombie est parvenu à montrer qu'il existe un déphasage entre les normes légales ignorées le plus souvent par les couches importantes de la population et les normes sociales. Dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", les acteurs n'ignorent pas dans leur grande majorité qu'ils exercent une activité interdite par la loi, mais plutôt sont arrivés à forcer, puis réussi à mettre entre parenthèses ces normes légales. Dans cette volonté consciente (par rapport à l'acte de vendre) et inconsciente (à cause des conditions de vie et des risques inhérents à l'activité) du non-respect des lois, les vendeurs d'essence "kpayo" bénéficient et jouissent de ce que Gonzalez (2010) appelle « la considération sociale et de prestige de larges couches sociales ». Dans la construction, l'organisation et le

fonctionnement du commerce parallèle de l'essence, ses manifestations et son adoption me renseignent sur une autre façon pas forcément formelle de qualifier ou d'affirmer du fonctionnement régulier et normal de la société. Les acteurs s'y retrouvent, s'identifient et se sont approprié cette activité. Gonzalez (2010) conclut que la débrouille réside dans le fait que l'indifférence aux lois et à la justice fait partie du fonctionnement "normal" de la société. En conséquence, la vente de l'essence "kpayo" participe au fonctionnement je dirai normal de la société béninoise parce qu'elle se vend sur tout le territoire du pays surtout les localités non couvertes par les structures formelles de distribution du produit et ce depuis des décennies.

En résumé, ce sont autant de réalités existantes qui m'ont servi de supports, guidé et orienté mon choix théorique. Je constate qu'il existe une similitude des faits analysés par ces auteurs qui ont élaboré la théorie sur la débrouille. La vente de l'essence "kpayo" en tenant compte du statut des acteurs qui la pratiquent, à réussir selon Gonzalez (2010) à établir un rapport du plus fort, de ruse pour celui qui sait le mieux adapter à ses besoins les codes sociaux. Ses analyses ont montré que les normes individuelles ou issues de petits groupes priment sur un système de régulation sociale commun, c'est-à-dire reconnu par tous. En lisant Gonzalez et Jamouille, je me rends compte qu'il s'agit de faits sociaux qui dominent le monde contemporain. Il est donc utile de se référer à cette théorie de la débrouille pour essayer de comprendre les manifestations, l'organisation, le fonctionnement, les logiques et les représentations sociales qui s'établissent dans ce commerce au point de résister à tous les régimes successifs mais, aussi de réussir à s'imposer

sur le plan national aux fins de faire plier l'autorité politique qui exerce le pouvoir à travers les légitimités autant rationnelles que sociales. Au vu de tout ceci, j'ai cherché à comprendre sur quelle base devient-on acteur du "kpayo" ?

I.2.4. Vente de l'essence "kpayo" : une sauce d'apprentissage, de compétence et de qualification

L'objectif ici est d'éplucher, malgré l'appartenance ou la requalification de cette activité de commerce parallèle, si les acteurs directs sont compétents ou s'ils ont les qualifications requises pour exercer cette activité ou bien l'apprennent-ils même s'il fait partie intégrante du secteur dit informel. Faut-il comprendre après les perceptions et représentations sociales, l'étude des manifestations et du fonctionnement de ce secteur qu'il serait nécessaire d'exiger des acteurs une qualification ou forcément une compétence au départ ou au début de leur entrée dans ce commerce ? Les trois concepts sont à l'épreuve et doivent s'affirmer dans tout secteur de la vie sociale.

L'apprentissage est considéré comme une préparation professionnelle soit à un métier ou l'acquisition de pratiques de connaissances, de savoirs et de savoir-faire, d'une manière ou habitude dans une perspective de pouvoir réaliser une chose soit spécifique ou générale. L'apprentissage se fait par observation en étant en contact direct avec ce qui veut ou doit être appris. Il n'est pas dissocié de l'éducation ; pour Brougère (2007), c'est un entrelacement entre l'éducation et l'apprentissage qui est à la fois formel et informel. Ainsi, dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", les acteurs apprennent les manières de faire au moment même où ils sont

en activité, en relation ou dans une position d'employé voire de parenté. Ce qui leur profite doublement, car il faut noter qu'il n'existe pas en la matière un lieu spécifique où s'enseigne les méthodes et pratiques permettant de faire cette vente. L'activité de vente d'essence "kpayo" constitue en même temps et en elle-même le lieu d'affirmation de soi, d'orientation professionnelle circonstancielle, d'éducation et de socialisation, aussi bien pour les membres de la famille que pour ceux qui sont venus en appuis.

Certains auteurs pensent que « l'acquisition de compétences et valeurs civiques se déroule tout au long de la vie et reste en grande partie tacite et inconsciente » (Schugurensky et Myers, 2003 : 347). Alors que dans un autre registre, la compétence est un « art à base de qualités individuelles et d'expérience, ou comme une science par l'apprentissage de connaissances formelles, l'ensemble des ressources professionnelles mises en œuvre dans la pratique » (Erbès-Seguin, 2004 : 85). Ce dernier pour éclairer davantage la lanterne des uns et des autres pense qu'il s'agit d'un mot qui provient « du débat social, une catégorie utilisée par certains acteurs, dans certaines conditions pour rationaliser et augmenter leurs stratégies et exprimer leur croyance » (Erbès-Seguin, 2004 : 83). Ce qui peint et traduit les réalités du monde contemporain du point de vue du sociologue. La compétence renvoie aux savoirs intellectuels reçus dans les institutions ou écoles de formation soit professionnelles ou classiques. La vente de l'essence "kpayo" a été parmi tant d'autres activités parallèles ou relevant du secteur informel un exemple pour dire qu'il n'est pas seulement une affaire de savoirs ni de connaissances formelles ou d'un mode de socialisation postscolaire pour

reprenre Dubar (1987), mais d'une relation entre l'invention, l'apprentissage, l'expérimentation, la transmission et l'adaptation aux conditions ou circonstances sociales qu'imposent les réalités du milieu. Cela pose le débat entre la façon de voir, de percevoir et de reproduire les choses selon qu'on soit de tendance Française, Allemande ou Anglo-saxon pour ne citer que ceux-là. L'Allemand pour pallier ces problèmes qui débouchent sur les difficultés d'insertion professionnelle propose selon Tanguy et Kieffer (1982) ; Jobert, Marry et Tanguy (1995), une « formation duale » dans laquelle formation scolaire et initiation du travail dans l'entreprise sont totalement intégrés (Erbès-Seguin, 2004 : 93). Eu égard à ceci, dans la perspective allemande, la compétence et la qualification s'obtiennent dans le cadre formel. Il n'y a pas une autonomie ou liberté reconnue à la personne de ramener la compétence ou la qualification sans emprunter ce chemin. Alors qu'en Amérique, on raisonne en termes de ce que l'acteur sait faire ou peut faire sans pour autant se référer à sa qualification. Pour les Nord-Américains, c'est le terrain qui commande et « c'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan », selon un adage populaire du Bénin. Une compréhension simple place les deux notions dans une position et logique de complémentarité parce que l'une renforce l'autre et vice-versa. Seulement, la qualification est un attribut d'une valeur, d'un titre qui oriente une aptitude à remplir une fonction. La qualification d'un individu, d'un acteur ou d'un travailleur selon Erbès-Seguin (2004 : 84) par exemple est non seulement « le savoir-faire acquis hors enseignement officiel, mais surtout la capacité à apprendre, plutôt que les connaissances formelles ». C'est pour abonder dans le même sens que selon Lubell (1991 : 19), « les qualifications sont acquises

en dehors du système scolaire officiel ». Le contexte béninois de vente de produits pétroliers m'amène à se demander où les acteurs de la commercialisation vont acquérir la compétence et la qualification dans une économie dominée majoritairement par l'informel ? Les limites sont visibles puisque l'acteur est dans le but de satisfaire ses besoins de se forger en suivant ce que font les autres individus ou en s'initiant lui-même. C'est donc la réalité et le constat fait dans le domaine de la commercialisation de carburants au Bénin. Les acteurs dotés de compétences et de qualifications sont là mais sans pour autant s'imposer. Alors qu'ils ont reçu les autorisations légales et disposent à cet effet des équipements appropriés comme le montrent la photo 4 pour la mise en œuvre de leurs activités.

Photo 4 : Station-service et moyen de transport dans le secteur formel



Source : Prise de vue Montcho, 2013



Source : Prise de vue Montcho, 2013

Ces mêmes dispositions légales intervenues trop tard ont offert les occasions de contournement, même si pour Descartes (1637) les individus doivent respect aux textes et lois. Cette logique l'opposait déjà à Hayek (1899-1992). Le premier dans

son ouvrage le *Discours de la méthode* pensait que « la chose primordiale était d'obéir aux lois et aux coutumes de son pays », alors que le deuxième puise dans cette pensée et retient en fin des comptes que « la contestation de toute autorité [trouverait assurément source et légitimité] au nom de la raison individuelle » (Guillimet, 2012 : 1@). Dans le contexte de la vente de l'essence "kpayo", il ne s'agit pas d'une seule raison mais des raisons qui sont entre autres l'incapacité des acteurs du secteur formel à couvrir et à satisfaire les consommateurs et la rareté du travail dans un environnement caractérisé par la cherté de la vie faisant office d'individualisme. En s'appuyant sur les deux conceptions, je retrouve toujours et clairement l'opposition formelle et informelle (que je considère ici de parallèle) où les conditions et réalités conduisent les individus à mettre de côté soit la compétence ou bien la qualification qui ont des exigences formelles pour agir sur le système avec ses outils et acteurs. Mais progressivement, les acteurs du "kpayo" ont appris et acquis, au prix de la débrouille, la qualification et la compétence de vendre le produit dans le pays. Du coup, ils ont prouvé aux populations béninoises l'utilité de cette activité. Ce qui leur permet de bénéficier volontiers du soutien des dites populations lorsque le pouvoir politique s'insurge et décide de mener la lutte contre ce commerce au nom du respect des textes. Il est donc important de se mettre à l'école du milieu dans lequel les consommateurs et vendeurs d'essence "kpayo" se trouvent aux fins de ne pas faire une analyse biaisée des réalités et des situations que vivent les populations de Cotonou quand il s'agit de comprendre leur adhésion et adoption à une activité à la limite dangereuse. A ce titre, point n'est besoin de compétences ni de qualifications

avant de commencer par vendre l'essence "kpayo". Mais les compétences et qualifications s'acquièrent sur le terrain et avec le temps, une fois dans l'activité. Ce qui justifie cette position de Guillomet (2012 : 2 @) : « les tribus qui détiennent les manières de faire, les us et coutumes les plus efficaces pour survivre finissent par s'imposer et imposer leurs pratiques ». Comme on peut le constater c'est une réalité qui se laisse facilement constater dans le secteur de la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou.

CHAPITRE II : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" ET LES AXES ACTUELS DE LA DISCUSSION

« La recherche, par son essence, vise à faire avancer une discipline en ébauchant de nouvelles théories ou de nouvelles pratiques. Pour ce faire, il est essentiel que le chercheur prenne connaissance de ce qui, avant lui, a fait l'objet d'une attention particulière et a amené à des conclusions bien établies » (Boisvert, in *Recherche sociale*, 1986 : 81). Ce chapitre renseigne les lecteurs sur les apports, les instruments théoriques et méthodologiques utilisés par les prédécesseurs sur cette thématique dans son ensemble. A ce titre, une synthèse des recherches faites sur le phénomène aussi bien au Bénin que dans d'autres pays a été présentée. Cela m'a permis de rendre compte et d'établir les analogies et les disparités afin de me positionner et de montrer ma ligne directrice.

L'environnement économique, politique et surtout social du Bénin en général et de Cotonou en particulier est un facteur important qui amène les différents acteurs sociaux à exercer diverses sortes d'activités aussi bien formelles qu'informelles. Parmi ces dernières, celle qui a retenu mon attention est la vente de l'essence "kpayo". Nombres d'auteurs y ont consacré des temps de réflexion pour comprendre le bien-fondé de cette activité et le caractère structurel qu'elle a pris depuis son apparition jusqu'à ce jour. Je suis parti des raisons, et des actes qui expliquent le comportement des acteurs de la vente de l'essence "kpayo" pour établir une corrélation entre leurs pratiques, leurs situations et leurs conditions de vie.

II.1. Quand le recours à l'essence "kpayo" est motivé par des comportements sociaux

Les comportements sociaux, fruit des actions aussi bien individuelles que collectives, avaient attiré l'attention de plusieurs sociologues, anthropologues, psychologues, politologues, économistes et juristes et bien d'autres spécialistes des sciences sociales. Ces derniers ont réfléchi sur les motifs et les raisons qui sous-tendent les actions que posent les acteurs dans la société.

Weber (1921), a analysé les comportements qui motivent les actions des acteurs sociaux. Ils sont toujours d'actualité dans la société contemporaine. La vente de l'essence "kpayo" en s'inspirant de ses conclusions est un phénomène social. Ce commerce parallèle dans sa perspective est une construction sociale qui émane du comportement des acteurs. Ils trouvent dans l'accomplissement de ce commerce une orientation rationnelle en fonction des leurs intérêts, les vendeurs agissent aux termes de Weber par conviction ou par confrontation rationnelle des moyens dont il dispose et des buts qu'ils poursuivent. Les consommateurs d'essence de la ville de Cotonou poursuivent aussi des buts semblables mais dans une certaine mesure des satisfactions différents. L'orientation de ces satisfactions se justifie par un calcul et une minimisation des dépenses. Cette rationalité de choix que je tiens de Boudon (1979), légitime Demeulenaere (1996) et Caillé (1989) qui parlent de comportement « *homo aeconomicus* ». Ainsi, l'option de s'approvisionner chez les vendeurs d'essence "kpayo" s'inspire de ce comportement qui, au-delà du coût moins cher, offre en outre la proximité aux consommateurs de Cotonou. Partant de cette logique contradictoire à celle de Durkheim, la vente de l'essence "kpayo"

a puisé toute sa légitimité dans l'accomplissement des choix et surtout des actions individuelles. Cela amène Bailly (2003 : 2) à affirmer que « l'action sociale est la résultante des décisions prises par les individus, chaque individu donnant un sens à son action ». Parlant de sens, je me heurte à un élément empirique d'un de mes informateurs. Ce dernier voudrait savoir *quel sens donnerait-il à sa vie si cette activité n'existait pas ?* En réalité, ce vendeur me montre un tableau qui justifie ses motivations individuelles dont la suite le conduit à une orientation située de ses actions sociales. Ce qui a toujours été le cas selon Weber.

Si dans la perspective du droit, chacun est responsable de ses actes, ce n'est pas le socio-anthropologue qui va le démentir. Mais cette responsabilité peut être guidée, orientée puis assumée en amont et aval soit collectivement ou individuellement. Boudon (1977) s'inscrit dans cette dernière perspective qui n'est que le prolongement des idées de son maître (Weber). Il va plus loin en élaborant l'individualisme méthodologique. Ainsi pour lui, « tout phénomène social, quel qu'il soit, doit être analysé comme la résultante d'actions individuelles dont le sociologue doit comprendre le sens. » (Etienne et al, 1997 : 35). De cette manière, Boudon invite le chercheur à questionner les logiques développées par les vendeurs d'essence "kpayo". Pour ma part, je constate que ce commerce satisfait les demandes aussi bien dans le rang des vendeurs que celui des consommateurs.

Alors, la pratique et le recours donnent raison à Boudon pour qui les acteurs n'agissent pas dans le vide social. Ils sont contraints par plusieurs facteurs sociaux dont, par exemple, la cherté de la vie, les difficultés d'approvisionnement du circuit formel. C'est pourquoi, il affirme que « l'acteur social est souvent conçu

comme une pâte molle sur laquelle viendraient s'inscrire les données de son environnement, lesquelles lui dicteraient ensuite son comportement dans telle ou telle situation » (Boudon, 1986 a : 57). Boudon est dans la logique de déconstruire le caractère d'automate humain que le capitalisme lui confère neutralise à son tour l'esprit humain. Et à Padioleau de le rétablir, car selon lui, l'individu est « comme un être agissant dont l'action possède une finalité ou plus précisément une rationalité » (Durand et Weil, 2006 : 182). Il attribue un rôle capital à l'environnement social dans lequel vit cet individu. Puisqu'il détermine les actes et influence les actions des acteurs dans la société. Ainsi, pour expliquer et comprendre les manifestations, les logiques et pratiques des vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou, Boudon (1986 b : 25) inviterait tout acteur à questionner « les bonnes raisons qui les ont poussé à ce comportement » de vendre l'essence "kpayo" (pour les vendeurs) et d'adoption dudit produit (pour les consommateurs). Cette activité de vente d'essence "kpayo" se pratique dans tout le pays. La responsabilité est-elle imputable à l'environnement urbain tant il est vrai que ce dernier imprime ses réalités ?

Cotonou, capitale économique du Bénin dans laquelle est concentrée la majorité des entreprises ne fait pas exception à ce qui est propre aux villes depuis les fameuses réalités vécues par les populations de la ville de Chicago de 1860 à 1930. Ces réalités urbaines avaient inspiré plusieurs sociologues dont Boudon lorsqu'il pensait que la valeur attribuée à l'individu varie avec les sociétés ; c'est pourquoi il affirme que l'individualisme est propre aux sociétés modernes. Dans le cas d'espèce, il faut non seulement le relier à cette époque mais aussi et surtout

à l'environnement urbain qui oblige chacun à agir en fonction de ses intérêts qui pourront lui permettre de vivre dans ce milieu. Boudon m'oriente clairement sur ce qui pouvait ou amenait les acteurs à poser des actes dont l'explication trouve sa source dans l'intérêt. A l'accoutumée, les villes offrent des potentialités et des avantages que les acteurs qui n'y vivent pas pensent aisés et faciles à pouvoir exploiter. Alors que dans la majorité des cas, il s'agit de fausses promesses muettes. C'est la cause de la poussée démographique surtout des jeunes qui vident les villages pour atterrir dans les villes sans formation ni aucune qualification. Même si au passage ils disposent de cette formation ou qualification, ils ont du mal à pouvoir s'installer ou s'imposer sur le marché urbain qui exige des qualités au-dessus de leurs connaissances et compétences. Le résultat est qu'ils sont obligés de s'investir dans les activités banales ou en désaccord avec la loi puisqu'il s'agit d'un milieu individualiste où tout a de prix, de coût et doit être acquis avec des moyens financiers non négligeables. En lisant Boudon, il ne s'agit pas pour l'auteur de faire abstraction des lois, sinon il aurait proposé des lois individuelles, mais que chacun évolue dans la légalité en pensant à ses propres intérêts. Alors que la situation de Cotonou est tout autre, puisque les réalités affaiblissent la loi qui n'a pas pris en compte certains avantages et réalités sociales des environnements proches au pays. Du coup, les populations les ont récupérées et ne l'entendent pas laisser. Il est donc important de considérer l'individu dans sa particularité (ce qui contredit la thèse holistique de Durkheim) en corrélation avec son milieu sans perdre de vue ses intérêts qui déterminent et orientent ses actions. C'est d'ailleurs la logique de Parsons.

Parsons (1951), analyse les actions humaines comme un ensemble de conduites regroupant les comportements objectifs, mais aussi les pensées, les aspirations, les sentiments et désirs. Ces derniers relèvent d'abord du biologique c'est-à-dire celui de l'organisme avec ses besoins et exigences. Ensuite du psychique qui privilégie la psychologie de l'acteur. Et enfin du social et du culturel qui me renseignent sur les interactions entre les individus, les groupes puis les modèles, les idéologies et les valeurs. Le recours fait à cet auteur, n'est pas le fruit du hasard. Il apporte à ma recherche une contribution importante. Ainsi, je m'inspire de ses réflexions pour exposer ma position de chercheur sur comment les vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou sont en interaction. Ce qui d'ailleurs les amène à défendre des intérêts et des valeurs propres au groupe et à son fonctionnement. Dans sa logique, c'est une activité ancrée dans un système social qui doit résoudre deux problèmes importants et fondamentaux. Ces problèmes selon Parsons (1951) sont la production et l'intégration. Dans cette analyse structuro-fonctionnaliste, l'auteur a une vision linéaire et formelle des actions humaines. Il ne pense uniquement qu'aux actions conformes à l'ordre social (par le droit). Il a donc négligé les actions critiques et déviantes, c'est-à-dire créatrices ou destructrices que peuvent poser les humains comme celles des vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou. Parsons pense que l'ordre social doit respecter exclusivement les principes formels. Il a donc oublié que le droit même dans sa logique formelle et du respect des règles légales, reconnaissait à l'origine déjà l'illégalité puis le caractère illicite des actes que posent les acteurs. C'est d'ailleurs pourquoi, il a concédé une place à la jurisprudence pour que soient complétées les dispositions

légales existantes. Donc, il ne peut y avoir linéarité dans l'exécution et l'accomplissement des actions individuelles. Dans sa logique formelle et de légalité, l'auteur a oublié que « la fraude est aussi vieille que la loi » (Vidal, 1957 : 1@). Ce qui m'amène à me référer à Cornut (2006 : 1@) qui affirme que « l'exception de fraude à la loi est un mécanisme perturbateur ». En considérant la vente de l'essence "kpayo" comme une fraude à la loi, à la suite de ces deux auteurs il apparaît normal et trivial que subsiste ce commerce parallèle. Elle participe à la recherche de la matière pour le juriste et à l'équilibre ou au déséquilibre social pour le sociologue. Certains auteurs parlent de déviance. Dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", ces vendeurs ont déjà franchi et dépassé ce rubicond au regard de la reconnaissance sociale totale, du caractère récurrent et durable dont a fait preuve cette vente de l'essence "kpayo". C'est pourquoi j'ai proposé au lieu de la déviance, qu'il serait judicieux de parler de la débrouille pour illustrer et s'inscrire dans la dynamique de cette réalité.

Cette analyse ou façon parsonienne de cerner la réalité sociale s'oppose à l'holisme méthodologique de Durkheim (1895). Pour ce dernier, la société préexiste aux individus c'est-à-dire que la conscience collective déborde de toutes parts les consciences individuelles. En d'autres termes, Durkheim préconise d'expliquer les faits sociaux par les modifications du milieu interne et non pas à partir des états de la conscience individuelle. A la suite de l'auteur, je peux dire qu'avant de comprendre la persistance de la vente de l'essence "kpayo", il faut interroger toute la société béninoise ou celle de Cotonou en particulier pour savoir pourquoi cela est devenu une pratique sociale normale. Au regard des analyses

faites par Durkheim, il faut reconnaître qu'en se positionnant du côté des consommateurs à titre d'exemple, l'achat de l'essence "kpayo" et d'autres services connexes exercent une contrainte extérieure sur eux. C'est-à-dire s'ils doivent alimenter leurs moyens de déplacement directement ou indirectement. L'essence vendue dans les stations-service formelles n'étant pas dans les entourages immédiats, ils sont obligés de se replier sur les vendeurs d'essence "kpayo" proches d'eux pour trouver satisfaction à moindre coût en plus. En définitif, ce besoin individuel a trouvé satisfaction non pas parce que l'individu l'a voulu ainsi, mais parce qu'il a été contraint par l'absence de l'acteur formel qui devait lui apporter la solution.

Bourdieu (1970) quant à lui fait la synthèse de la façon d'aborder les réalités sociales suggérées par les auteurs précédents. Il propose et considère la société comme un champ de forces structuré par des positions dominantes. Revenant aux secteurs formel et informel (parallèle d'essence) à Cotonou, dans la perspective de Bourdieu, chaque acteur desdits secteurs lutte pour s'affirmer sur le marché local et national. Cette affirmation diverge selon les besoins à satisfaire en fonction des positions et intérêts des vendeurs et consommateurs. Bourdieu dans une logique subjectiviste décrit l'action comme l'accomplissement délibéré d'une intention consciente (Bourdieu, 1992 a : 96). En clair, les vendeurs d'essence "kpayo" ne posent pas cet acte dans le vide mais avec une conscience bien orientée vers un but. Tel que présenté par l'auteur comme un champ bien structuré, ces vendeurs d'essence "kpayo" évoluent en fonction de leurs moyens dans un système où chaque acteur joue un rôle spécifique. Soit en qualité d'importateur, de

distributeur, de passeur, de commerçant, ou autres. Il suffit de vouloir toucher un maillon du système pour voir ce dernier réagir vivement, puisque les intérêts sont menacés. Cela est perceptible et se manifeste toutes les fois que le pouvoir politique cherche à tenter de supprimer la vente de l'essence "kpayo" dans la ville de Cotonou en référence aux pertes énormes sur le plan économique et en vie humaine. Il se voit désavouer dans son rôle de reprendre le contrôle social dans le domaine. Il se retrouve seul devant ce combat qui, toutes les fois finit par être abandonné faute de soutien social. L'auteur justifie cet état de chose par le fait qu'il existe des complicités qui reposent sur des intérêts très forts des acteurs à chaque niveau. Les rouages de ce commerce et structures organisationnelles mises en place depuis des décennies rassurent les acteurs dans leurs logiques de résistance. Il dénote des échecs de toutes sortes infligés aux acteurs politiques. Ce qui fait donc appel à Crozier et Friedberg qui ont étudié le comportement de l'acteur dans les organisations sociales.

Crozier et Friedberg (1977), s'inscrivent aussi dans l'approche systémique pour comprendre l'organisation et le fonctionnement des vendeurs d'essence "kpayo". Ils mettent l'acteur au cœur de toute organisation. Cette dernière apparaît comme un ensemble de rouages compliqués, mais parfaitement agencés et prouve à quel point les structures sociales mises en place par ces vendeurs d'essence "kpayo" demeure complexes et échappent au modèle simpliste d'une coordination mécanique ou d'un déterminisme simple. J'assimile ainsi l'organisation de ces acteurs à ce que Crozier et Friedberg considèrent comme «...le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, de marchandage, et du calcul. Mais elle n'est

pas davantage l'instrument d'oppression qu'elle apparaît à ses détracteurs, car ces relations conflictuelles ne s'ordonnent pas selon un schéma logique intégré. Elles constituent les moyens pour d'innombrables acteurs de se manifester et de peser sur le système et sur leurs partenaires même si c'est de façon très inégale.» (Crozier et Friedberg, 1977 : 40). De cette façon, ils livrent une compréhension différenciée de la vente de l'essence "kpayo". Alors que les uns (acteurs du formel) optent pour le rétablissement de la situation, les auteurs à leur tour pensent qu'il serait très difficile d'y arriver. Du moment où ces vendeurs d'essence "kpayo" mènent une vie sociale qui tient compte des possibilités de ces acteurs. Leur organisation laisse apparaître selon les auteurs un attachement très fort, et parfois passionné de ses membres les plus démunis à une liberté qui n'apparaît pas du dehors. L'acteur est un agent autonome doté d'une liberté capable, de manipulation et d'imagination; ce qui lui permet de s'adapter à toutes situations afin d'y proposer les solutions et les portes de sortie aux problèmes qui se posent à lui. Les auteurs affirment à ce titre que «...même dans les situations les plus extrêmes, l'homme garde toujours un minimum de liberté et qu'il ne peut s'empêcher de l'utiliser pour battre le système. » (Crozier et Friedberg, 1977 : 41). Cette liberté ne saurait être totale dans la mesure où ils essaient de la relativiser. En effet, selon eux, «...tous les acteurs n'ont qu'une liberté restreinte et ne sont capables corrélativement que d'une rationalité limitée. Autrement dit, les acteurs, leur liberté et leur rationalité, leurs objectifs et leurs besoins ou si l'on veut leur affectivité sont des construits sociaux et non pas des entités abstraites » (Crozier et Friedberg, 1977 : 42). Au terme de ces différentes positions et façons d'orienter

mes analyses, je me rends compte que les vendeurs et consommateurs sont insérés dans un système qui leur permet de jouir non seulement de leur liberté de choix mais aussi élaborent des stratégies qui déterminent leurs agissements, réactions et comportements. Selon les tenants, le comportement des vendeurs d'essence "kpayo" est motivé et présente deux aspects : un offensif afin d'améliorer leur situation, et un autre défensif c'est-à-dire qui leur permet et assure le maintien et l'élargissement de leur marge de liberté, donc de leur capacité à agir. En d'autres termes, on ne peut pas comprendre les motivations et comportements de l'acteur en dehors du système. Ce dernier apparaît comme un ensemble cohérent, organisé et ordonné d'éléments. A ce titre, Crozier et Friedberg rejoignent Bourdieu (1970) puisqu'ils affirment qu'il suffit de toucher à un élément du système pour voir l'ensemble s'ébranler. C'est d'ailleurs le constat fait dans la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou. Les actions et comportements des acteurs s'inscrivent bien dans la perspective de Crozier et Friedberg. Récupérant la défaillance du secteur formel couplé aux conditions de survie, ces vendeurs et consommateurs ont de « *bonnes raisons* » (terme de Boudon) de pratiquer cette activité qui d'abord les occupe et ensuite satisfait leurs besoins les plus fondamentaux. Le résultat est qu'ils adoptent des positions plus défensives (vendeurs ou consommateurs) toutes les fois que le pouvoir central cherche à les faire plier pour abandonner ce commerce. Chaque acteur agit dans le but de faire respecter son choix et ses positions me plongeant dans le sens des actions de chacun. Il a beaucoup inspiré plusieurs sociologues dont Touraine.

Touraine (1973), dans sa sociologie de l'action dénonce l'opposition commune entre l'objectif et le subjectif, entre la structure et l'action. Pour lui, la réalité sociale doit être repensée comme un « système d'actes » et que l'action du ou des sujets doit être analysée comme porteuse d'abord de significations, ensuite de sens et enfin d'intentionnalité. Il pense qu'il ne faut pas étudier les relations entre les sujets individuels ou collectifs et le système dans son ensemble ; d'où sa critique à la théorie de Crozier et Friedberg. Je constate à la suite de Parsons l'existence d'un dilemme entre les systèmes formel et parallèle de la vente de l'essence et les acteurs. Car dans l'un ou l'autre cas, les individus, les acteurs participent à des degrés divers au changement social. Ils affrontent des obstacles (surtout les vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo") visant des objectifs, plus ou moins conscients de leurs possibilités et de leur propre position sociale. Ce qui le conduit à redéfinir l'objet de la sociologie qui ne serait pas les structures ni les faits sociaux mais plutôt des mouvements sociaux par lesquels les sociétés ne cessent de se faire, de se transformer elles-mêmes par les actions, les conflits, les négociations et les compromis. A la suite de cette analyse, l'évolution de la société béninoise, l'environnement social, politique et économique de Cotonou en particulier exige aux acteurs une créativité et une adaptation. D'où l'exercice d'activités qui sont en conflit avec les règles, lois, textes et normes, en clair avec le droit. C'est le cas des acteurs des secteurs formel et parallèle de la vente de l'essence "kpayo" de Cotonou dont la signification est la satisfaction des consommateurs soutenue par l'intention de subvenir aux besoins.

L'incapacité de l'Etat à pouvoir combler ce vide auprès des populations compte tenu peut-être de l'environnement économique mondial difficile, l'oblige à négocier avec les vendeurs d'essence "kpayo" afin d'aboutir à des compromis. Mais comme l'évolution de la société avec ses corolaires n'attendent pas, il est essoufflé laissant chaque acteur s'investir et évoluer dans son domaine.

Le secteur informel (que moi je considère comme parallèle au formel), présent dans tous les pays a fait l'objet de plusieurs recherches, travaux et réflexions aussi bien par des chercheurs que par des institutions nationales, régionales et internationales. Offrent-ils des arguments explicatifs et compréhensifs de ce secteur dans les économies modernes ?

II.2. Vente de l'essence "kpayo" : un argument expressif du secteur informel

Il existe une littérature importante sur la question du secteur informel. Loin de pouvoir en faire une restitution exhaustive, j'en ai revisité un certain nombre auxquelles j'ai fait référence et qui ont inspiré et guidé mes analyses, mes choix théoriques et méthodologiques.

Ils étaient moins nombreux à très tôt imaginer les effets et les ampleurs que prendrait le secteur informel, surtout dans les pays en développement. Cela se justifie par l'orientation donnée à la plupart des travaux, recherches et études qui sont faits dans ces pays. Certains auteurs, très sûrs, des capacités de l'économie formelle de marché à réduire à néant ce secteur l'ont plutôt comparé ou pensé à un épiphénomène. Donc, il revenait au simple marché d'en apporter les solutions de façon libre et sans gêne. C'est par exemple le cas de Smith (1776) avec sa logique

de "*main invisible*" qui a montré ses limites parce qu'elle s'est avérée inefficace et incapable d'assumer le rôle qui était censé être le sien.

Beaucoup plus dans une logique économique, le secteur informel a intéressé plus d'un. Ceci, à cause de ses difficultés d'évaluations et des pertes qu'il créait aux économies d'alors et actuelles. Ancré dans le social, l'informel est pour Nélisse et al (1994 : 11) la société civile et les multiples initiatives qu'elle génère à l'ombre de l'Etat. Ce dernier représente le formel et à sa suite tous les pouvoirs qu'il institue. Mais ne pouvant pas couvrir et employer toute la population active ou non, « les organisations informelles sont des organes importants pour la surveillance des endroits que l'Etat n'atteint pas » (Parra, 2007 : 75 @). Ce tout premier aspect me paraît utile quant à l'explication et aux débats que suscitent la vente de l'essence "kpayo" au Bénin. La satisfaction des besoins est une vieille histoire et même postérieure à l'existence humaine. Si tel est le cas, comment peut-on choisir de satisfaire certains et pas d'autres ? La réponse à cette préoccupation est ambivalente. En pensant à Weber (1921), je dirai qu'il faut les rationaliser. Mais pour certains économistes, il faut hiérarchiser les besoins et les satisfaire en fonction de ses moyens. De là, je peux dire que ces moyens surtout financiers déterminent et orientent le choix d'un individu. Ce sont des logiques "naturelles" qui guident les comportements économiques et même sociaux des acteurs. Or, il y a des besoins qui sont incompressibles, nécessaires et obligatoires. C'est le cas de l'utilisation des produits pétroliers. Comme je l'ai évoqué un peu plus haut, nombre de béninois n'arrivent pas à avoir accès aux produits pétroliers vendus dans les stations-service.

Et mieux, la situation sociale en rajoute permettant aux acteurs de ne pouvoir acquérir des biens et services qu'à la hauteur de leur possibilité financière. Je fais référence à Parra (2007) qui, en étudiant le marché informel des vêtements au Mexique, conclut que « le commerce informel emploie les individus de la classe basse, au-delà de la survie que cette activité leur procure,... » (Parra, 2007 : 77).

Et c'est cette position qui m'a le plus intéressé dans l'analyse du fonctionnement du commerce parallèle de l'essence. Ces vendeurs ont créé des supports d'appuis (tontines) pour venir en aide par exemple aux homologues qui ont été victimes d'incendies, de saisies de la part des forces de l'ordre ou même de livrer la marchandise à crédit pour permettre à celui-là de reconstituer son capital. Mais il faut dire que cette solidarité qui, à première vue peut être perçue comme homogène laisse aussi entrevoir en son sein des fissures d'inégalité qui est l'expression même de la différenciation humaine pour ne pas dire de l'esprit capitaliste, du moins pas au sens original du terme.

Padilla et al (2004), ont mené leur recherche sur le secteur informel des produits laitiers dans les villes de Tunis, de Casablanca, de Kenitra, de Bursa et de Beyrouth. Dans toutes ces villes, les populations à hauteur de 75% exercent allègrement cette activité que les auteurs les gouvernants qualifient de « hors la loi ». Ils ont aussi arpenté le chemin de Boudon (1993) dans sa logique interactionniste entre les acteurs du formel et de l'informel qui sont dans une relation de complémentarité réciproque, car les uns sont les clients des autres et vice versa. Ici, ce sont plutôt les vendeurs d'essence "kpayo" qui offrent des prix attractifs d'une part et une couverture géographique totale d'autre part. Ainsi,

malgré les risques et les incertitudes sur la sécurité sanitaire dues à l'utilisation de l'essence "kpayo", ils sont minimisés. Le comble est que chaque fois que ces vendeurs en sont victimes, ils se réfèrent aux soins sans pour autant être convaincu que le mal provient de la manipulation de ce produit. Les proches de ceux qui n'ont pas survécu pensent soit aux personnes qui éprouvent des sentiments de jalousie à la vie de la victime par le succès de ses activités ; ou soit à ce qu'on pourrait appeler la *colère des dieux* dans une certaine mesure. Quant à la concurrence dont ont fait cas les auteurs, elle est dans le contexte de la vente de l'essence "kpayo" déloyale, puisqu'elle est à la base et la cause fondamentale de l'abandon du marché béninois des hydrocarbures par les grandes compagnies pétrolières. Ces dernières ont déposé la clé sous le paillason au vu de l'ampleur, de l'impuissance et de la faiblesse de l'Etat à pouvoir arrêter la saignée.

Nélisse et al (1994), dans un article, ont réfléchi sur les formes de l'informel à un moment où chacun s'inquiétait du terrain qu'il gagnait et des acteurs qu'il utilisait comme élément de support. C'est un secteur qui, selon les auteurs, se retrouve dans l'économie (évident !), la justice (moins grave si je considère les recours au règlement de conflit dans les sociétés endogènes et anciennes), dans la santé (à mon avis aussi moins grave puisque avant même la médecine moderne et jusqu'à présent, les maladies sont guéries par le recours aux connaissances endogènes), dans l'éducation (dangereux dans la mesure où les valeurs et morales sont apprises et transmises par ce canal, d'une part, et, d'autre part, parce que l'acquisition des connaissances livresques et formelles sont intériorisées par les enfants, les jeunes, les adolescents jusqu'aux adultes). Les auteurs n'étaient pas

dans une logique de présentation d'un tableau fini et cohérent, de condamnation ni de ralliement mais d'exposition d'un fait très hétérogène, complexe et rempli d'atermolements. Alors considéré aux yeux de ces auteurs comme de nébuleuses composites au rayonnement limité, l'informel gagne tous les secteurs et donc tout le monde puisque les acteurs du secteur formel sont et demeurent ses clients. A ce titre l'avenir du secteur informel est en se basant sur ses manifestations loin de prendre fin de sitôt. Il a plutôt de beaux jours devant lui. L'informel ou pour moi le parallèle est une activité au rayonnement illimité contrairement à ce que pensaient Néllisse et ses condisciples. Ces derniers définissent l'informel comme « l'expression libre, créatrice et démocratique de divers groupes dans leur résistance à des autorités perçues au mieux comme un mal nécessaire » (Néllisse et al, 1994 : 11).

II.3. Vente de l'essence "kpayo" : un mal utile ?

La dualité « mal-utile » est-elle possible quand il s'agit d'investiguer sur la vente de l'essence "kpayo" au Bénin ? La nécessité d'utilisation des produits pétroliers n'est plus à démontrer. Elle est directement ou indirectement évidente. Si je pars ensuite du caractère inflammable de ces produits, ils sont dangereux puisque toutes mauvaises manipulations mettraient en mal la vie des acteurs sociaux. Il est loisible d'affirmer sans se tromper que tous les ménages utilisent les produits pétroliers ou ses dérivés. Pour ce faire, ils sont donc nécessaires et utiles dans la vie sociale de tous les acteurs. Mais qu'en est-il de l'essence "kpayo" ? Répondre à cette question revient à recourir à deux positions fondamentales. D'un côté celle

des acteurs formels (Etat et les entreprises et sociétés) et de l'autre celle des acteurs informels (vendeurs et consommateurs). La conclusion est sans ambages pour ceux du formel. En se référant aux études d'Igué et Puech (2008), du LARES (2011) puis à la décision du conseil des ministres du 02 novembre 2012, ce commerce crée beaucoup de mal à l'économie nationale. S'il est vrai que l'Etat enregistre d'énormes pertes au plan économique (environ 150 milliards de francs CFA selon la décision du conseil des ministres sus-évoquée), quelle est la situation au plan social ? Il faut dire d'abord que, ce sont des Béninois qui exercent et pratiquent cette activité. Donc, l'Etat en profite à double titre sinon inconsciemment du moins consciemment ! D'abord, pour le fait que les acteurs de ce commerce satisfont les besoins des consommateurs du pays. Ensuite, parce que les revenus issus de ce commerce sont investis dans le pays. Enfin, cette activité crée des emplois même si les conditions ne respectent pas les exigences du code du travail.

Lautier, De Miras et Morice (1991), sont d'avis avec moi pour dire que tous les mots sont bons pour qualifier et renommer la vente de l'essence "kpayo" qui fait partie intégrante du secteur informel, selon ces auteurs. A cause des *espaces conquis*, elle inquiète à juste titre les gouvernants, mais constitue une matière pour la recherche. Au vu de l'utilité que retire les béninois dans la consommation de l'essence "kpayo", je reprends Lautier et De Miras puis Gérard (1992 : 1248) pour affirmer que la vente de l'essence "kpayo" est considérée comme, "un exorcisme", "une religion du remède à la crise", "un schéma dualiste marxiste ou libéral". Fort de cela, l'Etat béninois, est dans ce que le BIT (1991) appelle le *dilemme du*

secteur non structuré. Brougère et Bezille (2007) parleront de *continuum* puisqu'il est à la limite impossible selon ces auteurs de mettre une frontière nette entre le formel et l'informel (même si dans le cas de la vente de l'essence "kpayo" et celle des stations-service la frontière est nette et visible). Aussi dans la perspective de ces auteurs, la vente de l'essence "kpayo" jouent un rôle complémentaire au grand bonheur de tous. Les apports des uns et des autres sur le secteur informel en général ont jeté les bases de sa reconnaissance même s'il est toujours condamné.

C'est cet aspect qui avait le plus retenu l'attention de Jauregui (2008) qui pense que l'informalité fait appel à plusieurs dimensions. Les discours que produisent les autorités sur le commerce de l'essence "kpayo" est partagé entre ce que Jauregui (2008) appelle condamnation rapide et empathie systématique. Alors que dans la réalité ce sont entre autre des arrangements compliqués et aussi des compromis durables qui se construisent. Ces arrangements et compromis créent des solidarités et d'autres formes d'attitudes puis aptitudes qui consolident le réseau des vendeurs d'essence "kpayo". Ces formes manquent malheureusement au modèle formel.

Cette position m'a orienté vers Renaud (1995) qui me renseigne sur la nécessité et l'importance de la vente de l'essence "kpayo". Pour lui, cette activité est la leçon vivante quant à la non maîtrise du social et de la vie. Renaud affirme que le couple formel et l'informel « renvoient au jeu perpétuellement recommencé et renouvelé d'une existence jamais achevée et toujours en mouvement » (Renaud, 1995 : 132). L'auteur s'inspire de deux logiques : la première de la sociologie positive qui établit selon Maffèsoli, que chaque chose n'est qu'un symptôme d'autre chose. La

deuxième est celle de la sociologie compréhensive. Elle décrit le vécu pour ce qu'il est se contentant de discerner ainsi les visées des différents auteurs. C'est dans cette perspective qu'il me permet de comparer les secteurs formel et parallèle de l'essence à un pléonasmie indissociable comme les couples ordre et désordre, fonctionnement et dysfonctionnement où l'un ne se conjugue pas sans l'autre (Renaud, 1995 : 132). Ces deux secteurs ont réellement formé au Bénin ce couple mais cette fois-ci dissociable aussi bien dans le fonctionnement que dans la légitimité des acteurs qui l'animent. Ici, la vente de l'essence "kpayo" se conjugue sans le secteur formel, car ces derniers subissent une concurrence déloyale de la part des premiers. Au fil des jours, il y a eu une victoire définitive de l'un sur l'autre au point d'enfanter un autre transitoire que je nomme le parallèle. Il s'agit d'un "*avant-goût*" de la conformité à la norme sociale. Ce qui me permet d'affirmer que les réalités ne sont pas transférables ni imposables d'un endroit à l'autre, le cas de la vente de l'essence "kpayo" marque sa singularité et ne vérifie pas cette logique de l'auteur. Cette ligne m'a permis de voir au-delà d'une compréhension simpliste, mais de faire ressortir une fois encore le caractère incontournable de la débrouille dans le monde contemporain signe visible de l'affaissement des valeurs et logiques des théories capitalistes et socialistes.

Des études ont abordé plusieurs aspects de cette activité. Morillon et Afouda (2005), ont analysé le phénomène de la vente illicite des produits pétroliers au Bénin. Ils ont fait ressortir les facteurs et déterminants qui ont favorisé ce commerce. De leurs écrits, l'accaparement (Nassi, 2013) du marché béninois des hydrocarbures par les vendeurs d'essence "kpayo" est dû à la défaillance des

compagnies de distribution agréées à pouvoir couvrir tout le territoire béninois. Alors que dans le même temps, les parcs automobiles et les engins augmentent très rapidement et facilement. Les avantages de la proximité du Nigeria (dépréciation du Naira, disparité des prix, etc.) sont récupérés par les populations béninoises et les inconvénients sont surtout ressentis par l'économie en général. L'espace qu'occupe, le nombre et les différentes catégories sociales qui pratiquent désormais ce commerce parallèle d'essence attire l'attention des chercheurs de toute obédience. En évaluant la situation en termes de quantités vendues par ces acteurs et du nombre de personnes et les catégories socioprofessionnelles qui pratiquent la vente de l'essence kpayo, Hounye Sendor (2004) livre les statistiques suivantes : sur les 50 000 tonnes par an de consommation d'essence au Bénin, 80% sont satisfaites dans l'informel. Bien avant cette étude, Igué et Soulé (1992) avaient déjà pris la mesure de la situation. Aux termes de leur étude qu'économique, je retiens qu'il serait vraiment difficile à l'Etat béninois de pouvoir supprimer ce commerce parallèle d'essence tant qu'il y aura une disparité de prix entre les deux pays (Bénin et Nigeria).

Mozère 1999 (manuscrit), pense que, parce que longtemps considéré comme du marché noir, la vente de l'essence "kpayo" a pris le temps d'échapper au seul modèle de développement. Elle est remplie plutôt de réalités compatibles aux sociétés modernes que non incompatibles comme le suggère Mozère. De ses analyses, je retiens qu'il attire l'attention sur le fait que la vente de l'essence "kpayo" est une activité qui a acquis des qualités au point d'être utile en termes d'apport et bienfaits inespérés à l'économie formelle. S'inscrivant dans une

posture informelle, il invite à louer le secteur informel à condition que les acteurs à divers niveaux soient en mesure d'en payer le prix en termes d'absence de protection légale, de garantie et qu'ils acceptent le maintien des inégalités. Un adage populaire enseigne qu'*"à défaut de mieux, il faut se contenter du peu"*. Les vendeurs d'essence "kpayo" et autres employés ne pensent pas fondamentalement aux conditions de travail. Certains, de par leur position, acceptent de subir et à terme de devenir aussi employeurs. Dans cette logique, un de mes informateurs me confiait que *"c'est aussi le prix à payer pour avoir la confiance afin de trouver le tuyau"*. Malgré le respect des conditions citées par Mozère, se sont les acteurs du secteur formel qui paient la lourde facture au profit d'un nombre très impressionnant et très important de personnes non qualifiées (vendeurs d'essence "kpayo"). Ils ont réussi à même "effacer" la logique formelle de la tête et de l'esprit des populations à travers la satisfaction de leurs besoins immédiats dans ce domaine. Ces acteurs du "kpayo" sont présents au moment et là où les consommateurs ont besoin d'eux. Ils travaillent à leur manière pour résister à ce que Marx (1867) appelle la « classe bourgeoise » qui a les autorisations officielles mais n'arrive pas à faire de même.

Etudiant les causes qui ont conduit les populations de Kinshasa à s'investir dans le secteur informel, Iyenda (2002) établit qu'elles sont uniformes pour tous les pays d'Afrique et des autres continents. Même si la vente de l'essence "kpayo" est plus spécifique aux pays limitrophes du Nigeria, cette vente n'exige pas selon l'auteur de grands moyens, mais plutôt assure la formation et l'apprentissage des acteurs sur place. Il va au-delà en m'invitant à comparer le niveau de vie d'un

fonctionnaire du secteur formel à celui d'un travailleur du secteur parallèle d'essence. A ce titre, il affirme que « la vie de l'acteur de l'informel est plus aisée que celle d'un fonctionnaire de l'Etat ou d'un agent ordinaire du privé » (Iyenda, 2002 : 5 @). Ceci est d'autant plus perceptible à Cotonou, car la vente de l'essence "kpayo" est aussi pratiquée par des fonctionnaires d'Etat et même des agents de sécurité publique. Les activités du secteur informel accueillent selon les premières approches et recherches que des pauvres. Mais à Cotonou, outre cette couche traditionnelle, ces activités en l'occurrence de vente d'essence "kpayo" sont exercées aussi bien par des fonctionnaires d'Etat ou privés que par des hommes d'affaires. Les premiers sont dans une logique d'arrondissement des fins de salaires qui ne suffisent pas pour survivre dans la ville ; quant aux derniers, cela leur permet de supporter les différentes charges et également de réaliser des profits énormes nécessaires pour le maintien de leur niveau de vie. Ils utilisent leur statut et position pour faire ce commerce à cause de ses bénéfices énormes. Ces dernières issues de cette vente, selon Iyenda, permettent à ces acteurs de financer, de scolariser et de soigner leurs enfants. Ainsi, pour Mubaké (1984), « le secteur informel est un correctif à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs » (Iyenda, 2002 : 5 @). Ce qui permet à Leclercq (1993) d'ajouter que les services de l'économie informelle assurent la préservation d'un mode de relations sociales qui adoucit la rigueur des conditions matérielles d'existence de la vie urbaine. Ce sont surtout ces aspects et positions dont a fait cas l'auteur qui m'ont le plus séduit et accroché parce qu'expressif de ce qui se passe à Cotonou. Etre membre de la commission en charge de lutter contre la vente de l'essence

"kpayo" devient un enjeu pour les forces de l'ordre et militaires, à juste titre peut-être ! Puisqu'ils comparent le nouveau train de vie de leurs collègues à l'ancien une fois qu'ils ont eu un bref séjour dans lesdites structures. Sachant bien que le salaire ne leur en donne pas autant de possibilités, ils savent qu'il est opportun de négocier pour faire l'expérience dans le seul but de pouvoir arrondir les fins de salaire et surtout de vite se construire.

Brogère (2007) s'est posé la question de savoir comment et dans quelles conditions apprend-t-on ? L'auteur montre ici la corrélation entre l'éducation et/ou l'apprentissage qu'ils prennent les formes formel et informel le tout dans une logique de jeu qui détermine le sens de l'activité des individus. Dans son développement, je comprends qu'il est question pour cet auteur de fixer les lecteurs sur un minimum, celui de savoir que l'éducation et l'apprentissage sont deux notions et réalités qui s'influencent réciproquement. Elles sont à la fois formelles et informelles. Ce qui d'ailleurs l'amène à considérer que « l'activité professionnelle, et au-delà, les carrières des individus, impliquent un entrelacement continu entre apprentissage formel et informel » (Brogère, 2007 : 11). Pour lui, l'éducation n'est pas que formelle, elle est aussi informelle et même de façon indissociable de l'apprentissage. Si pour Brogère, l'informel se retrouve dans le formel et vice versa, on ne saurait penser l'un sans l'autre puisque c'est l'existence de l'un qui donne la légitimité à l'autre. Au-delà de ce que cette contribution vient renforcer les vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou, elle est perçue comme une réalité qui a inspiré Billett (2007) qui pense que « les individus s'engagent dans un processus actif d'interprétation et de construction de

significations qui laisse une empreinte cognitive » (Brougère, 2007 : 11). Je pars du fait que, si pour Brougère, l'éducation est atteinte par le virus informel, il serait donc difficile d'en absenter dans le secteur commercial. Encore que c'est le lieu privilégié des intérêts.

Ces vendeurs d'essence "kpayo" ont réussi à faire profiter nombres de personnes au point de donner raison à Turcotte (2006) qui a montré comment l'économie informelle a contribué à la reproduction sociale en Tananarive (Madagascar). En s'appuyant sur une approche morphologique et sociographique, Turcotte identifie ce qu'il nomme des « *espaces sociaux différenciés* ». L'absence au départ puis la faible couverture des stations-service du Bénin a servi de supports d'exercice à la vente de l'essence "kpayo" dans tout le pays alors qu'il s'agit de pratiques socioéconomiques. L'idée de reproduction sociale trouve selon lui sa source dans les interactions des acteurs. Ce qui l'amène à monter comment «..., l'interaction devient pour ainsi dire le nœud opératoire du social [car dans ses pensées], c'est dans les relations sociales que s'élabore, se produit et se reproduit la vie collective » (Turcotte, 2006 : 111). Lorsque j'observe l'organisation sociale et le fonctionnement mis en place par les vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou, j'y retrouve la reproduction sociale et la construction de soi. C'est-à-dire que cette activité permet aux acteurs de gagner leur vie même en quittant le néant. C'est aussi le lieu des mutations sociales. Elles manquent souvent ou échappent aux analyses économiques qui ne pensent uniquement qu'à l'économie sans se préoccuper de l'acteur dans son environnement social qui produit la richesse (point de vue de Marx) et de ses marges de manœuvre. Les vendeurs d'essence

kpayo" entre eux d'une part et avec les consommateurs d'autre part ont cultivé et cimenté des rapports et des logiques relationnelles de complémentarité, de soutien et de protection qui renforcent ladite activité au Bénin. Ceci a été possible après plusieurs années d'exercice, de collaboration qui leur offre des habitudes, aptitudes et comportements en la matière. C'est d'ailleurs de cela qu'il est question dans les différentes analyses proposées par Turcotte. Ils consolident ainsi la position de ce dernier lorsqu'il considère que « ces relations sociales sont des lieux de reproduction de différents systèmes de connaissances élaborés dans l'expérience de ces relations. Ce sont ces connaissances localisées dans les relations sociales qui définissent la matière, sa valeur, les règles de ses usages, des circulations et redistributions » (Turcotte, 2006 : 114). Les différents échecs et remises en cause par l'Etat de la lutte contre la vente de l'essence "kpayo" constituent des éléments de preuve aux fins de porter un autre regard sur cette activité qui produit de la richesse aussi bien économique que sociale au grand bonheur des différentes couches sociales du pays en général et de la ville de Cotonou en particulier.

Lautier (2004), considère qu'il est impossible de séparer de façon nette les activités formelles de celles informelles d'une part, les actifs formels de ceux informels d'autre part. Mais cette séparation est nette dans le secteur des hydrocarbures au Bénin au niveau des consommateurs, fournisseurs et vendeurs. Ces acteurs s'appuient sur les deux secteurs (formel mais surtout parallèle) pour satisfaire leurs besoins. C'est d'ailleurs ce que montre Lautier que Coquery-Vidrovitch (1991) pour qui, il existe plutôt une interrelation entre les acteurs des

deux secteurs. Ainsi pour eux, un travailleur d'une économie quelconque exerce des activités qui se trouvent appartenir à l'autre et vice-versa. Par conséquent, on ne peut pas parler de l'un sans l'existence de l'autre.

La vente de l'essence "kpayo" est considérée aujourd'hui comme un secteur essentiel qui emploie toutes catégories socioprofessionnelles. Il est alors possible de repenser le développement du pays en intégrant de façon générale les activités du secteur informel ou parallèle. A ce titre, il est possible de lui appliquer des lois dynamiques fondées sur la nécessité d'intégrer toutes les forces. C'est la leçon que les autorités de la commune d'*Ifangni* donnent aux acteurs de la politique centrale du pays. Dans cette commune, les vendeurs d'essence "kpayo" contribuent et sont utiles. Il n'est pas question de les laisser vendre sans penser à la caisse de leur localité. Pour ce faire, ils paient à la commune des taxes proportionnelles à leurs étalages. Ainsi en 2009, ces taxes sont évaluées à vingt-huit million huit cent mille francs (28 800 000F CFA) soit 27,60% du budget. Il en est de même dans la commune des *Aguégus* dont les prévisions de 2011 imputables aux vendeurs d'essence "kpayo" étaient dans l'ordre de quarante-cinq million de francs (45 000 000F CFA) soit 20,16% du budget (LARES, 2011 : 72). Voilà une situation qui rassure les vendeurs d'essence "kpayo", mais pose en même temps un véritable problème de la crise des décisions au niveau des acteurs politiques.

II.4. Vente de l'essence "kpayo" : une manifestation de la crise des décisions !

La légitimité d'une décision est liée à l'accueil social qui lui est réservé, mais aussi à son respect dans sa mise en application. Les activités du secteur dit

informel offrent une lecture évidente ; celle de la mise entre parenthèses des textes et lois pour opérer. La vente de l'essence "kpayo" est un exemple parmi tant d'autres. Elle est une équation à plusieurs inconnues dont la résolution est un casse-tête chinois pour les autorités politiques béninoises. L'achat de l'essence dans les stations-service béninoises est assimilé au « droit qui fonctionne comme un ensemble de contraintes en décalage avec la réalité sociale et non par défaut d'efficacité ou de morale » (Gérard, 1992 : 1248). C'est donc une exception et forcément une situation moins courante qui conduit le consommateur béninois à se présenter dans une station-service pour acheter l'essence. La règle, c'est de ne pas y aller. Cela est la suite des décisions individuelles qui finalement sont devenues collectives. Il ne faut pas perdre de vue les conditions et les situations qui ont amené les acteurs à investir le secteur informel ou parallèle. Iyenda (2002) dresse la liste qui se résume selon elle à la famine, le sous-emploi, le sans-emploi, le chômage, l'exclusion sociale etc. Qui devrait-on accuser suite à cette situation ? Certains auteurs comme Hounsou (2012), Montcho (2012) et Iyenda (2002) jettent tout le tort sur l'Etat qui a démissionné laissant les populations développer plusieurs savoirs et stratégies de survie. Cette vie est plus facile et adaptée au monde de ces acteurs tel qu'ils le pensent, le conçoivent et l'entretiennent. Ce secteur ne leur exige pas de grands moyens, mais plutôt leur assure la formation et l'apprentissage sur place. Partant de là, quelle serait la portée d'une décision allant dans le sens de dessaisir ces acteurs de l'activité qui selon certains vendeurs d'essence est *leur vie* ? La problématique de survie des acteurs sociaux est un souci quotidien qui hante la conscience aussi bien individuelle que collective.

Etudiant la situation des populations de Nairobi (ville où l'auteur a réalisé son étude), Rodriguez-Torres (1998) analyse la présence du secteur informel. Il parvient à des conclusions qui s'identifient et ne m'éloignent pas de la vente de l'essence "kpayo". Je retiens fondamentalement l'échec de la légalité sur les réalités sociales. Il n'est pas évident que tout le monde soit occupé par les structures publiques ou privées formelles. La plupart doivent leur existence à l'exercice d'activités à caractère soit légal ou illégal. « Ces activités toutes illégales qu'elles soient s'intègrent dans une vie sociale, traduisent un style de vie et sont régulées par un certain nombre de normes propres à la rue. De ce fait, ces formes de travail constituent un mode de socialisation et d'organisation des groupes et sont confrontés à une multiplicité de régimes juridiques souvent contradictoires, chargés de régir des comportements divers de la vie collective. Les manières de faire, de sentir, de penser, d'agir ne se manifestent pas de la même façon dans tous les secteurs de la société, mais ces éléments deviennent normes englobant l'ensemble de la population, lorsqu'ils sont socialement déterminés ou sanctionnés par la loi ou par un groupe social spécifique. » (Rodriguez-Torres, 1998 : 54). La vente de l'essence "kpayo" est alors le résultat du contournement de la loi édictée par l'Etat puisque dans la compréhension des analyses de cet auteur, l'illégalité trouve sa source dans la transgression des codes, règles et lois juridiquement établis. Il fait remarquer le paradoxe qui caractérise le secteur informel puisque malgré son caractère, ses acteurs se transforment en médiateurs auprès de la société pour essayer de sauvegarder leurs activités et de sauver leur vie.

C'est par exemple le cas des syndicats formés par les vendeurs d'essence du secteur informel pour défendre leurs intérêts en période de répression ou de tensions. Ils ont même légalisé de façon tacite leur association en l'enregistrant depuis août 2006 sous la dénomination d'Association des Importateurs, Transporteurs et Revendeurs des Produits Pétroliers (AITRPP). L'Etat négocie avec eux et cherche à satisfaire leurs doléances, préoccupations et exigences. En conséquence, ils proposent par la suite soit de formaliser ou bien de soutenir son émergence. Qu'il bénéficie d'un soutien ou d'une formalisation, ce secteur ne joue pas forcément sur ces tableaux mais s'impose, oblige et force les pouvoirs publics à en arriver là. C'est d'ailleurs ce rubicond qui est franchi dans le commerce parallèle de l'essence à Cotonou. Mes enquêtes ont révélé qu'après des échecs répétés suite à plusieurs tentatives de lutte contre la vente de l'essence "kpayo", les acteurs affirment avoir décroché du Président de la République le "*feu vert*" pour vendre l'essence "kpayo". Voilà comment, dans la logique développée par les auteurs, l'activité de vente de l'essence "kpayo" a intériorisé des connaissances, ressources et rationalités auprès des populations qui traduisent, selon Nélisse et al (1994 : 11), la mesure exacte de la « vraie vie ». Il a réussi à faire plier en renvoyant l'autorité à revoir ses positions puisqu'il s'agit d'une activité difficile à déloger et à combattre.

Hounsou (2012, 2007) (manuscrit), dans sa recherche s'étonne d'une part de ce que malgré les textes et lois qui régissent et sanctionnent l'importation et la distribution des produits pétroliers au Bénin, d'énormes quantités de ce produit est quotidiennement déversé dans la commune de Porto-Novo par des acteurs non

autorisés ; et d'autre part de ce que « les actions surtout coercitives de la CONAMIP envers les acteurs du milieu informel, enregistrent des réponses sociales variées qui dénotent d'une légitimité sociale de cette pratique » (Hounsou, 2012 : 66). Pour lui, la persistance et le développement de cette pratique provient de la démission de l'Etat qui pilote une économie assise sur l'informel et une situation « d'Etat entrepôt » (terme d'Igué). Il a fait le point sur les différents acteurs de ce commerce et les logiques qui les animent. Il existe une pluralité de perceptions et de représentations sociales que les Béninois à divers niveau se font des activités informelles en général et de l'essence "kpayo" en particulier. Ce qui donne la légitimité à chacun de construire une reconnaissance conséquente. Du coup, le respect des textes, décisions et autres règles et lois sont à plusieurs reprises contestés et remis en cause. C'est partant de là que je propose en m'inspirant du cas de la vente de l'essence "kpayo", une autre façon de lire et de considérer les activités du secteur informel.

Ouali et Rea (1994), ont aussi apporté une contribution quand on parle des pratiques informelles auxquelles font recours les jeunes de la ville de Bruxelles. Analysant la situation de ces jeunes ils sont arrivés à comprendre que « la faible réglementation de la politique d'insertion socioprofessionnelle et son manque d'organisation (...) accentuent le caractère informel de leurs pratiques » (Ouali et Rea, 1994 : 112). Ils considèrent que cet état de chose présuppose ces jeunes à un espace de liberté qui les expose à l'injustice et à l'inégalité. Par conséquent, la façon de sortir de la précarité est l'exercice d'activités en désaccord avec la loi. Cette étude me paraît opportune et prouve que le secteur dit informel n'est pas

l'apanage ou la spécificité des économies sous-développées ou encore du continent africain même si dans ce continent l'instruction formelle n'est pas la chose la plus évidente et la mieux partagée.

Akomatsri (2009), a mené ses recherches sur l'économie togolaise caractérisée par le secteur informel. Il est très hétérogène tant au niveau des activités qui la composent que celui de leur mode d'organisation. L'auteur comme beaucoup d'autres confirme que les vendeurs d'essence "kpayo" comme tous les autres « travailleurs du secteur informel ont toujours été les exclus ou marginalisés de la croissance économique et sont condamnés à subvenir à leur propre existence » (Akomatsri, 2009 : 1 @). Llana (2001 : 1 @) affirme à son tour que la vente de l'essence "kpayo" est en « l'honneur des pauvres, la réponse des exclus à l'exode rural massif, aux vagues de licenciements dues aux privatisations, aux politiques de rigueur impulsées par les gouvernements ». Dans un environnement où il y a la démission des structures officielles, une frange importante de la population, surtout les jeunes, pour vaincre l'oisiveté, s'investit dans la vente de l'essence "kpayo" que beaucoup d'autres qualifient d'informelle. Pour Akomatsri, « la naissance même de ce secteur est partiellement attribuée au fait que la réglementation officielle, la lourdeur administrative et l'absence d'une protection sociale et la bureaucratie sont aujourd'hui de nature à entraver l'accès aux ressources et au financement » (Akomatsri, 2009 : 1 @). Il soulève ainsi le débat de la capacité des acteurs sociaux à pouvoir s'appuyer sur la situation qui se présente à eux pour agir en fonction. Les pratiques que certains socio-anthropologues classent dans l'économie populaire puisent leurs logiques dans le

génie des populations. Cortado (2013 : 204) trouve un aspect positif à ce qu'il qualifiait d'économie populaire. Pour lui, elle « sert à vanter le génie de ces populations pauvres dépourvues de droits sociaux, mais qui survivent grâce à leur sens du collectif et de la "débrouillardise" ». La recherche d'Akomatsri a déploré et mis plus l'accent sur le fait que la vente de l'essence "kpayo" appartient aux activités qui se mènent dans une relative anarchie. Elle est caractérisée par l'absence d'une réglementation professionnelle et une protection juridique précise. Ainsi, les acteurs qui fonctionnent dans ce commerce parallèle d'essence méconnaissent dans leur grande majorité ces préalables qui organisent le contrat du travail. Si je me situe dans le cadre juridique, comment peut-on exiger de ceux que l'auteur appelle « les exclus ou marginalisés » de penser d'abord à un quelconque contrat de travail ? C'est là la problématique des acteurs qui travaillent dans le secteur parallèle de l'essence. Dans la réalité, ils sont pour la plupart du temps en relation de parenté dans un cadre familiale d'affaire. Du coup, il n'y a pas d'exigence exprimée au risque d'être considéré comme un rebelle. Il faut seulement penser à s'abriter pour pouvoir gagner sa vie et celle de sa famille. C'est d'ailleurs la position de Hart (1973), de Machado da Silva (1971), et de Cortado (2013), etc. Ce dernier considère les vendeurs d'essence "kpayo" comme des acteurs qui ont formé ce qu'il appelle des "réseaux sociaux". Ce sont des organisations dont les logiques véhiculent des valeurs familiales. C'est pourquoi il m'invite « à mettre en valeur le rôle des réseaux sociaux (fondés sur la parenté, l'amitié ou la dépendance personnelle) [mis en place par les vendeurs d'essence "kpayo"] qui se substituaient aux contraintes contractuelles » (Cortado, 2013 :

203). L'objectif premier pour ces acteurs est la satisfaction de leurs besoins, peu importants les conditions d'emploi.

Au vu des énormes difficultés, manques à gagner et son ampleur dans les pays africains, le secteur informel a intéressé plusieurs chercheurs qui ont abordé le sujet sous divers angles dans des logiques disciplinaires multiples. Ces dernières influencent parfois les résultats, leurs analyses et partant le respect des décisions.

Joggi 1998 (manuscrit), justifie l'ampleur du secteur informel par l'idée que les acteurs ont de lui au départ. Sa tâche était résumée à un rôle social doté de solidarité puis à une alternative aux prestations sociales. L'économie informelle a été considérée comme flexible, ouvert et pouvant absorber une population sans emploi. Avec l'accroissement de la population, cette couche est devenue très importante, vulnérable et exposée à la pauvreté, d'où son ampleur qui dépasse les attentes. L'auteur conclut que les acteurs de l'économie informelle imposent le passage du secteur formel à un secteur informel avec son coût en injustices et en népotismes divers. La part du marché détenue par les vendeurs d'essence "kpayo" m'amène à considérer qu'ils ont obligé les acteurs des stations-service à ne plus fonctionner et de se servir de l'essence "kpayo" pour faire aussi des bénéfices. C'est d'ailleurs ce que font les autorités chargées de la répression et de lutte contre la vente de l'essence "kpayo". Ces produits une fois saisis par exemple sont livrés à la SONACOP par la direction des douanes béninoises. Aux dires des autorités de ladite société, ces produits sont retraités, purifiés puis livrés aux populations. Cela crée dans la conscience collective des Béninois que même les stations-service vendent aussi l'essence "kpayo". Alors, toutes actions de

répression en direction de ces vendeurs sont perçues comme celles dont l'objectif est de ravitailler la SONACOP. En addition à cette logique de réseaux sociaux, les populations jugent les décisions de l'autorité comme du deux poids deux mesures. Le rétablissement de l'ordre est considéré comme injuste.

Kalhoulé 2005 (manuscrit), a fait un diagnostic sur les composantes sociales et politiques qui font persister la vente de l'essence informelle à Cotonou. Selon l'auteur, cette activité apparaît comme une alternative d'emploi, une profession pour les sans qualifications, les désœuvrés et les chômeurs. A ce titre, les discours et perceptions diffèrent selon la position qu'occupe chacun des acteurs impliqués dans l'importation, la distribution, la commercialisation ou son interdiction. Il a davantage insisté sur les risques majeurs liés à la pratique de ce commerce sur le plan sanitaire et environnemental. Et pourtant, il n'a pu faire reculer ces acteurs à pratiquer quotidiennement cette activité. Ils s'emploient chaque jour pour réduire surtout les risques liés à son transport, sa distribution et sa vente dans les rues de Cotonou en particulier. Ces vendeurs sont donc ouverts à recevoir des conseils sur cette pratique aux fins de garantir la sécurité des populations. Mais toujours est-il que le risque sanitaire n'a pas encore ébauché des débuts de solution. Tous les acteurs s'en remettent à la fatalité pour le moment. L'auteur considère qu'il existe des représentations sociales et une fidélité autour de ce commerce qui se sont construites au fil des années.

II.5. Vente de l'essence "kpayo" : une transgression acceptée !

La déviance a été abordée par plusieurs auteurs pour apprécier et qualifier les actes, actions et surtout comportements des acteurs dans la société, qu'elle soit moderne ou traditionnelle. Le but ici est de faire l'état des lieux par rapport à ces théoriciens de la déviance auxquels j'ai pu avoir accès afin d'apprécier en quoi leurs contributions, démarches, méthodes d'appréciation et d'analyse participent à la compréhension et la fixation des lecteurs sur la position qui est la mienne lorsqu'il s'agit de la vente de l'essence "kpayo". Les théoriciens de la déviance s'inscrivent dans deux grandes logiques pour expliquer les faits et justifier les comportements des acteurs. Il s'agit de la logique causale et celle compréhensive. Ces deux logiques cherchent à atteindre un même objectif : expliquer ce qui distingue conduites normales et pathologiques.

La vente de l'essence "kpayo" à Cotonou est une activité qui est réhabilitée par Babeau et Chanlat (2007). S'appuyant sur la théorie de l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg (1977) et celle de la régulation conjointe de Reynaud (1995), ces auteurs attribuent un rôle à la transgression des règles dans les organisations. L'essoufflement des stations-service formelles de Cotonou et sa quasi-inexistence dans beaucoup de localités du pays, positionnent les vendeurs d'essence "kpayo" en sauveurs et serveurs. Or cette activité est proscrite aux acteurs qui n'ont pas reçu une autorisation. Recevant cette activité de vente d'essence "kpayo" comme une acceptation utile, « l'acte transgressif, loin d'être pathologique, peut avoir une dimension positive dans le fonctionnement organisationnel » (Babeau et Chanlat,

2007 : 27). Le système d'approvisionnement mise en place par ces vendeurs rend un service aux populations du pays. Ce qui permet à ces dernières de pouvoir vaquer et assumer les rôles qui sont les siens dans le pays.

Ogien (2012 et 1995), a revisité dans deux de ses ouvrages la plupart des théories sociologiques de la déviance. Il considère la déviance comme un comportement qui implique la transgression des normes sociales ainsi que des sanctions, c'est donc pour lui la dialectique entre l'individuel et le collectif, entre la normalité et l'exceptionnel. Dans sa vision, il s'interroge essentiellement sur le rapport entre autorité et pouvoir dans la société. La première doit exercer ou imposer la légitimité et le deuxième le contrôle de la légalité. Il faut retenir à travers cet auteur que, l'étude de la déviance est fondamentalement celle des différentes logiques sociales sur lesquelles repose le lien social. C'est donc pour cela qu'il affirme que « la sociologie de la déviance ne peut pas prétendre fournir une explication du crime ou de l'infraction, pas plus qu'elle ne saurait proposer une définition à l'anormalité » (Ogien 2012 : 287). A mon avis, l'auteur pose un problème de jugement sur comment identifier dans une multitude de conduites non-conformes celles qui sont les plus susceptibles et qui pour lui ne sont du ressort du sociologue. Il pense que ce jugement de la déviance prend pour objet la réalité qui a été violée après le coup porté à la norme. Mais il affirme que les acteurs qui « enfreignent les lois et les bonnes mœurs le font tout en respectant les principes généraux qui fondent l'idée que la majorité des membres d'une société se fait de l'ordre qui doit globalement y régner » (Ogien 2012 : 277). Par conséquent pour cet auteur, dans une logique de dédouaner l'individu du caractère

coupable fruit des actes qu'il pose, il affirme que « le fait qu'un individu contrevient à une norme ne doit pas obliger à penser qu'il ne partage pas les mêmes principes de ceux qui ne se résoudraient à aucun prix à le faire [puisqu'il pour lui, tout individu] peut à un moment ou à un autre, se trouver dans la situation de déroger à des règles dont il reconnaît la légitimité » (Ogien 2012 : 277-278). Et c'est là le point de convergence des analyses qu'a proposées Ogien qui le ramène sur les réalités de mon terrain de recherche, c'est-à-dire la vente de l'essence "kpayo". Il faut remarquer que les acteurs de ce commerce parallèle ne nient pas l'existence d'une loi qui proscrie cette activité. Ils sont d'avis qu'elle relève du domaine des acteurs politiques qu'ils connaissent mais qui, pour eux, ont montré leur incapacité à pouvoir le faire. Pour ce faire, ils se sont positionnés en débrouillard, en secouriste puis en tant que saprophyte. En conséquence, ils y dérogent au nom de la survie, et de la rationalité, en somme au nom de la satisfaction des conditions de vie en général. Loin de ressusciter Blaise Pascal (1670) dans sa relativité culturelle, l'auteur déplore un certain nombre de faits qui se passent pour une normalité. C'est pour cette raison qu'il affirme que « le larcin, l'inceste, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses » (Ferréol 2000 : 114). Il faut à la suite de Durkheim (1937) comprendre que le comportement déviant est marqué du sceau de la normalité. Dans son analyse holistique de ce fait, il affirme qu'il s'agit « d'une "blessure de la conscience collective" et se rencontre dans toutes les sociétés quel que soit leur stade de développement. Nier cette "universalité", prétendre qu'il pourrait en être autrement serait faire preuve de naïveté ou d'irréalisme » (Ferréol 2000 : 114).

Voilà qui fixe tout le monde sur le fait que la déviance n'est pas une spécificité africaine ; même si au passage, l'activité objet de cette recherche est unique en son genre. Elle se pratique seulement et précisément en Afrique de l'Ouest et le Bénin semble être le pays où elle prolifère le plus.

Alter (2005, 2002), situe sa recherche sur la déviance dans les organisations sociales. Auteur du concept d'innovation, il pense qu'il n'y a pas une vie organisationnelle exempte de déviance mais que cette dernière au contraire est perçue d'ailleurs comme une *composante positive et incontournable*, et bénéfique à plusieurs titres, de la vie que mènent les acteurs de toute organisation. Il est allé plus loin avec Reynaud (2000, 1997) en considérant que la déviance est compromis, voire coopérative entre différentes sources de légitimité. L'objectif premier de ma recherche, en s'inspirant des préoccupations de ces deux auteurs, vise à comprendre pourquoi certains acteurs (vendeurs d'essence "kpayo") que ces auteurs qualifient de minoritaires (au départ du commerce) prennent le risque de la déviance, c'est-à-dire celui de la vente de l'essence dans le secteur dit informel ? La réponse que Alter et Reynaud donnent à cette question est claire : le choix de la vente de l'essence "kpayo" serait motivé non pas par un désir d'opposition aux lois et textes ni au secteur formel, mais par un désir d'être au service des consommateurs d'une part et surtout de survivre et faire vivre la famille d'autre part. Je retiens à la suite d'Alter que la déviance occupe une place de choix dans l'étude de toute organisation sociale. Cette mise en garde justifie ses positions lorsqu'il considère que la déviance permet de combattre, d'assouplir et/ou de changer la règle pour le meilleur. Et pourtant, cela ne devait pas être

l'idéal mais l'exception. A Cotonou, l'activité de la vente de l'essence "kpayo" s'est positionnée réellement en incontournable au point de mettre pression sur les normes légales pour le grand bonheur des populations qui voient leurs besoins satisfaits par ces vendeurs. Ce qui justifie cette reconnaissance dont ils bénéficient en retour de la part de ces populations pendant les répressions organisées par le pouvoir central pour mettre fin à ce commerce. Cet état de chose est aux yeux de certains auteurs (Merton par exemple) comme une société qui a des problèmes.

Merton (1965) dans sa théorie de l'anomie établit que la « non-conformité (...) est un phénomène social (...) et les infractions comme une réponse normale d'individus qui agissent dans un cadre et dans les circonstances particulières (Ogien, 2012 : 129). La logique de Merton est claire, il place les individus dans une position d'adaptation face aux situations et circonstances qui se présentent à eux. Cela l'amène à ramener l'orientation des réalités sociales en buts et moyens. Selon lui, tout le jeu se joue et se fait dans un groupe social relativement stable et équilibré. Ce qui pour moi n'est pas possible dans la mesure où la configuration du groupe sera forcément hétérogène même si ce n'est pas le cas ; du coup les intérêts étant toujours divergents, cette stabilité et cet équilibre ne seront que virtuelles voire impossibles. J'en veux pour preuve cette typologie qu'il fait en distinguant le conformiste, l'innovateur, le ritualiste, les pratiques d'évasion et le rebelle. Toutes ces différentes étiquettes ou catégories sont issues du groupe social qu'il pense être en équilibre et stable. C'est dans cette typologie que j'en extrais deux à des fins comparatives. Le commerce des hydrocarbures au Bénin est coincé entre les logiques des conformistes et celles des rebelles. Les premiers sont

les acteurs du système formel qui respectent les règles officielles et utilisent les méthodes licites pour satisfaire les besoins des populations ; par contre les deuxièmes, opérant dans le secteur dit informel dont le marché est acquis à la cause jouent sur les faiblesses des codes prescrits en combattant avec plus ou moins de virulence la réglementation. Il considère que ces deux réalités s'affrontent et se côtoient dans un environnement qui offre moins de chances à ceux qui n'ont pas assez de moyens de limiter sinon de ne même pas penser à un certain but. Ici, comme le dit Merton, le fruit de la déviance est le comportement aberrant, car, pour lui, la règle est transgressée mais non contestée dans l'espoir de faire pression et surtout de forcer sa reconnaissance. C'est justement à ce niveau que se trouve encore de la matière puisque comme je l'ai dit un peu plus haut, les vendeurs d'essence "kpayo" pour avoir réussi à déconstruire les idées négatives puis introduit le caractère service rendu et la satisfaction des besoins des familles ont facilité tout soutien à leur égard. Alors l'Etat a du mal à les arrêter dans la progression de leurs activités et ce sont ses actes et actions allant dans le sens de faire respecter la loi qui sont perçus comme anormaux et contestés par tous. L'Etat dans ce commerce parallèle porte la marque selon Ferréol (2000 : 112) de celui qui porte atteinte à des coutumes solidement établies (...), transgresse les "interdits" et expose ses populations à des sanctions (vente chère, rareté du produit due au refus de vendre), alors elles condamnent l'autorité qui n'est plus à l'abri des représailles et risques mais est finalement étiqueté.

Chaurand et Brauer (2008), psychologues sociales ont travaillé sur les individus dont les comportements s'écartent de la conformité à la norme sociale (terme

utilisé pour la première fois par Shérif en 1936) donc qualifiés de déviants. Ils ont conclu que « le terme de "déviance" est souvent associé à la marginalité, à la dangerosité, bref à quelque chose que les "bons citoyens" devraient éviter à tout prix. En effet, l'image du "déviant" véhiculée dans les médias est souvent celle du criminel dérangé, du pervers, ou du drogué. Qualifier un comportement ou un individu de "déviant" constitue une étiquette presque infamante, un stigmate dont il est difficile de se remettre » (Chaurand et Brauer, 2008 : 9). A contrario, il faut remarquer que la vente de l'essence "kpayo", à l'origine, n'a jamais été dans le commun des Béninois une activité qui affiche une étiquette infamante aux praticiens. Les acteurs du "kpayo" sont jugés comme des gens qui, à défaut de croiser les bras et attendre tout de quelqu'un ou de l'Etat, exercent une activité qui n'a rien à voir avec le crime ou la perversion malgré le caractère dangereux de ladite activité. La pratique de cette activité se justifie par ce que De Montmollin (1966) appelle « *de bonnes réponses* » dans un désert de services d'approvisionnement d'essence. D'aucuns affirment qu'ils sont outre ce que les auteurs appellent "bons citoyens" plutôt le "*messie*" en matière de satisfaction de besoins à moindre coût. D'où leurs soutiens quotidiens à ces acteurs qui ne respectent pas les textes, normes et règles du pays en la matière.

Mendras (2001), n'a pas caché sa position quant au respect des normes et valeurs dans une société fut-elle ancienne ou moderne. Pour lui, il n'existe pas de société où la conformité aux règles, aux normes ou aux valeurs de la société serait totale ; mais que le décalage entre normes officielles (selon Olivier de Sardan, 2013) en matière de vente de l'essence "kpayo" et les pratiques des acteurs ou encore la

carence et l'indétermination juridique, de nombreuses pratiques sont des phénomènes très fréquents qui ne semblent pas être perçus comme des contradictions. Par conséquent, l'auteur pense qu'entre les deux modes de gestion de la vente de l'essence conformité (formel) et déviance (informel), subsiste un espace muet dont les effets et manifestations dépassent l'entendement c'est la débrouille. Et cette position, je la partage et l'épouse entièrement. C'est pourquoi j'y ai fait recours pour appuyer et montrer comment cette orientation de Mendras m'ouvre la porte et me conduit dans ce champ méthodologique pour lequel je m'emploie.

Cette vision ne peut pas être celui d'un juriste. Pour ce dernier, tout acte doit s'inscrire dans le respect des textes, lois et règles ; auquel cas son auteur encourt peines et sanctions. Cela me permet de faire recours à un très ancien auteur du nom de Spinoza (1670) qui, à cette époque, affirmait déjà que la matière humaine n'est pas une chose ou un calcul. Il considère que si les hommes étaient ainsi disposés par la nature qu'ils n'eussent de désirs que ce qu'enseigne la vraie raison, la société n'aurait besoin d'aucune lois, il suffirait absolument d'éclairer les hommes par des enseignements moraux pour qu'ils fassent d'eux-mêmes et d'une âme libérale ce qui est vraiment utile. Et c'est là toute la problématique puisque les vendeurs d'essence "kpayo" opèrent réellement dans le sens d'utilité pour leur survie. Boudon (2002), dira que ces vendeurs d'essence "kpayo" « (...) ont des raisons exprimables de faire ce qu'ils font et de croire ce qu'ils croient » (Fradi, 2004 : 2). M'inscrivant aussi dans la logique de Boudon, je me permets d'emprunter son chemin pour dire que les actions de ces vendeurs obéissent plutôt

au principe de rationalité. Cette rationalité se manifeste aussi bien chez les consommateurs qui tiennent et maintiennent le commerce que chez les vendeurs pour qui le profit serait le fil conducteur. Je ne parle pas du profit au sens capitaliste pur et dur du terme, encore que ce système a plus produit ce que Becker (1963) appelle les « exclus » dans la société. Ces derniers se débattent et se débrouillent pour effacer ce "marquage", ce labelling (terme utilisé par Becker) en exerçant des activités que d'aucuns qualifient à tort ou à raison d'informelles.

Ces différentes positions et perceptions du fait social montrent et prouvent son caractère complexe. Etudier, analyser et comprendre cette réalité, ce fait social se trouve à la croisée des chemins au point où il attire des attentions, intéresse et mobilise plusieurs théories. Au terme, les lecteurs de cette thèse doivent savoir que mon orientation ne renvoie pas à considérer et à qualifier le commerce parallèle d'activité déviante mais plutôt celle qui s'inscrit pleinement dans les logiques et dynamiques de la débrouille. Cette dernière m'offre plus de latitude afin de ne pas être considéré comme défenseur ni celui qui condamne les actes de ces acteurs. Nonobstant cela, il est convenable de se demander le pourquoi de ladite activité.

Ainsi, pour connaître les acteurs, étudier les pratiques et raisons de la persistance de la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou, il s'avère important de s'appuyer sur une démarche méthodologique très appropriée et opérationnelle afin d'aboutir à des résultats probants.

CHAPITRE III : DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE

« Il importe avant tout que le chercheur soit capable de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'élucidation du réel, c'est-à-dire dans son sens plus large, une méthode de travail » (Quivy et Van-Camperhouldt, 1995 : 28). La démarche méthodologique apparaît comme l'élément capital dans un travail scientifique. J'ai opté pour une approche méthodologique mixte. Cette dernière a été utile dans une logique « (...) d'explorer davantage les principes relatifs à la temporalité, aux effets de structure, à l'interrelation dans les vies et aux capacités actanciennes des acteurs », (Carpentier et White, 2013 : 297). La méthodologie de la recherche englobe à la fois la structure de l'esprit, la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme, (Gauthier, 1986 : 9). Ainsi, il s'agit de l'ensemble des méthodes et techniques dont j'ai eu recours pour obtenir les résultats plausibles de cette recherche assortis d'analyse.

III.1. Présentation du milieu de la recherche et délimitation du champ de la recherche

La ville de Cotonou ne cesse de se développer de par ses caractéristiques physiques (infrastructures sociocommunautaires, portuaires, aéroportuaires, industrie...), sociodémographiques, sa dynamique économique, et politique. C'est la ville qui est devenue le principal pôle économique le plus important du Bénin. La présente rubrique passe en revue quelques grands traits caractéristiques de cette ville.

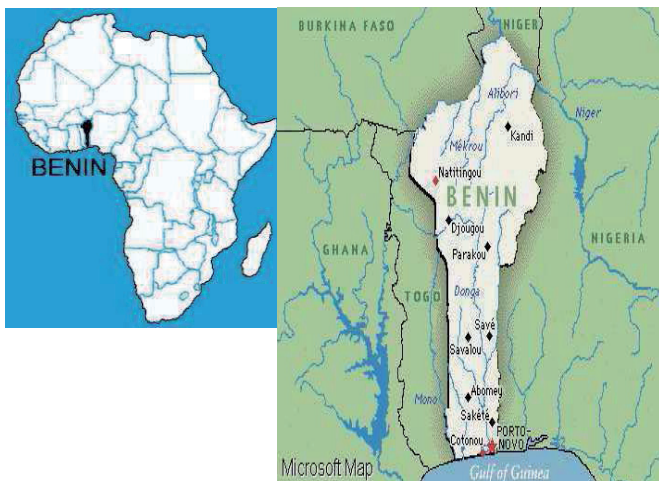
III.1.1. Présentation du milieu d'étude

III.1.1.1. Où s'est déroulée la recherche ?

En sciences sociales il ne suffit pas de savoir les types de données à collecter, encore faudrait-il que le champ des analyses empiriques soit circonscrit dans l'espace géographique et social. Le cadre d'étude choisi par le chercheur est la ville de Cotonou. C'est la seule ville érigée en département du Littoral par la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin. Elle représente la plus importante agglomération du Bénin en termes d'enjeux sociaux, institutionnels, politiques et surtout économiques.

Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'océan Atlantique. Cotonou représente à elle seule la commune et le département du Littoral après la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin. Elle est limitée au nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sèmè-Kpodji et à l'Ouest par celle d'Abomey-Calavi. Sa superficie s'étend sur 79 km² dont les 70% sont situés à l'Ouest du chenal. Les quartiers de l'Est sont reliés à la partie Ouest par trois ponts. Les figures ci-dessous font apparaître le cadre global dans lequel se trouve étudié.

Figure 2: Localisation du Bénin dans l'Afrique



Situation de la ville de Cotonou dans le Sud du Bénin



Source : Capo, 2008.

Capitale économique de la République du Bénin, Cotonou abrite aujourd'hui la quasi-totalité du potentiel économique, institutionnel public/privé et politique du pays (maisons de commerce, industrie et entreprises etc.). Elle abrite les services administratifs, les ambassades, les agences de coopération, le marché international et constitue le point de transit d'une partie des échanges commerciaux des pays enclavés de l'hinterland. La photo suivante montre la densité humaine et la trame du centre urbain de la ville de Cotonou prise en la supplantant.

Photo 5 : Photographie prise d'avion révélant la trame urbaine de Cotonou



Source : PDC de Cotonou, 2010.

La ville de Cotonou a été créée en 1830 par l'un des rois d'Abomey, sa majesté le Roi Guézo qui avait régné de 1818 à 1858. Etymologiquement, « *Kutonou* »

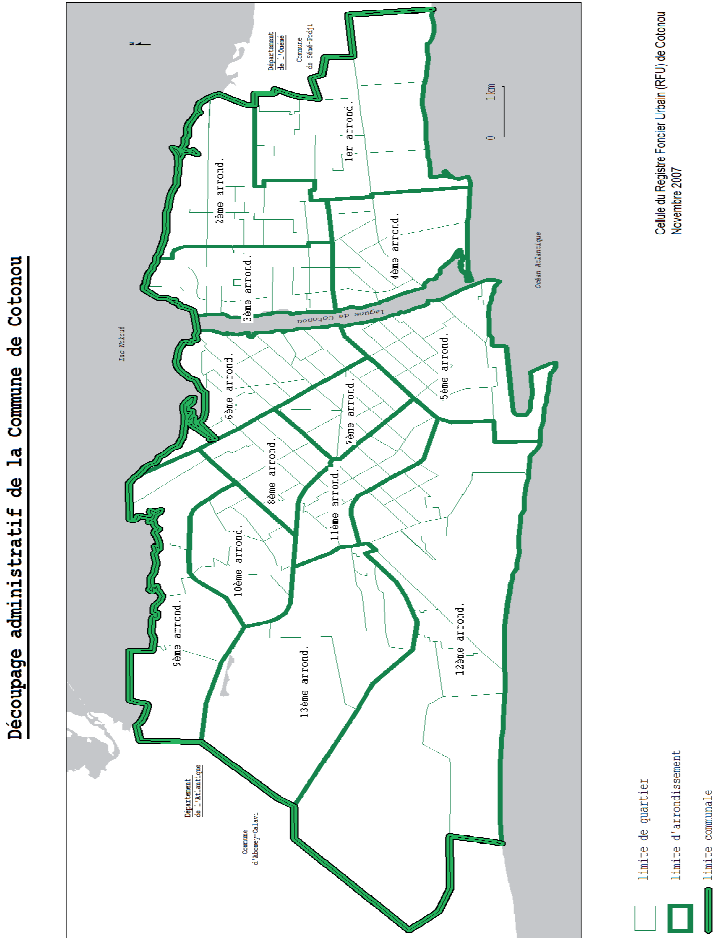
signifierait la « *lagune de la mort* » en raison de sa situation de carrefour du trafic des esclaves. Ce nom qui avait été donné était plein de sens et d'explication. En disant qu'il s'agit de l'eau de la mort, c'est pour faire comprendre que c'est une localité qui garantissait la mort à tous ceux qui s'y rendraient surtout par déportation puisque ne pouvant plus revenir voir les membres de sa famille. Située dans le Golfe du Bénin, elle avait été longtemps utilisée comme plaque tournante pour le commerce transfrontalier et avait surtout servi de lieu de regroupement des esclaves (son premier rôle).

A la fin du XIX^{ème} siècle, Cotonou s'est développée à partir de quelques villages de pêcheurs situés à l'Est et à l'Ouest de la lagune. En 1868, le territoire de la ville a été cédé à la France par le roi d'Abomey, ce qui eut pour effet d'accélérer le processus de son développement. Il faut dire que le roi Guézo a été le premier roi d'alors à penser que son royaume ne pouvait pas vivre en autarcie donc l'a ouvert au reste du monde sur le plan économique.

« *Kutonu* » avait été bâti et animé à partir du noyau originel des Toffins, un peuple lacustre qui avait pour principale activité la pêche justifiant sa présence sur cet espace qui est dominé par des plans d'eau. Cette ville s'est progressivement enrichie de toutes les ethnies du Bénin. Certains quartiers en portent la marque comme "*Guinkomey*" signifie "sur la terre des populations "*Guin*", venues de Grand Popo et Agoué pour participer à la construction du Wharf (port) de Cotonou. De même, "*Xwlacodji*" désigne la zone de prédilection des peuples *Xwla* venus également de l'Ouest du pays pour exercer sur le littoral, des activités liées à la pêche.

Sur le plan administratif, Cotonou est divisée en 13 arrondissements pour 145 quartiers de ville dont les principaux sont : *Placodji, Sikécodji, Gbédokpo, Gbéto, Ayélawadjé, Missessin, Sègbèya, Sodjèatinmè, Yénawa, Sènadé, Avotrou, Dantokpa, Aïdjedò, Ahouansori, Saint-Michel, Dagbédji, Sainte Rita, Kouhounou, Fifadji, Cadjèhoun, Djomèhountin, Gbégamey, Houénoussou, Agla, Vodjè, Dandji...* (*Plan de Développement Communal, PDC, 2010*).

Figure 3: Découpage administratif de la commune de Cotonou



III.1.1.2. Justification du cadre de l'étude

Capitale économique du Bénin, la ville de Cotonou abrite à elle seule la majorité des infrastructures socio-économiques, administratives, publiques et privées. Cette concentration influence fortement l'environnement urbain et se traduit par des activités économiques intenses et diversifiées. A cet égard, elle est caractérisée par une motorisation galopante, une pollution atmosphérique considérable, un niveau de vie élevé et surtout une explosion démographique qui est visible. C'est une ville qui abritait 9,8% de la population totale du pays (INSAE, 2002). Aujourd'hui, on parle du "*Grand Cotonou*" qui s'étend vers les communes d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Kpodji situées à moins de cinq (05) kilomètres de part et d'autre. La ville de Cotonou n'offre pas des difficultés d'entrée ni d'installation aussi bien aux Bénéinois qu'aux étrangers. Ces derniers sont devenus nombreux, de presque toutes les nationalités, ils ont contribué aussi à la cherté de la vie puis au niveau de vie élevé dans ladite ville et celles connexes.

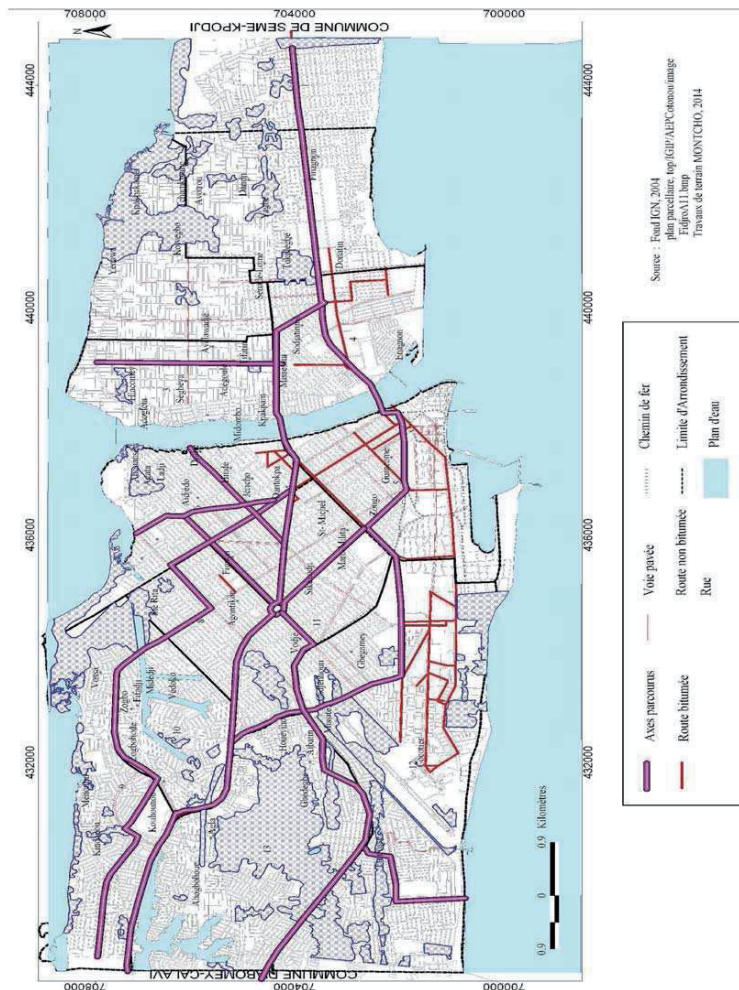
Cette dynamique urbaine n'est pas proportionnelle ou ne suit pas le même rythme que l'insertion socioprofessionnelle. Elle expose les différentes couches sociales à d'énormes problèmes de survie. Cette situation demeure une "*équation à plusieurs inconnues*" à résoudre même pour les chefs d'Etat des pays considérés comme développés. Ces difficultés sont surtout ressenties par les populations qui vivent dans les centres urbains. Ainsi, pour s'en sortir, elles s'adonnent aux activités dont la finalité est leur maintien dans ces milieux urbains d'atterrissage.

III.1.1.3. Les axes routiers ciblés et parcourus

L'essence "kpayo" est vendue dans toute la ville de Cotonou. Pour des raisons pratiques et pragmatiques et dans le but d'aboutir à des résultats probants et d'approcher les véritables acteurs du commerce, les enquêtes ont été circonscrites et orientées vers certains axes routiers que j'ai jugé utiles et importants. J'ai ensuite tenu compte de quelques critères utiles bien qu'il ne s'agisse pas d'une étude sur les pratiques routières. Il s'agit des flux de circulation, de la qualité et l'accès aux infrastructures routières, de leur traversée de la ville et enfin de leur débouché sur les lieux de convoyage et d'entrée du produit dans la ville. Ainsi, j'ai choisi de façon raisonnée :

- la Route Inter Etat Lagos, Cotonou en traversant Akpakpa, le marché international Dantokpa, Saint Michel, Etoile Rouge, Vèdoko, Kouhounou, Agla et Mènontin pour Togo ;
- la Route Inter Etat Lagos, Cotonou en passant par Akpakpa, Ganhi, Zongo, Vèdoko, Kouhounou, Agla et Mènontin pour le Niger et le Togo ;
- Carrefour Sacré Cœur, Sègbèya, Adogléta, Agbato ;
- Carrefour Lègba, Jéricho, Gbèdjromèdé, Fifadji, Zogbo, Kouhounou aux feux tricolores du supermarché "Bénin Marché" de Mènontin ;
- Etoile Rouge, carrefour des "16 ampoules", grand caniveau de Jéricho, Aïdjèdo, Sainte Cécile ;
- Etoile Rouge, Vodjè, Houéyiho, carrefour Adjaha, Agla ;
- Carrefour Vèdoko, Houéyiho, Fidjrossè fin des pavés.

Figure 4: Axes parcourus pour la collecte des données empiriques



Voilà les axes routiers que j'ai parcourus dans le cadre de l'observation et surtout de la collecte des informations de terrain. Il y a aussi certains sites qui ont été observés comme l'embarcadère d'Abomey-Calavi et l'axe routier Carrefour *Kpota* de l'arrondissement d'Abomey-Calavi vers l'échangeur de Godomey. J'ai juste observé cet axe à cause de ce qu'Abomey-Calavi est la cité dortoir de Cotonou qui héberge la plupart des fonctionnaires et autres acteurs qui animent la vie de la ville de Cotonou. D'ailleurs Abomey-Calavi fait partie du "Grand Cotonou". Ces acteurs s'approvisionnent sur cet axe avant de se rendre soit au service ou pour exercer d'autres types d'activités dans la ville de Cotonou. Il faut aussi dire que cet embarcadère d'Abomey-Calavi dessert quelques vendeurs implantés à Cotonou. En outre, les réalités en la matière ne diffèrent pas pour autant qu'on soit à Cotonou ou Abomey-Calavi.

III.1.2. Délimitation du champ de la recherche

Cette rubrique est une étape de la méthodologie qui clarifie les champs sociaux et théoriques. Sociologiquement, je me suis appuyé sur Bourdieu (1980) pour considérer mon champ de recherche comme un espace social structuré de positionnement des acteurs. Comme tel, j'ai identifié et différencié le champ social de celui sociologique.

III.1.2.1. Champ social

Le champ social de cette recherche prend en compte les acteurs directs que sont : les vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo". A cela s'ajoute ceux que je

considère comme les acteurs indirects. Ce sont les gérants des stations-service agréées, l'Etat et sa suite.

III.1.2.2. Champ sociologique

Sur le plan théorique, la présente recherche s'inscrit dans une approche de la sociologie de l'informel, de la déviance et de la débrouille. La première approche a permis de comprendre et d'expliquer qu'il s'agit d'une activité qui appartient au secteur informel. S'il est vrai que la commercialisation de l'essence "kpayo" ne respecte pas les règles et principes du secteur formel et juridiques, alors le recours à la sociologie de la déviance apparaît utile. En faisant appel à cette approche, je me suis mis dans une logique comparative entre les situations et conditions de vie qui orientent les comportements sociaux des acteurs. C'est dans cette perspective que j'ai opté pour la sociologie de la débrouille. Elle permet de mieux comprendre les actions et actes surtout des acteurs directs.

III.2. Neutralité méthodologique : une mission difficile du chercheur que je suis !

Pour ne pas adopter cette ancienne démarche des anthropologues qui ont qualifié à distance sans y avoir vécu avec les acteurs des sociétés puis les ont qualifiés de "autre", la sociologie m'enseigne de me départir des préjugés, des pièges d'une familiarité pour pouvoir analyser et comprendre ce que Assaba (2003) appelle "*les ailleurs*", de "barbares" ou "d'indigènes" de toutes les réalités économiques, politiques et surtout sociales. Pour ce faire, je dois me référer à ses techniques que sont entre autres l'entretien, le questionnaire et l'observation. C'est cette dernière,

encore qu'elle avait été directe et aussi participante qui m'a créé quelques ennuis quant à cet idéal dont je connais l'utilité et qui d'ailleurs va être rappelé par Sina (2013 : 61) « (...) l'observation participante qui est une capacité à se mettre à la place de l'autre, doit être suivie de neutralité méthodologique (...) dans une démarche "ni pour", "ni contre" ».

Je me suis mis constamment à la place des vendeurs d'essence "kpayo" en tant qu'à la fois chercheur et acteur du commerce. Pour avoir traversé des situations et conditions de survie difficile, alors que j'étais en pleine recherche et pour avoir été sauvé et trouvé les solutions à ces difficultés d'alors à cause de mon statut, si je dois me positionner à la place d'un acteur comme moi (permettez cette tautologie), je pense que cette neutralité recherchée sera colorée ou bien ne serait qu'un idéal prescrit mais difficile à réaliser ou à atteindre. C'est justement ce que je souhaite partager avec les lecteurs de cette thèse pour dire qu'entre « ni pour » et « ni contre » se trouve un espace virtuel ou même invisible qu'occupe le chercheur mais qui peut être parfois proche de l'un ou l'autre extrémité. Quelle est dans cette condition la critique ou le sort qui devrait ou serait le sien en ce moment ? Je dirai que la légitimité, voire la crédibilité et l'opérationnalisation des résultats de ses recherches en dépendront. Le chercheur doit parvenir à s'appuyer sur ces positions malgré lui pour s'en sortir afin que ses résultats soient à la hauteur des réalités qu'il cherche à comprendre, à analyser ou à élucider. Cela me fait penser à Roulleau-Berger (2004 : 263) pour qui, tout chercheur doit rester vigilant quant à la définition des rôles distincts de chacun. A l'en croire, le chercheur doit assumer son rôle afin de ne pas tomber dans le piège du

nominalisme. Alors qu'il est clamé fort qu'entre le chercheur et son objet d'étude, il faut un double lien à savoir un engagement et la distanciation (Elias, 1993 : 73). J'ai pu le faire mais pas de façon aisée, c'est pourquoi je lance le pavé dans la marre pour qu'on ne s'en prenne pas trop aux "*jeunes chercheurs*" qui choisissent des sujets à grands intérêts aussi bien financier que scientifique.

III.3. Méthodes d'investigation

La méthode dans la perspective philosophique est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie (Grawitz, 1996 : 317). Dans le cas de cette recherche, son utilité s'inscrit dans la même logique parce qu'elle m'a permis non seulement d'atteindre les objectifs de l'étude mais surtout de comprendre des normes contemporaines conçues puis admises mais autrefois proscrites. Elle s'inscrit en outre dans une logique d'orienter la façon d'envisager ou d'organiser la recherche. Toutefois, je rappelle que toutes les méthodes n'influencent pas, ne permettent pas ou ne sont toujours pas utilisables. Ainsi, j'ai fait recours aux méthodes ci-dessous pour obtenir les différents résultats de cette recherche. Il s'agit entre autre de :

III.3.1. Méthode historique

Cette méthode a permis de faire ressortir les origines, les conditions qui amènent puis les arguments qui renforcent les positions des différents acteurs impliqués dans la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou. J'ai également recensé comment les pratiques informelles ont pu s'ériger en "normes" en s'insérant dans la vie

normale et quotidienne des communautés béninoises en général et de Cotonou en particulier. Elle a aussi été un élément important dans la compréhension des facteurs favorisant surtout la vente de l'essence "kpayo". Le recours à cette méthode d'analyse a été utile puisqu'elle a donné les moyens d'établir les relations qui lient les changements socio-économiques et culturels des acteurs aussi bien directs qu'indirects qui entretiennent ces "normes" construites.

III.3.2. Méthode dialectique

Pour Marx (1987), elle permet l'étude de la réalité. La dialectique est, d'une part, la manifestation, d'autre part la mise en relief des tensions, des oppositions, des conflits, des luttes, des contraires et des contradictions, (Gurvitch, 1962 : 26). Mener une recherche sur la débrouille comme une réalité normale, s'inscrit dans cette dynamique dans la mesure où cette méthode a permis d'établir le lien entre ces deux éléments contradictoires. La vente de l'essence "kpayo" a introduit un nouveau regard sur les habitudes, les attitudes et les valeurs actuelles ou contemporaines vu par les béninois en général et les cotonnois en particulier. Cette méthode a été fructueuse sur la connaissance des rapports de force ou de complémentarité qui gouvernent ou qui orientent les divers comportements des populations vivants dans les milieux urbains.

III.3.3. Nature de l'étude

C'est une étude systémique en ce sens qu'elle vise à décrire et à analyser le fonctionnement du système mis en place par les acteurs qui vendent l'essence

"kpayo". Il s'agit de répondre à comment un fait aussi banal au départ a pu s'enraciner dans le quotidien des populations du Bénin en général et de Cotonou en particulier. Pour y parvenir, des informations et données aussi bien qualitatives que quantitatives ont été collectées. Par conséquent, c'est une étude de nature mixte. Elle a permis d'avoir des informations sur l'importance que revêt ce commerce dans le maintien des acteurs directs comme indirects dans la ville de Cotonou et de ce fait, de savoir comment elles perçoivent les différentes stratégies allant dans le sens de mettre fin à ce commerce.

III.3.4. Recherche documentaire

La quête documentaire a été l'une des tâches fondamentales et primordiales. Elle m'a permis de constater l'engouement et l'intérêt que suscite un sujet du genre. En témoigne la littérature qu'elle rassemble et les positions des uns et des autres sur le fait. Elle a consisté à consulter les documents ayant un rapport ou qui ont établi une similitude avec le sujet de recherche. Ensuite, ce fut l'occasion de revisiter les différentes théories élaborées ou sur lesquelles les auteurs ont bâti leurs recherches et analyses. Il est rare aujourd'hui d'aborder une thématique sur laquelle des auteurs n'ont jamais réfléchi. Ce qui a d'ailleurs inspiré (Olivier de Sardan, 1975 : 42), lorsqu'il affirme « (...) qu'il n'est pas de sociétés sur lesquelles on n'ait écrit, et qu'il n'est plus de société où l'écrit ne joue ». Conjointement associé aux données empiriques, j'ai pu vérifier les hypothèses émises en me basant sur les informations données par un échantillon constitué à cet effet.

III.3.5. Echantillonnage

Cette partie oriente et fixe les lecteurs sur les acteurs qui ont retenu mon attention et chez lesquels j'ai soutiré des informations utiles à cette recherche. Miles et Huberman (1994 : 27) affirment que, « peu importe ce que vous ferez, vous ne réussirez jamais à étudier tout le monde partout et dans toutes leurs activités ». Ainsi, compte tenu de la nature de la recherche et des informations recherchées, deux méthodes ont été adoptées : d'une part le choix raisonné pour identifier les axes routiers et les sites du déroulement de l'enquête, les acteurs institutionnels et autres structures ou organisations ; d'autre part le choix aléatoire appliqué aux vendeurs et consommateurs. En outre pour les vendeurs, les premiers sont choisis au hasard sur l'axe ; par la suite, un saut de deux à trois étalages selon leur densité a été fait. Selon Beaud (1997), la connaissance exacte du type d'échantillon et de sa représentativité est la base d'une bonne recherche. Ainsi, pour atteindre la majorité des sujets qui organisent et entretiennent ce commerce, j'ai opté pour l'échantillonnage stratifié afin que tous les groupes cibles ayant un quelconque rapport avec ce commerce soient représentés. Ces strates ont été choisies de façon raisonnée. Les effectifs au niveau de chaque strate ont été obtenus et arrêtés après saturation et redondance des informations. Ce qui m'a permis de construire le tableau I

Tableau I : Constitution des groupes cibles

Acteurs	Effectifs	Observations
Vendeurs	150	<ul style="list-style-type: none"> - 05 importateurs ; - 115 vendeurs ; - 30 distributeurs, transporteurs, passeurs et commissionnaires.
Consommateurs	75	<ul style="list-style-type: none"> - 35 conducteurs de taxi moto ; - 15 conducteurs de taxi ; - 05 conducteurs de véhicules administratifs; - 20 conducteurs de véhicules privés.
Gérants des stations agréées	15	<ul style="list-style-type: none"> - 08 gérants de stations ; - 05 pompistes des stations-service ; - 02 gérants de mini-stations.
Autorités institutionnelles	14	<ul style="list-style-type: none"> - 03 cadres de la Direction Générale du Commerce Intérieur ; - 03 cadres de la Direction Générale de l'Energie ; - 01 responsable de la Direction Générale de l'Environnement ; - 05 autorités de la DGDDI, de la Police, de la Gendarmerie et militaires ; - 02 cadres de la mairie de Cotonou.
Total	254	-

Source : données du terrain, 2013.

Le tableau I fait ressortir l'effectif des groupes cibles auxquels j'ai eu recours pour étudier, comprendre et analyser la vente de l'essence "kpayo". Les vendeurs sont les plus nombreux suivis des consommateurs parce qu'ils sont les acteurs directs

du commerce parallèle de l'essence. Les autres acteurs sont ceux qui subissent ou souffrent suite à l'exercice de ladite activité selon le cas. Les informations ont été recueillies sur la base de l'utilisation d'instruments appropriés auxquels font référence les sciences humaines dont la sociologie.

III.4. Techniques et outils de collecte de données

Le choix des techniques s'inscrit dans la logique de la problématique aux fins d'atteindre les objectifs de la recherche. C'est pourquoi Bourdieu (1968 : 70), prévient le chercheur que « toutes les fois que le sociologue est inconscient de la problématique qu'il engage dans ses questions, il s'interdit de comprendre celle que les sujets s'engagent dans leurs réponses ». Dans le but de ne pas tomber dans ces travers, j'ai opté pour des observations, divers entretiens et enfin de questionner les acteurs impliqués, ou ayant un quelconque lien avec la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou.

III.4.1. Observations

Deux types d'observations ont été utilisés à partir de grilles d'observation ; il s'agit de :

- **l'observation directe**

Elle a consisté à collecter des informations de type qualitatives. C'est à travers cette technique que j'ai observé comment s'effectuent et s'organisent le transport, la distribution, et l'approvisionnement mais aussi l'installation des vendeurs sur les différents axes routiers de Cotonou. J'ai également observé directement la dynamique des prix modifiés. Sans oublier aussi les méthodes adoptées pendant

les périodes de répression. Ensuite comment le bon fonctionnement de l'économie béninoise dépend de l'absence de toutes situations conflictuelles dans le domaine des hydrocarbures. Ainsi, lorsque le prix du litre d'essence augmente au Nigeria, cela est directement ressenti au Bénin ; ou encore une simple grève des syndicats Nigériens se constate sur l'économie en général et dans le secteur pétrolier en particulier. Cette technique a permis « l'enregistrement des actions perceptibles dans leur contexte naturel » pour paraphraser Friedrichs et Lüdtke (1980 : 3). C'est aussi elle qui m'a permis de noter chaque fois pour une durée minimum de cinq (05) ans les fluctuations, augmentations et diminution des prix de vente aussi bien dans les secteurs formel que parallèle.

- L'observation participante

Cette technique fut utilisée pour la première fois respectivement par Anderson en 1923, Becker pour écrire *le Hobo*, avant *l'Outsider* en 1963 et Goffman. Elle a le mérite d'être élaborée et mise en œuvre par des sociologues. Selon Kevassay (2006 : 98), « l'observation participante est recommandée lorsqu'il s'agit de phénomènes institutionnels ou à des problématiques relevant de la dynamique des groupes, qu'il s'agisse du groupe formé par les usages ou de celui formé par les équipes professionnelles ». La vente de l'essence "kpayo" est une activité malgré sa reconnaissance sociale qui se fait toujours avec beaucoup de méfiance et de réserve. Investiguer sur une activité dont les acteurs opèrent dans "l'illégalité" exige assez de rigueurs scientifiques. Si j'ai eu recours à cette technique, c'est pour aller au-delà des aspects que la simple observation directe ne peut pas me permettre de percevoir. En effet, avec l'observation participante, j'ai pu identifier

la hiérarchie des catégories d'acteurs qui interviennent dans ce commerce ; l'organisation et les dynamiques qui guident chacun dans les choix qui sont les siens. D'un côté, les acteurs du système de la vente de l'essence "kpayo", les consommateurs ou les populations en général, et de l'autre côté les acteurs du secteur formel et les institutions étatiques qui cherchent à ramener la confiance à leur profit.

III.4.2. Entretiens

J'ai réalisé des entretiens avec des acteurs identifiés à cet effet à l'aide des guides d'entretien. Aux termes desdits entretiens, des informations qualitatives et surtout des représentations émiques sur la vente de l'essence "kpayo" ont été obtenues. A travers ces différents entretiens, j'ai établi l'utilité de la vente de l'essence "kpayo" pour les béninois. J'ai analysé au fur et à mesure le contenu des différents discours au terme de ces entretiens. Cela m'a permis de recenser des propos dans le vif qui ont enrichi ce document.

III.4.3. Enquête par questionnaire

La structuration de cet outil qu'était le questionnaire a été statique et identique pour tous les informateurs. En clair, les questions sont formulées dans les mêmes termes et présentées dans les mêmes ordres d'idées. Elle m'a permis de recueillir des informations et de disposer des données individuelles précises et homogènes dont les traitements sont soit qualitatifs et/ou quantitatifs. Il a été adressé aux acteurs clés de ce commerce parallèle. Ce sont principalement les vendeurs d'essence dans leur ensemble.

III.4.4. Récits de vie

Les techniques et outils précédents ont eu l'avantage de me fournir des informations très utiles, mais pas totales. Le recours aux récits de vie chez certains acteurs importants du système m'a permis de comprendre l'historicité du commerce, des mesures de répression et les différents niveaux d'implication des acteurs. Cette technique a surtout été utile pour toujours comprendre comment le vendeur d'essence "kpayo" a pu être acteur, producteur et produit de son histoire. Dans cette démarche de retracer les trajectoires des acteurs du commerce parallèle d'essence, l'enregistrement des discours et histoires de vie des vendeurs m'a été d'une grande utilité. Il m'a surtout facilité la tâche.

III.5. Technique de dépouillement et de traitement des données

Le dépouillement des fiches issues des travaux de terrain réalisés ont suivi des itinéraires différents selon qu'il s'agit de questionnaires, de guides d'entretien et des grilles d'observation.

Le traitement des données quantitatives recueillies par questionnaire, a suivi les étapes ci-après :

- la réalisation du masque de saisie et la saisie des données dans le logiciel « Epi Data », version 3.1 ;
- la saisie des données collectées par les questionnaires à partir du masque de saisie conçu avec le logiciel de gestion des données Epi-Data, version 3.1 ; le choix du logiciel Epi Data est guidé par le souci de limiter les erreurs de saisie en utilisant un logiciel qui permet d'écrire un programme permettant le contrôle des données saisies ;

- le contrôle de la qualité des données saisies par un programme de contrôle de saisie conçu lors de la réalisation du masque de saisie. Ce programme comporte les mécanismes de contrôle de qualité (contrôle sur la série des valeurs, contrôle des valeurs admises pour les variables dont les modalités sont codifiées, des sauts d'inapplicabilité sur certaines variables, etc.) ;
- les bases de données ainsi obtenues sont exportées sous SPSS, version 17.0 pour la tabulation. Le recours au logiciel SPSS est dû au fait qu'il est l'un des nombreux logiciels spécialisés dans le traitement des données socio-économiques et démographiques ;
- enfin, sur la base des objectifs spécifiques, un plan de tabulation a été élaboré afin de guider le choix des tableaux à réaliser.

La mise en forme des résultats (tableaux, graphiques) a été réalisée à l'aide des logiciels Excel et Word.

Quant aux autres outils qui sont venus en appui, j'ai eu recours au procédé manuel. J'ai analysé après le regroupement des idées au fur et à mesure les contenus des discours après chaque entretien et ensuite une triangulation desdites informations recueillies m'a permis de satisfaire le côté qualitatif de mon travail.

III.6. Modèle d'analyse

La vente de l'essence "kpayo" est une activité qui est pratiquée depuis plusieurs décennies. Elle mobilise un nombre important d'acteurs directs et indirects qui sont en relation et en interaction puis évoluent dans un système dont la complexité interpelle plus d'un. A ce titre, pour étudier et analyser les dynamiques autour de

ce commerce, j'ai recouru aux modèles théoriques de la débrouille tel que abordé par Roche, Gonzalez et à l'individuation de Carpentier et White (2013). La vente de l'essence "kpayo" apparaît comme un système de réseau dont les stratégies utilisées par les acteurs m'ont permis de prendre appui sur Babeau et Chanlat (2007). Le commerce parallèle de l'essence s'inscrit dans les activités du secteur informel en définitif qui déroge au respect des normes, règles et textes formels. C'est pour ce faire que la théorie sur la déviance m'a été d'une grande importance pour comprendre les raisons de l'utilité de la transgression desdites normes.

Tableau II : Synthèse des choix méthodologiques

N°	Eléments de synthèse	Choix méthodologiques
1°)	Intitulé du sujet	Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille
2°)	Domaines de recherche	Sociologie de la débrouille, de l'informel et de la déviance
3°)	Nature de la recherche	Mixte
4°)	Techniques de collecte de données	Observation, Entretien, Questionnaire, Etude documentaire
5°)	Outils de collecte de données	Guide d'entretien, Grille d'observation, Questionnaire, GPS.
6°)	Les dimensions théoriques utilisées	<ul style="list-style-type: none">▪ La débrouille de Roche, 2011 et Gonzalez, 2010 ;▪ l'individuation de Carpentier et White, 2013 ;▪ la déviance d'Ogien, 2012 et Becker, 1963 ;▪ l'analyse stratégique de Babeau et Chanlat, 2007.

Source : données de terrain, 2013.

III.7. Contraintes de la recherche

Plusieurs situations sont intervenues pendant que j'investiguais sur ce sujet. J'ai eu beaucoup du mal à thématiser sur ce sujet. D'abord il s'agit des différentes luttes entamées par l'Etat pour mettre fin à ce commerce, surtout celle de 2013 alors que je collectais les données de terrain. Ensuite, durant cette période de répression, l'un de mes informateurs clés avait été abattu par les militaires pendant qu'il opérait (paix à son âme !). Enfin, ce braquage à main armée orchestré par six (06) individus qui avaient emporté ma moto de marque Dream, mon ordinateur, mon appareil photo et autres objets importants. Je pense qu'il s'agit de faits assez importants qui m'avaient aussi déstabilisé sans réussir à me détourner des objectifs que je me suis fixé.

CONCLUSION PARTIELLE

Au terme de cette partie, il faut retenir que le commerce parallèle de l'essence "kpayo" est une activité courante qui a réussi à intégrer le quotidien des béninois. Il mobilise un nombre impressionnant d'acteurs de toutes les catégories sociales. Ce commerce est un pis-aller qui a montré et confirmé son appartenance en s'inscrivant dans le champ théorique de la sociologie de la débrouille. La vente de l'essence "kpayo" est pratiquée par des acteurs qui ont des difficultés de survie et autres.

DEUXIEME PARTIE

VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" A COTONOU : UN ORDRE SOCIAL

ACCEPTÉ ?

C'est la partie qui est consacrée à la présentation et l'analyse des résultats issus des enquêtes de terrains et autres. Ainsi, elle élucide les facteurs et déterminants qui concourent au recours à l'essence "kpayo" par les Béninois en général et surtout les acteurs qui animent la vie sociale de la ville de Cotonou. Elle est organisée autour de trois chapitres. D'abord les facteurs favorisant le recours à l'essence "kpayo" à Cotonou, ensuite les logiques marchand et de maintien social qui orientent les acteurs sociaux vers ce commerce et enfin la vente de l'essence "kpayo" comme une solution à la disqualification sociale.

CHAPITRE IV : DES FACTEURS FAVORISANTS LE RECOURS A L'ESSENCE "KPAYO"

Ce chapitre fait le point sur le début des activités informelles entre le Bénin et le Nigeria aux fins de comprendre son enracinement qui justifie les logiques des différents acteurs dans la poursuite ou la persistance de la vente de l'essence "kpayo" au Bénin en général et à Cotonou en particulier.

IV.1. Le secteur informel entre le Bénin et le Nigeria : une vieille histoire aux racines profondes

Le Bénin et le Nigeria sont deux pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont colonisés respectivement par les Français et les Anglais. Ils sont façonnés par deux logiques différentes. Mais à l'ombre de cette différenciation coloniale, les populations ont à leur tour établi quotidiennement des réalités qui sautent les verrous du colon.

IV.1.1. L'historique des liens et rapports commerciaux

Le marché de Badagry fut historiquement l'un des ports les plus importants du golfe du Bénin. Il a joué un rôle capital dans le commerce des esclaves. Ce fut le point d'embarquement de la majeure partie des esclaves achetés à l'intérieur et en particulier dans la région d'Abeokuta. Selon les travaux de Mondjannagni (1963), la ville d'Abeokuta fut fondée vers 1720 par des «Popo» ethnique du Sud-ouest du Bénin (ex-Dahomey) qui fuyaient devant la conquête des « Fon » du royaume d'Abomey. Ce n'est qu'à partir de 1760 que des établissements français, anglais,

hollandais et portugais s'y installèrent. De 1780 à 1830 l'activité du port fut intense. Lorsque le gouvernement du Nigeria établit son protectorat en 1863, c'était déjà une ville florissante (Sossou-Agbo 2011 : 7). L'animation de ce marché d'Abeokuta est assurée quotidiennement par les populations du Bénin et du Nigeria non seulement installées le long des frontières mais aussi venues de l'intérieur des deux pays. Pour s'y rendre, les marchands béninois empruntaient dans leur grande majorité les voies lacustres dans le but d'échapper aux éventuels contrôles des autorités. Associé à cette voie, certaines terrestres (*Médédjonou, Djoffin* etc.) se sont également créées par les populations de Porto-Novo et environ. Ces différents brassages des populations des deux pays avaient créé une originalité dans les types de rapports qui avaient pu exister jusqu'à la création le 26 décembre 1945 du "franc des Colonies Françaises d'Afrique" maintenant dénommé "franc de la Communauté Financière Africaine" (CFA) pour les Etats de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) utilisée au Bénin et le livre sterling au Nigeria non convertible officiellement sinon difficilement. Ainsi, les Nigériens n'ayant pas de possibilités officielles alléchantes, fluides et rapides répondant aux réalités du monde des affaires pour convertir leur monnaie en devise aux fins d'opérer sur le marché international, avaient choisi d'échanger dans l'informel le long des frontières avec leurs voisins immédiats, y compris le Bénin.

IV.1.2. Les composantes ethniques, religieuses et sociolinguistiques favorisant le commerce parallèle

La vente de l'essence "kpayo" comme beaucoup d'autres activités des secteurs formel et surtout informel repose sur des fondations sociolinguistiques, ethniques et religieuses entre le Bénin et le Nigeria. Sans pour autant réveiller la théorie diffusionniste de Tarde (1890), de Ryan et Gross (1943), je pense que la vente de l'essence "kpayo" évolue par diffusion extensive. En s'appuyant sur la couverture totale du pays, la propagation de l'essence "kpayo" s'est servie au départ des bases ethniques. Même si aujourd'hui il faut relativiser, toujours est-il que cet aspect du phénomène n'a pas encore disparu. A en croire Igué et al (2011), l'un des groupes socioculturels qui a le plus insufflé un dynamisme considérable aux échanges transfrontaliers entre le Bénin et le Nigeria jusqu'à ces jours, ce sont les Yoruba. Ils sont les plus anciens, les plus nombreux et les mieux organisés. Ce groupe ethnique a mis en place deux types de réseaux pour perpétuer les relations et la gestion de leur espace traditionnel de part et d'autre de la frontière. Le premier réseau, de type vertical, fonctionne à partir des cooptations des membres et de l'intégration d'un groupe de référence dit *Malé*. Au-delà du Yoruba utilisé comme langue commune, l'islam constitue le ciment des relations, le socle de la confiance et de l'entraide quasi obligatoires que se doivent les membres de la communauté. Le deuxième réseau de type horizontal, se caractérise par des associations de ressortissants des différentes cités yorubas du Bénin et du Nigeria (Igué et al 2011 : 36). Ces populations ont tiré leçon de la grande crise chrétienne des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles pour créer des valeurs des suites de l'effervescence

religieuse (Durkheim, 1911). Ce dernier considère que « les périodes créatrices ou novatrices sont précisément celles où, sous l'influence de certaines circonstances diverses, les hommes sont amenés à se rapprocher plus intimement, où les réunions, assemblées sont plus fréquentes, les relations plus suivies, les échanges d'idées sont plus actifs » (Echaudemaison et al, 2001 : 294). Je déduis que tout ceci soit intervenu après les multiples pressions que le groupe ethnique Yoruba avait subies au prix de son autonomie. Ils avaient résisté et réussi à tenir tête à l'époque aux comptoirs commerciaux mis en place par les européens dans le Dahomey d'alors.

Au début du XVII^{ème}, l'économie du Dahomey tirait ses ressources premièrement de la traite négrière, puis de la production et de l'exportation de l'huile de palme. Ce qui avait permis à ce pays de se faire connaître sur le plan régional et international puisque des comptoirs commerciaux européens s'y étaient implantés. Ainsi, après l'abolition de l'esclavage vers la fin du XIX^{ème} siècle, soit en 1848, la colonie dahoméenne va se rabattre ou réorienter l'essentiel de ses ressources sur la traite des cerveaux. L'apport de ce commerce est indéniable et cette rapide croissance des activités commerciales rejaillit sur celle de la société globale en particulier sur la formation d'une élite intellectuelle assez nombreuse et efficace. Le monopole accordé aux maisons de traite d'origine française au détriment des nationaux qui exploitaient l'huile de palme par Lagos et le Togo avait jeté les bases d'un circuit commercial parallèle avec pour point de départ la ville de Porto-Novo à l'est et les régions de Grand-Popo à l'ouest. Ce commerce portait sur l'huile rouge à la sortie et sur les marchandises d'origine anglaise à l'entrée

(Hounsou, 2007 : 53-54). Cette nouvelle donne va modifier l'esprit d'affaire des dahoméens surtout les Yoruba venus du Nigeria et vivant dans leur grande majorité à Porto-Novo et environs. Ils ont su résister à tous les assauts et pressions de l'administration française pour se positionner et exercer plus ou moins dans la clandestinité. Cette situation leur avait permis d'organiser, de tracer et de tisser avec leurs frères du Nigeria des relations sociales très fortes basées sur des considérations d'ordre culturelles et linguistiques. Dans l'un ou l'autre pays, il était difficile d'identifier ou de savoir d'où ils venaient. La conséquence est qu'ils échangeaient des denrées entre eux puis se sont installés le long et de part et d'autre des frontières des deux pays. Ils ont donc transféré le centre de leurs activités commerciales vers les régions frontalières devenues les hauts lieux du trafic clandestin. Cette évolution explique aujourd'hui l'ampleur du secteur informel dans ce pays (Hounsou, 2007 : 54). Cela est perceptible dans les localités frontalières avec le Nigeria. Ces ethnies ont adopté des pratiques culturelles qui les unissent quotidiennement.

Les échanges commerciaux entre le Bénin et le Nigeria en s'appuyant sur ces différents faits ne se faisaient pas dans une légalité reconnue. Ceci compte tenu des marchés jumeaux et des centres commerciaux créés, que partageaient les populations des deux pays installées le long des frontières. Les contrastes de peuplement (165,8 millions d'habitants au Nigeria selon le Bureau du recensement des Etats-Unis en 2011, contre 9 983 884 habitants au Bénin, INSAE, 2013) et les différences de dotations en ressources naturelles et économiques constituent des atouts pour l'économie béninoise. Elle procède par

captage de rentes de matières premières et produits venus du Nigeria. Ces éléments ont favorisé les relations commerciales qui ont vite pris la forme d'échanges de contrebande même depuis déjà 1950 ; ceci à cause de la démarcation monétaire du franc CFA (Communauté Financière Africaine) convertible et le Naira non convertible introduite par les colons Français et Anglais.

C'est réellement au début des années 1980 que fondamentalement le trafic des produits pétroliers venus du Nigeria a pris une autre allure. La conséquence directe de la chute des revenus pétroliers du Nigeria est la dépréciation de leur monnaie (le Naira) et la baisse de leur pouvoir d'achat. Dans le but de contenir cet état de chose, les autorités politiques du pays adoptent la politique de restriction. Elles procèdent à la limitation des importations par l'instauration des droits de douanes prohibitives et l'interdiction du commerce de certains produits manufacturés. Elles ont également maintenu bas le prix d'achat de certains produits de grande consommation. Cette situation a rendu attractive et florissante les transactions informelles des produits, en particulier, le pétrole et ses dérivés, en direction des pays limitrophes du Nigeria surtout le Bénin. Ce trafic avait démarré par l'importation du pétrole lampant qui était très demandé à l'époque au Bénin. Les autres produits comme l'essence, le gas-oil et l'huile à moteur se vendaient aussi dans la clandestinité, mais pas comme le pétrole lampant dont le prix de vente était vraiment très bas. C'est depuis 1984 que le phénomène de la vente des produits pétroliers dans son ensemble a pris un caractère structurel.

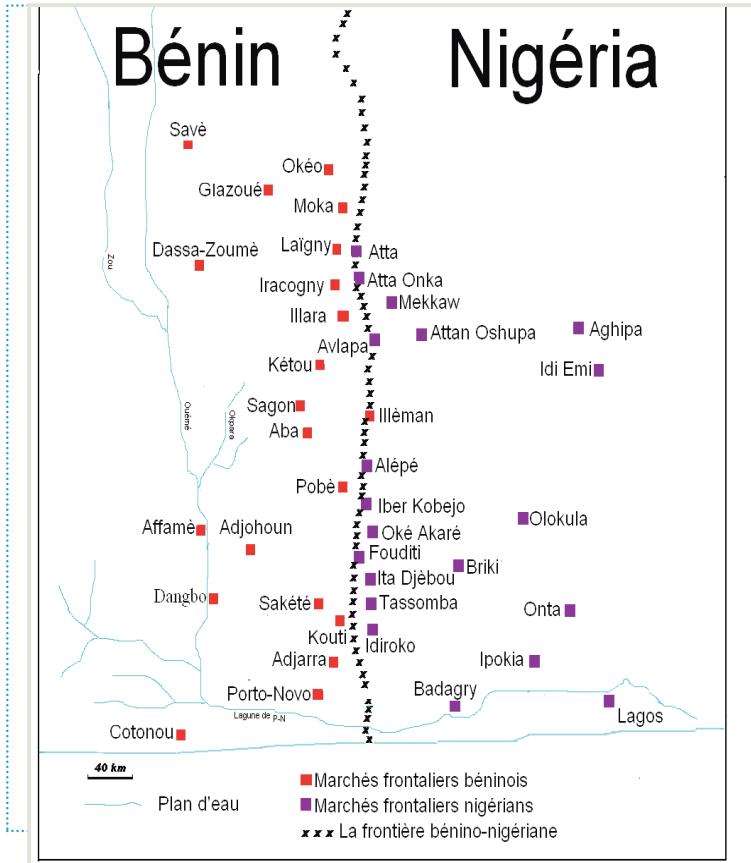
Ne pouvant pas vivre économiquement longtemps en autarcie, et puisque les conséquences du protectorat devenaient pesantes et désastreuses, les autorités nigériennes ont pris la résolution de libéraliser leur économie et de s'ouvrir à nouveau au reste du monde à partir de 1994. Cette mesure avait démarré par la diminution des droits de douane sur certains produits de grande consommation comme le riz, le blé et autres produits. Les populations profitent de cette nouvelle mesure pour orienter de nouveau la contrebande vers les produits comme les tissus, les friperies, les voitures d'occasion et renforcer beaucoup plus le circuit du commerce parallèle des produits pétroliers, en général et de l'essence "kpayo" en particulier.

IV.1.3. L'espace frontalier nigérian : une proximité qui profite

L'espace frontalier qui lie le Nigeria et le Bénin, constitue un élément important et un fondement structurel des échanges commerciaux. Ces deux pays sont caractérisés par l'inégal potentiel de développement du point de vue des superficies, des populations et des ressources naturelles qu'ils disposent. Le positionnement géographique du Bénin à côté du Nigeria 1^{er} en Afrique et 13^{ème} producteur du pétrole de l'OPEP au monde, avantage les populations du Bénin. Elles se sont positionné chacune sur les ressources pouvant leur permettre de gagner leur vie et de satisfaire leurs besoins. Plusieurs éléments et facteurs militent en leur faveur. Il n'est plus difficile de regagner la ville de Lagos du Nigeria, puisque cette dernière est reliée à la ville de Cotonou au Bénin par une autoroute de 115 km. En outre, le Bénin partage avec le Nigeria plus de 773 km de frontières au tracé imprécis (Sossa, 2004). Le long de ces frontières se trouvent

des populations ethniquement liées en particulier les Yoruba, les Nago et autres groupes ethniques locaux. Elles partagent les mêmes centres commerciaux (confère la figure 5) qui fonctionnent comme des marchés jumeaux facilitant ainsi le brassage des populations des deux pays (Morillon et Afouda 2005).

Figure 5: Les marchés frontaliers entre le Bénin et le Nigeria



Source : Sossou-Agbo, 2011 : 10.

De cette figure 5, il ressort que les populations des deux pays ont bâti pendant plusieurs années, et ce progressivement, un environnement social favorable à leur collaboration, cohabitation et brassage. Ces deux peuples fréquentent ensemble quarante et un (41) marchés qui représentent pour eux un haut lieu d'intérêts économique, politique mais aussi et surtout social, culturel et religieux. Ces marchés permettent et renforcent dans leur fonctionnement les pratiques et relations informelles. Les jeunes et autres catégories d'acteurs de ces deux pays fréquentent lesdits marchés dans le but, en partie, de satisfaire leurs besoins économiques à travers l'exercice d'activités sporadiques offertes sur ces marchés et dont les finalités ne répondent pas forcément aux closes de contrat formel ; l'important c'est de créer une sorte de confiance entre eux et de trouver de quoi satisfaire leurs besoins fondamentaux. Certains viennent sans avoir au préalable des activités à faire, mais ils sont convaincus que pour vaincre ce que Paugam et Giorgetti (2013 : 16) appellent « la disqualification sociale » il est plus que salutaire de fréquenter ces lieux publics qui s'animent chaque fois et unissent plusieurs ethnies des deux pays et même au-delà. D'autre part, ce brassage quotidien crée les formes de solidarité tel que élaboré par Durkheim et débouche sur des pratiques de fraternité au fil du temps. Mais pour Lefebvre (1958), il rend compte de la vie quotidienne. Selon lui, c'est donc dans cette vie quotidienne et à partir d'elle que s'accomplissent les véritables créations, celles qui produisent l'humain et que produisent les hommes au cours de leur humanisation (Echaudemaison et al, 2001 : 371). L'auteur considère que la validité de la création renvoie à la vie quotidienne de l'individu c'est pourquoi il pense que

« ..., les sentiments, les idées, les styles de vie, les jouissances se confirment dans la quotidienneté » (Echaudemaison et al, 2001 : 371). Je retiens ici de cet auteur que la vie quotidienne des acteurs qui animent et fréquentent ces marchés jumeaux est conçue puis consolidée par des valeurs économiques, sociales, culturelles et religieuses, d'une part, et des rapports relationnels, d'autre part. Ces relations pourtant qualifiées d'informelles sont de nature normale puisqu'elles sont contenues dans leur quotidienneté au point de ne déranger personne. Ce qui amène Durkheim (1893 : 20) à penser que « les membres d'une société reconnaissent une règle de conduite comme obligatoire sans réagir contre tout acte qui la viole ; cette réaction est même tellement nécessaire que toute conscience saine l'éprouve idéalement à la seule pensée d'un tel acte ». Les commerçants qui opèrent, échangent et qui s'appuient sur les avantages de ces marchés jumeaux ont pendant longtemps réussi à transmettre et à mettre dans la tête du commun des usagers une certaine légitimité des activités sporadiques qu'ils exerçaient. Autant de faits qui ont créé entre eux des logiques et des représentations, des liens de solidarité du point de vue du fonctionnement des marchés et de la satisfaction des besoins élémentaires issus de la fréquentation desdits marchés. Dans la logique de ces populations, il n'y a pratiquement plus de barrière ni d'obstacles entre ces deux peuples qui vivent ensemble, produisent, et exercent des activités dans des sphères différentes mais disposent d'un pôle commun qui sert de lieu d'échanges. Le fonctionnement de ces marchés n'est pas fait au pifomètre, il respecte une règle de fonctionnalité cyclique afin de permettre l'animation par les populations des deux pays. Ces différentes pratiques ont survécu aux profondes mutations

sociales et même aux différentes guerres de sécession. Pour les communautés qui animent ces marchés, il s'agit de pérenniser, de garder et de reproduire les valeurs qu'ont laissées les initiateurs de ces marchés. Cette logique me ramène encore à Durkheim (1897 : 8) pour qui « nous sommes solidaires de nos voisins, de nos ancêtres, de notre passé ; beaucoup de nos croyances, de nos sentiments, de nos actes qui ne sont pas nôtres mais nous viennent du dehors ». Ces marchés fonctionnent comme une sorte d'héritage d'activités informelles et sont considérés en outre comme des patrimoines culturels aussi bien matériels qu'immatériels que les ancêtres ont laissés. Dans l'imaginaire des populations de ces localités et environ, fréquenter ces marchés revient à sauvegarder et honorer la mémoire desdits ancêtres. Cet ancrage spirituel, culturel et religieux qui émane des représentations sociales que ces acteurs réalisent desdits marchés ne peuvent pratiquement pas disparaître du moment où il arpente aussi et surtout le chemin éducationnel. Les jeunes générations constatent, vivent et apprennent comment cela fonctionne. Par conséquent, sortir d'un milieu qui procure sécurité et garantit la satisfaction de ses besoins fondamentaux serait difficile, sauf en cas de fautes graves commises. Ce sont autant d'éléments physiques, psychologiques et psychiques qui ont des significations culturelles. A côté de tout ceci vient se greffer plusieurs autres facteurs dont ceux économiques.

IV.1.4. Les facteurs économiques du commerce

Les dotations en ressources naturelles énormes de toute sorte et les plus prisées au monde justifient et expliquent la puissance de l'économie nigériane. Il existe une disparité de politiques monétaires entre le Bénin et le Nigeria. Elle fut introduite

par le colon depuis le 26 décembre 1945 du "franc des Colonies Françaises d'Afrique" maintenant dénommé "franc de la Communauté Financière Africaine" (CFA) pour les Etats de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le Bénin utilise le franc CFA puis Nigeria le livre sterling qui n'est pas facile à convertir officiellement. La conversion entre les deux monnaies n'est possible que via les banques centrales après obtention d'une licence auprès des pouvoirs publics. Cette gymnastique monétaire est contournée par les populations des deux pays, mais ceci dans le secteur informel. On rencontre le long des frontières, dans les grandes villes du pays telles que Cotonou, Porto-Novo etc., des cambistes qui font les échanges des deux monnaies. Ces acteurs sont organisés à leur manière et suivent les fluctuations monétaires officielles sur les marchés régionaux et internationaux pour fixer les leurs en conséquence. Le Naira, monnaie supérieure au franc CFA en témoigne son coût moyen annuel de 2011 qui est 2,97 à l'achat et 3,03 à la vente (BCEAO, Cotonou, 2012). Il constitue un enjeu économique, un stimulant très considérable dans les transactions et une source de financement des échanges informels ou parallèles entre les populations des deux pays. Cette situation favorise les exportations en provenant du Nigeria et encourage les importateurs privés béninois à évoluer dans l'informel et à faire des transactions frauduleuses fuyant les impôts, et autres taxes de l'Etat. Elle est également un atout pour les consommateurs des deux pays puisqu'ils n'ont pas les mêmes pouvoirs d'achat, en plus la demande est très forte du côté du Nigeria sur certains produits importés (riz, blé etc.) et au Bénin surtout sur les produits pétroliers en particulier. Cette statistique monétaire montre

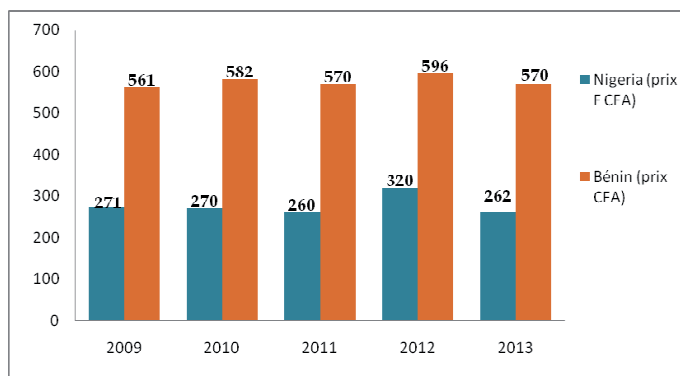
comment le naira est une monnaie soutenue économiquement à travers la production et par ricochet les exportations même si elles sont informelles.

Il y a également les disparités de politiques commerciales. Le Nigeria avait adopté pendant longtemps des tarifs douaniers prohibitifs, des mesures de contrôle des échanges avec des interdictions à l'importation dont l'objectif était de protéger les entreprises et industries nationales et locales. Dans le même temps et depuis toujours, le Bénin est assis sur une économie essentiellement fiscale et souple dans ses orientations économiques. Il pratique une politique de captage de rentes, surtout et essentiellement en provenance de son voisin le Nigeria qui constitue pour lui une grande source d'approvisionnement de toutes sortes. Cette orientation qui est toujours d'actualité serait-elle puisée de la théorie de Smith (1776) qui parle de « quelques avantages » et que Ricardo (1817) qualifiera plus tard d'avantage « absolu » ? Il s'agit d'une orientation économique qui consiste pour une nation à se spécialiser dans un domaine où il possède « quelques avantages » sur les autres. Ainsi, finalement, chacun des participants tire profit pour un gain d'efficacité de la production (Echaudemaison, 2001 : 144). Le Nigeria longtemps coincé dans le protectionnisme a finalement compris qu'il faille renoncer à cette option qui n'empêchait même pas les populations du Bénin et du Nigeria d'échanger quotidiennement dans le circuit informel. Ce qui n'arrangeait plus son économie. C'est ainsi qu'il avait libéralisé son économie à partir de 1994 ouvrant officiellement donc les portes de son marché intérieur au reste du monde. Il est aussi important de ne pas perdre de vue que le Nigeria est une colonie anglaise et le Bénin une colonie française. A ce titre, les logiques et les orientations

économiques ne sont pas les mêmes ni pensées de la même façon. Celles qui sont élaborées et cuisinées dans les pays anglophones sont caractérisées par une autonomie visible et réelle alors que dans les pays colonisés par la France, la liberté économique n'est pas pour autant acquise puisque l'économie française aussi devrait respirer par ces différents orifices que sont ses colonies surtout d'Afrique.

Il y a en outre les disparités de politiques d'approvisionnement et de distribution des produits pétroliers entre les deux pays, ce qui favorise le développement du commerce parallèle de l'essence. Le Bénin, malgré sa proximité avec le Nigeria importe officiellement ses produits pétroliers de la France, de la Belgique, des Etats-Unis, de l'Algérie, de la Suisse, des Pays-Bas pour ne citer que ceux-là. En conséquence, le produit revient déjà cher aux sociétés agréées qui les revendent aux consommateurs béninois naturellement à un prix de vente élevé. Cela occasionne le manque d'engouement des populations envers les stations-service. J'ai collecté les prix de vente au niveau des stations-service du Nigeria et du Bénin sur la période de 2009 à 2013 dans un but comparatif pour illustrer et montrer comment ils constituent un avantage énorme quant à la pérennisation de ce commerce parallèle.

Graphique 1 : Prix de vente annuel moyen d'un litre d'essence dans le formel au Bénin et au Nigeria



Source : DGCI, SONACOP et données de terrain, 2013

Les prix de vente moyen annuels qui apparaissent sur ce graphique sont obtenus après chaque modification intervenue au cours de ces différentes années dans le cours du baril de pétrole brut. Durant ces cinq années considérées (2009-2013), les prix de vente de l'essence pratiqués par les structures officielles au Bénin ont toujours été supérieurs à ceux pratiqués au Nigeria. Le différentiel de prix de vente annuel moyen avoisine 300F CFA, ce qui, à coup sûr, constitue un avantage et un facteur très déterminant et primordial dans la pratique et la poursuite de ce commerce au Bénin de manière parallèle. Il interpelle le comportement rationnel du consommateur à acquérir un bien à un prix moins cher et celui du vendeur d'en vendre à bas prix pour vite écouler des quantités importantes afin d'avoir des bénéfices importants.

Dans un cadre beaucoup plus global, il faut noter que l'essor du secteur informel est la conséquence directe de plusieurs facteurs et raisons issus des crises au début des années 1980. Il s'agit des crises économiques mondiales créées par des décisions politiques, en particulier la crise de la dette des pays en développement, les programmes d'ajustement structurels, le démantèlement du secteur public, la dérèglementation du marché du travail. Autant d'éléments qui dans leur mise en œuvre ont déversé des milliers de travailleurs dans la rue et partant dans le secteur informel. Au-delà de ces facteurs, il existe d'autres très importants mais qui ne font souvent pas l'objet de réflexion alors qu'ils sont construits avant même les transactions commerciales et ont souvent existé et cimenté les peuples des pays d'Afrique en général. Ce sont les facteurs socio-anthropologiques

IV.2. La vente de l'essence "kpayo" : les dimensions oubliées !

Je pars de quelques statistiques économiques pour montrer la vulnérabilité et la dépendance de l'économie béninoise du secteur informel et déboucher sur ses racines socio-anthropologiques. Ces dernières sont souvent ignorées et occultées dans les analyses. L'environnement social du Bénin en général et de la ville de Cotonou en particulier est caractérisé non seulement par la cherté de la vie mais aussi et surtout par la quasi inexistence de l'emploi qui n'est pas de nature à sécuriser la survie des populations. Selon les déclarations à l'immatriculation, les emplois créés ont fortement baissé de (-80%), passant de 120 en avril 2009 à 24 en mai 2009, Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID, juin 2009). Dans la même logique, une entreprise sur deux environ est créée sans employé, et

parmi les entreprises avec employés, la majorité a un seul employé soit 95,7%, (INSAE, ECHO n°006, juin 2009 : 7).

Autant de situations qui obligent les populations à s'investir dans le secteur informel ou parallèle comme la vente de l'essence "kpayo". Les acteurs qui en parlent ne maîtrisent souvent pas tous les déterminants socio-anthropologiques. Ainsi, la plupart des analyses micro et macro-économiques occultent souvent le rôle primordial et le poids desdits facteurs sur les acteurs, la mise en place de l'organisation et le fonctionnement des échanges informels en général. Ainsi, plusieurs aspects fondamentaux organisent et influencent la pérennisation et la persistance du commerce parallèle dans son ensemble et des produits pétroliers en particulier entre le Bénin et le Nigeria. Il constitue l'élément capital du tissu social dans la mesure où elle trouve son fondement dans les formes organisationnelles des acteurs. Le constat est que depuis longtemps, ce qui favorise et entretient le commerce parallèle est la structure même des acteurs intervenant dans le système commercial. Elle est basée sur des affinités culturelles et linguistiques. Ainsi au Bénin, le commerce parallèle en général et celui des produits pétroliers en particulier avait été pendant plusieurs années la chasse gardée des Yoruba, Haoussa et assimilés qui, subtilement, masquent leur origine ethnique par leur conversion à la religion islamique. En conséquence, les valeurs spirituelles deviennent alors le principal ciment des membres. C'est donc l'une des stratégies organisationnelles qui permet de développer entre les membres du groupe, une conscience de solidarité très forte et indispensable à l'exercice de leurs activités. Ce passage d'affinité linguistique à celle sous-tendue par la religion devient un

facteur déterminant d'extension et de formation des réseaux marchands basé sur des valeurs socioculturelles et religieuses (Igué et Soulé, 98-99). Cela me renvoie vers Friedmann (1961) qui invitait à « tenir surtout compte des dimensions "morales" et "affectives" des individus et de leurs groupes d'appartenance à l'intérieur ou encore à l'extérieur... » (Echaudemaison et al, 2001 : 361). C'est une façon holistique de mieux comprendre et d'expliquer les manifestations de ces vendeurs d'essence "kpayo". A cet égard, pour comprendre les actions au sens de Touraine (1994), il faut aller à « *l'Ecole des relations humaines* », utile dans la maîtrise et l'équilibre de toute entreprise sinon de toute société. Il me rappelle encore et surtout ce débat sur les réalités qu'avaient vécues les populations de la ville de Chicago aux Etats-Unis entre 1860 et 1930 débouchant sur la théorie interactionniste. Cette dernière considère que « la réalité sociale est construite à partir des actions et interactions que les individus actualisent dans des situations particulières » (Echaudemaison et al, 2001 : 258). Partant de là, j'estime que cette définition illustre la situation entre les populations du Bénin et celles du Nigeria qui, séparées par les colons, n'ont pas réussi à faire la même chose sur le plan culturel, social et religieux. Du coup, nonobstant cette différence entre les métropoles les ayant colonisés, ces peuples opèrent au-delà des considérations économiques, sur des fronts qui rendent incompréhensibles certaines réalités aussi banales qu'elles soient. C'est d'ailleurs pour pallier à ces problèmes que Mead (1934) disait déjà que « la nature humaine et la personnalité ne se construisent pas indépendamment de l'action et des échanges verbaux et gestuels que les individus

entretiennent entre eux et avec l'environnement » (Echaudemaison et al, 2001 : 258).

En résumé, à la suite des auteurs tels que Igué (2011) je trouve que tous les regroupements sociaux qui puisent leurs origines sur des fonds d'ordre ethnique, culturel ou encore et surtout religieux constituent de puissants moyens de défiance et de désaveu aux contraintes qu'imposent les différences politiques. Cette acceptation sociale avait déjà retenu l'attention d'Amouzouvi (2009). Il est parvenu à conclure que le fonctionnement des institutions politiques au Bénin est vraiment à l'épreuve. Il subit même la crise de la légitimité et de confiance. Sinon comment en est-on arrivé à ce point où, comme le dit l'auteur, « (...) parce que le religieux n'a pas dit, les citoyens ont "boycotté" un acte citoyen demandé par les instances compétentes en la matière » (Amouzouvi, 2009 : 374). Je comprends aisément que les valeurs culturelles et religieuses bénéficient d'une caution très forte dans la conscience collective des populations béninoises. Par conséquent, ses garants détiennent les clés pour le règlement d'un certain nombre de faits, de même que leur manifestation et leur compréhension. A côté de cela, je note aussi que l'échec répété des modèles économiques importés et mis en œuvre par les institutions politiques sur certaines réalités a introduit un manque de confiance dans le quotidien des populations. Ce qui renforce et reconforte ces populations à ne penser qu'à ceux qu'elles considèrent disposer de la crainte desdites valeurs. N'est-ce-pas pourquoi Marx (1859) considérait « la religion comme l'opium du peuple » ? Je dirai au vu de ceci que la somme des valeurs morales, culturelles et religieuses renforcent les complicités et sont donc suffisantes pour faire échouer

toutes politiques devant remettre en cause les intérêts du peuple qui s'établissent sur cette base. Au départ aux mains des Yoruba (dans une certaine mesure des Haoussa), presque tous les groupes ethniques du Bénin pratiquent actuellement, la vente de l'essence "kpayo". Seulement qu'elle est plus intense dans la capitale du Bénin (Porto-Novo).

Dans le fonctionnement des réseaux marchands, rien ne se fait au hasard. Le réseau marche normalement car chacun sait où peut se limiter ses compétences. Ils ne se livrent pas une concurrence déloyale même si, aujourd'hui vu le nombre important qu'ils font (50 000 actifs, LARES, 2011 : 8), cela laisse apparaître ces signes ; toutes choses qui sont de nature à fragiliser le groupe et partant le commerce dans sa globalité. Il est vrai que chacun veut avoir une certaine visibilité inhérente à toute entreprise ou organisation humaine. C'est donc la logique de Bourdieu (1970) qui considère la société comme un champ de forces structuré par des positions dominantes. Ces dernières déterminent les distances à respecter entre les agents du champ, et un champ de lutter pour la conquête de positions dominantes. Selon l'auteur, chaque acteur se situe sur un point du cercle et cherche à satisfaire ses intérêts afin d'atteindre la position dominante. Mais cela se fait en respectant les règles et normes internes du groupe et n'est pas exempté de déviance créant parfois des conflits entre les vendeurs. Ces conflits qui surviennent n'ont pas encore selon ces acteurs été portés devant les tribunaux à ma connaissance quant à leur règlement même s'il y en a de latents. Ils s'appuient sur des valeurs culturelles (par exemple éviter de mettre sur la place publique les problèmes de la famille) de règlements des différends auxquels ont toujours eu

recours les ancêtres et les parents dans la culture africaine. Pour ces acteurs, les relations économiques ne priment pas forcément sur celles familiales car ils se considèrent comme une famille, malgré leurs origines diverses. Cela m'interpelle sur les façons et méthodes qu'utilise le pouvoir politique pour régler un certain nombre de problèmes qui se dressent sur le bon fonctionnement aussi bien des institutions que des normes et règles officielles. Qu'en est-il dans le cas de vente de l'essence "kpayo" au Bénin en général et à Cotonou particulièrement ?

IV.4. Lutte contre la vente de l'essence "kpayo" a Cotonou : de l'échec a la légitimation

La vente de l'essence "kpayo" depuis son apparition n'a pas très tôt été une préoccupation majeure suscitant l'élaboration d'une politique spécifique pour y mettre fin. Ce chapitre se propose de faire le point des différentes structures chargées de réprimer et les contextes dans lesquelles elles interviennent pour aboutir sur les formes de résistance de vendeurs d'essence "kpayo".

IV.4.1. Typologies de structures de lutte contre la vente de l'essence "kpayo"

A ce niveau, il s'agit de faire le point sur les différentes structures qui ont été mises en place pour mettre fin ou décourager les acteurs qui s'adonnent à cette activité depuis son apparition et jusqu'à ce jour. Je commence par la période révolutionnaire.

IV.4.1.1. En période révolutionnaire

La vente de l'essence "kpayo" a traversé plusieurs régimes politiques dont le premier était la révolution. Les manifestations de ce régime dont le pouvoir était

essentiellement dictatorial s'exerçait et s'imposait par la force. C'est fort de cela que certains actes ou comportements étaient difficiles à poser ou à adopter. Ce qui justifiait le nombre de personnes qui osaient pratiquer ce commerce. Selon Glèlè (2003), elles étaient au nombre de 50 personnes vers les années 1974, 293 en 1982 et 444 en 1988 à la frontière de *kraké* (Bankolé, 2008 : 12). Malgré la force militaire dont faisait usage ce régime politique, cela n'a pas éteint les ardeurs des populations à cesser de pratiquer ce commerce si je me réfère à l'augmentation progressive du nombre de personnes qui opèrent d'année en année. Il faut dire que pendant cette période, la saisie et les différentes luttes étaient du ressort des douaniers dont l'une de ses missions régaliennes est de lutter contre les transactions des marchandises frauduleuses. Aux termes de mes entretiens, la SONACOP par le passé (dans les années 1980) avait formé certains de ses agents qui avaient pour mission d'appuyer les douaniers dans cette mission celle de lutter contre les contrebandiers d'essence "kpayo" dans les zones frontalières du Nigeria. Une commission mixte qui regroupait des fonctionnaires du ministère du commerce, des agents de la SONACOP, douaniers, gendarmes et militaires devrait traquer les trafiquants qui importaient pendant cette période du pétrole à *Agonli*, *Sèmè-kraké*, *Mèdédjonou*, *Luhò* etc.. Cette commission ne s'empêchait pas d'aller dans les maisons pour arrêter tous produits pétroliers venus du Nigeria. Cette solidarité d'action n'avait pas bien fonctionné puisque les membres de cette commission interinstitutionnelle n'avaient pas, d'une part, les mêmes cahiers de charge, et, d'autre part, reçu les mêmes formations. Ainsi, les intérêts étaient devenus très divergents, occasionnant des fissures dans la synergie

des actions. Profitant de cette situation, certains commerçants avaient récupéré ce fait pour corrompre les agents chargés de lutter contre l'entrée des produits pétroliers. Avec la réouverture des frontières nigérianes en 1987, période qui coïncidait avec l'affaiblissement, la déroute et la ruine du pouvoir révolutionnaire qui croulait sur des impayés de salaires, outre les populations, certains agents permanents de l'Etat (APE) et les agents de la commission qui étaient mandatés pour lutter contre le phénomène avaient aussi débuté puis y ont pris goût. Tout ceci couplé principalement à la crise économique qu'avait connu le pays constituait un facteur important dans la multiplication des points de vente et des acteurs jusqu'à l'avènement de la démocratie en 1991.

IV.4.1.2. En période du renouveau démocratique

Victime d'une longue crise économique, politique et sociale dans les années 1980, les Béninois ont appris à exercer plusieurs sortes d'activités pour assurer leur survie. La fin de cette crise est l'organisation de la conférence des forces vives de la nation de 1990 qui avait accouché d'un régime démocratique. Les principes forts de cette orientation politique sont basés sur le respect des textes, lois et surtout la liberté d'action et d'expression des citoyens. Le pays avait dans la même directive opté pour une économie de marché et libérale qui est caractérisée par la liberté de circulation des personnes et des biens. Le premier gouvernement démocratique (1991-1996) n'avait pas mis en place une quelconque structure chargée de lutter contre les vendeurs d'essence "kpayo". Il faut attendre février 2003 avant de voir la mise en place officielle d'une structure dénommée la

CONAMIP pour, selon les termes de l'autorité politique, en finir une fois pour de bon avec l'entrée et la vente de l'essence "kpayo" et ses dérivées au Bénin. Cette structure est aussi mixte et n'avait rien de spécifique par rapport à celle de la période révolutionnaire à l'acception si ce n'est que les agents de la SONACOP n'en faisaient plus partie. Aujourd'hui, la CONAMIP n'est plus fonctionnelle parce que, d'une part, en panne de moyens et de soutien de l'autorité politique et, d'autre part parce qu'elle trainait les germes de son inefficacité sur le terrain. Car certains de ses actions constituaient un danger pour l'autorité politique qui l'avait investi dans cette fonction.

Se prévalant de l'arrivée du souverain pontife le Pape Benoît XVI en 2011 les forces de sécurité publique avec l'appui des autorités de la mairie de Cotonou avaient souhaité que les rues de ladite ville soient exemptes d'étalages d'essence "kpayo". Mais cette décision n'avait duré qu'une semaine le temps de voir l'activité reprendre de plus belle.

En novembre 2012, le conseil des ministres avait mis sur pieds un comité d'assainissement. Son objectif était également d'en finir définitivement avec la vente de l'essence "kpayo" au Bénin. Ses actions étaient prioritairement orientées vers les grandes villes du pays à savoir Cotonou, Bohicon et Porto-Novo. Ce comité est composé exclusivement de la haute hiérarchie militaire qui rendait directement compte au Président de République. Apparu comme un dernier recours à qui le Président avait donné tous les pouvoirs pour décourager tous les commerçants et autres acteurs du "kpayo", il n'a brillé que par la façon dont elle avait été mise en place et mandatée. Devenu une menace pour la paix et la

stabilité du pays, le comité a dû surseoir ses actions et activités sur toute l'étendue du territoire sur ordre du chef de l'Etat et tous les hommes en uniforme qui se chargeaient de la répression, rappelés à la caserne.

C'est fort de cela que je me suis posé la question de savoir s'il n'y a pas un lien historique entre les différents échecs des dites structures avec les contextes dans lesquelles ces luttes interviennent ou démarrent ?

IV.4.2. Contextes de lutte contre la vente de l'essence "kpayo"

Le secteur des hydrocarbures a été libéralisé par décret n°95-139 du 03 mai 1995 au Bénin. Mais toutes situations qui surviennent pour les comprendre et les analyser doivent prendre en compte l'environnement du secteur avant cette libéralisation. Pour cela, il est légitime que référence soit souvent et régulièrement faite à la SONACOP qui a pour mission de satisfaire tous les Béninois dans ce domaine en sa qualité de Société d'Etat. L'histoire me renseigne que, l'idée de la création de cette société est intervenue après les difficultés d'approvisionnement suite à la guerre de Kippour déclenchée contre l'Israël par l'Egypte et la Syrie le 06 octobre 1973 dont les conséquences majeures avaient débouché sur une pénurie mondiale du pétrole. L'option et l'orientation politique du pays dans le temps étaient par principes de protéger les sociétés qui étaient exclusivement créées ou réquisitionnées par le gouvernement révolutionnaire donc bénéficiaient du protectorat absolu. Ce qui justifiait toutes actions ayant pour objectif d'empêcher toutes concurrences déloyales comme l'entrée des produits pétroliers par les contrebandiers.

Les véritables difficultés ont commencé après la privatisation de cette société en Juin 1998 laissant 35% à l'Etat, 10% au personnel et 55% à la CPI. C'est après l'augmentation des prix à la pompe de 2000 couplé à la crise de trésorerie de 2003 qu'avait connue la SONACOP paralysant tout le pays jusqu'en 2006 que l'Etat s'était vu obligé d'installer la CONAMIP sur plaintes récurrentes des nouveaux propriétaires de la SONACOP pour combattre la vente de l'essence "kpayo" dont les conséquences devenaient inquiétantes et désastreuses. Suite à sa privatisation, la SONACOP confrontée à de nombreux défis de gestion et de satisfaction de la clientèle au quotidien, trouvera son salut le 14 janvier 2008 avec le décret n°2009-84 pour voir la société retourner dans le patrimoine de l'Etat béninois des suites de plusieurs procès judiciaires. Ces différentes situations ont fragilisé la société qui avait affiché une incapacité à pouvoir assumer ses missions régaliennes. Pendant ces moments où la Société d'Etat battait de l'aile, les vendeurs d'essence "kpayo" ont complètement gagné le terrain au point de pousser à bout les sociétés pétrolières internationales comme Total, Shell, Texaco etc., à abandonner le marché béninois en 2010.

En octobre 2012, la SONACOP connut à nouveau une crise de trésorerie au point de frôler une situation de cessation de paiement. Elle n'était plus en mesure de passer des commandes et tout le pays avait fonctionné sans le secteur formel en général pendant exactement quatorze (14) jours. C'est suite à cette situation grave que l'Etat béninois avait mis sur pied le comité d'assainissement qui a démarré ses actions début novembre 2012.

Outre ces différentes situations d'ordre managériales très déterminantes, je voudrais également évoquer les cas d'accidents et d'incendies causés par la vente de l'essence "kpayo". Toutes choses qui amènent sporadiquement les forces de l'ordre à saisir ou lutter contre cette vente. Le tableau ci-après montre les cas d'incendies dus à la vente de l'essence "kpayo" dans la ville de Cotonou en comparaison avec ceux au plan national.

Tableau III : Evolution des cas d'incendies dus à la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou

Années	Effectifs de Cotonou	Total national
2007	41	251
2008	18	90
2009	19	83
2010	16	66
2011	12	51
2012	10	44
2013	6	27
Total	122	612

Source : Sapeurs-pompiers-Cotonou et données de terrain, 2013

Les cas d'incendie sont souvent matériels avec quelques pertes en vie humaines. Ces différentes statistiques montrent que l'activité cause des dégâts dans la ville de Cotonou. Je note toutefois une baisse progressive et continue des cas d'incendie dus à l'essence "kpayo". Alors qu'ils sont déterminants et réveillent parfois les autorités politiques de leur sommeil à démarrer une lutte, à mettre sur pied ou à rendre opérationnelles des commissions pour lutter contre l'entrée et la vente de l'essence "kpayo" au Bénin.

En somme, je retiens fondamentalement que toutes les fois que l'Etat béninois entame une lutte acharnée contre la vente de l'essence "kpayo", référence est faite aux différentes périodes de crise, aux éventuels cas d'incendies et surtout aux difficultés de trésorerie de la SONACOP. Cette société est aujourd'hui sous anesthésie puisqu'elle est gérée par un comité dont la présidente est domiciliée à la présidence. Et pourtant, elle avait connu pendant des années, des moments de gloire. Cette société avait permis à l'Etat de payer les salaires des agents permanents surtout en période de crise économique des années 1989 et 1990. Au vu de tout ce qui précède, pourra-t-on assister à une lutte totalement réussie lorsqu'on sait qu'il existe des périodes fatales et interdites ?

Je me permets de résumer et de retracer les parcours des différentes luttes entamées par les gouvernements successifs depuis les années de crises économiques et sociales aigües jusqu'à maintenant.

IV.4.3. Historiques, réponses et formes de résistance des vendeurs d'essence "kpayo" de 1980 à 2013

La vente du pétrole dans le secteur remonte déjà aux années 1950 (Morillon et Afouda, 2005). Pendant cette période jusqu'en 1973, il n'y avait pas de structures étatiques. C'est à partir du 04 décembre 1974 que l'Etat avait créé la SONACOP par décret n°74-320. Mais les ventes clandestines ont continué aisément amenant l'autorité politique à prendre le décret n°83-298 du 24 Août 1983 pour réprimer le commerce illicite des produits pétroliers sur le territoire national de la République Populaire du Bénin. Cette décision n'a pas éteint les ardeurs des

contrebandiers. Entre 1972 et 1986, c'était le pétrole lampant qui faisait l'objet d'une intense commercialisation dans l'informel à cause de sa demande énorme au Bénin et de son prix aussi très bas (vendu à 25f CFA le litre au Bénin). Elles coïncidaient avec la période révolutionnaire et dictatoriale mais pourtant, les populations avaient choisi d'affronter l'Etat quant au non-respect de ce décret ; elles avaient mis en place des circuits et utilisaient des stratégies pour importer frauduleusement le produit discrètement. Les fouilles se faisaient aux domiciles des acteurs identifiés et qui allaient ou qui fréquentaient régulièrement le Nigeria. Les zones frontalières avec le Nigeria étaient militairement surveillées ; et pourtant, le pétrole circulait puis s'échangeait avec la complicité des populations. Pendant cette période révolutionnaire, la répression que menait l'Etat central était dominée par des luttes sans merci et dispensée de toutes complicités desdites forces de l'ordre. A l'époque, les produits saisis par les forces de l'ordre sont renversés par terre devant le commerçant véreux dans le souci de le décourager de ce commerce "illicite". Mais le déclin sans cesse et progressif affiché du régime militaro-marxiste caractérisé par la récession de son économie ont tôt fait de provoquer un relâchement, puisque la souffrance des populations fut visible et toutes activités étaient tolérées pourvu qu'elles leur permettent de survivre. Malgré toutes les forces déployées par le gouvernement militaire d'alors, la distribution et la commercialisation du "kpayo" avait survécu.

La période de 1987 à 1990 a été déterminante en ce qui concerne la persistance, le renforcement des relations et pratiques sociales de la commercialisation des produits pétroliers en général et le début florissant quant à l'essence en particulier.

C'est la période des crises aigües qu'a connu le Bénin. Aucune lutte ni répression contre la vente parallèle des produits pétroliers n'avait été menée. Ainsi, les acteurs du "kpayo" ont profité de ce vide pour non seulement renforcer mais surtout reconstruire l'organisation et les différentes structures du commerce pour son enracinement.

L'avènement de la démocratie en 1990 et l'option de l'économie libérale auquel avait souscrit le pays le 03 juin 1995 et surtout la levée du protectorat puis la libéralisation de l'économie du Nigeria en 1994 ont complètement ouvert la voie à l'exercice et intensifié le commerce informel ou parallèle entre les deux pays. Le régime démocratique du président Nicéphore Soglo avait démarré timidement la lutte contre la vente de l'essence "kpayo" mais très tôt remis en cause pour des raisons qualifiées de politiques. C'est au cours du mandat du président Soglo que les handicapés ont été autorisés à assurer le transport de l'essence "kpayo". Ils le faisaient avec les tricycles faits à base de la moto de marque vespa (confère photo 6) pour pallier aux difficultés d'insertion de cette catégorie sociale.

Photo 6 : Vespa spécifique pour le transport d'essence "kpayo"



Source : Prise de vue, Montcho, 2013



Source : Prise de vue, Montcho, 2013

Cette facilité a été récupérée par les personnes exemptes de tout handicap. Elles ont financé la conception dudit moyen de transport et voyageaient avec ces derniers pour livrer le produit.

L'arrivée du Président Mathieu Kérékou à partir d'avril 1996 a plongé les acteurs du "kpayo" dans un nouveau souci. Ce dernier était déterminé à mettre un terme à ce commerce qui n'a fait que trop durer. En février 2000, alors que les prix à la pompe des produits pétroliers connaissent une augmentation rendant attractifs ceux du marché parallèle, l'Etat déclare la guerre aux gros trafiquants du "kpayo". La méthode consistait, d'une part, à saisir régulièrement les importantes quantités d'hydrocarbures importés par ces derniers et, d'autre part, à traquer les vendeurs détaillants le long des principaux axes routiers des villes et campagnes du pays. Quelques années plus tard, il créa la Commission Nationale chargée de l'Assainissement du Marché Intérieur des Produits raffinés et leurs dérivés (CONAMIP) en février 2003. Elle est composée de presque toutes les forces telles que la douane, la gendarmerie, la police, les forces navales, les sapeurs-pompiers etc.). C'est un cadre de réflexion, de conception et d'actions collectives dont la mission est l'assainissement du secteur pétrolier et la lutte contre la vente de l'essence "kpayo". Cette commission a été mise sur pied à cause des liens d'amitié entre le président Kérékou et l'homme d'affaire Séfou Fagbohoun qui avait racheté la SONACOP. Malheureusement, c'est au cours de cette année que la quantité de l'essence vendue dans le secteur informel était devenue plus importante, et depuis n'a plus connu une baisse (**88 682 790 litres** vendus

officiellement contre **232 186 650 litres**), selon le rapport 2006 de la Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI).

En ce moment, l'essence était vendue au vu et au su des autorités et ceci de façon normale et régulière. On notait clairement l'implication des hommes en uniforme qui pratiquaient à visage découvert le commerce. Ce sont autant d'éléments qui confortaient les positions et rassuraient les contrebandiers, puisque ceux qui sont chargés de la conception et de la mise en œuvre des politiques de lutte contre l'activité l'exercent désormais. Les différentes tentatives de saisies, de répression, de coercition et de contrôle de la CONAMIP aux fins de supprimer ce commerce ont souvent et régulièrement dégénéré, puis transformé le pays en des foyers visibles de tensions et d'émeutes. Je peux citer entre autres la tentative d'incendier la maison du ministre du commerce d'alors Fatiou Akplogan le 18 août 2004 à Porto Novo. Ces différents foyers de tensions, d'émeutes et de destruction des infrastructures publiques ou privées ont fragilisé la lutte puis émoussé les ardeurs d'une part des responsables de la CONAMIP qui rappelons-le étaient à court de moyens, et surtout des autorités politiques, d'autre part. La lutte tant souhaitée contre le "kpayo" est rangée au placard par le régime Kérékou II. Mais qu'en est-il de son successeur ?

A l'avènement du gouvernement du Président Boni Yayi en 2006, en prélude à la lutte contre l'essence "kpayo", des mesures fiscales ont été prises pour réduire le prix du carburant au plus bas possible et permettre l'importation des matériaux de construction des petites stations-service. Outre les cadres légaux existants, ce gouvernement a pris la loi n°2006-18 du 17 octobre 2006 portant code pétrolier en

République du Bénin toujours pour sécuriser le marché des produits pétroliers. Ainsi, des mini-stations ont été créées en 2008 surtout dans la ville de Cotonou. Quelques mois plus tard, c'est le Président lui-même qui a désavoué son ministre du commerce Soumanou Moudjaïdou qui était déterminé à en finir avec la vente de l'essence "kpayo" à cause des pressions et tensions sociales. En fin des comptes, c'est plutôt le ministre qui a été sacrifié et sorti du gouvernement puisque cette volonté affichée constituait un danger social mais surtout politique pour le chef du gouvernement. Les vendeurs d'essence "kpayo" ont, dans la foulée, créé un cadre formel pour défendre leurs intérêts. C'est l'Association des Importateurs, Transporteurs et Revendeurs des Produits Pétroliers (AITRPP) qui s'est imposée au fil des années, notamment depuis le mouvement de contestation organisé en 2006, comme une force incontournable et redoutable. Cette organisation est enregistrée au Ministère de l'intérieur et fait aujourd'hui office de syndicat.

Un an après les élections présidentielles de mars 2011, le 12 novembre 2012, l'Etat avait lancé une opération de lutte très dure contre la vente de l'essence "kpayo" qui asphyxie l'économie béninoise selon les termes des gouvernants. Le président Yayi avait confié ce travail à la haute hiérarchie de l'armée béninoise. Les méthodes n'ont pas changé ; c'est ainsi que la nuit du mercredi au jeudi 06 décembre 2012, des centaines de bidons contenant de l'essence "kpayo" avaient été arraisonnés et saisis par l'armée en haute mer. Ces actions répétées avaient amené les grossistes du "kpayo" à lancer un mouvement de grève le mercredi 24 avril 2013. Ce mouvement n'avait duré que deux jours mais les conséquences

étaient énormes surtout à Cotonou et dans les autres contrées du pays. Malgré les multiples saisies et ultimatums lancés par l'autorité politique, la vente de l'essence "kpayo" persiste. Au regard de cela, le président Yayi avait invité et rencontré le jeudi 27 juin 2013 à la présidence de la République les acteurs du "kpayo". Il s'agit d'une rencontre qui n'a rien donné puisque les différentes parties avaient défendu leurs positions et intérêts respectifs. Le président avait déclaré ce jour ce qui suit :

« Je ne reculerai pas [...], je ne reculerai plus devant quoi que se soit [...], je suis décidé à en finir et à sortir tous les sujets qui fâchent désormais au Bénin [...], je vous donne au plus un mois pour cesser la vente de l'essence "kpayo" sur tout le territoire béninois et surtout à Cotonou ; le "kpayo" tue, je dis bien le "kpayo" tue !!!... ».

Cette déclaration a contrario est perçue comme de l'eau versée sur le dos du canard puisque l'importateur d'essence "kpayo" surnommé "*Oloyé*", porte-parole de ses pairs prenant la parole à son tour affirme au président :

« Je suis dans ce commerce comme beaucoup d'autres de mes compatriotes ici présents depuis quarante et un ans, je dis bien 41 ans... !!! la preuve je suis devant vous ce jour excellence monsieur le Président avec des centaines de mes employés[...], les ressources de ce commerce ont permis de financer la formation et l'étude des cadres de ce pays qui sont dans l'administration et aussi dans l'armée... ».

L'évènement d'*Ikpinlè* (une localité située dans le département Ouémé-Plateau) survenu en octobre 2013 a été à nouveau un tournant favorable et déterminant dans ce que les acteurs du "kpayo" appellent "*le feu vert*" du président Yayi. Cet évènement avait mis en scène les populations et les forces de l'ordre du comité d'assainissement. Ces militaires avaient saisi une quantité importante d'essence

"kpayo" entreposée dans leurs véhicules. C'est au moment de partir qu'ils ont été envahis par les populations de ladite localité. Submergés par l'agression, ils ont décidé de faire usage de leurs armes en tirant sur ces agresseurs, mais ils avaient fini par épuiser toutes les cartouches qu'ils avaient en leur possession sans avoir atteint les leaders du mouvement. Pour sauver leur vie, ils avaient pris la clé des champs abandonnant leurs véhicules parce que ces derniers avaient déjà pris feu mystérieusement. Un véritable désaveu à l'armée béninoise ! Au lendemain des faits, le président ordonna à tous ces militaires du comité d'assainissement de replier et de laisser désormais les vendeurs d'essence "kpayo" exercer leurs activités.

Tous ces faits et réalités associés aux déclarations ou réponses apportées par le leader porte-parole des vendeurs d'essence "kpayo" à la préoccupation ou mise en garde du chef de l'Etat témoignent de ce que, dans les cas et contextes du choix et de la persistance de cette activité, les pratiques et les logiques qui gouvernent ou qui guident les acteurs sont tout autre qu'une vision simpliste et légaliste pour ne pas dire formaliste du monde. L'autorité suprême a vu sa décision contrariée et reniée sur le champ. De ce droit de réponse en « *live* » ressort deux logiques. La première me renvoie à la thèse socio-économique sur l'économie informelle selon Nyssens (1996) et Gaiger (2000). Pour Castel (2006), dans le fonctionnement de la vente de l'essence "kpayo" cette dernière entretient des rapports avec le secteur formel capitaliste. Au-delà des solidarités auxquelles se réfèrent les vendeurs d'essence "kpayo", les liens familiaux influencent et empêchent l'aboutissement de la lutte contre cette activité. Dans la même veine que les propos de "Oloyé", je

viens partager cette déclaration d'une de mes informatrices qui m'avait confié ceci :

« C'est grâce aux revenus de cette vente d'essence "kpayo" que depuis la mort de mon mari en 1982 je supporte seul les six (6) enfants qu'il m'a laissés[...], c'est aussi avec ça que j'ai payé à mon premier garçon les frais d'étude de dossier pour le concours des militaires et Dieu merci il était admis...tu vas lui demander aujourd'hui de venir détruire ce commerce qui permet de nourrir ses frères et sœurs ? [...], qu'il soit dans la délégation ou pas, il m'informe très tôt et je prends mes dispositions... » **Femme veuve, mère de 06 enfants, coiffeuse.**

De cette manière, les décisions de mettre fin à la vente de l'essence "kpayo" aurait du plomb dans l'aile ! Il faut remarquer qu'au Bénin, les réseaux sociaux sont très forts et véhiculent des liens d'affiliation, de liage et de parenté. Ils supplantent parfois les intérêts de la nation. Parra (2007 : 77) dira que la vente de l'essence kpayo" est « cette activité qui leur procure, crée et prolonge les solidarités familiales entre eux. [Il pense que] même s'il s'agit d'une activité risquée, ce risque est amorti par la solidarité de groupe constituée par l'organisation ». Et à William et Widerbank (2000) de renchérir que les acteurs du "kpayo" ont « mis en place des stratégies pour "s'aider eux-mêmes" ». Ce qui justifie la caution favorable et toute la reconnaissance qu'elles accordent à ce commerce parallèle dont elles sont conscientes qu'il est réputé dangereux. En somme, le commerce parallèle de l'essence fournit également des ressources financières et humaines au secteur formel. En retour, ces bénéficiaires sont redevables audit commerce. En conséquence, il n'est pas question d'apporter son soutien pour condamner, décourager ni décrier la vente de l'essence "kpayo". Cette imbrication des deux secteurs est reconnue par la thèse fonctionnaliste de

Gallissot (1991) qui parle de connexion entre le secteur formel et informel d'essence. Castel (2006 : 3 @), s'intéressera plutôt quant à elle aux travailleurs des deux secteurs qui, selon l'auteur, jouent un rôle favorable pour la valorisation du capital. En effet, ils fournissent des biens et des services à des prix inférieurs à ceux de l'économie moderne. Toutes choses qui attirent le consommateur.

Sur le plan économique, ces rapports qui lient vendeurs d'essence "kpayo" et consommateurs sur le marché sont de nature selon les néolibéraux à permettre la réalisation de la concurrence pure et parfaite. Ce qui avait influencé les analyses de De Soto (1994). L'auteur responsabilise la pensée humaine qui, dans des situations données invente des méthodes et règles pour atteindre ses buts et objectifs. C'est pourquoi, il affirmait que « le secteur informel urbain est le lieu du développement de la concurrence pure et parfaite qui est empêchée de se déployer dans le secteur moderne vu les multiples entraves créées par l'État : protectionnisme, mesures légales, bureaucratie excessive, rigidité des salaires etc. Cet ensemble de mesures permet le maintien de barrières à l'entrée qui empêchent le marché de fonctionner de manière compétitive. Pour échapper à ces entraves, l'esprit d'entreprise universel se déploie en marge des règles légales, afin de contourner ces barrières à l'entrée. L'économie populaire est une manifestation d'un *capitalisme aux pieds nus* » (Castel, 2006 : 3 @).

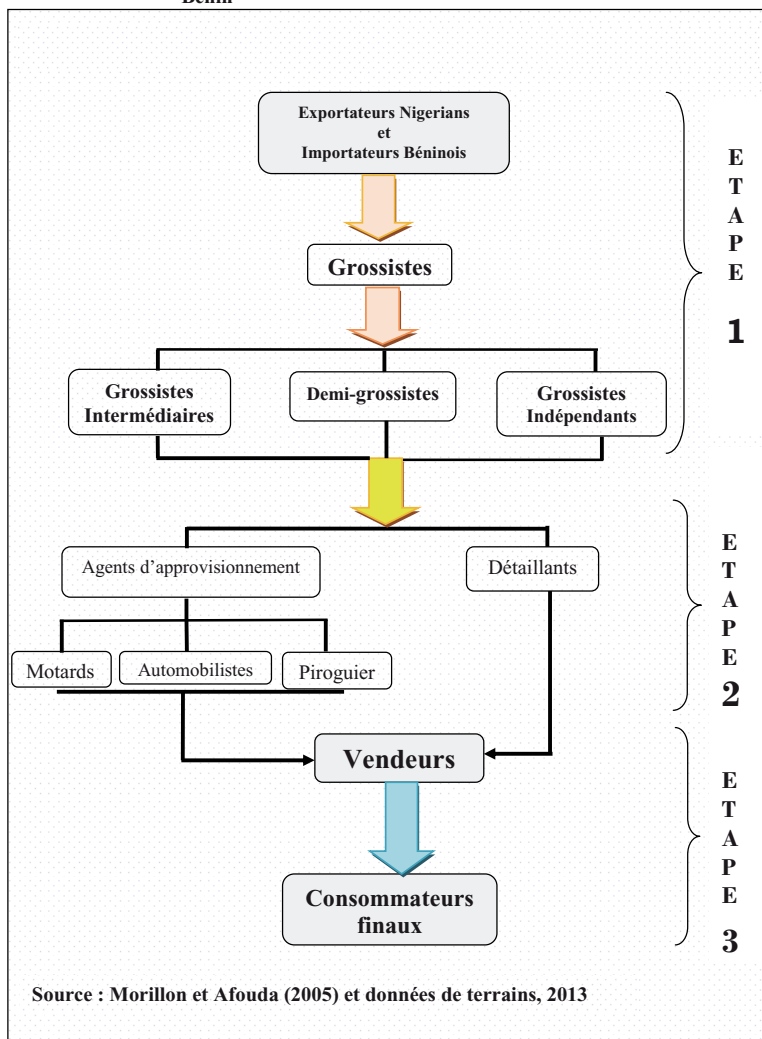
La rencontre sus-évoquée entre les acteurs du "kpayo" et le Président de la République du Bénin montre comment dans ce commerce, les acteurs ont foi en leur porte-parole qui agit et exprime leur volonté comme telle, contrairement à ce

que Parra (2010 : 76 @) appelle un subalterne devant les autorités du gouvernement. Ces dernières se retrouvent dans un rôle second qui embrouille leur position au point de les placer en négociateur au lieu d'ouvrir avec les acteurs du commerce parallèle d'essence des conflits qui sont perdus à l'avance. Quelle est la structure organisationnelle mise en place par ces acteurs du commerce parallèle d'essence pour faire échec aux tentatives d'anéantissement et continuer à exercer cette activité ?

IV.4.4. Acteurs du circuit commercial de l'essence "kpayo"

Une activité n'a de valeur sociale et économique que si les acteurs sont organisés. Il peut s'agir d'une organisation horizontale ou verticale, pourvu qu'elle satisfasse les attentes des acteurs. Les vendeurs d'essence "kpayo" du Bénin en général et de Cotonou en particulier ont progressivement et au fil des années mis en place un dispositif qui leur permet d'importer et de commercialiser l'essence dans tout le pays et même à l'extérieur (Togo). Ces acteurs sont plus présents au Bénin qu'au Nigeria, pays fournisseur. J'ai identifié à la suite de Morillon et Afouda (2005 : 91), la structure organisationnelle des vendeurs d'essence "kpayo". Elle se résume globalement à la figure 6 suivante :

Figure 6: Organigramme de distribution parallèle des produits pétroliers au Bénin



La figure 3, montre la structure organisationnelle mise en place par les acteurs du secteur parallèle pour assurer la distribution parallèle des produits pétroliers en général et surtout l'essence en particulier. Elle offre globalement trois niveaux majeurs de fonctionnement. Il s'agit principalement des *leaders*, *challengers* et les *novateurs* (*la majorité agissante*) chacun exerçant à la limite dans un espace social précis et limité. Je retiens et j'adapte cette classification et catégorisation de Bourdieu (2000) dans son ouvrage *les structures sociales de l'économie*.

Dans le cas de la distribution et de la vente de l'essence "kpayo", j'y ai fait référence en considérant comme *leaders* les exportateurs, importateurs, grossistes, grossistes intermédiaires et grossistes indépendants. Je les assimile à ceux que Marx appelle *les bourgeois* du système à cause de leur poids, force et pouvoir économique et financier. Ne peuvent appartenir à cette catégorie que, des acteurs ayant au moins quelques années d'expériences, connaissant les rouages puis ayant la confiance de ses pairs. Il n'est souvent pas le fruit du hasard. C'est la classe *élitiste* du système. Elle ne compte pas en son sein des acteurs sortis de nulle part.

J'assimile les *challengers* aux détaillants et agents d'approvisionnement. Ces derniers sont constitués de motocyclistes, de piroguiers et d'automobilistes. Ils sont très nombreux, influents et très importants dans ce circuit parallèle de distribution, comparativement aux *leaders*. Leur capacité financière n'atteint pas celle des premiers. Ils passent les commandes et reçoivent le produit chez les *leaders*. La construction et l'emprunt des circuits parallèles, diffus a été l'œuvre de ces acteurs. Ils opèrent par voies terrestres, lagunaires, et fluviales. Le passage

du statut de *challenger* à celui de *leader* ne se joue que sur des fronts financiers. Les *challengers* représentent les acteurs clés du système, ils servent d'interface entre les *leaders* et les *novateurs*.

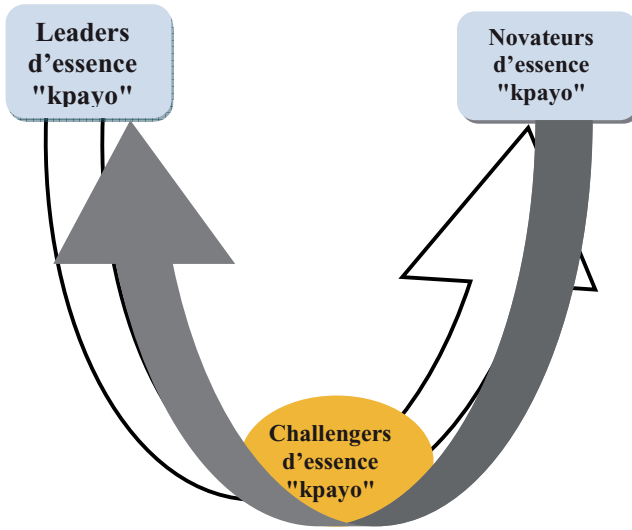
Les *novateurs* sont constitués principalement de vendeurs situés en bas de cet organigramme qui fonctionne depuis des décennies. Contrairement à la logique de Bourdieu, ils ne constituent pas la *minorité agissante* mais plutôt la *majorité agissante*, dans le cas d'espèce. Ils sont plus nombreux que toutes les deux autres catégories d'acteurs. Ce n'est que par eux seuls que les consommateurs sont servis. Ce sont les premiers acteurs victimes des saisies et répressions pendant les périodes de lutte. Ils sont plus en contact avec la population puisque installés partout dans le pays et au bord de toutes les routes et rues.

Entre ces différents acteurs clés du circuit de distribution, subsistent des acteurs qui n'apparaissent pas mais qui jouent des rôles très primordiaux pour le bon fonctionnement du commerce. Je veux nommer les passeurs, les informateurs, les agents de renseignements, les encadreurs des employés sur les lieux ou sites de débarquement et d'embarquement, les pointeurs pour ne citer que ceux-là. Ces acteurs précités se situent au niveau de chaque palier de l'organigramme ; références leurs sont faites pour s'assurer avant, pendant et après les commandes. Leur feu vert reçu est synonyme de la sécurité sur le trajet.

Voilà ainsi exposé en général les acteurs impliqués dans le circuit parallèle de commercialisation d'essence. Chaque groupe d'acteurs travaille dans un espace social que Bourdieu (2000) nomme *champ local* et l'ensemble forme un puissant

réseau que j'appelle le *champ national*. Cette organisation mise en place par ces acteurs du secteur parallèle est bien structurée. A l'intérieur, se trouvent et se défendent des positions et des intérêts aussi bien individuels que généraux. Le fonctionnement du réseau est à la fois horizontal mais aussi surtout vertical. C'est-à-dire qu'il existe une hiérarchie entre les acteurs à divers niveaux. Martin (2000 : 62) traitant des structures informelles dans le domaine de la science fait appel à Price (1963) qui les avait nommé *collèges invisibles*. Ainsi, pour ce dernier, « ..., ce sont des organisations officieuses au sein desquelles des informations circulent (...), des relations se nouent. Les critères d'appartenance ne sont pas explicites (...) Les frontières de ces groupes sont floues et perpétuellement modifiées ; leurs structurations sont incertaines et les hiérarchies souvent inexistantes : ces groupes sont "informels" ». Contrairement à cette idée de l'auteur, les vendeurs d'essence "kpayo" sont à la fois visibles et invisibles parfois en fonction de leurs statuts, positions et rôles qu'ils jouent dans le fonctionnement du réseau. La structuration mise en place ne présage pas qu'il s'agit d'organisations officieuses opérant dans l'informel. Il existe et est respectée par presque tous les acteurs internes une hiérarchie. Il faut dire à titre illustratif que le *novateur* (vendeur) ne peut pas aller directement passer sa commande auprès du *leader* (importateur et exportateur). Ces deux catégories d'acteurs se doivent de passer par le *challenger* pour avoir gain de cause. Cette catégorie se trouve à mi-chemin et sert de pont entre les deux autres comme le montre la figure 7.

Figure 7: Trajectoires des commandes d'essence "kpayo" au Bénin



Source : données de terrain, 2013

Cette trajectoire des commandes est connue et intériorisée par les acteurs du circuit ; ainsi, les différentes étapes et les couloirs sont souvent respectés même s'il y a quelques dysfonctionnements inhérents à tout regroupement humain. Malgré les divers changements naturels (mort, naissance) ou artificiels (entrée et ascension de nouveaux membres, abandon, etc.), la forme structurale générale de

distribution parallèle de l'essence est relativement constante sans que de vraies mutations sociales désavantageant les acteurs n'interviennent.

En définitive, lorsqu'une structure offre une cohérence, une permanence et une récurrence dans son fonctionnement avec des figures fortes que Radcliffe-Brown (1968) appelle *personnalité sociale*, elle résiste à toutes initiatives de déstabilisation venant de l'extérieur. Et c'est précisément le cas de la vente de l'essence "kpayo". En effet, l'activité je dirai même la filière de l'essence "kpayo", a toujours infligé aux différentes autorités des échecs cuisants au vu de son organisation. C'est d'ailleurs ce qui me fait penser à Bourdieu (2000). L'auteur considère que les vendeurs d'essence "kpayo" font dompter l'autorité de l'Etat. Il considère que ces acteurs du "kpayo" sont dans « une compétition de pouvoir sur le pouvoir de l'Etat » (Jurado et Nicol, 2014 : 18 @). Cela est souvent possible grâce à une organisation, au respect des principes régissant le fonctionnement mise en place par ces acteurs. Ce qui fonde la perception que les différents acteurs ont du commerce justifiant d'ailleurs leurs logiques respectives. Crozier et Friedberg (1977 : 177) attiraient déjà l'attention des chercheurs sur le fait que « toute organisation apparaît comme un rouage compliqué mais ordonné avec des comportements complexes qui échappent au modèle simpliste d'une coordination mécanique ou d'un déterminisme simple ». Chaque acteur, qu'il soit autorité, consommateur et vendeur se positionne en se basant sur ce que l'exercice ou l'adoption du produit issu de ce commerce lui apporte pour justifier les légitimités qui sont les siens. Toutes choses qui guident puis orientent les actions

et stratégies. Comment fonctionnent alors au niveau de ces différents acteurs ces légitimités ?

IV.4.5. Structures de lutte passent et l'essence "kpayo" persiste : quand la légitimité sociale surclasse la légitimité rationnelle !

Il me paraît important et primordial de fixer d'abord les uns et les autres sur la légalité et la légitimité de cette activité de vente de l'essence "kpayo".

La légalité d'un acte ou d'une activité s'apprécie par rapport à la loi. Selon Nouhouayi (2013 : 7), « la légalité suppose et induit le constat que les règles ont été élaborées conformément à des lois, et que les individus et les organisations, en particulier ceux qui détiennent un pouvoir, agissent en accord avec les règles. La légalité va donc désigner le caractère d'un acte matériellement conforme, sinon à la morale, du moins au principe ». Ainsi, la question fondamentale qui vient à l'esprit est de savoir s'il est légal de vendre l'essence "kpayo" au Bénin ?

La réponse est d'emblée non pour le juriste, l'économiste et autres spécialistes jaloux du respect des textes et lois de la République. Mais le philosophe qui recourt à Kant dira que l'action de vendre l'essence "kpayo" possède une légalité mais est vidée et dépouillée de la moralité. Comme il existe une loi qui l'interdit, je dirais donc que cette activité est proscrite par la loi, mais du point de vue social elle traîne des germes de son non-respect du moment où elle n'offre pas une autonomie et une liberté d'action et de choix à l'individu. Du coup, en tenant compte des contingences sociologiques, économiques et culturelles, la loi devient dans le cas d'espèce une priorité seconde dans le quotidien des acteurs sociaux.

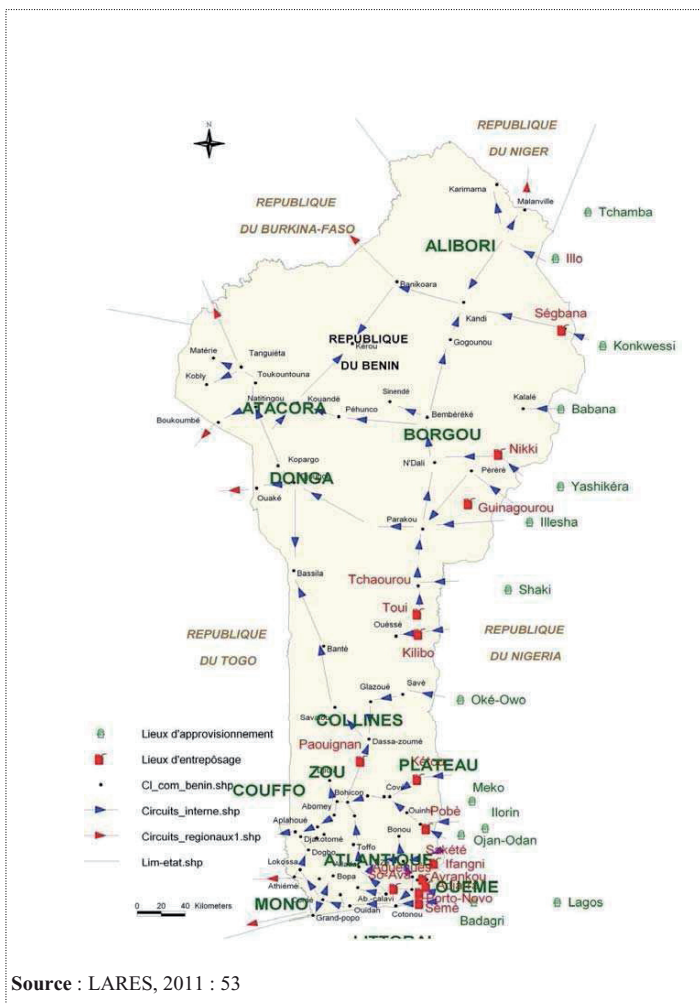
La légitimité part de ce que « l'autorité contraint le sujet, mais celui-ci éprouve le sentiment qu'elle le fait dans son propre intérêt à lui ou, du moins, dans l'intérêt commun » (Nouhouayi, 2013 : 8). Cette définition de l'auteur fait apparaître deux notions clés qui guident et orientent le monde mais qui se complètent : l'intérêt personnel et l'intérêt général. Dans le secteur formel, les deux conditions ne sont pas remplies. Il n'arrive pas à satisfaire les besoins des populations en la matière, ce qui joue forcément sur l'intérêt particulier des promoteurs en se référant aux bénéfices. Le secteur informel ou parallèle quant à lui, comble le vide laissé par le secteur formel en contribuant à la satisfaction des populations sur l'ensemble du pays ; et de cette façon, les acteurs de ce secteur arrivent à satisfaire leurs intérêts personnels et de façon globale ceux des populations.

Dans une dynamique sociale, la légitimité ne restreint pas l'autonomie des actions des acteurs. Elle se base donc sur plusieurs fondements notamment historiques, éthiques, sociologiques et politiques. C'est au sens des deux derniers que va s'apprécier la légitimité dont il est question ici. Ainsi, un pouvoir peut être considéré comme légitime lorsque ses actions apparaissent conformes aux principes que le groupe sur lequel il s'exerce accepte et reconnaît comme siens, (Akoun et Ansart 1999 : 305). La légitimité est la capacité d'une personne ou d'un groupe à faire admettre sa domination, son autorité sur les membres d'une communauté ou d'une société. La logique "normale" et flexible aurait voulu que la légitimité s'impose d'elle-même aux acteurs dans un espace, et en retour que ces acteurs l'entretiennent ou la défendent lorsqu'elle fait l'objet de contestation et de dégradation voulu par d'autres acteurs en fonction de leurs intérêts. Un adage

populaire dit que *le tigre ne proclame pas sa turpitude*. Alors, à la suite de cet adage, la légitimité ne doit pas être dans une posture de réclamer sa parcelle de responsabilité, mais qu'elle a besoin néanmoins de facteurs solides pour asseoir sa domination et être entretenue.

Le secteur de la vente des produits pétroliers a dès le début échappé au contrôle de l'Etat puisque les structures formelles devant assurer la distribution n'ont pas été entre autres vite installées. En conséquence, les populations ont adopté depuis des décennies les produits pétroliers "kpayo" dont l'essence. La couverture totale du pays à travers les circuits de distribution et d'entreposage de l'essence "kpayo" en sont des exemples concrets.

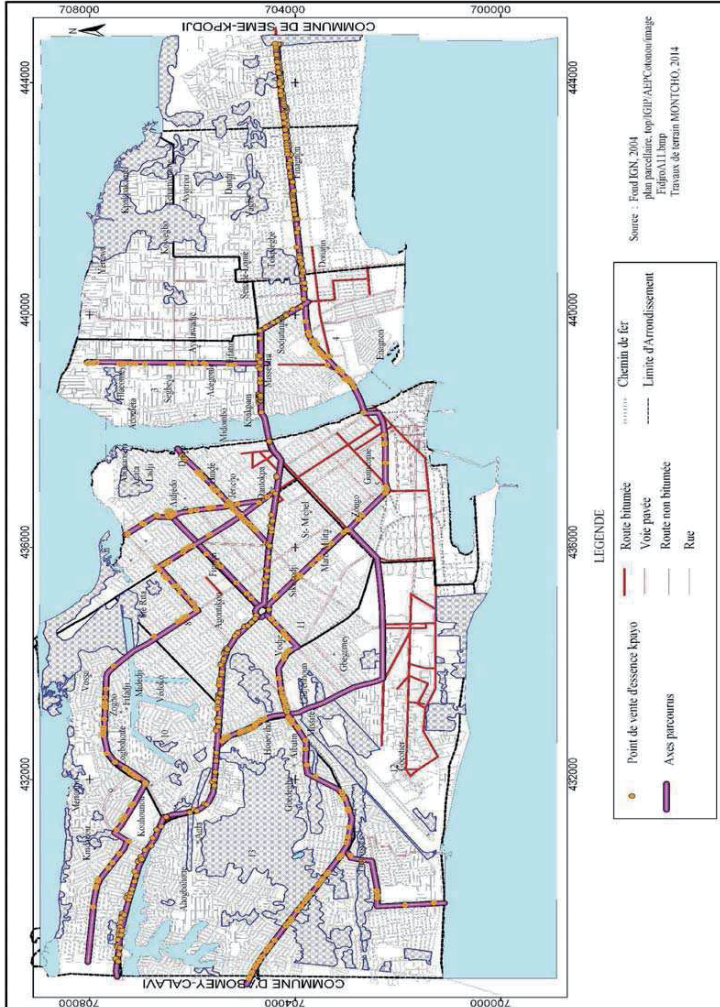
Figure 8: Circuits d'approvisionnement des hydrocarbures au Bénin (2011)



Source : LARES, 2011 : 53

Cette carte montre combien de fois le Bénin est arrosé et couvert par les acteurs du commerce parallèle d'essence. A la suite de cette carte nationale, j'ai cherché à savoir comment se présente la situation au niveau de la ville de Cotonou ? Et avec un GPS, j'ai parcouru les axes identifiés pour la collecte des données empiriques. J'ai ensuite pointé à l'aller comme au retour les différents étalages de chaque vendeur. Enfin, j'ai épuré de la liste, les points de ventes sporadiques. Ce qui a permis de réaliser la cartographie des différents points de vente que j'ai rencontrés durant les trois (03) passages effectués.

Figure 9 : Cartographie des points de vente d'essence "kpayo" sur les axes parcourus



Cette carte montre l'existence de vendeurs d'essence "kpayo" sur presque tous les axes identifiés et parcourus. J'ai dénombré au total trois cent soixante-treize (373) points de vente d'essence "kpayo" pour une distance de 55,645 km. Soit un ratio de sept (07) points de vente par kilomètre.

Ces occupations et positionnements n'ont pas été le fruit du hasard mais se sont faits avec la complicité des populations qui fondamentalement y trouvent leur compte. Cela vient contredire et remettre en cause cette logique des « promoteurs de politiques pénales sécuritaires [qui pensent qu'] une augmentation des peines diminue la délinquance, [et qu'] une hausse des peines devrait donc augmenter les coûts sans changer les bénéfices, et ainsi diminuer le nombre de personnes choisissant la délinquance » (Galbiati et Philippe, 2013 : 46). Dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", les intérêts et le service rendus ont eu raison sur cette logique qui a échoué sur tous ces aspects puisque, malgré les nombreuses saisies des marchandises de ces vendeurs aux fins de les détourner et de les décourager en leur créant des pertes énormes, ces derniers s'appuient sur des pratiques de solidarité venant de leurs collègues pour se relancer. Alors le choix de priver et de détourner ces vendeurs de cette activité ne suffit manifestement pas pour les dissuader à ce que Galbiati et Philippe (2013) appellent le "passage à l'acte" de vendre l'essence "kpayo" ; mais au contraire, ces différentes répressions et réprimandes participent à coup sûr à l'enracinement dudit commerce.

La pauvreté constitue un champ ouvert aux innovations et le lieu d'exercice des activités informelles qui ne nécessitent souvent pas de gros moyens financiers et matériels que toute installation dans le secteur formel exige. C'est d'ailleurs ce

que déplorait déjà Ki-Zerbo (2003 : 118-119) lorsqu'il affirmait que « l'économie de marché telle qu'elle a été imposée en Afrique de l'extérieur, surtout depuis le temps colonial, est plus ou moins délaissée parce que les Africains n'en maîtrisent pas les paramètres. Elle est fondée essentiellement sur la monnaie, laquelle n'est pas disponible dans beaucoup de cas, bien qu'il y ait une sorte de retour des uns et des autres vers une économie parallèle, un marché par terre où les banques ne dominant pas la situation. Les femmes contrôlent ce marché parce qu'il est à leur taille. On n'y met pas en œuvre des sommes considérables de crédits qu'elles n'ont pas ». Ainsi, les Béninois en général et les Cotonnois en particulier ont créé des couloirs pour perpétuer et renforcer les pratiques de solidarité marchande. En conséquence, « l'informalité devient la propriété essentielle de la totalité de ces pratiques » (Nélisse, 1994 : 180). Le commerce parallèle de l'essence au Bénin occupe actuellement environ plus de 50 000 actifs (hommes, femmes et enfants), soit environ deux tiers (2/3) des agents permanents de la fonction publique béninoise (LARES, 2011 : 8). Ce commerce est ancré dans le vécu des Béninois et s'est affiché comme une réalité sociale. C'est pourquoi il bénéficie du soutien, de la caution favorable et de la reconnaissance sociale. Dès lors, elle est considérée suivant les éléments d'appréciation de Durkheim, d'abord comme normal puis comme un fait social. Cette activité a permis d'introduire et « d'inventer localement d'autres modes de vie, d'autres équilibres, d'autres sociabilités plus interactives, plus solidaires plus participatives », (Ferréol, 2000 : 166). Ces modes de sociabilité et de solidarité ont cimenté les relations et l'organisation sociale sur tout le territoire du Bénin. La vente de l'essence "kpayo" à voir son enracinement

dans tout le pays est un système bien huilé. Ce n'est donc pas une activité à condamner, à harceler, à réprimer ni à interdire puisque c'est un laboratoire complexe de réalités sociales qui associe et comporte toutes les couches sociales du pays. Je pense que le pouvoir politique qui cherche à rétablir sa légitimité aussi bien rationnelle que sociale (mais en vain !) dans ce domaine puisse, prendre en considération certaines logiques et pratiques avant de pouvoir désorganiser le système "kpayo". Par exemple, les acteurs de la vente de l'essence "kpayo" ont institué des tontines de solidarité dont l'un des objectifs ou but est de refinancer les collègues qui ont subi la saisie de leurs produits faite par les institutions chargées de mettre fin ou de décourager la poursuite de cette activité. Il s'agit des banques primaires (terme utilisé par Igué en 2005) adaptées à la culture béninoise. Beaucoup de familles ont réussi leur vie et stabilisé leur foyer grâce à ce commerce. Ce dernier leur a permis d'assurer l'éducation et l'instruction jusqu'au niveau universitaire en payant les frais de scolarité (400 000f CFA par an pour trois ans au minimum) pour ceux de leurs enfants qui ont pris cette option. La plupart ont souscrit à la continuité du commerce des parents. Ces derniers avec leurs enfants et d'autres proches de la famille ont vaincu la fatalité et la pauvreté, toutes choses qui n'étaient même pas envisagées ou bien imaginées. Pour ce faire, il est important de maîtriser l'élément humain en le situant dans la gestion globale des situations qui justifient ses choix. Au jour d'aujourd'hui, vingt-six (26) communes représentant 34% du territoire béninois ne disposent même pas de stations-service (LARES, 2011 : 38). A ce titre, que peut-on exiger de ces populations ? Par-delà leur volonté de respecter ou de faire respecter les lois et

textes de la nation, l'informel apparaît pour les populations desdites communes comme "un mal nécessaire dont elles ne peuvent quand même pas se passer". A la suite de Demeulenaère, (2003 : 21) qui pense que « les valeurs orientent le comportement des acteurs », j'ajouterai qu'en plus de ces valeurs il faut prendre en compte les besoins, les situations et conditions des acteurs. Car « les individus obéissent donc à des normes sociales qui déterminent le contenu de leurs choix (...) Ces normes sociales existent dans tous les domaines de l'interaction et des choix personnels » (Demeulenaère, 2003 : 55). Tous ces éléments participent à la construction et à l'adoption de la légitimité sociale des acteurs du "kpayo" qui s'appuient sur des valeurs proches des populations. C'est pourquoi jusqu'à ce jour, pour le moment, aucun pouvoir, aussi coercitif qu'il puisse être n'a pu indéfiniment mener une lutte viable et réussie contre la vente de l'essence "kpayo". La preuve est que depuis bientôt cinquante ans, tous les gouvernements successifs s'y sont "*cassés les dents*". Ces échecs permanents et répétés des gouvernements depuis longtemps montrent que dans le contexte de la vente de l'essence "kpayo", la légitimité rationnelle n'est jamais qu'un acte d'autorité et celle sociale l'indice de résistance à cette autorité.

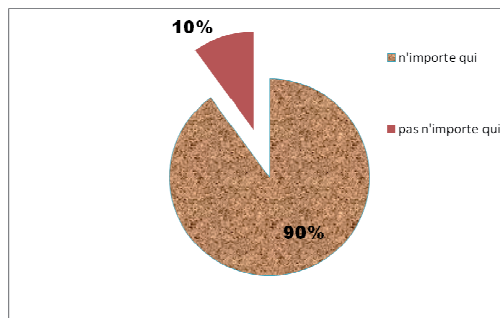
CHAPITRE V : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" A COTONOU : ENTRE LOGIQUES MARCHANDE ET DE MAINTIEN SOCIALE

Ce chapitre offre la possibilité de comprendre et de s'apercevoir les acteurs qui pratiquent le commerce de l'essence "kpayo" au Bénin en général et à Cotonou en particulier. Le point d'atterrissage est de montrer comment cette vente arrive à satisfaire leurs besoins, ceux des habitants de la ville et surtout si elle apparaît comme un pis-aller pour les acteurs sociaux de cette ville.

V.1. Comment devient-on vendeur d'essence "kpayo" à Cotonou ?

Les autorités politiques du Bénin ont fixé les conditions et autorisé ceux qui peuvent importer et distribuer les produits pétroliers dans le pays. Ces dispositions légales sont : la loi n°90-005 du 15 mai 1990, du décret n°95-139 du 03 mai 1995 et aussi des arrêtés n°033 et n°034/MMEH/DC/SG/CTMH/CTJ/DEN/SA pour ne citer que ceux-là. Autant de dispositions réglementaires dont le non-respect expose les auteurs aux sanctions aussi bien civiles que pénales. Mais qu'en est-il réellement dans le pays en général et à Cotonou en particulier ? Il s'agit ici de répondre aux questions suivantes : qui sont ceux qui vendent l'essence "kpayo" à Cotonou et comment le devient-on ? A la question de savoir si le secteur est ouvert à tout venant, les résultats issus des enquêtes de terrains ont révélé ce qui suit :

Graphique 2 : Les acteurs qui peuvent ou non vendre l'essence "kpayo" (N=150)



Source : données de terrain, 2013.

Au terme des enquêtes de terrains réalisés auprès desdits acteurs, il ressort que 90% des informateurs affirment que ce commerce est ouvert à tout le monde. Il suffit d'avoir un peu de moyens tant matériels que financiers. Comme toutes activités commerciales, la possibilité financière des acteurs est déterminante et joue énormément sur la grandeur de l'activité. Mais aujourd'hui, dans le cas de la vente de l'essence "kpayo", cette condition capitale n'est pas trop importante si l'acteur dispose de connaissances ou s'il a la confiance d'un des fournisseurs qui peut lui livrer le produit et venir à la fin de la journée ou même de la semaine récupérer son argent.

V.2. Vente de l'essence "kpayo", une stratégie de survie familiale ?

Les expérimentations des modèles économiques dans les Etats africains ont créé ce que Becker appelle des exclus. Ces modèles ont négligé dans leur majorité les réalités sociologiques, religieuses et culturelles de ces pays. De nouvelles

dynamiques et réorientations des logiques capitalistes sont conçues par les populations. Alors, le développement de l'informalité ou l'exercice d'activités qualifiées d'informelles apparaissent comme la résultante de la survivance à côté des activités économiques modernes, d'une société marginalisée (Hounsou, 2013 : 85). Il est courant d'entendre que "le travail est libérateur ou libère l'homme" sans pour autant qu'on précise de quel type de travail il est question !

La vente de l'essence "kpayo" est une activité que plusieurs familles de Cotonou pratiquent. Sa persistance est liée à certains facteurs clés de la vie sociale des acteurs. En témoigne la déroute infligée aux compagnies pétrolières les plus organisées du monde qui ont reçu l'agrément de s'installer dans le pays aux fins de satisfaire les besoins des populations dans ce domaine. Les vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou ont mis en place des stratégies qui leur permettent d'opérer pendant longtemps. J'en veux pour preuve, les propos de cet informateur :

« Depuis que le Président Boni Yayi nous a autorisé à vendre le "kpayo", il est loisible d'aller aux lieux de débarquement sans aucun fonds et avoir l'essence. On nous pose seulement la question de savoir dans quel quartier ou secteur se trouve notre étalage et on nous livre l'essence pour venir prendre l'argent après. Ces facilités profitent à nous qui n'avons pas assez d'argent pour entreprendre un commerce à Dantokpa et autres marchés de Cotonou ». **Femme mère de 05 enfants divorcée et âgée de 43 ans, sans qualification.**

Les propos de cette mère de famille prouvent comment s'organisent en fonction des moyens des acteurs en présence dans ce commerce les normes et règles. Ce qui confirme les idées d'Abou, (2013 : 11) qui considère qu'« au-delà du caractère anonyme de façade du marché, existe un véritable code social qui dicte les conduites et motive les décisions des acteurs sociaux ». Ainsi, récupérant les

limites du système formel axé sur la logique capitaliste, les vendeurs d'essence "kpayo" s'appuient sur des valeurs dites traditionnelles de la société béninoise. Ces valeurs participent à un climat de confiance dans le commerce et soudent les liens sociaux entre les acteurs. A chaque niveau du circuit de commercialisation, se trouve des acteurs qui fonctionnent soit pour leur compte personnel soit pour autrui, moyennant une rémunération. Et pour maximiser ces ressources, aucun membre de la famille n'est de trop. Chacun y va en fonction de ses forces et capacités. Plus de 82% de mes informateurs affirment que la majorité de leurs enfants les aide soit à vendre ou bien pour le transport, l'embouteillage etc.

En conséquence, cette activité apparaît pour beaucoup d'autres comme l'issue de leurs familles. Ce qui forcément complique toute intervention de nature à les soustraire de ladite activité. Ainsi, « ces activités toutes illégales qu'elles soient, s'intègrent dans la vie sociale, traduisent un style de vie et sont régulées par un certain nombre de normes propres à la rue...» (Rodriguez-Torres, 1998 : 54). C'est grâce à ces ressources qu'elles arrivent à supporter les charges familiales. A ce titre, s'il est vrai qu'ils sont nombreux aujourd'hui à pratiquer ce commerce, ils ne sont pas prêts à abandonner une activité qui leur offre de pareils avantages. C'est de cette manière que progressivement certains sont devenus des vendeurs, et par la suite des fournisseurs. Ils doivent la réussite de leur activité et de leur vie à cette confiance qui leur avait été placée par un ami, ou plus fréquemment un parent proche si ce n'est pas les fournisseurs eux-mêmes.

Au vu de tout ce qui précède, dire que le commerce parallèle d'essence est aujourd'hui ouvert à tout acteur qui veut l'exercer. C'est d'ailleurs le souhait des

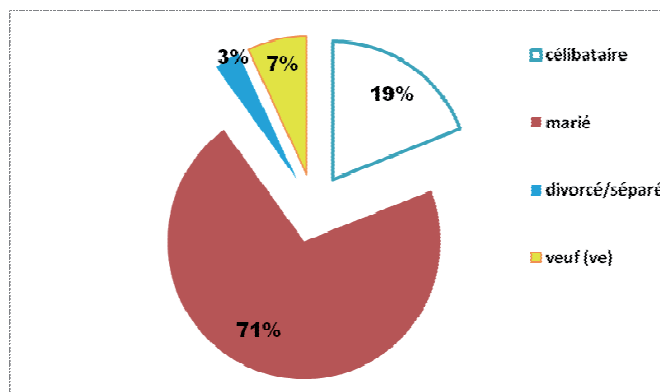
exportateurs, importateurs, puis des grossistes afin que leur effectif soit important. L'objectif est de prouver et de faire plier l'autorité quant à une quelconque décision allant dans le sens d'y mettre fin.

Dans le but d'être au complet quant à la connaissance des acteurs qui opèrent dans ce commerce parallèle, j'ai cherché à savoir quel est le profil de ces vendeurs de Cotonou.

V.3. Profil des acteurs qui pratiquent le commerce parallèle de l'essence

La vente de l'essence "kpayo" à Cotonou n'est pas l'apanage d'une catégorie d'acteurs spécifiques. On y retrouve toutes les couches socioprofessionnelles ayant des origines aussi bien diverses que variées. Ce sont des hommes et femmes qui ont des responsabilités et charges familiales dans leur grande majorité.

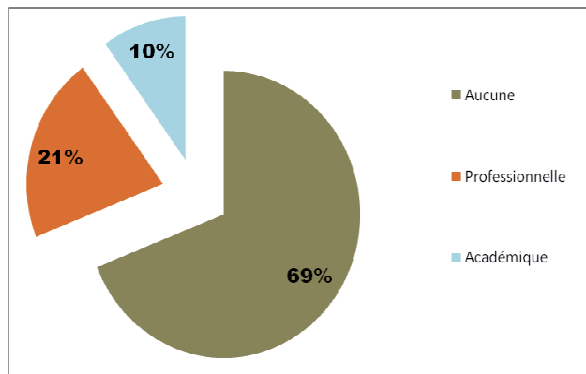
Graphique 3 : Situation matrimoniale des vendeurs d'essence "kpayo" (N=150)



Source : données de terrain, 2013

Parmi les vendeurs d'essence "kpayo" qui ont été approchés, 71% sont mariés c'est-à-dire déclarent avoir des personnes à leur charge ; 19% sont célibataires, 7% sont veufs et 3% sont divorcés ou séparés de leurs conjoints. Je me suis en outre intéressé à leurs situations socioprofessionnelles pour comprendre qui ils sont et quelles sont les opportunités et les potentialités dont ils disposaient avant de laisser et de s'investir dans ce commerce. Le graphique 4 montre les types de personnes suivant leurs formations socioprofessionnelles qui vendent l'essence "kpayo" à Cotonou.

Graphique 4 : Les vendeurs suivant les formations reçues (N=150)



Source : données de terrain, 2013.

Ce graphique laisse entrevoir que 21% ont reçu une formation professionnelle et pour une raison ou une autre, ils ont préféré vendre de l'essence "kpayo". Ils affirment que leurs activités de base ne leur permettaient pas de satisfaire les besoins de leurs familles et donc un revirement et l'abandon sont nécessaires. Plusieurs raisons sont à l'origine et les plus énumérées sont entre autre l'inexistence de bénéfice et le manque de rentabilité. Je peux alors conclure que même si l'autorité politique réussissait à supprimer la vente de l'essence "kpayo", ces acteurs peuvent entreprendre une autre chose ou bien retourner à leur formation de départ.

A contrario, 69% n'ont reçu aucune formation professionnelle dans leur vie autre que la vente de l'essence "kpayo". Ils doivent leur survie à l'exclusivité de

l'exercice de cette activité. Par conséquent, ils sont prêts à défendre bec et ongles ce commerce et à œuvrer pour sa persistance.

Les 10% sont ceux qui, malgré leur niveau d'instruction, ont abandonné la recherche d'emploi avec leurs diplômes pour s'investir dans ce commerce qui, pour eux, est plus rentable et moins contraignant. Ernest qui a sa maîtrise en géographie (option aménagement du territoire) me disait ceci :

« La finalité de l'école est qu'à terme, on trouve un emploi qui vous procure de l'argent afin de vivre bien ; et si j'atteins le même objectif sans voler mais plutôt en vendant l'essence où se trouve le problème ? Depuis que j'ai soutenu ma maîtrise en 2009, l'Etat n'a pas organisé les concours et pire les cours de vacation se raréfient de jour en jours à cause du nombre que nous faisons! » **Homme âgé de 27 ans marié, père d'un enfant diplômé d'une maîtrise en géographie.**

Voilà autant de réalités et d'expériences personnelles qui justifient la pratique et la persistance de ce commerce animé par des catégories d'acteurs quelle que soit leur niveau d'instruction. Il pose encore et toujours le problème de l'incapacité, de la difficulté de l'Etat et du secteur privé formel à pouvoir utiliser le nombre assez impressionnant de jeunes diplômés qui sortent chaque année des universités et écoles de formations professionnelles. Cet état de chose n'est pas une spécificité imputable exclusivement au Bénin ni uniquement aux pays africains mais du monde contemporain dans sa globalité. Fort de cela, tous les moyens sont bons pour se débrouiller afin de pouvoir satisfaire ses besoins et ceux de la famille. Au demeurant, la vente de l'essence "kpayo" est devenue pour les Béninois ce que Gonzalez (2010 : 6 @) dénomme « une pratique sociale qui suscite la fierté, d'autant plus qu'elle met en avant l'inventivité populaire [qui s'est intériorisée

dans la logique des acteurs comme l'] expression d'une culture populaire créative ». Ces vendeurs se considèrent comme des acteurs créateurs de richesses pour atteindre le développement personnel et global. Par conséquent, il serait judicieux d'associer toutes les couches sociales du pays même les enfants. Ces derniers dans les pays africains, continuent d'être la richesse du monde et donc perçues comme ce que Dieu donne. Cette perception culturelle constitue un facteur pour une procréation abondante même si les géniteurs n'ont pas a priori les moyens de pouvoir prendre en charge correctement leurs enfants. Ces faits tracent le chemin et dressent le lit à la pauvreté qui est aujourd'hui une préoccupation internationale avec des projets et programmes allant dans le sens de sa réduction ou de son éradication. Conscient de la réalité, et après avoir été en amont et en aval source de création de surcharges, les populations béninoises pensent saisir leur destin sans compter sur l'autorité politique qui, selon elles, ne se soucient pas réellement d'elles. Elles ont alors élaboré des stratégies pour soit s'aider ou faire prospérer leurs activités. C'est dans cette optique que je me suis évertué à comprendre les stratégies de recrutement et d'installation mises en place par ces vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou.

V.4. Des stratégies d'installation, de recrutement aux règlements des conflits

V.4.1. Stratégies d'installation

Aujourd'hui, les acteurs qui animent ce commerce illicite et illégal (selon les juristes) non structuré, souterrain (pour les économistes) de produits pétroliers sont visibles aux abords des voies publiques de grandes circulations ou non de Cotonou et ses environs. Le mode d'installation et de présentation du produit est le même et identique. Ils installent des tentes et des tables de fortunes pour les uns et définitives pour les autres avec des bidons ou bouteilles de 5, 10, 20 et 50 litres dont l'un sert de marquoir sur lequel on peut lire aisément le prix de vente par litre. Pour les vendeurs nocturnes, une ampoule tirée des installations domestiques de Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) ou bien une torche ou lampe rechargeable suffit pour éclairer l'étalage et attirer le regard et l'attention des clients.

S'installer pour vendre l'essence "kpayo" à Cotonou ne demande pas assez de tracasseries ni de formalités particulières. Certains vendeurs ont leurs étalages soit devant leurs maisons en qualité de propriétaire des lieux ; auxquel cas, l'espace est utilisé leur est loué. Mais dans la majorité des cas, les vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou se positionnent toujours aux abords des voies publiques et les trottoirs destinés aux piétons (voir photo 7), ou encore sur les terre-pleins centraux des routes (confère photo 8). De cette manière, ils sont plus proches des consommateurs et usagers desdits axes.

Photo 7 : Positionnement des vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou au bord des routes et sur les trottoirs



Source : Prise de vue, Montcho, 2013

Source : Prise de vue, Montcho, 2013

Photo 8 : Positionnement des vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou sur les terre-pleins centraux



Source : Prise de vue, Montcho, 2013

Source : Prise de vue, Montcho, 2013

Les données empiriques révèlent que les populations du Bénin en général et de Cotonou en particulier ont une autre conception de l'espace public. Pour elle, n'importe qui peut arranger un espace public, installer son étalage pour vendre l'essence "kpayo". La logique développée est telle qu'il est préférable d'utiliser l'espace public pour vaincre la fatalité et la pauvreté. Un informateur me disait ceci :

« Penses-tu que l'espace occupé empêche vraiment le développement du pays ? Au contraire, c'est grâce à cet espace que je réussis à nourrir mes enfants ». **Femme mariée, mère de 02 enfants d'une famille polygame et sans qualification.**

Analysant les propos de cette vendeuse d'essence "kpayo", certains vont s'étonner du fait que, comme nombres de ses congénères, elle privilégie l'intérêt particulier à celui général. Mais si je pars de l'individuel pour le collectif, cela va de soi. Car, les actions de cette vendeuse quoiqu'infirmes avantagent le pays. Puisque, comme elle-même le dit, son activité participe à la survie de sa famille. Et ce faisant, moins il y aura de familles en difficultés, moins l'oisiveté gagnera les populations et plus la pauvreté s'éloignera. C'est une stratégie personnelle de réduction de la pauvreté.

Si l'aspect emplacement est réglé par l'occupation des espaces publics, le démarrage du commerce exige un préalable : disposer de moyens aussi bien matériels que financiers. Dans le cas contraire, il faut avoir un ami ou un parent proche qui vous positionne à côté de lui ou bien vous livre le produit sans un

capital de départ. Et progressivement, on arrive à se reconstruire dans le commerce.

V.4.2. Quand "devenir quelqu'un" est sur le chemin de l'essence "kpayo" !

La vente de l'essence "kpayo" mobilise aujourd'hui un nombre impressionnant de personnes directes et indirectes, qui chacune, joue des rôles différents. Le recrutement d'ouvriers et personnes pour vendre l'essence "kpayo" n'est pas conditionné par un test ni par le dépôt d'un dossier au préalable. Il suffit de manifester le désir et la volonté en offrant sa disponibilité soit journalière, hebdomadaire ou mensuelle. Avec la problématique de « l'émergence d'une jeunesse en difficulté face aux impératifs de performance, de réalisation de soi, de singularisation et d'individuation des trajectoires » (Bellot, 2013 : 3@), les populations repensent quotidiennement à de nouvelles pratiques et méthodes de survie. J'ai rencontré lors de mes enquêtes de terrains quelques élèves dont les parents sont dépourvus de moyens. Pendant les week-ends et surtout les congés, ils deviennent les employés des vendeurs d'essence "kpayo". Epiphane me confie ce qui suit :

« Depuis que mes parents sont morts dans un accident de circulation, je viens "jobber" chez maman Dado pendant les week-ends et les congés. Elle me paie entre 1000F et 2000F CFA par jour. Et c'est grâce à cet argent que j'arrive à supporter les charges familiales et académiques de mon jeune frère et moi ». **Elève en classe de 2nd âgé de 18 ans**

Certains y vont dans le seul but de satisfaire les besoins de leurs familles. Par contre, il y en a qui font l'option de devenir vendeur en passant par ce canal afin d'avoir la confiance totale de leurs employés qui les envoient au marché pour le

convoyage de l'essence afin de se faire des amis parmi les fournisseurs. C'est de cette manière que certains de mes informateurs sont devenus fournisseurs d'essence "kpayo". Ainsi, « ils sortent de leur milieu de vie non seulement pour améliorer leurs conditions matérielles de vie mais surtout pour "*devenir quelqu'un*" dans la société. "*Devenir quelqu'un*" pour eux revient [donc à vendre et à persévérer dans cette activité afin de] grimper dans la hiérarchie sociale et obtenir un rang sociale acceptable : "*on veut être considéré*" » (Abou, 2013 : 44). La compréhension que laisse apparaître le marché de vente d'essence "kpayo" prouve un enracinement familial des pratiques de vente et surtout une passation de charges, d'opportunités et avantages dans le domaine. Les uns et les autres n'hésitent pas à affirmer leur attachement à cette activité et combien de fois ils ont participé ou aidé un des membres de leur famille prioritairement.

Ces positions sont revenues chaque fois. Ils ont même arpenté le chemin religieux qui constitue un puissant élément en matière de croyance par rapport à l'activité et aux personnes qui ont été les facilitateurs. 17% de vendeurs d'essence "kpayo" ont affirmé avoir été aidé par ce qu'ils appellent *des frères en Christ*. Ces deux facteurs me font dire qu'il s'agit de *l'homogénéité des réseaux* contrairement à Vinck (1995 : 71) qui pense plutôt à une « hétérogénéité des réseaux ». Cette homogénéité dont je parle n'a rien à voir avec la provenance, l'ethnie, la culture d'origine des acteurs du réseau. Il signifie encore moins que le monde du commerce parallèle de l'essence est un « *espace clos* » pour emprunter le terme de Callon (1991) ; mais aussi un « *espace ouvert* » qui offre la possibilité à celui qui a les moyens financiers et a été ou non initié. Cette logique d'homogénéité,

complémentarité et surtout de solidarité se manifeste dans le transfert des compétences et des acquis dans ce commerce. Je ressors cet exemple où, pour libérer son frère qu'une grossiste utilisait, cette dernière lui avait laissé l'un de ses étalages situé sur l'axe Védoko-Etoile rouge.

V.4.3. Des conflits à leur règlement

Il n'existe pas de sociétés exemptes de conflits. Ces derniers participent même à l'animation, à la création et à l'accomplissement des actes et actions humaines. Ils créent des pôles d'attention et dynamisent les sociétés. Selon Thucydide ou Machiavel, « les conflits sont au cœur de la vie sociale et se distinguent par leur intensité, le degré de conscience des acteurs qui y participent, la nature et la structure des enjeux... » (Ferréol et al, 2012 : 54). Entre acteurs du commerce parallèle d'essence subsistent des conflits. Ils sont latents et rarement moins violents. Les vendeurs d'essence "kpayo" du Bénin ont mis en place ce que Degenne et Forsé (1994) appellent des réseaux sociaux au sens de Mullins (1972). Pour ce dernier, « le terme réseau est utilisé lorsque les relations sont lâches et celui de clustère lorsqu'elles sont plus denses et que le groupe établit ses propres normes techniques et intellectuelles, qu'il gère et contrôle le contenu des recherches, bref, lorsqu'il tend à s'institutionnaliser » (Vinck, 1995 : 67). La vente de l'essence "kpayo", loin d'être une institution, offre une organisation et un fonctionnement qui la prédispose à cela. Ainsi, parlant de conflits, à l'issue des données de terrain, je prendrai trois niveaux majeurs pour exposer quelques types de conflits et leur règlement subséquent.

Le premier niveau est celui des exportateurs, importateurs, grossistes de toutes sortes et autres acteurs connexes qui ont une capacité financière importante. Il faut rappeler que c'est un monde des affaires dominé par des intérêts. Il existe des classes sociales et des rapports de domination de façon générale. Le problème majeur relevé dans l'ensemble est lié à l'argent en termes de dette. Pour cette catégorie, ce sont souvent de sommes colossales. Elle a conduit un certain nombre d'acteurs (1% des informateurs) à se plaindre auprès des instances juridiques pour le recouvrement. Encore que selon ces acteurs, on perd plus du temps et beaucoup d'argent pour les quelques-uns qui y ont fait référence. Il s'agit des cas extrêmes et exceptionnels qui ont dépassé la compétence des acteurs internes après souvent plusieurs négociations. Mais il faut reconnaître que ces situations n'arrivent pas régulièrement puisque les acteurs sont conscients du type d'activité qu'ils mènent et par-delà font preuve de concession.

Le second niveau est consacré aux différends qui opposent les transporteurs et les distributeurs de toute nature. Ces acteurs sont très bien organisés et n'accueillent pas en leur sein des acteurs sans un préalable. Il faut que le cercle restreint c'est-à-dire la hiérarchie vous donne l'autorisation d'exercer l'activité. Ce préalable est sûrement révélateur de l'existence de conflits mineurs entre ces transporteurs. Mais comme toute organisation humaine ne peut fonctionner indéfiniment sans des différends, certains naissent et meurent grâce aux acteurs.

Le troisième niveau regroupe les autres acteurs du circuit commercial (surtout les vendeurs). Les conflits récurrents ici sont aussi financiers. Ils sont nés par la suite du non-respect des prix de vente à afficher pour capter et attirer l'attention des

consommateurs. Certains vendeurs en fonction du lieu d'approvisionnement, des quantités achetées, affichent un différentiel de prix par rapport à ceux des autres collègues. Cela occasionne parfois la baisse des quantités vendues et même la mévente des autres vendeurs sur l'axe. Le règlement de ce problème est souvent fait entre les vendeurs sur l'axe routier selon 81% des vendeurs interrogés. Ils arrivent toujours après discussion à une compréhension sans grand bruit ni tapage. C'est d'ailleurs ce qu'Olson (1966) considère comme une action collective qui pour l'auteur dans une assurance débouchera sur un bien collectif donc profitable à tous et dont les fruits sont les bénéfices du mouvement entrepris. 15% des vendeurs sollicitent l'arbitrage et la médiation du chef de zone ou autres responsables hiérarchiques. A ce niveau, pas question de convoquer son homologue pour ce fait. Dans tous les cas, la procédure de règlement et de régulation se fait par négociation et compromis. Les logiques qui sous-tendent les actions des différents acteurs sont ce que Ferréol et al (2012), à la suite de Marx et Durkheim, appellent l'intégration et la solidarité. Cette forme de relations que Mullins (1972) qualifie de clustère s'observe dans le commerce parallèle de l'essence. Ces acteurs ont réussi à polir certaines divergences capitales afin de montrer aux autres acteurs externes de la société un "*parfait et cohérent*" fonctionnement. Ils sont non seulement conscients du caractère illicite du commerce et communiquent autour pour qu'aucun problème ne sorte du cercle pour atterrir devant les tribunaux. Par exemple, un vendeur d'essence "kpayo" se base sur un adage populaire béninois et dit :

« Lorsque tu prends un faux billet pour acheter de la drogue, chez quel chef, dans quel commissariat ou tribunal auras-tu le courage d'aller te plaindre » ? **Homme marié âgé de 30 ans, père de 02 enfants, mécanicien.**

Puisque les deux éléments ayant servi de transaction sont proscrites par la loi, les auteurs et acteurs de cet échange n'y pensent même pas évitant l'emprisonnement. Voilà donc des logiques qui obligent les vendeurs d'essence "kpayo" à s'entendre, dialoguer et négocier quelle que soit la gravité du litige qui les oppose. La majorité des informateurs, soit 74%, ont confirmé que c'est fondamentalement des conflits liés au non-respect du prix uniforme applicable par zone. Il faut dire que lorsqu'un vendeur affiche un prix de vente inférieur à celui de ses condisciples, les consommateurs s'arrêtent souvent devant son étalage. Ce différentiel de prix, souvent très infirme (5F à 15F CFA sur le litre) oblige parfois tous les autres vendeurs à faire de même.

Par ailleurs, ces différentes positions, logiques et clivages ne veulent pas dire qu'au sein des vendeurs d'essence "kpayo", il y a ce que Ferréol et al, (2012) appellent la *parfaite harmonie* ; mais qu'on est aussi en présence des rivalités, des dissidences et hostilité. Ce qui est positif, c'est qu'ils arrivent à des compromis et ententes au grand bonheur du commerce. Finalement, j'ai constaté que ces différentes rivalités n'émeussent pas les ardeurs des acteurs à introduire et initier leurs enfants à la vente de l'essence "kpayo".

V.4.4. Vente de l'essence "kpayo" : de père en fils !

La vente de l'essence "kpayo" à Cotonou mobilise plusieurs acteurs qui viennent d'horizons divers, d'ordre professionnel, amical et surtout familial. Lors des enquêtes de terrain, la déclaration ci-dessous qui est revenue sous plusieurs autres formes m'ont amené à donner le sous titre ci-dessus.

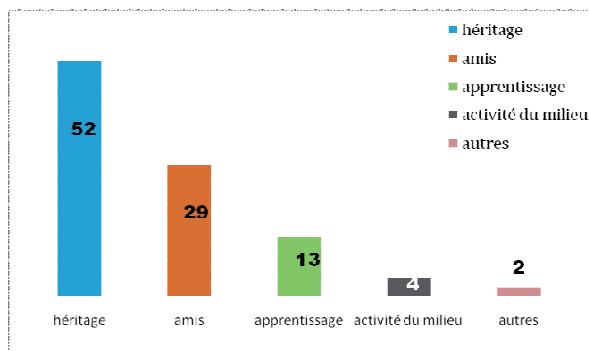
« Je lui ai tout laissé à savoir emplacement, bouteilles, entonnoirs, raccords, bidons tout ce qu'il faut au complet pour vendre l'essence "kpayo" à Cotonou en plus 10 bidons de 25 litres remplis d'essence qui représente son capital » **Femme veuve mère de 06 enfants âgé de 56 ans.**

Plusieurs déclarations de ce genre sont revenues lors des enquêtes de terrain. Elles traduisent un passage de témoins de la vente de l'essence "kpayo" à sa progéniture. Pour cette femme comme pour plusieurs de ses collègues, c'est l'expression de ce qu'elles appellent "*assurer ses arrières*". Il participe dans la logique de ces acteurs à la libération puis à l'autonomisation de leurs enfants. De cette manière, ces acteurs du commerce parallèle de l'essence se disent être fiers, rassurés qu'ils ont accompli leur mission de parent sur cette terre. L'un d'eux a déclaré ce qui suit :

« Comme ça, je peux mourir en paix. Je suis sûr d'avoir laissé des enfants qui ne sont pas ou ne seront ni délinquants, ni voleurs ni bandits demain. Puisqu'avec ce commerce, ils ne peuvent pas manquer du minimum dont auront besoin leurs enfants.... » **Homme polygame père de 09 enfants âgé de 67 ans.**

Il existe plusieurs façons de devenir vendeur d'essence "kpayo", tous n'ont pas débuté ni démarré cette activité de la même manière, dans les mêmes conditions, mais suivant des trajectoires diverses et variées. Ces différentes voies d'entrée dans le circuit de la vente de l'essence "kpayo" sont représentées par le graphique 5 :

Graphique 5 : Les voies d'accès à la vente d'essence "kpayo" (N=150)



Source : données de terrain, 2013.

Les résultats du graphique 5 montrent que c'est le lien de parenté, d'une manière générale, qui domine l'entrée dans le commerce parallèle de l'essence à Cotonou. Car c'est la voie d'accès à la vente de l'essence "kpayo" pour 52% de mes informateurs. Ce qui m'amène à dire que la famille au Bénin, dans l'univers urbain, caractérisée par l'individualisme poussé n'a pas encore perdu sa valeur entre les membres le sens de solidarité qui, est selon Durkheim (1937), un trait vraiment essentiel des liens sociaux. Cette solidarité dont je parle est aussi bien organique (chacun dépend du travail d'autrui, mais se trouve organiquement lié à

l'ensemble social, Akoun et Ansart, 1999 : 496) ; mais surtout mécanique (ici, les individus ayant les mêmes compétences et croyances sont associés, Akoun et Ansart, 1999 : 496). Cela est perceptible dans les discours et actes de ces vendeurs d'essence "kpayo". En témoigne certains propos qui confirment et prouvent la réalité de la manifestation de ces solidarités dont je tiens le sens chez Durkheim (1937). Ce dernier est arrivé à démontrer après ses recherches comment et dans quel cas on peut parler de telle ou telle solidarité. Loin de reprendre cet exercice, je prends appui sur ses conclusions, seulement que les propos obtenus que j'invite les lecteurs à découvrir m'ont permis de comprendre et d'affirmer qu'au-delà des considérations d'ordre économique, les vendeurs d'essence "kpayo" s'aident et se "*donnent souvent la main*" pour se sortir de la misère, du chômage et surtout vaincre la pauvreté. En voici une illustration par des propos recueillis sur le terrain :

« J'aide en premier lieu mon frère, ma sœur, et autres parents proches à vendre l'essence "kpayo" qu'un autre... Ma position doit profiter à la famille et nous allons réduire le nombre de chômeurs de la famille. N'oubliez pas que nous sommes dans un domaine où il faut savoir et maîtriser celui que tu positionnes ou à qui tu passes la main !!! » **Homme divorcé et père de 03 enfants âgé de 57 ans, couturier de formation.**

Cela ne veut pas dire que les vendeurs d'essence "kpayo" ne cherchent pas à dominer les autres membres de la famille. Il faut noter le maintien d'un leadership qui se manifeste par exemple lors des cérémonies (funéraires par exemple) où chacun démontre sa puissance et capacité financière en fonction de sa position et de son rang social.

Plusieurs acteurs ont affirmé avoir démarré cette vente pour le simple fait qu'ils ont constaté que leur collègue avec qui ils étaient pour de rien du tout et en un temps relativement moins long s'en est sorti parce que devenu vendeur d'essence "kpayo". Cela a motivé certains, soit 29% (voir graphique n°3) qui à leur tour se sont appuyés sur ces liens d'amitiés pour devenir vendeur d'essence "kpayo" à Cotonou. Les 13% sont devenus vendeurs par apprentissage et ceci en passant d'étalage à étalage pour finalement décrocher la confiance d'un employeur qui leur avait facilité l'entrée dans ce commerce.

En définitive, il est toujours difficile de mettre fin à cette activité qui se transmet de génération en génération. Cette vente est ancrée dans la conscience collective des uns et des autres. Elle devient un fait et une réalité culturelle pour eux, du coup, toute initiative allant dans le sens du relâchement est considérée comme une profanation. Exercer à bien cette activité, la rendre pérenne est le signe de l'accomplissement des tâches ancestrales et de reconnaissance des peines pour honorer la mémoire de ceux qui ont lutté pour que l'essence "kpayo" soit vendue partout au Bénin. C'est donc la hiérarchisation des systèmes de valeurs. Boudon (2002 : 3) n'explique pas cette logique de la même manière mais dira que ces individus obéissent plutôt au principe de rationalité. Outre ce principe, je parlerai surtout d'une "*logique de tradition ou de coutume*" qui constitue des couloirs ou des trajectoires importants de transmission de pratiques et de valeurs. Ainsi, selon Dannefer et Settersten (2010), « les acteurs participent à la construction de leur monde et ils ont la capacité de se redéfinir continuellement » (Carpentier et White 2013 : 282). Au-delà des bénéfices qui s'amenuisent ces derniers jours, (selon

23% de mes informateurs) à cause de leurs effectifs actuels, ils reconnaissent l'importance de cette vente qui les occupe ; car selon eux,

« [...], mieux vaut vendre l'essence "kpayo" que de rester à la maison inactif et donc exposé à tous commentaires et injures de la part de ses collègues, et pire encore ne pas pouvoir réagir aux sollicitations financières, par exemple pour appuyer un frère/sœur endeuillé ou même confectionner le même pagne avec ses collègues pour participer à certaines cérémonies qui prouvent et montrent ton appartenance à un groupe social... » **Femme marié âgée de 37 ans et mère de 03 enfants sans qualification.**

V.5. Vente de l'essence "kpayo" : de la mobilité à la reproduction sociale !

Monnet (2006) lie tout commerce à la mobilité des acteurs qui le pratiquent. Il pense qu'on ne peut pas parler de commerce et faire abstraction de la mobilité. Car pour lui, ces deux concepts vont de pair. Pour montrer cet état de chose, il affirme qu'il s'agit d'une activité qui implique soit d'apporter un bien au client susceptible de l'acheter, soit d'amener le consommateur final jusqu'à un espace qui expose les produits à vendre. Je conçois avec l'auteur qu'il est réellement question de mobilité, mais qui est qualifiée de "*mobilité géographique*" dans la perspective de Blau et Duncan (1967). Cette forme de mobilité est caractéristique des sociétés industrielles. Elle oriente alors les acteurs vers les zones qui regorgent de fortes opportunités. De Tocqueville (1835-1840) à Sorokin (1927) et Pareto (1916) en passant par Lipset, Bendix et Zetterberg (1959) puis Boudon (1973), j'ai pensé à cette mobilité qui illustre la réalité de la vente de l'essence "kpayo". Je prends l'exemple des conducteurs de taxi auto. Ces dernières années, il est constaté que le flux et le trafic à la frontière Sèmè-Kraké est considérablement important. Les chauffeurs de taxi auto doublent les réservoirs de leurs véhicules.

Interrogés, ils sont plus de 76% à se rendre au Nigeria pour se procurer de l'essence "kpayo" soit dans les stations à moindre coût, soit chez les grossistes du "kpayo" le long des frontières. Chaque chauffeur a son client sur le tronçon (Cotonou-Hillacondji) à qui il livre l'essence "kpayo". Ces chauffeurs fournissent l'essence "kpayo" au-delà même des frontières béninoises en l'occurrence à Lomé au Togo. La méthode est transmise aux nouveaux venus qui pratiquent ce trajet. Selon eux (91% des chauffeurs), sans cette pratique, il sera difficile pour un chauffeur de pouvoir payer régulièrement le propriétaire du véhicule et par la suite réaliser des bénéfices et nourrir sa famille. Cela n'est plus un secret pour personne. Même les passagers le savent puisque le déchargement du réservoir se fait parfois pendant qu'ils sont à bord du véhicule.

La même chose se produit chez les vendeurs qui cherchent plus d'affinités avec des exportateurs. Cela leur permet d'avoir quelques facilités et privilèges. Une fois ces opportunités conquises, ces vendeurs ou acheteurs ont recours à une déclinaison de la reproduction sociale d'abord sur les membres de leurs familles ; enfin sur les autres acteurs du circuit commercial. Cette reproduction se fait par accompagnement afin d'habituer les nouveaux acteurs au fonctionnement et surtout à comment s'établissent les rapports et se négocient les relations. Ce souci majeur, est de pouvoir faire bénéficier aux acteurs les opportunités du commerce. Ce qui selon eux, perpétue la production de la richesse des valeurs et pratiques. Il me fait penser à la conception de la reproduction selon Marx qui en distingue deux sortes. Dans le cas de la vente de l'essence "kpayo" par ces chauffeurs, c'est la reproduction élargie qui pour moi semble appropriée.

En plus de ces bases internes sur lesquelles le commerce parallèle de l'essence est assis, j'ai également cherché à comprendre quelles sont les stratégies qu'utilisent les vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou pour avoir l'adhésion des clients.

V.6. Stratégies de mobilisation des clients

Les stations-service sont construites et il revient aux consommateurs qui sentent le besoin de s'approvisionner en carburant de s'y rendre. Pour ce faire, elles doivent offrir une proximité à leurs clients. C'est de cette façon que l'essence est vendue aux clients de façon générale. Au Bénin et à Cotonou, les vendeurs d'essence "kpayo" s'inscrivent dans cette logique formelle. Mais, contrairement aux stations-service qui sont par ailleurs insuffisantes, les vendeurs d'essence "kpayo" ont comblé ce vide puisqu'ils sont présents dans presque toutes les rues et aux abords des principales artères de la ville. J'ai retrouvé sur tous les axes et routes ciblés dans le cadre de mon enquête de terrain des étalages d'essence "kpayo". Ce qui facilite réellement l'achat aux consommateurs qui, à côté de cet avantage, achètent l'essence à bas prix.

J'ai constaté que les consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou s'arrêtent devant des étalages même s'il n'y a personne proche ; c'est à leurs arrêts que soit un adulte ou même un enfant s'approche pour poser la question de savoir « *nabi man zé wa ?* » ou bien « *gonabi man sa wa ?* », c'est-à-dire combien de litres voulez-vous prendre puisque le prix n'est plus à négocier parce qu'ils sont affichés sur des bidons ou plaques de fortunes. Même les enfants le savent et l'appliquent aisément comme le montre la photo 9.

Photo 9 : Point de vente d'essence "kpayo" assuré par les enfants



Source : Prise de vue, Montcho, 2013

La présence des enfants est révélatrice. Cela me renforce et vient confirmer que le commerce parallèle de l'essence au Bénin est exercé par toutes les couches sociales du pays. Ces enfants gèrent les stocks et l'étage qui leur sont confiés même en l'absence des parents. Ces derniers profitent de cette main d'œuvre pour vaquer à d'autres occupations. Ils servent et vendent l'essence sans que cela ne gêne personne. Dans les zones et sur des axes à forte présence de vendeurs, ces derniers attirent l'attention des clients en sollicitant leurs arrêts à travers des gestes ou mouvements de mains munies d'entonnoirs. Il y a une autre catégorie de vendeurs qui, pour s'en priver affichent sur leurs tableaux des prix attractifs c'est-à-dire avec une différence de dix francs (10F CFA) à vingt-cinq francs (25F CFA) pour un achat supérieur à cinq (05) litres. Cette stratégie permet de capter et

d'attirer l'attention et d'inciter les gros consommateurs. Seulement que cela appelle à la vigilance de ces derniers. Ils doivent doubler de vigilance et s'assurer que c'est la quantité demandée qui a été effectivement vendue. Car le risque de se faire servir une quantité inférieure à celle demandée est grande dans ces zones. C'est aussi et peut être le prix à payer quand le choix est porté sur ces vendeurs.

Il existe plusieurs complicités qui s'établissent, des relations et des normes qui s'organisent entre vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou. Ces éléments participent et surtout solidifient les liens entre ces deux acteurs du commerce. Au-delà des liens passagers et sporadiques d'achat qui existent entre acteurs commerciaux sur ce marché parallèle, les vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou développent et entretiennent le réseau autrement. J'ai eu à remarquer lors de mes enquêtes de terrain qu'un client peut acheter l'essence alors qu'il ne disposait même pas d'argent ou bien le faire en fonction de ce qu'il a dans sa poche laissant parfois sa pièce d'identité comme garantie. Un consommateur me disait ceci :

« Mes enfants s'approvisionnent auprès de "hoonon" (mère des jumeaux) sans payer et je viens régler à la fin de la semaine ou même du mois ! Quoi de plus avantageux, je peux faire ça dans une station ? » **Homme polygame, 53 ans, père de 08 enfants, instituteur en poste à Allada.**

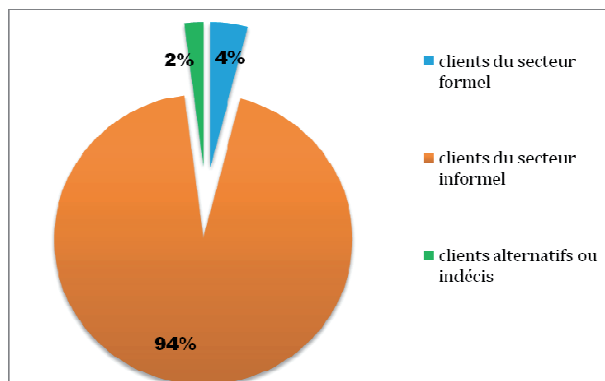
Cette réalité me fait penser à Mozère (1999 : 38) qui affirme que les vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou ont réussi « ...à construire des opportunités que n'offre pas ou plus le système légal » ; et à Williams et Widerbank (2000) de dire que ces acteurs du commerce parallèle d'essence ont

mis en place des stratégies « pour s'aider eux-mêmes » (Crévoisier et al, 2007 : 22) dans un environnement économique très serré. Il est impossible de se voir servir un litre d'essence au niveau des stations-service au Bénin. Alors qu'un vendeur d'essence "kpayo" peut vendre le quart ou le demi-litre à son client si ce n'est que sa possibilité financière. Autant de faits parmi tant d'autres qui cimentent les relations entre vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou. Tout ceci participe au recours accru à l'achat de l'essence "kpayo".

V.6.1. De la rationalité du consommateur à l'achat de l'essence "kpayo"

L'existence de la clientèle nourrit, renforce et peut rentabiliser toute activité et surtout un commerce. Avoir leur caution permanente est une autre affaire. Les vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou ont réussi ce pari. C'est pourquoi je me suis posé la question de savoir comment ils ont pu décrocher l'adhésion des clients. Pour s'en convaincre, la répartition des consommateurs entre les secteurs formel et informel est représentée par le graphique 6

Graphique 6 : Répartition des consommateurs d'essence entre les secteurs formel et parallèle à Cotonou (N=75)



Source : données du terrain, 2013.

Le secteur des hydrocarbures au Bénin est organisé et animé par deux types d'acteurs, à savoir ceux qui opèrent dans le secteur formel, c'est-à-dire respectant la loi, et les autres, très nombreux, mais qui fonctionnent dans le commerce parallèle. Les premiers doivent remplir un certain nombre de conditions dont les charges financières qui sont souvent énormes en amont comme en aval afin d'obtenir l'autorisation et de façon permanente, alors que les deuxièmes peuvent le faire sans cotiser dans les caisses de l'Etat ni supporter les mêmes charges, pourvu qu'ils trouvent l'ouverture ou la possibilité.

Les consommateurs de Cotonou s'approvisionnent presque dans leur totalité chez les vendeurs d'essence "kpayo" représentés ici par le secteur parallèle à hauteur de 94%. Les arguments de ce fait sont liés à un triple logique à savoir : *le bon prix, la*

proximité, et la rapidité. Aucun acteur de la vie sociale ne peut résister ou rester indifférent à ces qualités rarement réunies à la fois sur un marché. Ogien et Quéré (2005 : 57) ont pensé à une méthode et une règle que suivent les acteurs. Selon eux, « pour éviter toute hypostase substantialiste des collectifs, il convient de les réduire à des actions, croyances ou attitudes individuelles ». Du coup, la vente et l'achat de l'essence "kpayo" constitue une action qui s'inscrit dans la perspective de minimiser les charges, de les supporter et de faire des économies. Il fait appel à la rationalité des acteurs. Alors, vendre ou acheter l'essence "kpayo" n'est pas une décision sortie du néant ni le fruit du hasard, mais c'est une « action située parce qu'elle a lieu dans un environnement et qu'elle s'organise "par le moyen" de cet environnement, de ses ressources et de ses contraintes (Ogien et Quéré, 2005 : 11). De plus, cet environnement et les ressources pouvant alimenté le circuit existent. Que souhaiter de mieux ? J'ai rencontré lors des enquêtes de terrain certaines personnes approvisionner leurs véhicules haut de gamme chez les vendeurs de la rue alors qu'ils ont la possibilité et la capacité financière d'acheter l'essence tous les jours à la station. Approché, l'un d'eux me dit ceci :

« Mon frère, il ne faut pas abuser de l'argent, car l'économie que je réalise par mois en abandonnant la station-service est très importante ! Je peux l'investir sur mes enfants encore que tout est actuellement cher et qu'il est difficile de donner 200F CFA à son petit garçon du primaire comme petit-déjeuner, imagine pour celui qui est au secondaire et pire encore au supérieur ! ». **Homme polygame, 51 ans, père de 06 enfants.**

Le choix des consommateurs de Cotonou s'inscrit dans cette logique développée par Etienne et al, (2004 : 109) qui rapportent que « le consommateur est alors

représenté comme un individu rationnel cherchant à maximiser l'utilité qu'il retire de la consommation des différents biens et services présents sur le marché (...) Ses pratiques de consommation sont liées aux évolutions de son revenu et des conditions générales de l'offre de biens et services, qui influent sur les pratiques de consommation par la variation des prix relatifs ». Cette analyse interpelle le chercheur qui peut lier le choix des consommateurs d'essence de Cotonou à leur appartenance à des classes sociales élaborées par Marx, (1818-1883) ou de classes socioprofessionnelles. Ce qui amène Etienne et al, (2004 : 110) à toujours considérer qu'à « revenus proches, les ouvriers et les employés ont des pratiques de consommations différentes ». Dans le cas de l'achat de l'essence "kpayo", les consommateurs de Cotonou ne développent pas une attitude répondant à cette différenciation. Quelles que soit les capacités financières de ces consommateurs, ils s'approvisionnent auprès des vendeurs d'essence "kpayo". C'est pourquoi je parle plutôt de logique marchande qui, non seulement se retrouve au niveau des vendeurs dans le but de maximiser leurs profits, mais surtout au niveau des consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou qui calculent les gains énormes qu'ils doivent faire en optant pour l'achat de l'essence "kpayo". Les dommages que l'utilisation du produit peut créer sont relégués au second plan. Lors des entretiens, plusieurs consommateurs montrent qu'ils sont conscients des dommages éventuels à leur moteur, mais y pensent peu à tel enseigne que l'un d'eux affirme :

« Depuis 2002 que j'ai acheté mon premier véhicule, je m'approvisionne toujours chez les vendeurs d'essence "kpayo" sans grand danger (même si au passage, il y a quelques brebis galeuses). Le bénéfice que je réalise en

un mois par ce simple choix va au-delà des dépenses qu'imposent l'entretien du véhicule du fait de l'utilisation de l'essence "kpayo". Mon frère, laisse seulement "midjo awan do" (laisser la guerre), il suffit d'avoir un bon mécanicien qui est compétent "bo ho fo" (et puis c'est fini)»
Homme, 35 ans, marié, père de 02 enfants, médecin.

Cela renforce et détermine leurs choix à juste titre. C'est pourquoi Boudon pense que les individus sont rationnels et qu'ils cherchent à optimiser leur satisfaction. De cette manière, ils se livrent à un calcul et adaptent leur stratégie en fonction de celui-ci. L'auteur conclut que l'individu est libre de son choix, même s'il doit composer avec différents paramètres. Les contraintes de prix et de rareté soit du produit ou des infrastructures (stations-service du secteur formel) ne peuvent pas être un stimulant pour le consommateur béninois dont le but premier est de négocier le prix de tout produit et article en sa faveur. Ici, (dans le commerce parallèle d'essence) le client n'a pas besoin de cela. Le prix est déjà en sa faveur et la rareté est absente sauf pendant les situations de crise liées soit à la lutte contre la vente lancée par les autorités du Bénin, ou bien intervenues surtout au Nigeria. Même si, malgré cela il essaie de négocier encore ce prix au rabais et obtient de nouvelles réductions. Ces différentes envies, positions et vision consolident les vendeurs d'essence "kpayo" dans leurs logiques d'action incontournable.

V.6.2. Secteur formel de vente de l'essence à Cotonou : la portion congrue !

Il suffit de parcourir les rues et axes routiers de Cotonou pour se rendre à l'évidence qu'il existe peu de stations-service dans la ville de Cotonou. La conséquence est que certains gérants abandonnent leurs stations. Certaines servent

d'entrepôt aux vendeurs d'essence "kpayo" (confère photo 10). La carte ci-dessous donne le positionnement de ces stations-service dans la ville de Cotonou.

Photo 10 : Stations-service et mini-stations abandonnées de Cotonou



Source : Prise de vue, Montcho, 2013

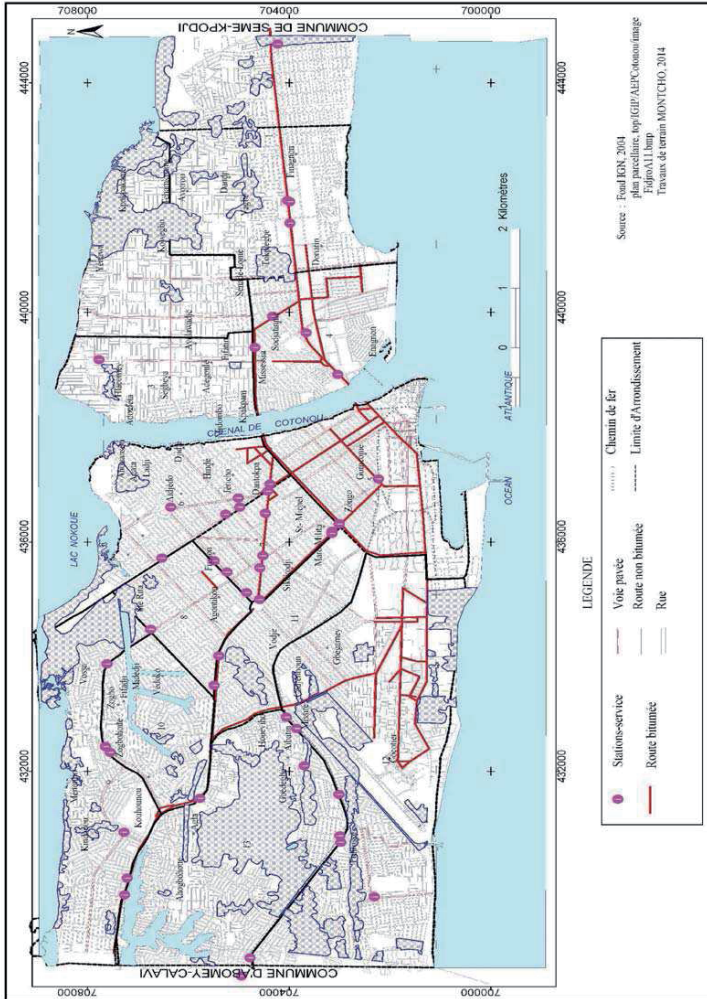


Source : Prise de vue, Montcho, 2013



Source : Prise de vue, Montcho, 2013

Figure 10: Cartographie des stations-service des axes parcourus



Sur les axes parcourus, les données révèlent l'existence de dix-neuf (19) stations-service au total, puis dix (10) mini-stations dont sept (07) non fonctionnelles. Au total, sur les 55,645 km, je n'ai rencontré que 22 stations-service qui fonctionnent. Soit un ratio de moins d'une station par km. Ce tableau offre moins de possibilités aux béninois d'aller vers les stations-service de ladite ville pour s'approvisionner en essence. Ce constat a été confirmé par les résultats de mon enquête de terrain. Ce fonctionnaire de l'administration publique me déclarait ce qui suit :

« Je quitte Zogbadjè cinq jours sur sept pour me rendre au ministère des finances ; dans ce sens, il n'y a qu'une seule station privée après le stade de l'amitié sur une distance de près de 20 km. Imaginez que l'essence fini dans mon véhicule [...]. Mieux dans le sens opposé aussi ce sont deux stations SONACOP qui n'ont souvent pas d'essence ! Alors que vous avez les vendeurs d'essence "kpayo" qui sont installés tout le long de la route ». Ils sont à moins de 10 m de ma maison et le prix de vente est moins cher.
Homme, 41 ans, marié, père de 04 enfants, diplomate.

Ainsi, seulement 4% de Cotonnois s'approvisionnent dans le secteur formel. Cette proportion apparaît comme une "obligation" pour ces consommateurs de s'y conformer. Il s'agit d'une certaine catégorie de fonctionnaires de l'administration publique béninoise, des ONG et des institutions qui doivent justifier au moyen des pièces comptables, les consommations en carburant. L'autre catégorie très importante qui profite aux gérants des stations-service n'est rien d'autre que les fonctionnaires des banques, ONG et autres institutions comme la Bank Of Africa (BOA) Bénin qui s'approvisionnent sur présentation d'une carte dans les stations-service du groupe MRS (Mrs Maria SEYU) de la société CORLAY-Bénin SA. C'est ce groupe qui avait racheté TEXACO-Benin SA de la Société Chevron, et TOTAL Benin SA. Il s'agit d'un partenariat entre les deux institutions. Outre ces

différentes catégories d'acteurs, il y a aussi de simples citoyens qui achètent l'essence dans les stations-service à Cotonou seulement que leur nombre est très infime et insignifiant. Ils sont d'un rang social, politique et d'un niveau de vie très élevé. En conséquence aller vers les stations-service apparaît pour eux une sorte d'obligation liée aux rôles, aux statuts et à la place qu'ils occupent dans la sphère sociale béninoise.

Quant aux 2% de mes informateurs qui alternent leurs consommations entre le formel et le parallèle, je retrouve un nombre aussi important qui utilisent la carte de leurs conjoints ou amis pour s'approvisionner dans les stations-service. Certains vont à la station les jours ouvrables parce que le véhicule ou le moyen de transport est la propriété de l'Etat. Ils se tournent vers les vendeurs d'essence "kpayo" les autres fois où ils sont avec leurs moyens de transport privé. D'autres parmi cette frange y vont pour échanger les tickets valeurs de la SONACOP contre l'achat d'une quantité infime afin de récupérer la différence en numéraire (20% appliqué au montant inscrit sur le ticket-valeur). Cette forme d'achat avantage surtout les employés de la Société d'Etat qui empochent quelques ristournes. Cet état de choses est connu de presque tout le monde. Ainsi, le produit ne coule plus, mais c'est plutôt des décaissements qui sont faits. Même si ces tickets-valeurs sont normalement prépayés, il faille les convertir en quantités vendues par la société.

CHAPITRE VI : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" : UNE SOLUTION A LA DISQUALIFICATION SOCIALE !

La vente de l'essence "kpayo" malgré les énormes risques liés à son importation, sa distribution et sa commercialisation est le lieu privilégié d'atterrissage d'une catégorie importante d'acteurs quels que soit leurs professions, niveau d'instruction et situation sociale. Refuge pour les chômeurs, cette activité arrive et réussit à non seulement garantir leur survie mais aussi à les maintenir dans cette ville. Ce chapitre plonge les lecteurs dans une réalité qui m'a été relatée et dont je pense utile de partager afin que les acteurs à divers niveaux comprennent comment cette vente a permis d'éviter un certain nombre de choses pour la réorientation de la vie de toute une famille. Loin d'être compris comme celui qui fait l'éloge ou même la promotion de cette activité, je viens exposer les faits qui, pour moi, sont expressifs afin d'expliquer les mobiles qui guident et orientent les comportements et actions des acteurs dans leur ensemble.

VI.1. Vente de l'essence "kpayo" : une histoire de vie de Dégbèvi et de Sèwanou

La commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou n'est pas le monopole d'une catégorie sociale spécifique, ni d'une ethnie, d'une religion ou d'une région, même si certaines localités sont considérées comme des bastions de ce commerce à cause de leur proximité avec le pays pourvoyeur du produit. En fait, la commercialisation de l'essence "kpayo" est exercée par des acteurs qui s'y adonnent parce qu'étant en chômage ou bien qui cherchent à arrondir les fins de mois et suppléer le salaire qui apparaît de plus en plus insuffisant, alors que les

charges familiales, le niveau de vie, et le prix des produits et denrées de premières nécessités ne cessent de grimper. Cette situation est pire et s'aggrave en fonction du milieu de vie.

C'est le cas de Jean **Sèwanou** un agent de sécurité privée, employé dans une banque dont l'agence se situe à Akpakpa un des grands quartiers de la ville de Cotonou. Jean est marié à une femme et est père de 04 enfants ; le 5^{ème} ne tardera pas à venir au monde. Son salaire mensuel est de 47 000F CFA. Cette somme doit lui permettre de supporter les charges fixes que voici :

- le loyer mensuel (une chambre et un salon) de 20 000F CFA ;
- la facture d'électricité souvent évaluée à 5 500F CFA décomposée comme suit : 03 ampoules à 1000F CFA par ampoule et une prise à 2500F CFA, heureusement qu'il y a de puits dans la maison le dispensant des frais d'eau ;
- 6 000F CFA par mois pour le petit déjeuner de ses 3 enfants dont les 2 derniers de sexe masculin fréquentent l'école primaire publique rendue gratuite, l'aîné de sexe féminin en classe de 5^{ème} est exemptée des frais de scolarité toujours pour cause de mesure de gratuité ;
- une somme forfait de 12 000F CFA par mois pour assurer la nourriture de la maison ; finalement il ne reste que 3 500F CFA à Jean pour ses petits besoins.

Le service de Jean est situé à environ 15 km de son domicile. Sa moto mate 50 de marque Yamaha consomme lorsqu'il fait quelques détours supplémentaires en moyenne un (01) litre d'essence en deux jours, soit l'équivalent de 5 625F CFA (15 l x 375F) le mois ce 08 novembre 2013 chez les vendeurs d'essence "kpayo"

au lieu de 8 550F CFA (15 l x 570F) à la même date dans les stations-service. Jean n'est pourtant pas totalement satisfait puisqu'il devra déboursier de l'argent pour acheter encore de l'huile à moteur pour faire le mélange aux fins d'entretenir sa moto. Le choix est vite fait encore qu'il a la possibilité d'acheter l'essence "kpayo" à crédit les jours où il n'a pas de liquidité sur lui. Ce sont des logiques qui gouvernent le marché de la vente de l'essence "kpayo" où le client en difficulté peut avoir le produit soit en laissant par exemple sa carte nationale d'identité, objets précieux ou toutes autres pièces, soit pour le simple fait que le fournisseur le connaît. C'est d'ailleurs ce que relaient Nélisse et al, (1994 : 6) lorsqu'ils considèrent que « dans un désert de service publics, les œuvres charitables, le mouvement ouvrier, les corporations professionnelles ont pendant longtemps assuré un minimum d'aide à la population aux revenus les plus bas ». Jean a au moins deux fournisseurs chez qui il est fréquent donc considéré comme un client fidèle. L'un d'eux est la femme de Yao *Dégbèvi* doublement marié et père de 07 enfants. Son ancien collègue de service qui avait abandonné le travail sans qu'il n'ait eu de problème particulier. Toutes les démarches menées pour le ramener ont échoué. Il avait plutôt trouvé le "*tuyau*" pour reprendre le jargon des vendeurs par le biais de l'une de ses femmes de l'ethnie "*Adja*" dont le grand-frère est grossiste. Ce dernier, fatigué d'appuyer tous les jours financièrement sa petite sœur l'a positionnée dans le circuit de la vente de l'essence "kpayo". Celle-ci n'a pas raté cette opportunité puis a réussi à introduire son mari Yao qui se charge du transport des produits pour alimenter les trois (03) étalages qu'ils ont à travers le quartier. Les revenus de cette vente ont permis non seulement aux femmes de Yao

d'être autonome financièrement, d'appartenir à plusieurs groupes de tontine et de solidarité de la localité, mais aussi d'être apte à vaincre la pauvreté. La première femme, appelée communément "*adjaton*", nous a confié ceci :

« Je rentre chez moi à la fin de chaque journée si le marché n'est pas bon avec un minimum de revenu de 20 000F CFA après avoir payé tous mes tontiniers ; donc je peux vous assurer que sans ce commerce, je ne sais pas si la famille continuerait à vivre à Cotonou, on serait rentré au village et même chacun aurait choisi son chemin, qui sait ? Dites aux autorités de nous laisser un peu et il y aura la paix dans le pays ».

Ces acteurs du commerce parallèle d'essence pensent que le pays doit sa paix et sa stabilité à la liberté que leur donnerait l'Etat à vendre l'essence "kpayo" à tous les Béninois.

Le mari Yao à son tour considère son beau-frère comme le sauveur de sa famille.

« Le job que j'avais ne me permettait pas de satisfaire le tiers des dépenses de la famille, mais depuis février 2000 que j'ai débuté la vente de l'essence "kpayo", beaucoup de choses ont changé dans ma vie. Est-ce que la somme de 47 000F CFA le mois pouvait permettre de satisfaire les besoins élémentaires d'un homme qui a sept (7) enfants à charge ? ».

Répondant lui-même à la question, il affirme que c'est grâce à ce commerce qu'il a pu faire des réalisations. Ainsi en 2005, Yao s'est acheté un terrain d'une valeur de deux millions (2 000 000F CFA) dans la commune d'Abomey-Calavi, et aujourd'hui, il vit avec sa famille dans sa propre maison. Il assure aisément l'instruction de trois (3) de ses enfants qui ont opté pour l'école. Ces derniers sont tous bacheliers et ont choisi des écoles universitaires de formation professionnelle que sont l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM), la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) et l'Ecole Polytechnique d'Abomey-

Calavi (EPAC), toutes des écoles prestigieuses de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) du Bénin. Les frais de scolarité par an que Yao paie sont d'un million deux cent mille (1 200 000F CFA, soit 400 000F x 3), sans compter les autres frais à savoir les fournitures scolaires, l'argent de poche, le loyer etc., rappelons qu'il a acheté auxdits enfants deux motos d'une valeur de deux cent quatre-vingt mille (280 000F CFA) chacun.

Ils sont dans leur grande majorité des vendeurs d'essence "kpayo" qui, après avoir fait ce choix, non seulement ne regrettent pas mais surtout ont bâti leur vie grâce à ce commerce. Il faut dire que ceci est fonction des capacités financières de chacun et de son positionnement dans la hiérarchie du système. Même si cette idée de Carpentier et White (2013 : 282) selon laquelle « la position dans la structure sociale détermine la destinée des personnes » n'est pas une réalité plaquée et universelle, dans ce cas d'espèce, les auteurs semblent avoir raison sur tous autres commentaires. Les données empiriques consolident ce fait dans le domaine de la vente de l'essence "kpayo" au Bénin en général et à Cotonou en particulier. La plupart des informateurs souhaitent occuper une place supérieure ou meilleure dans le dispositif ; du coup, toutes les méthodes et stratégies sont utilisées pour être reclassés ou bien classés dans le système pour paraphraser Friedberg et Crozier (1977). A contrario, Bourdieu (1992) et autres parleront de champs structurés et organisés dans lequel se déroule tous jeux et enjeux. L'auteur dira que « la société est comme un champ de forces structuré par des positions dominantes. Ces positions déterminent les distances à respecter entre les agents du champ, et un champ de lutter pour la conquête de positions dominantes ». Cette

compréhension du jeu des acteurs dans toute organisation est d'autant plus visible chez les vendeurs d'essence "kpayo" que ne devient pas importateur, grossiste etc., qui veut, mais qui peut après un certain nombre d'années et sur la base de la maîtrise des rouages du système. Les mieux outillés et chanceux sont ceux qui ont un parent proche membre de cette hiérarchie.

En se fondant sur le parcours de vie (Carpentier et White, 2013) de Yao et celui de sa famille, je déduis qu'ils doivent leur maintien, leur survie et leur vie dans la ville de Cotonou à l'exercice de la vente d'essence "kpayo". C'est un exemple dont l'objectif a été de montrer et d'analyser comment la vente de l'essence "kpayo", au-delà des risques énormes et des pertes colossales qu'elle cause à l'Etat en termes d'impôts, s'est positionnée comme une réponse à la pauvreté, au chômage, et même à la délinquance, etc. En se basant sur ces données empiriques, la logique de la sociologie pragmatique voudrait que l'attention du sociologue soit recentrée sur l'analyse de l'acteur en situation (Boltanski, 2009 cité par Carpentier et White, 2013 : 280). Mais de façon plus explicite, ces auteurs ajoutent qu'il faut privilégier les analyses en termes de réseaux. Ce qui permettra de comprendre les pratiques de ces vendeurs d'essence "kpayo", leurs stratégies relationnelles, leurs perceptions, leurs représentations sociales.

VI.2. De la recherche du statut social à la profession incarnée !

Des premières approches aux points de vue des interactionnistes en passant par ceux des fonctionnalistes, la profession est une réalité qui se trouve enchâssée entre plusieurs disciplines. Elle est liée à un accomplissement de soi. Je m'associe aux interactionnistes qui l'assimilent aux métiers et aux emplois. Il s'agit d'un élément capital qui donne une orientation et un sens à la vie d'un être humain. Hughes (1958 : 11) dira que « le métier d'un homme est une des composantes les plus importantes de son identité sociale, de son moi et même de son destin dans son existence qui ne lui est donnée qu'une fois. En ce sens, le choix d'un métier est presque aussi irrévocable que le choix d'un partenaire ». Dans la perspective de cet auteur, les vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou exercent donc une profession qui est le fruit aussi bien de leurs choix individuels mais aussi de leurs conditions sociales. La théorie interactionniste attribue ainsi à toute profession l'autonomie et l'auto-organisation des acteurs sociaux. Carpentier et White (2013) approuvent cette idée puisque pour eux, les vendeurs d'essence "kpayo" fabriquent leur propre vie et participent par là même à la construction de leur monde. Ils parlent du processus d'individuation qui donne une plus grande liberté à ces vendeurs. Cette logique privilégie la subjectivité biographique des acteurs. Ceci renforce Dubar et Tripier (2003 : 95) qui estiment que, « l'activité professionnelle de n'importe qui doit être étudiée comme un processus biographique et identitaire ». Ainsi, pour éviter ce que Brou (2007) appelle la désocialisation professionnelle qui apparaît comme une phase de déconstruction de soi, ces vendeurs d'essence "kpayo" se débrouillent pour s'affirmer et

s'attribuer un statut social. La précarité de l'emploi justifie l'exercice de certaines activités que d'aucuns qualifieraient de peu *recommandables*. Les données empiriques révèlent que 58% sont devenus vendeurs d'essence "kpayo" faute de quoi. Mais actuellement ils s'y plaisent. 35% approuvent que ce choix émane de leur propre volonté. En somme, 93% des vendeurs d'essence "kpayo" interrogés considèrent cette activité comme leur profession. Cela se traduit par cette déclaration de cet informateur qui affirme ce qui suit :

« Ce commerce m'a beaucoup sauvé, ce n'est que ça que je sais faire. Il me permet de satisfaire mes besoins et d'assumer les charges éducatives de mes enfants ». **Femme mariée, mère de 03 enfants et âgée de 31 ans, sans aucune qualification.**

Pour Jamouille (2002), c'est la conséquence du néo-individualisme. En effet, « il contraint la jeunesse à devenir les entrepreneurs de leurs propres vies, à s'inventer eux-mêmes dans le présent, dans un jeu social héroïque où la rhétorique est celle du combat pour s'arracher à sa condition » (Jamouille, 2002 : 8@). Ce qui justifie leur position par rapport à une quelconque interdiction voulue par l'Etat. Au-delà de ces positions, il est important de chercher à comprendre si le choix de vendre l'essence "kpayo" leur confère un statut social.

Le commerce parallèle de l'essence est un véritable réservoir ou machine qui absorbe un nombre impressionnant d'acteurs. Ils travaillent parfois et surtout à la chaîne. Faire ce travail apparaît d'abord comme un devoir puis un droit. Chaque acteur du circuit est utile en fonction de la position qu'il occupe, des rapports et des relations. L'auto-organisation mise en place par ces acteurs du "kpayo" révèle

l'existence de relations que Ferréol et al (2012 : 276) considèrent « d'horizontales ou verticales, d'égalitaires ou d'hierarchiques, liées à des intérêts, au prestige et à l'honneur ». Toutes les catégories sociales se retrouvent dans le circuit parallèle de la vente de l'essence "kpayo". Chacun y travaille et les revenus gagnés sont proportionnels à sa position et à son rôle. C'est l'exemple des chargements et déchargements qui sont assurés par des adultes et même des enfants. Les photos suivantes montrent le fonctionnement de ces différentes catégories qui opèrent et gagnent de l'argent chaque jour.

Photo 11 : Chargement et déchargement des bidons d'essence dans les barques



Source : données de terrain, 2013



Source : données de terrain, 2013

Ces acteurs qui sont sur la photo 11 ci-dessus transportent des bidons d'un lieu à un autre sur une distance maximum de 200 mètres. Ils gagnent sur chaque bidon transportés la somme de 50F CFA sans une limite fixée. Au terme de la journée ou de la nuitée, certains se retrouvent avec un revenu important (50F x100 =

5000F CFA). J'ai rencontré sur les lieux une mère de famille qui est venue avec quatre (04) de ses enfants qui font le travail ensemble. Elle déclare ceci :

« Nous mettons les week-ends et surtout les congés à profit pour faire cette activité, et ça me rapporte assez. Mes enfants sont plus actifs et transportent un nombre de bidons impressionnant et à la fin de chaque journée, nous nous retrouvons avec au moins 12000F CFA. C'est grâce à cet argent que j'arrive à payer leurs frais de scolarité et satisfaire leurs autres besoins, puisque mon mari est déjà décédé il y a sept ans ». **Femme veuve âgée de 39 ans et mère de 04 enfants sans aucune formation.**

Les propos de cette mère de famille soulèvent ce débat sur le travail des enfants. Dans sa conception des sociétés occidentales, il est proscrit que ces enfants aident leur mère à vaincre la pauvreté en travaillant. Cette interdiction est légale mais sa légitimité est à l'épreuve puisqu'elle ne prend pas en compte un certain nombre de réalités. Cela suppose qu'il existe des spécificités, et réalités socioculturelles de chaque société qui font ombrage à l'application exacte de ces lois. Ici, le travail de ces enfants augmente les revenus de la famille. Leurs actions sont perçues comme une aide qu'ils apportent à leurs mères avec joie et fierté. Le refus d'un des enfants qui connaît la situation de pauvreté et de précarité de ses parents est considérée comme une indiscipline et un manque de respect à l'égard de ses géniteurs. L'éducation dans la culture africaine en général et béninoise en particulier offre la responsabilité aux parents de guider et d'orienter les enfants. Ainsi, ces derniers doivent porter leurs aides à la mesure de leurs âges en fonction de leurs forces productives et capacités. Eu égard à ceci, Cavnoud (2012) affirme que « cette valeur morale donnée par les parents au travail de leurs enfants est primordiale pour expliquer, au-delà de la précarité, leur introduction dans une

activité économique. Celle-ci favorise une dynamique de solidarité à l'intérieur des familles et rend légitime la mise en place de ce type de stratégies dans l'économie souterraine de la métropole » (*in Regards croisés sur l'économie*, n°14, 2013 : 227). En conséquence, cette conception correspond à ce que Lobo (1984) considère comme « une représentation du travail fondée sur des logiques de réciprocité ». Et à Cavagnoud (2012) d'ajouter que le travail des enfants « (...) doit davantage être compris comme une activité qui participe à la reproduction sociale des moyens d'existence de l'individu et de son inscription dans un collectif » (*in Regards croisés sur l'économie*, n°14, 2013 : 219). Les vendeurs d'essence "kpayo" conçoivent et pensent qu'ils préparent et forment l'enfant à la vie active.

« C'est un passage obligé pour tous mes enfants. C'est un crime de se faire aider par son propre enfant, alors que dans le même temps j'ai le devoir d'assurer ses besoins ? Je leur apprend comment chercher de l'argent et organiser leur vie » **Femme mariée âgée de 59 ans et mère de 06 enfants.**

Alors que ce processus d'entrée et de préparation dans la vie sociale des enfants sont condamnés par le droit est les institutions modernes.

VI.3. Quand la précarité de l'emploi légitime la débrouille !

Je pars de cette affirmation de Singly et al (2013 : 131) pour qui « celui qui ne parvient pas ou plus à obtenir une place, un statut, une utilité grâce à son emploi se trouve dans une situation où il court, en permanence, le risque de se retrouver isolé ». Et pourtant, les structures officielles publiques et privées offrent peu d'emplois aux populations en général. Ainsi, elles initient puis pratiquent des

activités qui pourront leur permettre de vaincre l'oisiveté. Par conséquent, le contrôle social est à l'épreuve des activités que mènent ces populations.

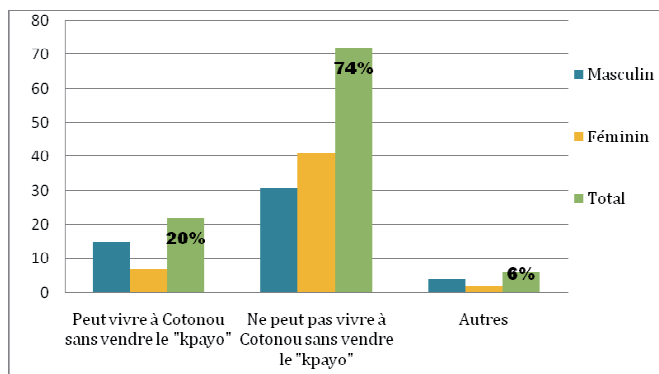
De Dubechot et Lecomte (2000), Gonzalez (2010) à Roche (2011) en passant par Jamouille (2002), ils sont d'avis que le manque d'alternative d'emploi légitime certains comportements pourtant déviants. Les vendeurs d'essence "kpayo" se débrouillent pour se sortir de l'isolement en s'appuyant sur les avantages et potentialités de leur environnement. Conscient de leurs conditions de vie, ces vendeurs d'essence "kpayo" ont créé un mode d'adaptation conforme à cette activité et au milieu. Puisque les structures sociales formelles ne parviennent pas à inscrire l'ensemble des acteurs dans un système de référence et d'échange. Je remarque à la suite de Jamouille (2002) que la plupart des acteurs (69%) étaient considérés comme "out". Ils ont donc intégré le réseau social des vendeurs d'essence "kpayo" et bénéficient de la régularisation, d'appui qui participe au changement puis à la redirection de leurs trajectoires de vie. C'est d'ailleurs ce que Carpentier et White (2013) nomment l'individuation dont le fondement est basé sur le parcours de vie desdits acteurs. Alors, pour comprendre et saisir le bien-fondé des actions actuelles et comportements des vendeurs d'essence "kpayo", il faut questionner et se référer aux trajectoires historiques individuelles. C'est aussi la position de Muniglia (2013 : 1@) pour qui « les histoires de vie difficiles, les recompositions identitaires qu'elles génèrent ainsi que la nature du réseau relationnel sur lequel les jeunes peuvent s'appuyer conditionnent la façon dont ils expérimentent la situation de précarité tout comme leurs modalités de recours à l'aide ». En somme, la combinaison de multiples trajectoires de ces

vendeurs d'essence "kpayo" de Cotonou permet de mieux saisir comment ils en sont arrivés à s'abriter sous le toit de ce commerce parallèle d'essence. En conséquence, dans le fonctionnement du réseau, les actions individuelles de ces acteurs ont des effets cumulatifs et conduisent à une mobilisation collective.

Presque toutes les catégories sociales animent et alimentent le commerce parallèle de l'essence au Bénin. Ils occupent des fonctions, et accomplissent des tâches différentes. Ainsi, il y a par exemple en plus des vendeurs, les agents pointeurs, les passeurs, les agents relais et des agents de renseignements. Ils sont présents aussi bien sur les sites que sur les axes et pistes de convoyage du produit. Chacun y trouve et gagne un revenu qui lui permet de subvenir à ses besoins. Ceci s'explique par leurs discours. Point n'est besoin de démontrer que l'offre d'emplois se raréfie alors que les demandes sont en perpétuelle hausse. Ce phénomène crée et participe à la désorganisation économique et sociale. Du coup, les populations se tournent vers des activités qui pourront leur assurer le minimum. Au vu de tous ces éléments, la vente de l'essence "kpayo" apparaît comme cette activité qui aux dires des acteurs leur a redonné l'espoir de vivre à Cotonou. Elle participe dans une certaine mesure à la réduction de la pauvreté. C'est une activité qui occupe ces différentes catégories d'acteurs et leur permet comme ils le disent « *de pouvoir sortir de chez soi et revenir la main pleine de quoi satisfaire les enfants* ».

Ces différentes positions et perceptions ont attiré mon attention sur la proportion de ceux qui, en dehors de cette vente, ne pourront pas vivre dans la ville. Les résultats empiriques sont représentés par le graphique 7.

Graphique 7 : Répartition des vendeurs par sexe selon la nécessité ou non de vivre à Cotonou sans la vente de l'essence "kpayo" (N=150)



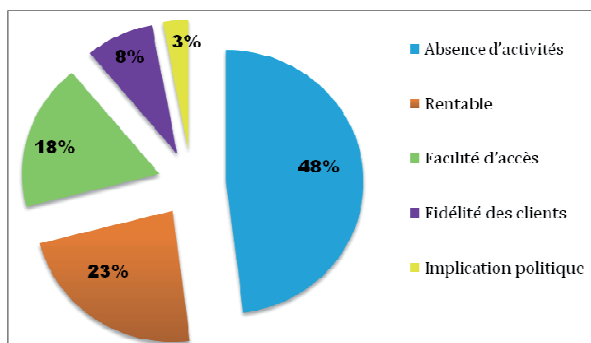
Source : données de terrain, 2013

La proportion de 74% de mes informateurs sans distinction de sexe affirme qu'ils ne peuvent pas vivre dans la ville de Cotonou sans la pratique de cette activité de vente de l'essence "kpayo". Les 20% qui vendent d'ailleurs l'essence "kpayo" disent le contraire mais posent encore des conditions sans lesquelles ils rejoignent l'avis des premiers. Pour ces acteurs, leur abandon dudit commerce ne serait possible que s'ils trouvent une autre activité plus rentable et facile d'accès. Et cette activité qui viendrait se substituer à la vente de l'essence ne devrait pas leur imposer des investissements au-dessus de leurs possibilités et capacités financières. La majorité de ces informateurs (21%) a appris un métier

professionnel. Ils ont du mal à s'insérer, s'installer et s'imposer sur les marchés urbains de Cotonou. Ce qui justifie leurs positions et opinions.

A la suite de cette logique j'ai cherché à en savoir d'avantage sur les raisons qui ont motivé chaque acteur à devenir vendeur d'essence "kpayo" à Cotonou.

Graphique 8 : Les raisons ayant conduit à la vente d'essence "kpayo" (N=150)



Source : données de terrain, 2013.

La situation socio-économique du Bénin et de la ville de Cotonou en particulier trouve son fondement dans la vente de l'essence "kpayo". Vivre dans les centres urbains est un véritable problème et casse-tête si l'acteur ne dispose pas d'un emploi fixe, stable et bien rémunéré. Ce qui n'est toujours pas le cas puisque tout le monde veut rester dans les villes. La conséquence est qu'ils sont obligés d'investir les activités qualifiées d'informelles pour survivre. Ainsi, 48% des informateurs sont dans la vente de l'essence "kpayo" pour des causes liées surtout à une absence d'activités ou encore d'activités dont les déposataires peinent à pouvoir imposer, et s'affirmer à cause des exigences de l'environnement urbain.

La plupart d'entre eux (69%) sont sans qualification et c'est seulement (21%) qui disposent d'une formation professionnelle. Le comble est que ces derniers qui ont appris un métier, éprouvent des difficultés pour s'en tenir aux ressources issues de l'exercice desdites activités. La solution selon eux est de s'investir dans la vente de l'essence "kpayo". Ils évoquent plusieurs raisons dont la rentabilité (selon 23% des informateurs) de cette activité par exemple. Elle permet aux acteurs de pouvoir subvenir à leurs besoins et réussir à se maintenir dans la ville de Cotonou. Il n'existe pratiquement pas de formalités contraignantes à s'installer pour démarrer la vente de l'essence "kpayo". Ces acteurs, pour preuve, évoquent le cas des marchés de cette ville surtout celui international de Dantokpa où ne peut trouver une place et vendre que celui qui a une possibilité financière très importante. Une place dans ce marché se négocie à des centaines de mille dont ces vendeurs ne disposent pas. Toutes choses qui font d'eux ce que Becker (1963) appelle des *exclus* du système formel.

La prédominance du secteur informel caractérise les économies des pays surtout africains ou en voie de développement ; il met les autorités politiques dans des positions ambiguës. Faut-il combattre ses propres populations qui à défaut de leur offrir du travail, se débrouillent elles-mêmes pour satisfaire leurs besoins ?

A l'issue de cette enquête de terrain, les résultats montrent que la vente de l'essence "kpayo" est rentable. Il faut mentionner qu'il a été très difficile d'avoir ces résultats puisqu'il s'agit d'une activité parallèle qui est combattue par les autorités politiques. Les vendeurs d'essence "kpayo" sont sûrs que les clients ne manquent pas et doivent venir s'approvisionner chez eux. Ils comptent sur la

fidélité des clients à 18%. C'est une filière qui est reconnue "officiellement" et socialement, compte tenu du nombre important d'acteurs impliqués, mais à cause de sa flexibilité, de son accès facile selon 8% des informateurs puis de son investissement qui est à la taille des populations ayant un revenu bas ou inexistant. Il revient pour ce faire de requalifier cette réalité devenue un fait social total dans la perspective de Mauss. Puisqu'elle bénéficie d'une reconnaissance sociale totale donc normale pour désigner des pratiques d'insertion dans le tissu social. Ce qui a amené les sociologues français à plutôt faire la promotion de nouvelles expressions comme les "*services de proximité*" (Nélisse et al, 1994 : 8).

L'argument de reconversion des acteurs dans d'autres secteurs d'activités avancé par l'Etat dans la lutte contre la vente de l'essence "kpayo" a motivé de nombreux autres nouveaux acteurs. Ils ont démarré ce commerce dans le seul but de se voir recaser par l'Etat. C'est ce qui justifie la proportion des 3%. Certains barons du système sont dubitatifs de cette mesure qui à leurs yeux n'est pas possible ni réalisable, l'un d'eux avait laissé entendre ceci :

« Dites-moi, est ce que l'Etat a déjà réussi à trouver de l'emploi aux milliers de jeunes diplômés qui sortent chaque année des écoles et universités avant d'envisager une quelconque reconversion des vendeurs d'essence "kpayo" qui n'ont aucune qualification ? Ça je n'y avais même pas cru en son temps, l'autorité ne sait plus ce qu'elle doit nous proposer, moi je lui suggère de nous laisser simplement et de chercher à collecter quelques fonds chez nous comme le font les autorités de la mairie... »
Homme polygame père de 13 enfants âgé de 67 ans sans qualification.

Autant de réalités qui fragilisent les politiques mises en œuvre pour lutter contre ce commerce au Bénin.

VI.4. Financer ou promouvoir le développement des activités de secteur parallèle ?

Au regard des différentes perceptions et représentations, il est aisé de comprendre que les acteurs du commerce parallèle de l'essence sont d'avis qu'il n'est pas question de les en sortir. Ceux qui l'acceptent, posent la condition palliative, celle de trouver une activité plus rentable que cette vente, ce qui pourrait être difficile. Ainsi, analysant la thèse marginaliste sur l'économie informelle, je peux dire à la suite de Castel (2006) qu'il vaut mieux agir autrement envers ces acteurs qui opèrent dans ce secteur ; c'est pourquoi elle soutient qu'« il faut encourager cette économie à se légaliser, à respecter les conditions de protection du travail, il faut lui apporter les moyens financiers nécessaires à son développement » (Castel, 2006 : 3 @). Je prends mienne cette affirmation qui s'inscrit dans ma logique d'analyse des faits et réalités dudit secteur. Ce sont autant de constats qui renforcent mon choix et mes orientations méthodologiques lorsque je suis arrivé à démontrer le caractère incontournable de cette activité dans la vie de ces acteurs. Au lieu de considérer cette activité de déviance, j'ai opté pour la débrouille qui s'inscrit dans une logique quotidienne, réaliste, culturelle et actuelle. Même si dans leur majorité, ces vendeurs acceptent porter l'étiquette de marginaux (Tokman, 1990), dans cette perspective ce dernier auteur ne voit pas un lendemain meilleur aux activités que les vendeurs d'essence "kpayo" mènent, mais au contraire déclare qu'elle sera « vouée à régresser sous l'effet de la croissance économique globale et de l'absorption croissante de la main-d'œuvre par l'économie formelle » (Castel, 2006 : 3@). Cette logique n'est pas confirmée dans

le cas de la vente de l'essence "kpayo" qui emploie des mains-d'œuvre en perpétuelle croissance. Il ressort de cette affirmation deux faiblesses importantes ; la première est la quasi inexistence de cette croissance économique qui est souvent plus théorique que perceptible. Elle est moins ressentie dans les réalités surtout dans les pays en développement. Le deuxième est qu'il est constaté que depuis la crise des années 1980 au Bénin, la main-d'œuvre de l'économie formelle, après avoir été réduite, est malencontreusement en chute brutale pour satisfaire à ce rôle d'absorption que lui concède la thèse marginaliste de l'auteur au détriment de l'économie informelle. Et pourtant, il revient à cette dernière fatalement et silencieusement d'occuper ces mains-d'œuvre, alors qu'elle est considérée comme une anomalie. Malgré cette assurance de la thèse marginaliste sur l'économie informelle, je pourrai dire à la suite des juristes qu'il n'y a pas de règles sans exception, encore que c'est elle qui confirme la règle ; par conséquent, le cas de la vente d'essence "kpayo" au Bénin en est réellement une illustration et un exemple palpable. D'où l'importance de porter des lunettes sociologiques aux fins de comprendre et analyser les dynamiques sociales et surtout économiques qui se construisent autour de ce commerce parallèle.

En somme, les facteurs culturels, religieux et socio-anthropologiques sur lesquels se fonde la vente de l'essence "kpayo" ne sont pas à négliger. Pour ce faire, comment peut-on arriver à mettre un terme à ce commerce parallèle qui, au-delà des ancrages historiques, traîne et véhicule des vestiges culturels et religieux ? Cela pose le problème récurrent de la lutte contre cette activité au Bénin. Entamée depuis plusieurs décennies, elle a vraiment du plomb dans l'aile. En conséquence,

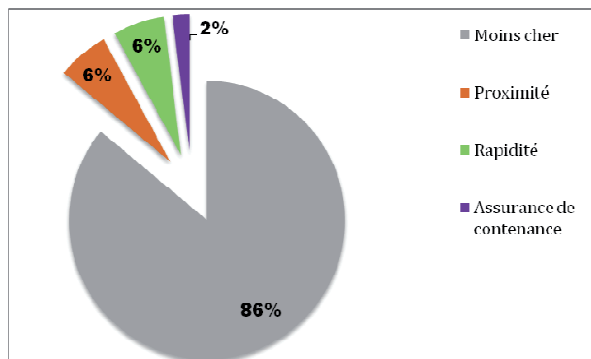
elle a finalement rassuré puis introduit des habitudes dans le quotidien des populations béninoises en général et de Cotonou en particulier.

VI.5. Vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou : une logique de "je t'aime moi non plus"

Faut-il illuminer à nouveau les acteurs du secteur informel en général ou bien ceux qui s'investissent à pratiquer la vente de l'essence "kpayo" en particulier ? Si dans d'autres activités du secteur informel les acteurs sont diffus et difficiles à identifier, dans le cas du commerce parallèle d'essence au Bénin il n'en est pas ainsi. Ils sont des parents, amis et alliés bien visibles partout qui vivent avec tous dans la ville. Ils ont domestiqué cette activité qui s'est enracinée dans le vécu quotidien des populations. En conséquence, ils développent plusieurs pratiques qui montrent les accointances qui s'établissent entre eux. Dans le but de mettre fin à la vente de l'essence "kpayo", les pouvoirs politiques se sont heurtés pendant des années à des soutiens et résistances de la part des populations dont ces autorités pensaient protéger, aider, sauver ou sauvegarder la vie et les intérêts. Mais malheureusement, ces vendeurs d'essence "kpayo" bénéficient du soutien favorable de la part de ces populations. Ainsi, je me suis évertué à comprendre pourquoi vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" s'accordent sur une activité interdite et réputée dangereuse ?

C'est partant de là que j'ai investigué d'abord sur les raisons qui motivent les populations à acheter l'essence "kpayo".

Graphique 9 : Les raisons d'achat de l'essence "kpayo" (N=75)



Source : données de terrain, 2013

Les consommateurs de Cotonou affirment à 86% qu'ils achètent l'essence "kpayo" parce que c'est moins cher. Au-delà d'une logique rationnelle telle que pensée par Weber, celle économique enseigne que le consommateur est toujours attiré par le produit qui offre une possibilité à moindre coût sur un marché. Ainsi, cela m'interpelle sur le comportement du consommateur dans une société où les acteurs luttent et souffrent pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Les consommateurs sont naturellement selon Etienne et al (2004 : 109) « (...) alors représenté comme un individu rationnel cherchant à maximiser l'utilité qu'il retire de la consommation des différents biens et services présents sur le marché ; [qui trouve sa source dans] la variation des prix relatifs ». Cette logique économique est soutenue par une perception sociale qui positionne le consommateur dans un espace qui agit et détermine ses choix. Alors, « la justification que les personnes se font de leurs choix renvoie en dernière analyse à des contraintes générales

d'ordre social dont ils n'ont pas la maîtrise et qui précèdent leurs choix et les définissent en amont » (Berthelot, 2001 : 55). Ces différentes idées et positions confirment les choix opérés par les consommateurs d'essence "kpayo".

La rapidité et la proximité sont entre autres atouts qu'offre le commerce parallèle d'essence. Ces vendeurs sont présents partout au Bénin. Les 6% (fois deux) de mes informateurs s'appuient sur ces valeurs pour ne s'approvisionner que chez les vendeurs d'essence "kpayo". Ces éléments sont quasi absents chez les acteurs du réseau formel. Les 2% restants évoquent le problème de contenance. Ils doutent des quantités qui leur sont servies dans les stations-service du moment où ils ne voient pas le produit. Ils ont l'impression que les pompistes et la machine ne leur livrent pas la quantité exacte. Un consommateur me disait ceci :

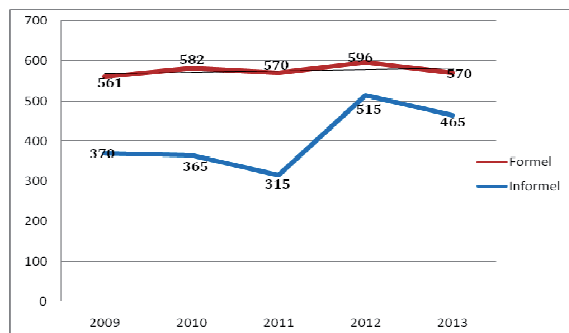
« Demandez-leur de vous servir dans une bouteille d'un litre ; ils s'opposent soit en vous disant que l'essence est fini ou encore qu'ils serviront des bidons de cinq (05) litres, ça ne remplit jamais. Alors, plus tu achètes une quantité importante, plus le pompiste trouve pour lui dedans.... ». **Homme, 42 ans, marié, père de 04 enfants, menuisier.**

Ces propos traduisent les représentations sociales que les consommateurs de la ville de Cotonou font du secteur formel. Ce dernier apparaît dans le commun des acteurs de la ville comme un secteur qui ne tient pas compte de leurs situations qui pourtant ne sont pas reluisantes. Les informateurs pensent que ce secteur est aux mains de ce que Marx appelle la "classe bourgeoise". Ainsi, pour ces populations, tout porte à croire que cette classe sociale s'entend avec le gouvernement pour leur soutirer les maigres ressources qu'ils gagnent difficilement. Au-delà de cette réalité, se trouve affiché un symbolisme qui se manifeste dans la conscience

collective des acteurs qui ont un niveau de vie qui peine à s'affirmer. Elle s'inscrit aussi dans une logique de frustré ou d'exclu qui dégage son sentiment ou son mécontentement en affichant un refus quant à l'adoption du produit des bourgeois. La thèse de Marx, et des paysans polonais trouvent ici de résonnant.

J'ai collecté et calculé pendant les cinq (05) dernières années les prix moyens annuels qui sont pratiqués dans les secteurs parallèle et formel afin de mieux comprendre et analyser le choix des populations quant à l'achat et la vente de l'essence "kpayo".

Graphique 10 : Prix de vente moyen d'un litre d'essence en CFA de 2009 à 2013 dans les secteurs formel et parallèle



Source : DGCI, SONACOP et données de terrain, 2013

Depuis l'augmentation des prix à la pompe intervenue en février 2000 dans le secteur formel, ceux du secteur parallèle sont devenus plus attractifs. Cette année marque le déclin quant à l'adoption généralisée de l'essence "kpayo". Et jamais ce prix du secteur formel n'a été en-dessous des prix auxquels les vendeurs

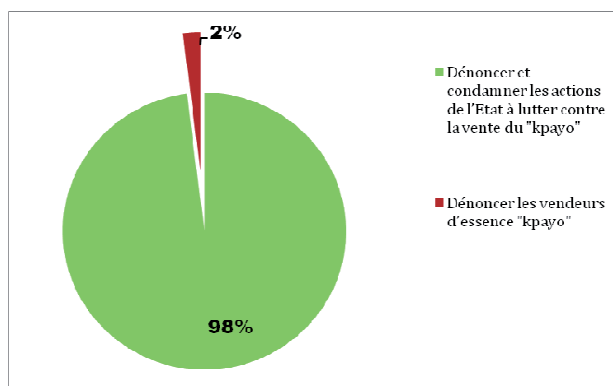
d'essence "kpayo" livrent leurs produits, sauf pendant les périodes de répression ou de crise au Nigeria. En observant le graphique n°10, la courbe représentant les prix annuels moyens du secteur formel est au-dessus de celle du secteur parallèle. Il laisse apparaître un différentiel maximal moyen de 255F CFA et minimal de 81F CFA pour la période considérée. Ces avantages financiers ne font pas résister les consommateurs en général et les Cotonnois en particulier. C'est pour cette raison qu'ils ne marchandent pas leurs soutiens de quelque manière que ce soit envers ces vendeurs d'essence "kpayo".

VI.5.1. Du devoir à l'obligation de soutien aux vendeurs d'essence "kpayo" !

L'achat de l'essence "kpayo" apparaît comme une nécessité, une obligation pour les acteurs qui disposent de moyens de déplacement. Même chez ceux qui n'en possèdent pas, ils le consomment indirectement en empruntant ces moyens de transports. Une quelconque situation favorable dans ce domaine profite à tous ces acteurs. Du coup, ils se livrent à la défense de leurs intérêts respectifs. Cela justifie d'ailleurs leurs comportements et actions. Les acteurs sociaux optent puis recourent à plusieurs méthodes expliquant leurs orientations qui prennent la forme d'un devoir ou d'une obligation. L'essence "kpayo" est considérée comme ce que Borlandi et al (2005 : 511) appellent le « bien collectif ». Ainsi, presque toute la population bénéficie des services et jouissent des avantages de ces vendeurs d'essence "kpayo". Tout porte à croire sinon même fonctionne comme un *devoir* et une *obligation* entre consommateurs et vendeurs d'essence "kpayo".

Au vu du caractère dangereux et des risques que courent ces acteurs, j'ai cherché à comprendre si les populations de Cotonou pensent à se protéger et protéger les autres par rapport à la pratique et l'adoption de ce commerce.

Graphique 11 : Logique des consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou (N=75)



Source : données de terrain, 2013

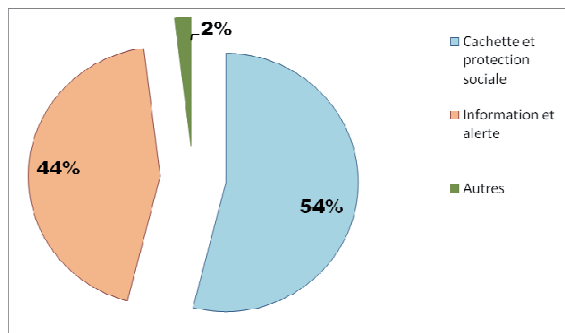
Ce graphique fait ressortir que 98% de mes informateurs n'approuvent pas les actions de l'Etat consistant à traquer, à saisir ou même à mettre fin à l'exercice de la vente de l'essence "kpayo". Ils condamnent et se positionnent comme défenseur des intérêts de ces acteurs. Les militaires essuient souvent la huée des populations par le simple fait qu'elles n'approuvent pas les brimades faites aux vendeurs. Du côté des vendeurs, ils savent comment riposter ou punir ces agents qui exécutent des ordres de leurs responsables hiérarchiques. C'est l'exemple de ce gendarme dont je tiens l'histoire du quotidien *Adjinakou* du 25 septembre 2013. Cet agent

était en "panne sèche". Malheureusement pour lui, c'était pendant une période intense de lutte contre la vente de l'essence "kpayo". Il s'était heurté au refus de livraison d'essence "kpayo". Une vendeuse lui disait ce qui suit :

« Toi aussi, tu viens t'en procurer ? Mieux, tu es en "tréyi militaire" ! Tu t'es trompé de chemin ou de lieu par hasard ? Les stations sont faites pour vous les fonctionnaires au moins non ! Je ne te sers pas ! Va te plaindre auprès de qui tu veux ! Et personne sur cette ligne ne le fera. Tu fais partie de ceux qui interdisent la vente de ce produit non ! Et comment veux-tu qu'en étant à la maison qu'on puisse te vendre le produit que vous combattez, ramassez et saisissez ? ».

La suite est un autre spectacle ; car malgré son mea-culpa tous les vendeurs de cet axe ne l'ont pas servi. Il s'agit selon ces acteurs, d'une réplique aux actions de ces hommes en uniforme. A Cotonou, durant cette même période, un policier voulant prendre l'essence "kpayo" sur l'axe *Tokpa*-Etoile Rouge a été obligé de partir à cause des *zémidjans*. Ces derniers scandaient « *man sa ami ni o !* » c'est-à-dire « il ne faut pas lui vendre l'essence ! ». Le comble est que presque tous les passants appréciaient et appuyaient ces vendeurs dans de pareilles circonstances. Cela se justifie alors par la protection qu'ils offrent aux vendeurs comme le montre le graphique 12 :

Graphique 12 : Logiques de soutien accordé aux vendeurs d'essence "kpayo" (N=75)



Source : données de terrain, 2013

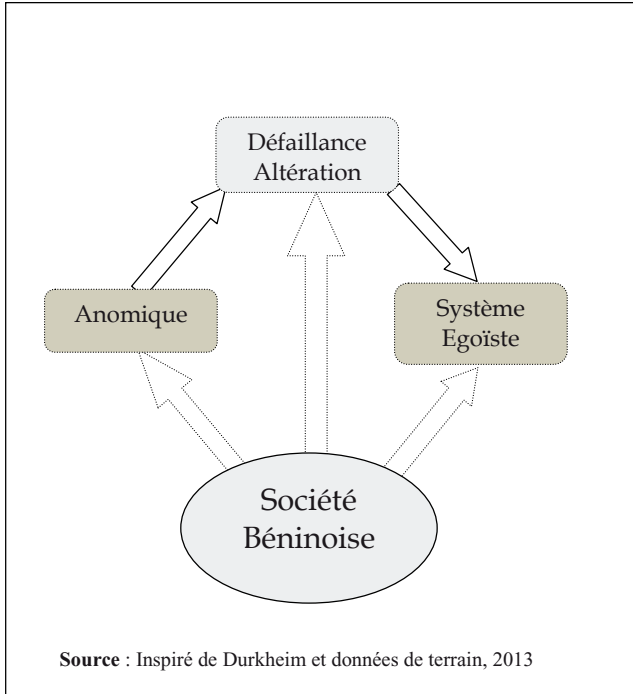
Le désaveu des populations de Cotonou sur les actions répressives de l'autorité politique à l'endroit des vendeurs d'essence "kpayo" se confirme à la lecture de ce graphique. A 98% (44% + 54%), elles informent, alertent et offrent leurs maisons, ateliers et autres cadres de vie à ces vendeurs qui sont menacés de saisie des produits par les forces de l'ordre. Dans un premier temps, elles les aident à cacher l'essence dans les infrastructures publiques telles que les caniveaux. Les plus actifs et rapides qui accomplissent avec passion cette tâche sont majoritairement les conducteurs de taxi-moto communément appelés *zémidjans*. Et dans un second temps, ces consommateurs supportent ces vendeurs dans toutes initiatives qu'ils entament afin de faire échec aux actions du pouvoir politique ; malgré qu'ils soient les premières victimes qui subissent ces différentes actions.

L'ensemble de ces faits vont en faveur d'une compréhension, caution et soutient fortement que les acteurs s'accordent lorsque les intérêts sont menacés. Ils renvoient à la naissance d'une culture de fait qui légitime la position de Berthelot (2001 : 55), lorsqu'il considère que les vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" sont des acteurs qui « obéissent donc à des normes sociales qui déterminent le contenu de leurs choix (...). Ces normes sociales existent dans tous les domaines de l'interaction et des choix personnels intervenant dans le cadre plus général de celle-ci ». Quelques sentiments de désarroi sont notés seulement après des incendies dues au transport et à la vente de l'essence "kpayo". Mais ces acteurs lient tous ces cas à l'exercice de toutes activités humaines. Certains acteurs vont jusqu'à donner ou comparer leurs activités aux accidents de circulation causés par les voitures appelées "*venues de France*" qui sont vieux et causent plus de pertes en vies humaines que la vente de l'essence "kpayo".

VI.5.2. Vente de l'essence "kpayo" : une mutation de l'ordre normatif !

Au terme de ces différents résultats, j'ai pensé à la conception de Durkheim dans sa logique de caricature et de comparaison d'une société dans laquelle les normes ou règles ne sont pas respectées pour sortir la figure ci-dessous :

Figure 11: Regard sur la fonctionnalité des normes dans la société béninoise



Dans le contexte de la vente de l'essence "kpayo", je me suis référé à Durkheim pour interpréter le comportement et les actes que posent les Béninois. Ce débat sur la normalité ou non d'un acte dans une société montre l'existence d'un nombre important d'auteurs appartenant à diverses disciplines à opiner différemment. Je voudrais fixer les uns et les autres sur le fait qu'il n'existe pas de société dans laquelle toutes les règles, textes, lois et normes sont respectés par tout le monde et de la même manière. S'inscrivant dans cette logique, Merton (1965) postulait déjà

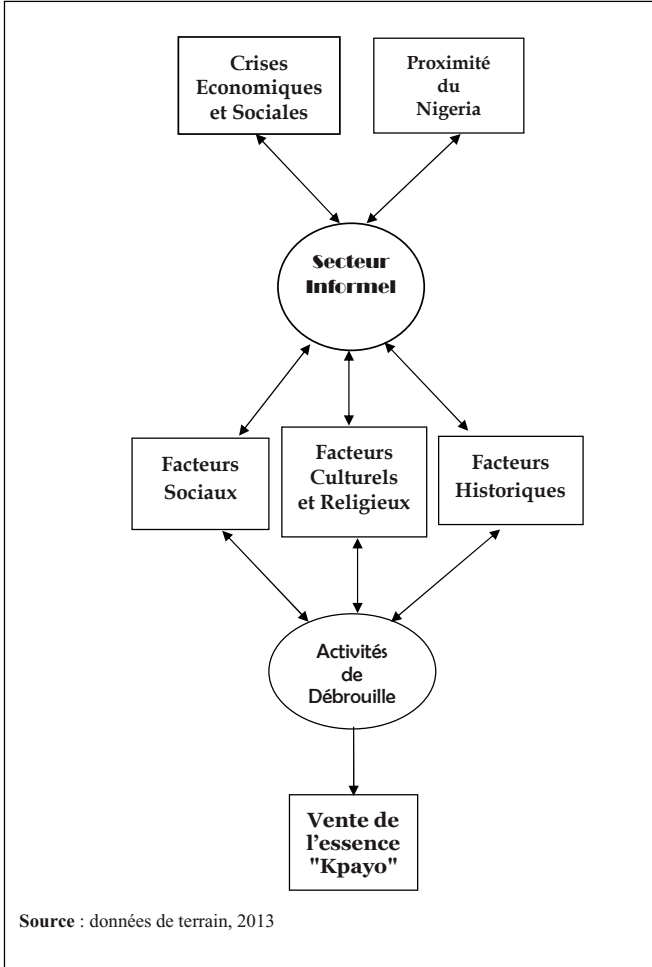
que « la non-conformité est elle-même un phénomène social » (Ogien, 2012 : 129). La non-conformité est par ricochet légitime et permet de penser aux infractions qui apparaissent comme une réponse et une réaction normale que les acteurs apportent pour satisfaire un besoin ou combler un vide que le respect créerait. Dans ce cas, Durkheim parle de la défaillance ou de l'altération de ces règles, normes, textes et lois. La présence ou la vente de l'essence "kpayo" dans la société béninoise n'est pas le fait de l'inexistence de réglementation en la matière, mais parce qu'elle comble un vide laissé par le secteur formel. Cela pose le problème de l'utilité ou non d'un acte qui met entre parenthèses ses règles. Ainsi, soutenant l'idée selon laquelle « le criminel n'apparaît plus comme une sorte d'élément parasitaire de corps étranger et inadmissible, introduit au sein de la société, [la vente de l'essence "kpayo" en s'appuyant sur sa récurrence et le fait qu'elle est prisée par tous est] un agent régulier de la vie sociale » (Durkheim, 2007 : 71-72). Doit-on aller au-delà ou bien penser à l'extrême qu'il faut comparer la société béninoise à ce que l'auteur appelle un système égoïste ? Tout porte à croire du moment où, dans le cas de la commercialisation de l'essence au Bénin, les acteurs font ce qu'ils veulent en violation flagrante et consciente de la loi, je puis alors dire qu'il s'agit effectivement d'un système égoïste. Chacun fait et pose des actes qui ne l'arrangent pas en fonction de ses intérêts au détriment de ceux généraux établis par l'Etat.

En définitive, je considère la société béninoise comme celle qui n'est tout de même pas spéciale ni spécifique mais dans laquelle subsiste et fonctionne des normes, valeurs et surtout contre-valeurs qui m'ont conduit à la comparer d'abord

à une société anémique ensuite dans laquelle les règles sont défailtantes ou altérées puisque le contrôle social est absent et enfin à celle qui ressemble à un système égoïste surtout dans le cas du fait social considéré en guise d'exemple et objet de ma thèse. Aujourd'hui, ce virus paraît gagner tous les secteurs de la vie sociale postulant même l'enseignement de contre-valeurs comme valeurs. En conséquence, la vente de l'essence "kpayo" a été pour moi une étude de cas qui renseigne sur la crise des valeurs et surtout de repères au Bénin. Eu égard à ce qui précède, les vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" du Bénin en général et de Cotonou en particulier sont dans un cercle vicieux gouverné par plusieurs logiques comme celle qui consacre que *"comme ce que tu fais m'arrange, je suis prêt à te défendre, te couvrir et te protéger toutes les fois et tout le temps que durera ton activité"*. Toutes choses qui rendent complexe la compréhension et surtout la résolution de certains problèmes qui se posent à la société.

La vente de l'essence "kpayo" s'est reposée sur un certain nombre de facteurs qui rendent complexe la compréhension de la filière. Ils participent à sa persistance au Bénin en général et dans la ville de Cotonou en particulier. Le schéma ci-dessous renseigne sur les éléments.

Figure 12: Schéma explicatif de la vente de l'essence "kpayo"



La figure 12 montre comment progressivement la vente de l'essence "kpayo" s'est trouvée une place importante et indéniable dans le vécu quotidien des populations

parce qu'elle s'appuie sur des facteurs solides. Elle constitue un des recours quant à la résolution des problèmes sociaux auxquels sont confrontées les populations de la ville de Cotonou. Cette ville, comme d'autres, n'offre au gré de son expansion et urbanisation que l'affaissement, la dégradation en somme la vulnérabilité des acteurs sociaux. N'ayant pas d'issues favorables, elles se replient à leur tour sur les potentialités naturelles de proximité, historiques et socio-anthropologiques pour se débrouiller afin de survivre et de gagner leur vie. Ce schéma résume comment la vente de l'essence "kpayo" s'est appuyée sur des facteurs qui légitiment sa pratique et sa persistance.

Finalement je me pose la question de savoir si le citoyen béninois pense encore à l'intérêt général de son pays. Ou bien s'agit-il de la déconfiture des valeurs légales ? Peut-on également emprunter ce chemin pour atteindre aussi un développement ?

VI.6. Au-delà de la vente de l'essence "kpayo" : revisiter le secteur parallèle pour un développement global !

Nouhouayi, lors d'un séminaire sur culture et développement aux auditeurs de master en sociologie du développement en 2011 affirmait: « *on ne développe pas, mais on se développe* ». Les arguments justifiant ses idées trouvent leurs origines dans la prise en compte, selon le Professeur, de la culture prise dans son environnement social puis des réalités dans un sens totalitaire. Le développement est un processus qui conduit à un changement social qualitatif. Il doit être pensé, conçu, élaboré et mis en œuvre en tenant compte des acteurs concernés. La problématique du développement est très jeune par rapport à la véritable et plus

vieille question qui se pose aux sciences humaines surtout à la sociologie. Soulet (2004 : 9) la résume en ces termes "*Pourquoi les hommes font-ils ce qu'ils font ?*" Je ramène cette inquiétude à mon sujet en cherchant réellement à étudier "*Pourquoi les Béninois vendent-ils l'essence "kpayo" ?*" Il faut dans la logique durkheimienne prendre en compte les problèmes qui se posent à tout le collectif pour comprendre les sources des contraintes qu'exerce ce collectif sur les actions individuelles pour qu'ils en arrivent à le faire. Et à Weber de prendre Durkheim à contrepied. Pour lui, « (...), les fins conduisent l'action sur la base de l'intérêt personnel ou de l'utilité collective - et une orientation par les normes.. » (Soulet, 2004 : 9). C'est en somme les orientations et positions idéologiques majeures des chercheurs qui sous-tendent leur compréhension et explication des faits quant au pourquoi des actions des acteurs. Il ne peut y avoir développement si la majorité des acteurs sociaux sont dans la pauvreté. Les raisons de cet état de choses ont des origines diverses et variées selon les courants.

L'approche culturaliste impute l'état de pauvreté à l'héritage familial culturel qui malheureusement se voit prolongé par la socialisation des enfants. Ces derniers reproduisent à leur tour la même chose après. Lewis parlera de la "culture de la pauvreté"; car pour ce courant, « les valeurs et comportements leur sont spécifiques et les différentient des autres (...), les enferment dans la pauvreté. Ils sont incapables psychologiquement de saisir leurs chances de mobilité sociale » (Couet et al, 2004 : 76).

Le courant individualiste de l'école de Chicago considère que la pauvreté persiste et gagne du terrain pour le simple fait que la société est remplie de paresseux. Murray dira que ces derniers « (...), ne font aucun effort pour sortir de leur situation sociale, ne cherchent pas à travailler et préfèrent vivre aux crochets de l'Etat » (Couet et al, 2004 : 76). Toutes ces critiques vont dans le sens d'une condamnation des comportements et actions de l'individu. J'ai considéré et démontré que les vendeurs d'essence "kpayo" du Bénin sont des acteurs qui se débrouillent aux fins de briser cette idée de ces chercheurs. Ils ont récupéré les failles de l'Etat pour exercer une activité dont l'objectif est de sortir de la précarité et de la pauvreté. Ils participent à la satisfaction des besoins des consommateurs du pays en leur offrant cette prestation sociale même si c'est dans le secteur parallèle. Tous les secteurs d'activités sont appelés à apporter leur pierre à l'édifice appelé "développement" à condition qu'ils soient reconnus officiellement et satisfassent à ses exigences. C'est cette logique qui a conduit à distinguer et éclater les secteurs en deux grands groupes : le formel et l'informel. L'étiquette qui a été très tôt collée au secteur informel avait mis les acteurs du secteur formel dans une position ambiguë. Ils ont du mal à y faire référence de façon officielle au niveau des agrégats économiques. Au lieu de renforcer ce sentiment qui participe selon Ferréol et al (2012 : 126) « au processus progressif de stigmatisation qui influe sur la participation de l'individu à la vie sociale et sur l'évolution de l'image » que je considère générale, il serait utile pour les uns (formel) de reconnaître ses limites et faiblesses et concéder aux autres (informel ou parallèle) ses qualités pour atteindre un développement global. Or, pour Roubaud, in

Regards croisés sur l'économie (2013, n°14 : 118), « à long terme, on s'attend à ce que le développement d'un pays s'accompagne d'une réduction progressive du secteur informel, conformément au fait qu'il ne représente qu'un résidu dans les pays développés ». Abondant dans le même sens que cet auteur, certains juristes et surtout économistes avaient affirmé depuis 1970 que l'emploi informel, sinon le secteur informel dans son ensemble, est appelé à disparaître pendant le processus de développement économique. Mais force est de constater que cette logique et tendance s'est renversée aujourd'hui. Selon le rapport de l'OCDE de mars 2009, les emplois issus du secteur informel sont proches de deux (02) milliards soit les 2/3 de la population active mondiale. Partant de ce constat, je peux alors dire que travailler ou fonctionner dans le secteur parallèle est devenu la norme aussi bien dans les pays considérés en voie de développement que ceux développés. Ce désaveu contemporain devrait obliger les acteurs à désormais associer le secteur parallèle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques puis les calculs des agrégats économiques, au lieu de chercher à contredire cette idée de Nélisse et al (1994). Pour ces auteurs, les secteurs formel et informel (que je considère de parallèle) sont des partenaires égaux engagés dans des réalités « naturellement » complémentaires. Lautier et De Miras (1991) diront même que le secteur informel est une « religion du remède à la crise ». Ceci est d'autant plus vrai que la vente de l'essence "kpayo" au Bénin a phagocyté le secteur formel au point de le positionner dans la mémoire du commun des populations béninoises non pas en complémentaire mais plutôt en recours contraignant, prestigieux et surtout facultatif à défaut de mieux.

Cet exemple est une étude de cas visible parmi tant d'autres qui traduit et montre combien de fois les activités du secteur parallèle sont prises en compte. Il m'ouvre la porte, comme l'ont fait beaucoup d'autres auteurs, pour insister sur une relecture et une reconsidération des activités dudit secteur. Il ne s'agit pas de légaliser au sens juridique "pur et dur" du terme, même si à terme cela peut prendre une forme pareille. Il faut leur confier l'autogestion afin de récupérer des ressources pour consolider l'économie nationale dans une proportion mesurable et quantifiable. J'en veux pour preuve cette contribution régulière des vendeurs d'essence "kpayo" au budget communal des Aguégus, d'Ifangni et ailleurs. Cette vente puise toute sa légitimité, sa reconnaissance et sa couverture nationale dans des valeurs religieuses, sociales, culturelles, politiques et économiques. Au regard de ce qui précède, je m'associe à Roubaud in *Regards croisés sur l'économie* (2013, n°14 : 119) pour me convaincre que la base du secteur formel des hydrocarbures béninois a été et demeure si faible, qu'en dépit d'une croissance accélérée et moderne, le secteur parallèle de la vente de l'essence "kpayo" au Bénin, reste et restera peut-être longtemps dominant. Les données empiriques montrent que, c'est comment satisfaire, améliorer et transformer leurs conditions de vie aussi bien personnelles que globales qui les préoccupe. Du coup, et comme le développement ne demande que cela mais dans un sens beaucoup plus formel, les vendeurs d'essence "kpayo" participent à un développement non comptabilisé et diffus. Et c'est là ma préoccupation ! Je me demande pourquoi s'inscrire dans une logique cartésienne et surtout comparative à d'autres avant de considérer et dire si tel pays est développé ou pas ? Je pense qu'en matière de développement, il

n'est pas question de ressembler à quelqu'un, ni de chercher à mettre les pas dans ceux des autres. Mais il faut s'en inspirer afin de récupérer ce qui est positif et surtout utile en se distinguant s'il est nécessaire. Pourvu qu'à terme les acteurs atteignent un changement qualitatif transformateur émanant de leurs agir. S'il est vrai que tous les acteurs s'accordent sur ce minimum, ils devraient donc penser à intégrer les spécificités puis réalités sociales, culturelles et religieuses bien sûr en complément des autres de chaque peuple pour ne pas uniformiser le concept de développement. L'existence et la présence accrue du secteur parallèle devraient être considérées comme un échec des théories classiques sur le développement. Pour ce faire, il faut amener les acteurs à penser à un nouveau contrat social entre l'Etat et les structures parallèles. Dans ce cas, Roubaud (2013) pense qu'il faut « (...) relâcher les contraintes (institutionnelles économiques et sociales) qui brident la croissance. Dans ce contexte, la fiscalisation de l'informel deviendrait plus légitime des deux côtés, car assis sur la base d'un nouveau contrat social entre l'Etat et les informels » (*Regards croisés sur l'économie*, 2013, n°14 : 120). De cette façon, toutes les compétences seront reconnues et comptabilisées puisque jusqu'à présent, les ressources provenant du secteur de la débrouille ne le sont pas. Cela avait d'ailleurs inspiré Dubechot et Lecomte (2000 : 23) qui ont dit que « (...), l'invisibilité de ces compétences, ou plus exactement l'absence de reconnaissance de ces savoir-faire, savoir-être comme des compétences participe à un processus de discrimination et de disqualification des populations des quartiers dits "en difficulté" ». Par conséquent, il crée des manques à gagner dans un double sens à l'Etat. Il ne peut y avoir de développement global si des compétences sont

laissées et abandonnées, alors qu'il est courant de recevoir cet enseignement « *il n'y a pas de sœurs métiers !* » Et pourquoi ne pas tenir compte des ressources émanant desdits métiers ? Au vu des pertes colossales qu'enregistre l'Etat béninois surtout dans ce domaine de commercialisation parallèle des produits pétroliers, je suggère, sans prétendre apporter la solution définitive, de mettre entre parenthèses ces lois ou bien les adapter et faire de la même manière que ces acteurs du "kpayo" puis collecter des ressources chez eux pour des fins utiles. Encore qu'ils ne s'y opposent pas.

CONCLUSION PARTIELLE

Le commerce parallèle de l'essence "kpayo" a débuté dans une clandestinité. Il a connu de dures périodes de répression qui n'ont pourtant pas éteints les ardeurs des acteurs de premier rang à s'organiser autrement. Ainsi récupérant les failles du système formel et de l'Etat, ils ont pris appui sur des déterminants historiques, environnementaux, culturels, et religieux pour asseoir dans tout le pays leurs bases. Mieux, la situation socioéconomique du pays a surtout renforcé la persistance de cette activité qui est devenu une véritable voire puissante composite au rayonnement illimité.

CONCLUSION GENERALE

La vente de l'essence "kpayo" à Cotonou donne-t-elle à penser à une société dans laquelle l'Etat est faible, n'existe pas ou ne fonctionne pas ? Je trouve en tout cas que ce commerce participe à l'équilibre, au déséquilibre puis au maintien de la société béninoise. Ensuite, je me suis posé la question de savoir pourquoi les acteurs du commerce parallèle de l'essence "kpayo" persistent à vendre l'essence "kpayo" et qui ils sont ? Voilà des préoccupations qui ont fait l'objet de développement dans ce document. Soulet (2004 : 9) dira que la réponse est « intra-mondaine et ne put plus être cherchée que dans des ressorts dont seuls les hommes détenaient les clés ». Cette idée m'oriente vers le sens des actions que posent les hommes dans la société contemporaine. Comprendre l'action de vendre l'essence "kpayo" ne sort pas du néant mais possède des sens. Pour Weber, il s'agit de la rationalité située des actions orientées vers les intérêts des individus et de l'utilité collective en fonction de ce que Soulet (2004 : 9) considère comme « une orientation par les normes (...), du respect des normes sociales et du souci de préserver l'appartenance au groupe le principe générateur de l'action ». La particularité de la persistance de la vente de l'essence "kpayo" réside à des niveaux majeurs dont l'échec des choix et des orientations politiques. Leurs conséquences exposent presque toute la population à de majeures difficultés de survie qui les prédisposent à affronter la loi dans son sens contraire. En plus, il faut noter que les réalités culturelles et socio-anthropologiques ont la peau dure puisqu'elles dictent leurs lois et principes dans ce domaine au grand bonheur du respect de la configuration des groupes sociaux qui opèrent. Un autre handicap est

celui du respect dans l'application des conventions internationales qui sont des chaînes ne donnant pas la main libre aux colonies de faire ou d'opérer des choix qui à mon sens mettraient en minorité les intérêts des métropoles. Alors que cela n'existe pas dans la tête des populations.

La vente de l'essence "kpayo" à Cotonou est perçue différemment selon que l'on soit vendeurs, consommateurs, gérants de stations-service et autorités, en un mot acteurs du secteur formel ou de l'informel. La vente de l'essence "kpayo" n'est pas spécifique à la ville de Cotonou, elle est un fait qui est constatée sur tout le territoire béninois et dans d'autres pays limitrophes du Nigeria. Les stratégies, méthodes bref l'organisation en général mise en place par les vendeurs de Cotonou est identique dans tout le pays. Les motifs justifiant la pratique ou l'utilisation voire l'adoption de ce commerce parallèle d'essence par les acteurs commerciaux et même les consommateurs sont similaires. Ce sont entre autres les conditions sociales, économiques, politiques voire démographiques du pays qu'utilisent les acteurs impliqués pour légitimer et justifier le commerce. Le paradoxe de la vente de l'essence "kpayo" est que tous les acteurs savent et sont conscients des dangers qu'ils encourent en pratiquant et en adoptant ce produit. Mais pour ceux qui n'ont que ce seul choix comment s'y dérober ?

Les activités souvent inscrites dans le secteur informel seraient donc des activités pratiquées généralement par des pauvres, exercées plus ou moins en marge des lois et des institutions officielles et relevant des normes spécifiques par rapport à celles de la modernité (De Villers 1992 : 57). Il s'agit des couches que le pouvoir politique cherche à recaser en élaborant chaque année en leur direction des

politiques, projets et programmes de lutte contre la pauvreté ; mais voilà que ces acteurs ont trouvé la solution : vendre de l'essence dans le secteur informel. Serait-il nécessaire de les combattre à défaut de les couvrir ? Surtout que cela fait passer certains du statut de classe pauvre à celui de classe moyenne ? Ces questionnements ont trouvé des réponses selon les positions de chaque acteur. Au vu des échecs successifs dans la lutte contre ce commerce parallèle, des ramifications et des complicités dans les deux pays (le Bénin et le Nigeria), l'Etat béninois a du mal à s'en débarrasser. Ceci à cause des conditions et réalités économiques caractérisées par la morosité, la cherté de la vie, le chômage, etc. Sans compter que l'interdiction de la vente de l'essence "kpayo" n'est pas permise à l'approche et pendant les périodes électorales et qu'aucun chef d'Etat béninois n'a jamais eu le courage de démarrer une quelconque lutte à ladite période. Cela renseigne sur le rôle de ces acteurs dans la réussite des élections soit en tant que sponsor et surtout en qualité de potentiels électeurs. Cette position fragilise les uns (Etat), réconforte et donne la légitimité aux autres (vendeurs d'essence "kpayo") dans l'exercice de leurs activités.

La vente de l'essence "kpayo" fut considérée au départ comme un épiphénomène, une activité passagère par les autorités. Mais au fil des jours et des années, elle s'est amplifiée au cours des années et occupe tout le pays. Il s'agit d'une activité qui a résisté au régime dictatorial pour se retrouver dans celui démocratique dont l'orientation économique est basée sur une économie de marché. C'est un système de recherche de profits effrénés qui met involontairement et inconsciemment de côté ceux qui n'ont pas assez de capitaux pour investir. Système combattu par

Karl Marx et ses disciples parce que produisant non seulement ce que Becker appelle les *marginaux*, mais aussi des *exploités* et des *aliénés*, surtout ceux que je considère comme des *envieux et impuissants*. Cette catégorie d'acteurs ne peut que survivre et par conséquent, son seul objectif est la satisfaction au moins des besoins fondamentaux élémentaires, peu importe le qualificatif qui serait donné à l'activité entreprise. Ces acteurs sociaux sont livrés à eux même donc obligés d'exercer ou de poser des actes que Roche (2011), Gonzalez (2010) et Jamouille (2002) nomment la débrouille.

Ainsi, au vu de la couverture, de la récurrence et de la persistance de la vente de l'essence "kpayo", Mauss dira qu'il s'agit d'un fait social total, par conséquent remplie des fonctions sociales aux yeux de Malinowski. Une attention particulière accordée à cette vente révèle qu'elle s'inscrit dans beaucoup de théories, toutes choses qui dénotent de la complexité à comprendre et à analyser les manifestations de ce commerce malgré les énormes manques à gagner que l'Etat enregistre. Toutes les structures de lutte contre le phénomène mises en place par les autorités politiques ont jusqu'à ce jour montré leurs limites. On se rend simplement à l'évidence que le pays ne peut pas se passer aujourd'hui de la vente de l'essence "kpayo" venue du Nigeria ; puisque toutes situations ou crises intervenues dans ce pays sont immédiatement et automatiquement ressenties par l'économie béninoise et ses protagonistes. Les potentiels supports de la vente de l'essence "kpayo" sont les consommateurs qui entretiennent et donnent vie à ce commerce. Tous les acteurs y trouvent leurs avantages même celui qui doit l'interdire, l'imposer et faire respecter les lois, textes et règles qu'il a élaboré pour

le simple fait que non seulement il s'approvisionne en privé chez ces vendeurs d'essence "kpayo" mais parfois est secouru par ces derniers pour lutter contre eux. Quel paradoxe !

La croissance démographique, le taux élevé du chômage, la cherté de la vie, la pauvreté, caractérisent les pays sous-développés de l'Afrique dont le Bénin. Les populations, pour survivre sont obligées de se débrouiller en exerçant des activités illégales ou illicites. Le secteur informel est pour elles, le point d'atterrissage à leur taille. Il est important de dire en se référant aux nombreux travaux du BIT que ce secteur demeure pour beaucoup de pays l'essentiel qu'il faut traiter comme tel pour bâtir de nouvelles théories de développement. Sinon quel est le sort réservé à l'économie béninoise dont l'origine du Produit Intérieur Brut (PIB) dans le secteur commerce est dominée par le secteur informel à hauteur de 73,60%, d'après l'INSAE (2009) ?

Même s'il est vrai qu'il s'agit d'une activité que l'Etat ne peut pas formaliser, il n'en demeure pas moins vrai qu'il peut aussi sortir de cette logique cartésienne pour adapter et orienter le développement du pays en tenant compte de ses réalités sociales et culturelles. Au lieu de considérer la vente de l'essence "kpayo" comme une activité déviance, il serait utile d'intégrer désormais ces acteurs dans les politiques publiques du pays. C'est l'une des manières pour les associer au développement du Bénin de façon formelle. Car la vente de l'essence "kpayo" a dépassé le champ du secteur informel pour selon moi être considérée non pas

comme une activité légale et licite mais de débrouille qui n'est pas loin de la normalité.

REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abou E., 2013, *Du champ aux "pièces Sodji": éléments empiriques pour une socio-anthropologie de la mobilité professionnelle chez les "ADJA" au Sud du Bénin*, mémoire de DEA, EDP/FLASH, UAC, 87 p.
- Abric, J.- C., 2003, *L'analyse structurale des représentations sociales*, in S. Moscovici et F. Buschini (dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, pp. 375-392.
- Adair P., 1985, *L'économie informelle : figures et discours*, Paris, Éditions anthropos, 180 p.
- Agbo F., 1985, *Le phénomène de périurbanisation à Cotonou: cas des quartiers Vossa, Awansori-Agué*, Towéta1 et Ladji; 128 p.
- Agier, M. 2010, *Esquisses d'une anthropologie ville*, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- Agier M., 2000, *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, (Amsterdam, Archives contemporaines, 1999). Y., CHALAS, *L'invention de la ville*, (Paris, Anthropos.), 30 p.
- Aguia-Daho J., 2013, *Du biologique au social : une anthropologie de la douleur chez les femmes enceintes dans la zone sanitaire Wida-Kpomassè-Tori*, Thèse de doctorat en sociologie du développement, UAC/FLASH, 338 p.
- Aholou C., 2008, *Proximité spatiale, distances socio-culturelles à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo).Etude comparative*, Thèse de doctorat en

aménagement de l'espace, urbanisme, Université de Paris X-Nanterre (Paris Ouest), Paris, 300 p.

- Aillet V., et al, 2000, *De l'anomie à la déviance : réflexions sur le sens et la mesure du désordre social*, CRÉDOC, Cahier de recherche n°145, 83 p.
- Allemand S., et al, 2004, *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris: Belin/ Institut pour la Ville en Mouvement/ Colloque de Cerisy, 336 p.
- Akbar A., 2005, *Je fais rire le monde... mais le monde me fait pleurer*, Paris, Jean-Claude Gawsewitch, 280 p.
- Akoun A. et Ansart P., 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Robert/Seuil, 592 p.
- Akponne T., 1987, *Le commerce illicite des produits pétroliers en République Populaire du Bénin*, mémoire de maîtrise, FASJEP, UNB, 70 p.
- Amougou R. A., et al, 2009, *Opérationnalisation des concepts d'informalité et élaboration des comptes des unités de production informelles : l'expérience de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun* (EESI 2005), STATECO, n°104, pp. 35-44.
- Amouzouvi H., 2009, *Pourquoi la religion constitue un business ?*, in Actes 2^{ème} colloque de l'UAC des Sciences Cultures et Technologies, Histoire et Sociologie, p. 371-386.
- Amouzouvi H., 2004, *le Marché de la Religion au Bénin*, thèse de doctorat de l'Université de Verlag Dr Köster, Berlin, 291p.

- Anjuenneya N., et al, 2008, *Dynamique du marché de l'emploi à Yaoundé entre 1993 et 2005 : des déséquilibres persistants*, STATECO, n° 108, pp. 71- 95.
- Archambault E., et Greffe X., 1984, *Les économies non officielles*, Paris, La Découverte, 248p.
- Babeau O., et Chanlat J-F., 2007, *La transgression : une dimension oubliée de l'organisation. Les pratiques transgressives comme médiatrices des contradictions organisationnelles*, Montréal, XVI^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique, 24 p.
- Bailly A., 2003, *Mieux connaître le secteur informel dans les pays en développement : une approche anthropologique*, in Bodson P. and Roy P-M., *Survivre dans les pays en développement : approches du secteur informel*, Montréal, éd groupe interuniversitaire de Montréal, coll villes et développement, 42p.
- Bankolé A. T., 2008, *Vendeurs d'essence frelatée : trajectoire professionnelle et logiques de la persistance dans la vente*, mémoire de DTS en Action Sociale, FSS/UAC, 74p.
- Beaud, J-P., 1997, *L'échantillonnage*, chap.8, p. 185-215, in Gauthier, B., (réd), *Recherche sociale : la problématique de la collecte des données*, 3^{ème} éd, Presse de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 529p.
- Becker, H., 1985 (1963), *Outsiders : étude sociologique de la déviance*, Coll. Leçons choses, Paris, Métailié, 247p.

- Becker H., 1974, Labelling Theory Reconsidered, In Rock, P. and McIntosh, M. (Eds), *Deviance and Social Control*, London: Tavistock Publications, pp. 41-66.
- Becker H., 1985, *Comment on devient fumeur de marijuana*. Extrait d'Outsiders. Études de sociologie de la déviance, Paris, Métailié, éd. originale 1963, p. 64-81.
- Bedin V. et Fournier M., 2008, *La bibliothèque idéale des sciences humaines*, Paris, Sciences humaines, 414 p.
- Berrouet L., et Laurendon G., 2001, *Métiers oubliés de Paris. Dictionnaire littéraire et anecdotique*, Paris, Parigramme, 160 p.
- Berry-Chikhaoui I., et Deboulet A., (dir), 2000, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe*, Paris, Karthala.
- Billett S., 2004, *Working participatory practices: conceptualizing workplaces as learning environments*, Journal of Workplace Learning, vol. 16, n° 5/6, p. 312-324.
- Billett S., 2007, (sous presse), *Apprentissage et remaniement de pratiques culturelles*, Pratique de formation.
- BIT, 2000. *Emploi et protection sociale dans le secteur informel. Activités de l'OIT concernant le secteur informel urbain : évaluation thématique*. Rapport de la Commission de l'emploi et de la politique sociale à la 277^e session du Conseil d'administration du Bureau International du Travail, Genève, mars 2000, 34 p.

- BIT, 1993, *Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel*, 15^{ème} conférence des statistiques du travail, Genève.
- BIT, 1992, *Le travail dans le monde*, Genève 133 p.
- BIT, 1991, *Le dilemme du secteur non structuré*, rapport du Directeur Général, conférence internationale du travail, 78^{ème} session, Genève.
- BIT, 1988, *Rapport sur l'emploi en Afrique*, (Addis-Abéba, PECTA, 1989)
- Body-Gendrot S., 1998, *Les villes face à l'insécurité : des ghettos américains aux banlieues françaises*, Paris, Bayard., pp 26- 67.
- Bodson P., 1995, *Politiques d'appui au secteur informel dans les pays en voie de développement*, Paris, Économica, 196 p.
- Boudon R., 2003, *Déclin de la morale? Déclin des valeurs?* Paris, PUF
- Boudon R., 2003, *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF, 186 p.
- Boudon R., 1983, *La logique du social*, Paris, Seuil, 275 p.
- Boudon R., 1993, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF
- Bourdieu P., 1992a, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 270 p.
- Bourdieu P., 1993, *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 957 p.
- Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 254 p.
- Braunstein F., et Pepin J-F., 1998, *Histoire des grandes idéologies : Les courants idéologiques de 1789 à nos jours*, Paris, Vuibert, Coll., Idées et références, 187 p.

- Brodeur, J-P, 1984, *La délinquance de l'ordre*, Collection Cahiers du Québec. Droit et Criminologie, Montréal: Hurtubise (H.M.H.), 370 p.
- Brougère G., 2007, *Les jeux du formel et de l'informel*, Revue française de pédagogie, n° 160, juillet-août-septembre, pp 5-12
- Brougère G. et Bézille H., 2007, *De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation*, Revue française de pédagogie : recherches en éducation, n° 158, p. 117-160.
- Brilleau A., Roubaud F., 2005, *Proposition pour la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA*, STATECO, n°99, pp. 155-170.
- Canguilhem G., 1966, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, Coll. Galien, pp 96-179
- Carré P. & Charbonnier O. [dir.], 2003, *Les apprentissages professionnels informels*, Paris, L'Harmattan, 305 p.
- Castel R., 2002, *La sociologie et la réponse à la demande sociale*, in LAHIRE B., *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, pp. 67-77.
- Chabault V., 2010, *La FNAC, entre commerce et culture*, Paris, PUF
- Chamboredon J-C., 1971, *La délinquance juvénile, essai de reconstruction d'objet*, Revue française de sociologie, n°12. Paris, Éditions Ophrys, pp. 335-377.
- Chatel V., et Soulet M-H., 2003, *Agir en situation de vulnérabilité*, Laval, PUL, 214 p.

- Chaurand N. et Brauer M., 2008, *La déviance*, Revue électronique de Psychologie Sociale, n°3, pp. 9-23.
- Charmes J., 1990, *Une nouvelle revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel*, dans nouvelles approches du secteur informel, Paris, OCDE, pp 11-52.
- Charmes J., 1987, *Débat actuel sur le secteur informel*, in revue tiers monde, Paris, 28 p.
- Cheneau-Loquay A., 2008, *Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'ouest*, Netcom, vol. 22, n°1-2 et Netsuds, vol. 3, pp. 109-126.
- Clain O., 2005, *La médicalisation de la déviance dans le monde contemporain*, Entrevue dans Synapse, Journal de psychiatrie et système nerveux central, no. 215. Paris, pp. 9-14.
- Cohen A., 1971, *La déviance*, Belgique, Gembloux : Duculot, 239 p.
- Combessi J-C., 2007, *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, 5^{ème} éd., Coll, Repères, 124p.
- Cornut E., 2006, *Théorie critique de la fraude à la loi*, Tome 12, Paris, Defrénois, 511 p.
- Couet J-F, Davie A., et Le Flauchec A., 2004, *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie*, 4^{ème} éd, Paris, Liris, 176 p.
- Crevoisier O. et al, 2007, *L'économie informelle : une alternative à l'exclusion économique et sociale ?* université de Neuchâtel, UNESCO Suisse, 210 p.

- Crozier M. et Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris 6, Seuil, 417 p.
- Cusson M., 1974, *La resocialisation du jeune délinquant*, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal. 160 p.
- Dannefer, D. et Settersten R. A., 2010, *The Study of the Life Course : Implications for Social Gerontology*, in D. Dannefer and C. Phillipson (dir.), *The Sage handbook of social gerontology*, Thousand Oaks, California, Sage, p. 3-19.
- Dansou F. E., 1991, *Le développement des activités informelles dans un contexte d'ajustement structurel : cas de la République Populaire du Bénin*, in Lespes, JL, éd. *Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles*, coll. Université d'Orléan, Paris, PUF.
- Demeulenaere P., 2003, *Les normes sociales entre accords et désaccords*, Paris, PUF, 292 p.
- Defourny J., et Al, 1998, *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*, Paris, Desclée de Brouwer, 369 p.
- Demoustier D., 2001, *L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros Alternatives Economiques, 207 p.
- De Soto H., 1994, *L'autre sentier : la révolution informelle dans le Tiers-Monde*, Paris, La Découverte, 245 p.
- De Soto H., 1994, *L'autre sentier. La révolution informelle*, Paris, La Découverte, 248 p.
- Dubar C., 2000, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 239 p.

- Dubar C., et Tripier P., 2003, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- Dubet F., 1987, *La galère : jeune en survie*, Paris, Fayard, 497 p.
- Dumont R., 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Karthala, 256 p.
- Durand J-P., et Weil R., 2006, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, coll. Essentiel, 3^{ème} éd, 815 p.
- Durkheim E., 1937, *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige, PUF, 11^{ème} édition, 149 p.
- Durkheim E., *Jugements de valeurs et jugements de réalité*, Paris, Armand Colin.
- Echaudemaison C-D. et al, 2001, *Les grands textes de l'économie et de la sociologie*, Paris, Nathan, 431 p.
- Elias N., 1993, *Engagement et distanciation*, Paris Fayard, 258 p.
- Eme B., et Laville J-L., 2006, *Économie solidaire*, in J-L Laville, A.D. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Folio actuel, Gallimard, pp.303-312.
- Etienne J. et al, 1997, *Dictionnaire de sociologie : les notions, les mécanismes, les auteurs*, Paris, Hatier, 2^{ème} éd, 352 p.
- Etienne J. et al, 2004, *Dictionnaire de sociologie : les notions, les mécanismes et les acteurs*, Paris, Hatier, 3^{ème} édition, 448 p.
- Erbes-Seguín S., 2004, *La sociologie du travail*, Paris, Découverte, Collection Repères, 121 p.

- Ferréol G., et al, 2012, *Dictionnaire de sociologie*, 4^{ème} éd, Paris, Armand Colin, 332 p.
- Ferréol G., 2000, *La dissertation sociologique*, Paris, Armand Colin, collection Civisus sociologie, 192 p.
- Fransen A. et al, 2003, *Insécurité : un premier état des savoirs*, Fondation Roi Baudouin, Paris, 149 p.
- Friedmann G. 1961, *Problèmes humains du machinisme industriel*, Paris, Gallimard, pp. 298-301.
- Friedrichs J. et Ludtke H., 1980, *Participant observation: theory and practice*, Lexington (Mass.), Lexington Books.
- Gauthier B., et al, 1986, *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 535p.
- Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Coll. Le sens commun, Paris, de Minuit, 256 p.
- Gonzalez O., 2009, *Droits de l'homme, migrants et transnationalisme : une étude de cas*, Droits de l'Homme et consolidation démocratique en Amérique du Sud, Renée Fregosi et Rodrigo España (coordinateurs), Paris, L'Harmattan, pp. 297-313.
- Gourevitch J-P., 2002, *L'économie informelle : de la faillite de l'État à l'explosion des trafics*, Paris, Le pré aux Clercs, 346 p.
- Goux G., Maurin E., 2012, *Les Nouvelles Classes moyennes*, Paris, Seuil, Coll., La République des Idées, 124 p.

- Grawitz M., 1996, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 10^{ème} éd., 920 p.
- Guez S., 2007, *A la frontière du légal et de l'illégal, travail et narcotrafic à la Ciudad Juarez (Mexique) et El Paso (Etats-Unis)*, problèmes d'Amérique Latine, n° 66-67, pp 9-20.
- Gurvitch G., 1962, *Dialectique et sociologie*, Paris, Flammarion, 5^{ème} éd., 239 p.
- Guidère M., 2004, *Méthodologie de la recherche*, Paris, Ellipses, 127 p.
- Hayek F, 1980, *Droit, législation et liberté*, traduction de R. Audouin, Paris, P.U.F, (1973)
- Hayek, F, 2008 (1978), *Nouveaux essais de philosophie, de science politique, d'économie et d'histoire des idées*, traduction C. Piton Paris, Les Belles lettres : N.E.
- Hayek F, 1983 (1976), *Le mirage de la justice sociale*, Tome II,
- Hayek, F, 2006 (1960), *The constitution of liberty*, London, Routledge Classics edition: C.L.
- Hayek F, Tome III, 1983 (1979) *L'ordre politique d'un peuple libre* D.L.L.
- Heertje, A., et Barthélémy P., 1984, *L'économie souterraine*, Paris, Economica
- Hirschhorn M., 2007, *L'individu social : Autres réalités, autre sociologie ?*, Québec, PUL, Coll., Sociologie contemporaine, 285 p.

- Hounye Seddor C., 2004, *La situation de la distribution des produits pétroliers au Bénin, Cotonou, service du traitement, de la distribution et du contrôle des produits pétroliers*, 24 p.
- Hugon P., et Kervarec F., 2001, *Les politiques municipales d'appui au commerce informel alimentaire*, Collection Aliments dans les villes, DT/45-01F. Rome : FAO.
- Hugon Ph., 1982, *Secteur souterrain ou réseaux apparents*, dans Deble I, et Hugon Ph., (éds), *Vivre et survivre dans les villes africaines*, Paris PUF.
- Igue J. O. et Afouda S., 1992, *L'Etat-entrepôt au Bénin commerce informel ou solution à la crise ?* Paris, Karthala, 210 p.
- Ilenda M., 1989, *Le secteur informel un aperçu des aspects méthodologiques et conceptuels*, Québec Université Laval.
- Jamouille P., 2002, *La débrouille des familles, récits de vies traversés par les drogues et les conduites à risques*, Bruxelles, De Boeck Université, Coll. Oxalis, 232 p.
- Joggi A., 1998, *Les règles de l'économie informelle*, in Preiswerk, SBELLI Y. et F., *Pratique de la dissidence économique, réseaux rebelles et créativité sociales*, Paris, PUF, Genève : IUED, 160 p.
- Jürgen H., 1978, *Raison et légitimité*, Paris, Payot, pp. 126-127.
- Kalhoule T., 2005, (manuscrit), *Les composantes sociales et politiques de la vente de l'essence dans l'économie informelle à Cotonou*, mémoire de maîtrise en Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi, FLASH, 116 p.

- King M. et Kratz C., 1992, *La notion d'intérêt de l'enfant en droit : vecteur ou coopération et d'interférence ?* Revue Droit et Société, pp. 607-637.
- Kutu O., 1997, *Les intérêts et les valeurs. Introduction à la sociologie*, Bruxelles, De Boeck
- Laacher S., 2000, *Les SEL : économie solidaire ou travail clandestin ?*, in P. Cabin, *L'économie repensée*, Paris, Éditions Sciences Humaines, pp.123-126.
- Lachaud J-P., 1990, *Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique du Sud*, in D. Turnham, B. Salomé et A. Schwarz, *Nouvelles approches du secteur informel*, Paris, OCDE, pp.131-154.
- Lagrange H., 2002, *Les délinquances des jeunes. Dans Crime et sécurité l'état des savoirs*, par MUCCHIELLI L., ROBERT P., Paris, La Découverte, 444 p.
- Larraechea I. et Nyssens M., 1996, *L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili*, In Laville JL, éd. *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, pp.181-222.
- LARES, juillet 2011, *SONACOP : Etude du marché des produits pétroliers au Bénin*, 123 p.
- Latouche S., 1991, *Les paradoxes de la normalisation de l'économie informelle*, in Lespes, JL, éd. *Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles*, coll. Université d'Orléan, Paris, PUF.
- Lautier B., 2003, *Les limites de l'économie informelle comme alternative à la mondialisation libérale*, Revue du Mauss (21), 214p.

- Lautier B., 2004, *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, Coll Repère, 121 p.
- Lautier B., de Miras C., et Morice A., 1991, *L'Etat et l'informel*, Paris, L'Harmattan, 211p.
- Laé J-F, 1991, *Le travail au noir et l'économie informelle*, Sciences Humaines (6), pp 27-28
- Le Breton D., 2004, *L'interactionnisme symbolique*, Coll. Quadrige, Paris PUF, 249 p.
- Leclercq H., janvier 1993, *L'économie populaire informelle de Kinshasa*, Approche macro-économique, dans « Zaire Afrique », n°271, p.18.
- Llana C., 2001, *Stratégies d'acteurs de l'économie populaire dans le développement économique et social : le cas de la ville de Cochabamba en Bolivie*. Thèse Master of Sciences, CIHEAM/IAM, Montpellier, 318 p.
- Lubell H., 1991, *Le secteur informel dans les années 80 et 90*, OCDE, Paris, 138 p.
- Maldonado C., 1995, *Entre l'illusion de la normalisation et le laissez-faire. Vers la légalisation du secteur informel ?* Revue internationale du travail, vol.135, n°6.
- Marechal J-P., 1998, *Le rationnel et le raisonnable*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 148 p.
- Martin O., 2005, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 128 p.

- Martuccelli, D. 2004, *Pour une sociologie de l'individuation*, in Caradec V. et Martuccelli D., *Matériaux pour une sociologie de l'individu : Perspectives et débats*, Lille, Septentrion, pp. 295-315.
- Maruani M., 2011, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, coll., Repères Sociologie, 128 p.
- Marx K., 1987, *Marx et les sciences humaines*, Lausanne, éd G. Seal, l'Age d'homme, 157p.
- Marx K., 1965, *Critique de l'économie politique*, Paris, Gallimard, in Œuvres, coll. La Pléiade, Tome 1.
- Marx K., 1971, *Le capital*, livre I, 2^{ème} section, chap XIV et XV, traduction française, Joseph Roy.
- Merton R., 1971, *Déviance et criminalité*. In : Le Masson & Rodrigue (eds.), *Sciences sociales*, Sirey, pp 27-48.
- Monnet J., 2010, *Dissociation et imbrication du formel et de l'informel : une matrice coloniale américaine*, *Espaces et sociétés*, 2010/3, n° 143, pp.13-29.
- Montcho B., 2012, (manuscrite), *La vente parallèle de l'essence à Cotonou comme stratégie de survie et opportunité d'affaire*, mémoire de DEA, FLASH/EDP, UAC, 102 p.
- Montcho B., 2009, *Problématique de l'interdiction de la vente de carburant dans le secteur informel à Cotonou*, mémoire de maîtrise, FLASH/DSA, UAC, 96 p.

- Mozère L., 2004, *Travail informel et projet de vie. Les domestiques philippines à Paris*, in Barbe N., Latouche S., *Économies choisies ?*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 93-108.
- Morillon V. et Afouda S., 2005, *Le trafic illicite des produits pétroliers entre le Bénin et le Nigeria : vice ou vertu pour l'économie béninoise ?*, Cotonou LARES, 136 p.
- Mozère L., 1999, *Travail au noir, informalité : liberté ou sujétion ?*, Paris, L'Harmattan, 154 p.
- Mubake M., 1984, *Economie souterraine et phénomène informel au Zaïre*, dans « Zaïre Afrique », Kinshasa, n°196, 491 p.
- Mucchielli L., 1999, *La déviance : normes, transgression et stigmatisation*, in Sciences Humaines : Normes Interdits Déviance n° 99, France : Sciences humaines (1989), pp. 20- 25.
- Muniglia V. Rothe C., 2013, *Parcours de jeunes en grandes difficulté : à l'interaction de logiques d'intervention professionnelles et des usages juvéniles de l'aide sociale*, Lien social et politiques n° 70, pp. 153-169.
- Nouhouayi A., 2013, *Corruption électorale, une expression de la crise de légitimité : quelles leçons pour la démocratie en Afrique ?* 20 p.
- Nouhouayi A., 1988, *Vers une nouvelle philosophie du développement de l'Afrique noire*. Thèse de doctorat d'Etat, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 763 p.
- Nyssens M., 2004, *Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale, une perspective Nord-Sud*, in Charlier S., Nyssens M., Peemans J-P., et

Yépez Del Castillo I., *Une solidarité en actes, gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, Presses Universitaires de Louvain, Belgique, pp.129-148.

- Ogien A., 2012, *Sociologie de la déviance*, Paris, PUF, Coll, Licence Socio, 314 p.
- Ogien A., et Quere L., 2005, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 127 p.
- Paquot, T. 2006, *Terre urbaine, cinq défis pour le devenir urbain de la planète*, Paris, La Découverte.
- Parra J., 2007, *La règle du business sociologie du marché informel de vêtements dans la ville de Mexico*, Paris, EHESS, pp.71- 82.
- Parsons, T. 1951, "*L'institutionnalisation des normes et valeurs*", in *Toward a general theory of action*, Harvard University press, pp. 16-128, reproduit in ETIENNE et MENDRAS, pp. 135-136.
- Paugam S., 2014, *Intégration et inégalités : deux regards sociologiques à conjuguer*, Paris, PUF, Coll., Le lien social, pp. 1-25.
- Paugam S., 2014, *L'épreuve de la disqualification parentale*, Paris, PUF, Coll., Le lien social », pp. 113-135.
- Paugam S., 2014, *Les paliers de l'intégration*, Paris, PUF, Coll., Le lien social, pp. 479-512.
- Paugam S., 2013, *Les cycles de la solidarité envers les pauvres*, in CASTEL R., DUVOUX N. (dir.), *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, Coll., La vie des idées, p. 23-41.

- Paugam S., 2010, *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, Quadrige-manuels, 458 p.
- Paugam S., Giorgetti C., 2013, *Des pauvres à la bibliothèque*, Paris, PUF, coll., Le lien social, 185 p.
- Petrella R., et al, 1997, *L'Etat démissionne? Place au privé : les œuvres d'entraide en question : les organisations privées rempliront-elles demain toutes les tâches sociales ?*, Suisse, Caritas, 56 p.
- Piguet E., et Bessan R., 2005, *L'emploi indépendant des personnes issues de la migration en Suisse en 2000*, in Haug W. et Wanner P., edictors, migrants et marché du travail en Suisse compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère, Neuchâtel : office fédéral de la statistique, 105p.
- Pillon V., 2003, *Normes et déviances*, Coll. Thèmes & débats. Rosny-sous-Bois : Bréal, 125 p.
- Polanyi K., 1944, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, trad. française C. Malamoud, M. Angeno, Gallimard, Paris, [1983], pp. 90-99.
- Poupart J., 1997, *L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques*, in POUPART et al., (dir), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques, Rapport du groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives*, Montréal, Gaétan Morin, 387 p.

- Poizat D., 2003, *L'éducation non formelle*, Paris, L'Harmattan, Coll. Education comparée, 222 p.
- Regards Croisés sur l'Economie n°14 (Revue), 2013, *Lumière sur les économies souterraines : crime trafic, travail au noir*, La Découverte, Paris, 244p.
- Reynaud J-D., 1997, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Paris, [1989], 297 p.
- Reynaud J.D. 1997, *Les règles du jeu*, in : Le Masson et Rodrigues, *Sciences sociales*, édition. Sirey, pp. 17-23.
- Ricardo D., 1977, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, trad. française Gallimard, chap. 7, pp. 116-118.
- Rodriguez-Torres D., juin 1998, *Le Kenya le contrat social à l'abandon*, Politique Africaine 70, Paris, Karthala.
- Roubaud F., 2009, *La production statistique sur le secteur informel en Afrique : quels enseignements et quelles perspectives ?* STATECO, n°104, pp. 115-126.
- Roubaud F., 1994, *L'économie informelle au Mexique. De la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Paris, Khartala-Orstom, 456 p.
- Rokotomanana F., et al, 2000, *L'enquête 1-2-3 sur le secteur informel et la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo 1995, 1998 : la consolidation d'une méthode*, STATECO, n°95/96/97, pp. 41-62.

- Roulleau-Berger L., 2004, *Routes migratoires et circulation en Chine : entre mobilité intercontinentales et transnationales*, revue européenne des migrations internationales, vol. 20, pp. 27-42.
- Roulleau-Berger L., 2003, *Jeunes, travail et insécurité salariale*, *Empan*, n° 50, pp.57-61.
- Roupnel-Fuentes M., 2011, *Les Chômeurs de Moulinex*, Paris, PUF, « Le Lien social », 359 p.
- Sahgui J., 2012, *Migrations, changements socioculturels et développement chez les Bialebe de l'Atacora au nord-ouest du Bénin*, Thèse de doctorat, FLASH/EDP, 305 p.
- Séjourne M., 2011, *La banalité d'une urbanisation illégale in* BATTESTI V. et F. IRETON (dir.), *L'Égypte au présent. Inventaire d'une société avant révolution*, Sindbad-Actes Sud, Paris, pp. 111-128.
- Setbon M., 1995, *Drogue, facteur de délinquance ? D'une image à son usage*. Revue française de science politique, vol. 45, n° 5, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp 747-774.
- Singly F., et al, 2013, *Nouveau manuel de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} éd, 280 p.
- SITRASS, 2004, *Pauvreté et mobilité urbaine à Conakry*, Rapport final, SSATP, 142 p.
- Smith A., 1976, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, trad. française Gallimard, livre IV, chap. 2, pp. 257-260.

- Smith A., 1776, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre I, chap. I, Paris, trad. française Germain Garnier, 1991.
- Schugurensky D., et Myers J.-P., 2003, *A framework to explore lifelong learning : The case of the civic education of civics teachers*, International Journal of Lifelong Education, vol. 22, n° 4, pp. 352-379.
- Soulet M-H., 2006, *Chômage et solidarité: les nouvelles inégalités*, vol : 12, Saint-Paul, Coll., Res socialis, 178 p.
- Soulet M-H., 2004, *Agir en société: engagement et mobilisation aujourd'hui*, vol : 19, Saint-Paul, Coll., Res socialis, 222 p.
- Tanriverdi D., 2001, *Impact de l'amont sur la fonction « approvisionnement » dans la chaîne de valeur : le cas des grandes entreprises industrielles et du secteur informel dans la filière lait en Turquie*. Thèse Master of Sciences, CIHEAM-IAMM, Montpellier, 136 p.
- Touraine A. 1994, *Au traité de sociologie du travail de Decoster et Pichault*, Bruxelles, De Boeck Université, pp.6-10.
- Turcotte L., 2006, *De l'économie informelle à la morphologie sociale de l'économie. L'étude de cas des Mafy ady à Tananarive (Madagascar)*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 521 p.
- Vallet G., 2011, *Petit manuel de sociologie à l'usage des économistes*, Paris, PUG, Coll. L'économie en plus, 115p.
- Vescovo A., et al, 2008, *Mesure du secteur informel : sensibilité aux non-réponses et validation d'une imputation probabiliste*, STATECO, n° 012, pp. 22-45.

- de Villiers G. 1992, *Petite économie marchande et phénomènes informels en Afrique*, in *Economie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique*, collection les cahiers du CEDAF-ASDOC STUDIES, 208 p.
- Vinck D., 1995, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, Coll., "U", 292 p.
- Wagner A.C., 2011, *Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°5, pp 4-9.
- Walras L., 1875, [1901], *Eléments d'économie politique pure*, LGDJ 1952, 5^{ème} leçon, pp. 44-47.
- Webster L., et Fidler P., 1996, *Le secteur informel et les institutions de microfinancement en Afrique de l'ouest*, Banque Mondiale, Washington.

REFERENCES WEBOGRAPHIQUES

- Adjovi I. S., 2009, *L'économie informelle à Cotonou: interactions institutions et groupements féminins*, mémoire de maîtrise en sociologie FLASH, UAC, <http://www.memoireonline.com/04/11/4477/m>, consulté ce 05/09/2013 à 11H57
- Agbota R., 2000, *Le secteur informel au Bénin*, in Ecole Internationale de Commerce et de Développement, <http://www.ortcoop.free.fr>, ce 06/09/2013 à 14h 13mn.
- Akomatsri L., 2009, *Le secteur informel, un manque à gagner pour l'Etat*, <http://akomatsrilola.blogvie.com/2009/07/06/le-secteur-informel-un-manque-a-gagner-pour-l%E2%80%99economie-togolaise/>, paru dans TOGOMAG, consulté ce 29/08/2012 à 08H26
- Alba C., et Labazée P., 2011, *Libéralisation et secteur informel*, <http://transcontinentales.revues.org/610>, pp. 77-98, consulté le 01/12/2012.
- Alter N., 2000, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, <http://www.cnam.fr/lipsor/dso/articles/fiche/alter.html>, consulté ce 07/07/2011 à 07h11, 28 p.
- Amosse T., et Chardon O., 2006, *Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ?* Economie et statistiques, <http://formation.apses.org/images/PDF/>, consulté ce 19/03/2014 à 12H03, pp. 203-229.

- Bellot C., et Loncle P., 2013, *L'accompagnement des jeunes en difficulté*, Revue, Lien social et Politiques, Numéro 70, pp.3-9
<http://id.erudit.org/iderudit/1021152ar> consulté ce 25/03/2014 à 12H31.
- Bigot R., Langlois S., (2011), *Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France*, l'année sociologique, <http://www.fss.ulaval.ca/cms.upload/soc/fichiers/>, consulté ce 19/03/2014 à 11H27, n°1, pp 21-46.
- Bosio M., 2012, *Les services sociaux dans le marché interne : à la frontière entre compétitivité et solidarité*, Revue française des affaires sociales, n°1, <http://www.cairn.info/resume.php>, consulté ce 19/03/2014 à 12H15, pp. 130-149.
- Carpentier N. et White D., 2013, *Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation*, Sociologie et sociétés, vol. 45, n° 1, p. 279-300
<http://id.erudit.org/iderudit/1016404ar>, consulté le 24 /09/ 2013 à 08:49.
- Collin D., 2010, *De la "crise des valeurs" à la recherche d'une morale pour notre époque*, <http://denis-collin.viabloga.com/news/de-la-crise-des-valeurs-a-la-recherche-d-une-morale-pour-notre-epoque> consulté ce 30/11/2012 à 05H53.
- Dubechot P., Lecomte C., 2000, *Des ressources aux compétences : propositions pour une méthode d'analyse des attitudes et comportements des jeunes des banlieues et d'ailleurs*, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CRèDOC), Paris, cahier de recherche n° 153, <http://www.credoc.fr> consulté ce le 08/01/2013 à 11H20, 103 p.

- Doutetien H., 2012, *Commerce informel de l'essence frelatée, et si nous osions formaliser le kpayo ?* <http://www.lacroixdubenin.com>, consulté ce 17/08/2013 à 07h17.
- Dubechot P., Lecomte C., 2000, *Des ressources aux compétences : propositions pour une méthode d'analyse des attitudes et comportements des jeunes des banlieues et d'ailleurs*, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CRèDOC), Paris, cahier de recherche n° 153, <http://www.credoc.fr> consulté ce le 08/01/2013 à 11h20, 103 p.
- Guillomet, 2012, *Le néolibéralisme de Friedrich Hayek et la question des inégalités* <http://denis-collin.viabloga.com/news/le-neoliberalisme-de-friedrich-hayek-et-la-question-des-inegalites> consulté ce 30/11/2012 à 05h57
- Gonzalez O. L., 2010, *Violence homicide en Colombie : déviance ou débrouille ?* <http://www.sociologos.revues.org/2495> consulté ce 27/10/2013 à 19h07.
- Gonzalez O., *Où sont les migrants dans la mobilisation sociale ? « débrouille », lutte transnationale et alliances locales des Andins en Europe*, <http://olgagonzalez.wordpress.com/> consulté ce 16/12/2013 à 15h39.
- Gonzalez, O., 2011b, *Les migrants, sujets de la mobilisation ? l'expérience des migrants équatoriens dans la crise espagnole à la fin des années 2000*, Amérique Latine Histoire et Mémoire, Les Cahiers ALHIM, n° 22, URL : <http://alhim.revues.org/index4151.html>, consulté ce 27/07/2013 à 02h07.

- Iyenda G., 2002, *La pauvreté urbaine et secteur informel à Kinshasa*, <http://www.inwent.org/E+Z/zeitschr/df502-7.htm> consulté ce 21/06/2011 à 14H32, p. 18-21.
- Kibalonza Kabwende B., 2005, *Le secteur informel et le relâchement de la contrainte budgétaire des ménages des fonctionnaires de l'Etat à Goma : cas du quartier Katindo de 2005 à 2006*, http://www.memoireonline.com/01/10/3113/m_le-secteur-informel-et-le-relachement consulté ce 21/06/2011 à 22H07.
- Lallement M., *Action rationnelle*, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/action-rationnelle/> consulté ce 09/10/2013 à 19H17
- Martin C., 2010, *Les politiques de la famille*, in Olivier Borraz et Virginie Guiraudon, *Politiques publiques 2 Presses de Sciences Po « Académique »*, <http://www.cairn.info/politiques-publiques-2---page-29.htm> consulté ce 20/01/2014 à 16H46, pp. 29-55.
- Melossi D., 2001, *Le crime de la modernité, sanctions, crime et migration en Italie (1863-1997)*, *Sociologie et sociétés*, 33(1), <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2001/v33/n1/001494ar.pdf>
- Monnet J., 2006, *L'ambulantage : Représentations du commerce ambulante ou informel et métropolisation*, <http://cybergeorge.revues.org/2683> consulté ce 29/08/2012 à 08H31.
- Nelisse C., 1994, *La croisée du formel et de l'informel : entre l'Etat et les partenaires*, <http://id.erudit.org/iderudit/005197ar> ce 22/09/2011 0 07H53.

- Nelisse C., et al, 1994, *Les formes de l'informel*, Lien social et politique, n°32, p. 5-13, <http://id.erudit.org/iderudit/005159ar> consulté ce 22/09/2012 à 07h44.
- Padilla M., et al, (2004), *Contribution du secteur informel à l'approvisionnement en produits laitiers des villes méditerranéennes : le cas de la Tunisie, du Maroc, du Liban et de la Turquie*, <http://www.jle.com/e-docs/00/03/FE/E6/article.phtml>, consulté ce 29/08/2012 à 08H20.
- Procacci G., 1996, *Exclus ou citoyens ? Les pauvres devant les sciences sociales*, Archives européens de sociologie, 37, 2, <http://www.cat.inist.fr/>, consulté ce 19/03/2014 à 12H30 pp. 323-342.
- Renaud G., 1995, *Le formel et l'informel : une tension créatrice continue*, <http://id.erudit.org/iderudit/602419ar>, consulté ce 06/10/2012 à 05H44 Théologiques, vol.3 n°1, p.129-152.
- Serre D., 2012, *Le capital culturel dans tous ses états*, n°1-2, <http://www.caim.info/resume.php>, consulté ce 19/03/2014 à 11H07, pp 4-13.
- TENAERTS M-N., 2008, *Approches sociologiques de la déviance*, UFAPEC, www.ufapec.be, consulté ce 17/10/2012 à 02h 41, pp 1-6.
- Torrey B., 2004, *L'urbanisation : une force environnementale incontournable*, <http://www.prb.frenchcontent/articles/2004/lurbanisation.aspx> consulté ce 23/08/2011 à 10H50.

- Weber M., 1921, *Economie et société*, Traduction française Paris, Plon, 1971, XXII-650 pages, <http://www.google.fr/#q=1%légitimité+rationnelle+weber> ce 31/08/2013 à 17H15.

ANNEXES

Questionnaire adressé aux vendeurs

Numéro du questionnaire / ___/___/___/ à ne pas remplir

Note préliminaire

Dans le cadre de la rédaction d'une Thèse de Doctorat portant sur la vente de l'essence "kpayo", une série d'informations sont produites. Le sujet démontre qu'il s'agit d'une activité qui permet aux acteurs de vivre et de survivre à Cotonou. Vous êtes identifié à titre de vendeur qui peut nous fournir des informations et clarifications sur certains points. Merci pour votre contribution.

SECTION 0 : IDENTIFICATION ET PROFIL DES VENDEURS

N°	Questions	Réponses	Codes
01	Nom _____		
02	Prénom _____		
03	Sexe	Masculin	1
		Féminin	2
04a	Quelles formations avez-vous reçues ? _____		
04b	Quand avez-vous reçu cette ou ces formation(s)?		
05	Quel âge avez-vous ?	/___/___/ âge en années révolues	
06	Religion	Catholique	1
		Islam	2
		Evangéliques	3
		Endogènes	4
		Autres	9
		Préciser _____	
07	Niveau d'instruction	Aucun	1
		Primaire	2
		Secondaire 1 ^{er} cycle	3
		Secondaire 2 ^{ème} cycle	4
		Universitaire	5
08	Groupe socioculturel	Fon	1
		Yoruba/Nago	2
		Aïzo	3
		Goun	4
		Adja	5
		Mina	6
		Autres	9
Préciser _____			

N°	Questions	Réponses	Codes
09	Situation matrimoniale	Célibataire Marié Divorcé/séparé Veuf	1 2 3 4
10	Type de famille	Monogamie	1
		Monoparentale	2
		Polygamie	3
11	Nombre d'enfants à charge	Garçons /_/_/_ Filles /_/_/_	
12	Ancienneté dans la vente de l'essence "kpayo"	/_/_/_	
13	Quelle est votre provenance ? _____ _____		
14	Où habitez-vous ?	Ma maison	1
		Chez mes parents	2
		Chez mon employeur	3
		Chez un ami/connaissance	4
		Autres	9
		Préciser _____	

SECTION 1 : RAISONS DE LA VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO"

N°	Questions	Réponses	Codes	
100	Retracez-nous votre parcours, celui d'autres dans la vente de l'essence kpayo _____ _____			
101	Dans contextes avez-vous choisi de vendre de l'essence kpayo ? (<i>Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles</i>)	a) Décès des parents	Oui	Non
		b) Echec scolaire	1	0
		c) Obtenir un diplôme professionnel	1	0
		d) Fin de ma formation universitaire	1	0
		e) Perte d'un emploi	1	0
		f) Difficulté d'insertion sociale	1	0
		g) Crise conjugale	1	0
		h) Autres	1	0
	Préciser _____			
102	Quelles sont les pratiques culturelles liées à la vente de l'essence ? _____			

Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille ?

N°	Questions	Réponses	Codes	
103	Y a-t-il des rituels à faire avant de vendre de l'essence ?	Oui Non	1 0	
104	Lesquels ? _____ _____			
105	Pour quelles divinités ? _____ _____			
106	Y a-t-il un lien entre ces pratiques et la persistance de la vente du kpayo ?	Oui Non	1 0	
107	Justifiez _____ _____			
108	Etes-vous prête à quitter ce commerce ?	Oui Non	1 0	
109	Dans quelle condition ? _____ _____			
110	Qui participe à la prise de décision ? _____ _____			
111	Quels sont les facteurs qui influencent cette décision ? _____ _____			
112	Avez-vous appris un métier	Oui Non	1 0	
113	Si oui, pourquoi n'exercez-vous pas le métier appris ? _____ _____			
114	Si non pourquoi l'avez-vous abandonné pour vendre de l'essence "kpayo" ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>		Oui	Non
		a) Manque de clientèle	1	0
		b) Moins rentable	1	0
		c) Bénéfice inexistant	1	0
		d) Suivismisme	1	0
		e) Autres	1	0
	Préciser _____			
115	Pourquoi avez-vous préféré de vendre l'essence "kpayo" ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples,</i>		Oui	Non
		a) Rentable	1	0
		b) Facile à vendre	1	0
		c) Existence de la clientèle	1	0
		d) Facile d'accès	1	0

Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille ?

N°	Questions	Réponses	Codes	
	<i>plusieurs réponses sont possibles)</i>	e) Suivismisme	1	0
		f) Autres	1	0
		Préciser _____		
116	Qui vous a facilité la vente de l'essence "kpayo" ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>		Oui	Non
		a) Un parent	1	0
		b) Un héritage	1	0
		c) Un ami	1	0
		d) Une activité du milieu	1	0
		e) Autres	1	0
Préciser _____				
117	Comment avez-vous débuté la vente de l'essence "kpayo" ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>		Oui	Non
		a) Moi-même	1	0
		b) Un parent	1	0
		c) Un ami	1	0
		d) Un facilitateur	1	0
		e) Autres	1	0
Préciser _____				
118	Quelles sont les destinations des fonds de cette vente ? _____ _____			
119	Quel est votre lieu d'approvisionnement ?		Oui	Non
		a) Lagune de Cotonou	1	0
		b) Embarcadère de Calavi	1	0
		c) Lagune de Porto-Novo	1	0
		d) Autres	1	0
		Préciser _____		
120	Quels sont les critères de choix de ce lieu d'approvisionnement ? _____			
121	Avez-vous un ou plusieurs fournisseurs ?	Oui Non	1 0	
122	Avez-vous des liens de parenté avec lui/eux ?	Oui Non	1 0	
123	Lesquels ? _____ _____			
124	Constituent-ils pour vous un facteur pour la vente ? _____ _____			
125	Comment ? _____			
126	Comment avez-vous choisi cet emplacement ? _____ _____			

Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille ?

N°	Questions	Réponses	Codes	
			Oui	Non
127	Quelles sont les démarches à faire avant de s'installer ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Au niveau des anciens vendeurs du milieu	1	0
		b) Des autorités locales	1	0
		c) Autres	1	0
		Préciser _____		
128	N'importe qui peut le faire ?	Oui Non	1 0	
129	Si oui, comment ? _____ _____			
130	Si non, pourquoi ? _____ _____			
131	Est-il facile de sortir de ce commerce ?	Oui Non	1 0	
132	Si oui comment ? _____ _____			
133	Si non, pourquoi s'en sortir ? _____			
134	Quels sont les avantages comparés liés à cette vente ? _____ _____ _____			
135	Pourriez-vous vivre à Cotonou sans vendre l'essence "kpayo" ?	Oui Non	1 0	
136	Si oui, comment ? _____ _____ _____			
137	Si non, pourquoi ? _____ _____ _____			

SECTION 2 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

N°	Questions	Réponses	Codes	
			Oui	Non
200	Comment se procurer l'essence "kpayo" ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une</i>	a) Par simple commande	1	0
		b) Par abonnement	1	0

Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille ?

N°	Questions	Réponses	Codes	
	<i>question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	c) Autres	1	0
		Préciser _____		
201	Dites-nous les itinéraires de vos achats. <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Par voie terrestre	Oui 1	Non 0
		b) Par voie fluviale	1	0
		c) Par voie lacustre	1	0
		d) Par voie marine	1	0
		e) Autres	1	0
		Préciser _____		
202	Qui vous livre l'essence "kpayo" ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Exportateurs	Oui 1	Non 0
		b) Importateurs	1	0
		c) Grossistes	1	0
		d) Demi-grossistes	1	0
		e) Grossistes indépendants	1	0
		f) Détaillants	1	0
		g) Agents d'approvisionnement	1	0
		h) Automobilistes	1	0
		i) Piroguiers	1	0
		j) Autres	1	0
		Préciser _____		
203	Quel est leur profil/profession ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Fonctionnaire de l'armée	Oui 1	Non 0
		b) Fonctionnaire des douanes	1	0
		c) Fonctionnaire de la police	1	0
		d) Fonctionnaire de la marine	1	0
		e) Fonctionnaire de l'administration	1	0
		f) Hommes d'affaires privés	1	0
		g) Sans emploi	1	0
		h) Sans qualification	1	0
		i) Autres	1	0
		Préciser _____		
204	Quelles sont les formalités à remplir avant toutes commandes et ou livraisons ? _____			
205	Comment cela se passe ? _____			
206	Qui achète l'essence kpayo chez	a) Elèves et étudiants	Oui 1	Non 0

Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille ?

N°	Questions	Réponses	Codes	
	vous ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	b) Sans emploi	1	0
		c) Autorités et fonctionnaires d'Etat	1	0
		d) Autorités politiques	1	0
		e) Hommes d'affaires	1	0
		f) Ouvriers	1	0
		g) Chauffeurs de taxi	1	0
		h) Zémidjans	1	0
		i) Autres	1	0
	Préciser _____			
207	Comment arrive-t-on à rentrer dans ce cercle des fournisseurs d'essence ? _____			
208	Faut-il être initié ?	Oui	1	
		Non	0	
209	Si oui, en faisant quoi? _____			
210	Suffit-il d'avoir un capital important?	Oui	1	
		Non	0	
211	Existe-t-il une hiérarchie dans la livraison du produit ?	Oui	1	
		Non	0	
212	N'importe qui peut vendre de l'essence "kpayo" à Cotonou ?	Oui	1	
		Non	0	
213	Si oui, comment ? _____			
214	Si non, pourquoi ? _____			
215	Qui fixe les prix d'achat ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>		Oui	Non
		a) Exportateurs	1	0
		b) Importateurs	1	0
		c) Grossistes	1	0
		d) Autres	1	0
	Préciser _____			
216	Qui fixe les prix de vente au niveau des vendeurs de Cotonou ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>		Oui	Non
		a) Exportateurs	1	0
		b) Importateurs	1	0
		c) Grossistes	1	0
		d) Demi-grossistes	1	0
		e) Grossistes indépendants	1	0
		f) Détaillants	1	0
		g) Agents d'approvisionnement	1	0
		h) Automobilistes	1	0
		i) Piroguiers	1	0

Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille ?

N°	Questions	Réponses		Codes	
			j) Autres	1	0
		Préciser _____			
217	Quels sont les critères de fixation des prix d'achat ?				
218	Quels sont les critères de fixation des prix de vente				
219	Ce prix est-il fixé par zone ?	Oui Non	1 0		
	Existe-t-il un chef de zone ?	Oui Non	1 0		
220	Si oui, quel est son rôle ?				
221	Avez-vous souscrit aux tontines de la zone ?	Oui Non	1 0		
222	Si oui, combien ?	/ / / / / / / / / /			
223	Si non, pourquoi ?				
224	Quelle est l'utilité ou l'importance de ces tontines ?				
225	Les vendeurs y sont contraints ?	Oui Non	1 0		
226	Si oui pour quelles raisons ?				
227	Avez-vous des difficultés dans le fonctionnement ou l'organisation de la vente du "kpayo" ?	Oui Non	1 0		
228	Si oui, quelles sont ces difficultés ?				
229	Existe-t-il des conflits entre vendeurs ?	Oui Non	1 0		
230	Quel genre de conflit ?				
231	Comment cela est géré ?				
232	Qui le faire souvent ? (<i>Enquêteur : ici il s'agit d'une question</i>)	a) Les responsables hiérarchiques	Oui Non	1 0	
		b) Les responsables de zone	Oui Non	1 0	

N°	Questions	Réponses	Codes	
	<i>à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	c) Entre vendeurs	1	0
		d) Autres	1	0
		Préciser _____		
233	Comment est-il saisi ? _____			

SECTION 3 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DES ETALAGES

N°	Questions	Réponses	Codes	
300	Combien d'étalages avez-vous ?	/ ___ / ___ /		
301	Etes-vous seul à les gérer ?	Oui Non	1 0	
302	Si oui, comment ? _____			
303	Si non grâce à : <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Mes enfants	Oui	Non
		b) Ma sœur	1	0
		c) Mon frère	1	0
		d) Mes employés	1	0
		e) Autres	1	0
	Préciser _____			
304	Sont-ils payés ?	Oui Non	1 0	
305	Si oui,	Par jour	1	
		Par semaine	2	
		Par mois	3	
306	Combien ?	/ ___ / ___ / ___ / ___ /		
307	Les gains vous permettent-ils de supporter ces charges ?	Oui Non	1 0	
308	Si non, comment vous vous arrangez ? _____			
309	Payez-vous des taxes à la mairie de Cotonou ?	Oui Non	1 0	
310	Si oui, à qui ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Au chef quartier	Oui	Non
		b) Aux agents d'arrondissement	1	0
		c) Aux agents de la municipalité	1	0
		d) Aux agents d'impôt	1	0
		e) Autres	1	0
	Préciser _____			
311	Comment appelle-t-on ces taxes ? _____			

N°	Questions	Réponses	Codes	
312	Sont-ils payés par	Jour	1	
		Semaine	2	
		Mois	3	
313	Quelles sanctions en cas de non-paiement ? _____ _____			

**SECTION 4 : STRATEGIES/FORMES DE RESISTANCES A LA LUTTE
CONTRE L'ESSENCE "KPAYO"**

N°	Questions	Réponses	Codes	
400	Est-il interdit de vendre l'essence kpayo ?	Oui Non	1 0	
401	Pourquoi vous continuez de vendre ? _____			
402	Qui sont ceux qui combattent la vente de l'essence kpayo ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Douaniers	Oui	Non
		b) Gendarmes	1	0
		c) Marins	1	0
		d) Militaires	1	0
		e) Sapeurs-pompiers	1	0
		f) Civiles	1	0
		g) Autorités locales	1	0
		h) autres	1	0
	Préciser _____			
403	Quelles sont les stratégies de contournement à la lutte ? _____ _____			
404	Comment sont-ils élaborés ? _____			
405	Par qui ? _____			
406	Et comment êtes-vous informés ? _____			
407	Avez-vous le soutien des forces de l'ordre ?	Oui Non	1 0	
408	Ils collaborent souvent avec vos responsables ou vous-même ?	Oui Non	1 0	
409	Quels genres de collaborations vous leur proposez souvent ? _____ _____			
410	Sont-ils parfois vos facilitateurs ?	Oui Non	1 0	
411	Si oui, comment ? _____			

Commercialisation de l'essence "kpayo" à Cotonou : entre déviance et débrouille ?

N°	Questions	Réponses	Codes	
412	Sont-ils vos complices ?	Oui Non	1 0	
413	Si oui, de quelle manière ? _____ _____			
414	Appréciez-vous le soutien des populations pendant les luttes ?	Oui Non	1 0	
415	Enumérez-nous quelques-uns de leurs soutiens _____ _____			
416	Quelles sont les stratégies utilisées pour faire échec à la lutte contre la vente du kpayo par les forces de l'ordre ? _____ _____			
417	Quelles sont vos opinions sur les méthodes de lutte utilisées par les gouvernements ? _____ _____			
418	Que pensez-vous des propositions des gouvernants à abandonner la vente ? _____ _____ _____			
419	Qu'ont-ils fait à votre rencontre jusqu'à ce jour ? _____ _____			
420	Vous faites recours à quelles méthodes ? <i>(Enquêteur : ici il s'agit d'une question à choix multiples, plusieurs réponses sont possibles)</i>	a) Grèves	1	0
		b) Refus de vendre	1	0
		c) Vendre très cher	1	0
		d) Bloquer les voies publiques	1	0
		e) Autres	1	0
	Préciser _____			
421	Comment sont-elles organisées ? _____ _____			
422	Quelles sont les implications de ces méthodes sur les populations ? _____ _____			

Merci pour votre contribution

Guide d'entretien adressé aux consommateurs

Nom:.....

Prénoms:.....

Sexe:.....

Qualificatif :.....

Activité :.....

I- Connaissances sur l'essence "kpayo"

II- Raisons de s'approvisionner en essence "kpayo".

. Economiques ;

. Sociales ;

. Autres raisons ;

III- Conséquences de l'utilisation de l'essence "kpayo".

- Matérielles ;

- Environnementales ;

- Autres ;

IV- Logiques des consommateurs sur l'essence "kpayo"

V- Perceptions sociales sur la vente de l'essence "kpayo"

VI- Perception/ conception des consommateurs sur la lutte contre la vente de l'essence "kpayo".

Guide d'entretien adressé aux autorités politiques et gérants de stations

Nom.....

Prénoms :.....

Sexe :.....

Qualificatif :.....

I- Perception sur la vente de l'essence "kpayo" à Cotonou

II-Causes de la vente et de la persistance du commerce parallèle d'essence

- Economiques ;
- Sociales ;
- Politiques;

III- Conséquences de la vente de l'essence "kpayo"

- Pour l'Etat;
- Pour les sociétés agréées ;
- Pour les populations;

IV- Interdiction de la vente de l'essence "kpayo"

- Motivations de l'Etat et des sociétés agréées
- Politiques et plans exécutés et envisagés

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	3
IN MEMORIUM	4
REMERCIEMENTS.....	6
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
RESUME	11
ABSTRACT.....	12
LISTE DES FIGURES	13
LISTE DES GRAPHIQUES.....	14
LISTE DES PHOTOS.....	15
LISTE DES TABLEAUX.....	16
INTRODUCTION GENERALE	17
PREMIERE PARTIE :.....	29
DES CRISES ECONOMIQUES ET SOCIALES AU COMMERCE PARALLELE DE L'ESSENCE	29
CHAPITRE I : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO": UNE PREOCCUPATION DE LA SOCIOLOGIE DE LA DEBROUILLE	31
I.1. Problématique.....	31
I.1.1. Hypothèses.....	42
I.1.2. Objectifs de l'étude.....	42
I.2. Clarification Conceptuelle et positionnement théorique	43
I.2.1. "Kpayo" : un concept béninois ?.....	44
I.2.2. Du commerce informel au commerce parallèle de l'essence sans retour !.....	61
I.2.3. Déviance versus norme : quand la débrouille s'interpose	67
I.2.3.1. Vente de l'essence "kpayo": une dimension positive de la déviance	67
I.2.3.2. Norme et débrouille : le possible rapport.....	70
I.2.4. Vente de l'essence "kpayo" : une sauce d'apprentissage, de compétence et de qualification	80
CHAPITRE II : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" ET LES AXES ACTUELS DE LA DISCUSSION.....	86
II.1. Quand le recours à l'essence "kpayo" est motivé par des comportements sociaux	87
II.2. Vente de l'essence "kpayo" : un argument expressif du secteur informel	98

II.3. Vente de l'essence "kpayo" : un mal utile ?	102
II.4. Vente de l'essence "kpayo" : une manifestation de la crise des décisions !.....	112
II.5. Vente de l'essence "kpayo" : une transgression acceptée !.....	121
CHAPITRE III : DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE.....	130
III.1. Présentation du milieu de la recherche et délimitation du champ de la recherche	130
III.1.1. Présentation du milieu d'étude.....	131
III.1.1.1. Où s'est déroulée la recherche ?.....	131
III.1.1.2. Justification du cadre de l'étude.....	137
III.1.1.3. Les axes routiers ciblés et parcourus.....	138
III.1.2. Délimitation du champ de la recherche.....	140
III.1.2.1. Champ social.....	140
III.1.2.2. Champ sociologique.....	141
III.2. Neutralité méthodologique : une mission difficile du chercheur que je suis !... 141	
III.3. Méthodes d'investigation.....	143
III.3.1. Méthode historique	143
III.3.2. Méthode dialectique.....	144
III.3.3. Nature de l'étude.....	144
III.3.4. Recherche documentaire.....	145
III.3.5. Echantillonnage.....	146
III.4. Techniques et outils de collecte de données	148
III.4.1. Observations	148
III.4.2. Entretiens	150
III.4.3. Enquête par questionnaire.....	150
III.4.4. Récits de vie.....	151
III.5. Technique de dépouillement et de traitement des données.....	151

III.6. Modèle d'analyse.....	152
III.7. Contraintes de la recherche.....	154
CONCLUSION PARTIELLE	154
DEUXIEME PARTIE.....	155
VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" A COTONOU : UN ORDRE SOCIAL ACCEPTÉ ?.....	155
CHAPITRE IV : DES FACTEURS FAVORISANTS LE RECOURS A L'ESSENCE "KPAYO"	157
IV.1. Le secteur informel entre le Bénin et le Nigeria : une vieille histoire aux racines profondes	157
IV.1.1. L'historique des liens et rapports commerciaux	157
IV.1.2. Les composantes ethniques, religieuses et sociolinguistiques favorisant le commerce parallèle	159
IV.1.3. L'espace frontalier nigérian : une proximité qui profite.....	163
IV.1.4. Les facteurs économiques du commerce	168
IV.2. La vente de l'essence "kpayo" : les dimensions oubliées !.....	173
IV.4. Lutte contre la vente de l'essence "kpayo" a Cotonou : de l'échec a la légitimation	178
IV.4.1. Typologies de structures de lutte contre la vente de l'essence "kpayo"	178
IV.4.1.1. En période révolutionnaire.....	178
IV.4.1.2. En période du renouveau démocratique.....	180
IV.4.2. Contextes de lutte contre la vente de l'essence "kpayo".....	182
IV.4.3. Historiques, réponses et formes de résistance des vendeurs d'essence "kpayo" de 1980 à 2013	185
IV.4.4. Acteurs du circuit commercial de l'essence "kpayo".....	195
IV.4.5. Structures de lutte passent et l'essence "kpayo" persiste : quand la légitimité sociale surclasse la légitimité rationnelle !	202
CHAPITRE V : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" A COTONOU : ENTRE LOGIQUES MARCHANDE ET DE MAINTIEN SOCIALE	212
V.1. Comment devient-on vendeur d'essence "kpayo" à Cotonou ?	212
V.2. Vente de l'essence "kpayo", une stratégie de survie familiale ?.....	213

V.3. Profil des acteurs qui pratiquent le commerce parallèle de l'essence	216
V.4. Des stratégies d'installation, de recrutement aux règlements des conflits	221
V.4.1. Stratégies d'installation.....	221
V.4.2. Quand "devenir quelqu'un" est sur le chemin de l'essence "kpayo" !	224
V.4.3. Des conflits à leur règlement.....	226
V.4.4. Vente de l'essence "kpayo" : de père en fils !	230
V.5. Vente de l'essence "kpayo" : de la mobilité à la reproduction sociale !	234
V.6. Stratégies de mobilisation des clients	236
V.6.1. De la rationalité du consommateur à l'achat de l'essence "kpayo"	239
V.6.2. Secteur formel de vente de l'essence à Cotonou : la portion congrue !	243
CHAPITRE VI : VENTE DE L'ESSENCE "KPAYO" : UNE SOLUTION A LA DISQUALIFICATION SOCIALE	248
VI.1. Vente de l'essence "kpayo" : une histoire de vie de Dégbèvi et de Sèwanou ...	248
VI.2. De la recherche du statut social à la profession incarnée !	254
VI.3. Quand la précarité de l'emploi légitime la débrouille !	258
VI.4. Financer ou promouvoir le développement des activités de secteur parallèle ?	265
VI.5. Vendeurs et consommateurs d'essence "kpayo" de Cotonou : une logique de "je t'aime moi non plus"	267
VI.5.1. Du devoir à l'obligation de soutien aux vendeurs d'essence "kpayo" !	271
VI.5.2. Vente de l'essence "kpayo" : une mutation de l'ordre normatif !	275
VI.6. Au-delà de la vente de l'essence "kpayo" : revisiter le secteur parallèle pour un développement global !	280
CONCLUSION PARTIELLE	286
CONCLUSION GENERALE.....	287
REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	293
REFERENCES WEBOGRAPHIQUES	315
ANNEXES	321

**More
Books!** 

yes
I want morebooks!

Oui, je veux morebooks!

Buy your books fast and straightforward online - at one of the world's fastest growing online book stores! Environmentally sound due to Print-on-Demand technologies.

Buy your books online at

www.get-morebooks.com

Achetez vos livres en ligne, vite et bien, sur l'une des librairies en ligne les plus performantes au monde!

En protégeant nos ressources et notre environnement grâce à l'impression à la demande.

La librairie en ligne pour acheter plus vite

www.morebooks.fr

OmniScriptum Marketing DEU GmbH
Heinrich-Böcking-Str. 6-8
D - 66121 Saarbrücken
Telefax: +49 681 93 81 567-9

info@omniscrptum.com
www.omniscrptum.com

OMNIScriptum



